
3 Z


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE

AVIS

Les éditeurs de l'*Annuaire* sollicitent de leurs lecteurs et correspondants toutes communications et rectifications tendant à rendre cet ouvrage aussi exact et aussi complet que possible.

Écrire *franco* à M. Louis Lacour, au bureau de rédaction des *Annales* et de l'*Annuaire du Bibliophile*, rue du Foin Saint-Louis (Marais), 6, avant le 20 septembre.

Paris. — Imp. Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

ANNUAIRE

DU

BIBLIOPHILE

DU BIBLIOTHÉCAIRE ET DE L'ARCHIVISTE

Pour l'année 1862

PUBLIÉ PAR LOUIS LACOUR

TROISIÈME ANNÉE.



PARIS

Chez les éditeurs :

E. MEUGNOT, quai Conti, 7

A. CLAUDIN, 12, rue d'Anjou-Dauphine

Et au Bureau des *Annales du Bibliophile*,

rue du Foin-S.-Louis, 6.

MDCCCLXII



PRÉFACE

—



ES auteurs d'annuaires ne paraissent pas s'accorder sur la véritable acception du mot *annuaire*. Les uns, parlant au nom d'une société, donnent à leur publication un titre général auquel le livre ne répond pas : on l'ouvre, un calendrier fort long et sans intérêt occupe les premières pages; puis viennent de longs extraits de procès-verbaux ou tout autre liste aussi indifférente au commun des lecteurs; enfin l'on termine par une ou deux notices, souvent très-bien faites, mais très-longues et la plupart du temps complétement étrangères aux événements contemporains. Les autres annuaires, moins exclusifs, s'occupent un peu plus des choses du jour; les articles de fonds qu'ils insèrent s'y rapportent en général; mais quel petit nombre de nouvelles par rapport à la quantité de faits qui s'offrent de tous côtés au compilateur et au critique, quel que soit le cercle d'idées qu'il ait fixé à ses travaux! Ne serait-il pas bien à celui-ci, — je suppose, — qui s'occupe de géographie, d'apprendre au lecteur avide de science : que tels et tels

voyages ont été entrepris, que tels encouragements ont été accordés, que telles découvertes ont été faites, que tels récits intéressants ont été publiés, que tels intrépides pionniers ont trouvé la mort au milieu des dangereuses explorations dans lesquelles ils s'étaient aventurés? Et si au lieu de remplir ce programme, le plus simple de tous, il se contente de tracer un rapide tableau des publications d'un libraire ami, suivi d'une esquisse de la vie de Strabon, ne pourra-t-on pas dire, avec raison, qu'il ment à son titre, qu'il n'est pas un annuaire. Aussi les difficultés qu'offre la rédaction de l'un et de l'autre sont-elles bien différentes : pour celui-ci, le premier sujet venu, de neuf rhabillé, sera bientôt un article, bientôt un livre; pour celui-là, au contraire, le véritable annuaire, cent matériaux divers patiemment accumulés, critiqués et groupés ne formeront encore qu'une très-faible partie de la tâche. Son plus grand soin sera de rester dans sa spécialité, et d'envisager avant tout le caractère utilitaire de son œuvre et de sacrifier, au besoin, l'art de bien dire à l'art de dire beaucoup.

L'*Annuaire du Bibliophile*, encore si imparfait, ne répond guère à l'exposition que nous venons de tracer. On verra cependant que nous nous sommes appliqués à suivre les règles générales auxquelles il nous semble que doit se conformer tout éditeur d'annuaires. Les nouvelles de l'année sont plus nombreuses; classées avec méthode, on peut les retrouver facilement; les articles, en général, se rapportent à des sujets d'un intérêt immédiat; l'étranger, négligé les années dernières, occupe plus de place, particu-

lièrement dans la Bibliographie bibliographique, dont les éléments ont été recueillis pour toute l'Europe avec exactitude.

Des encouragements de divers genres nous ont engagé à persévérer dans notre travail. D'une part, S. Exc. le ministre d'Etat, en souscrivant à un assez grand nombre d'exemplaires de l'*Annuaire*, s'est joint au public pour constater son utilité, et, d'autre part, M. le chef du bureau des archives départementales au ministère de l'intérieur a proclamé notre idée heureuse, en créant de son côté, pour l'administration, un second *Annuaire de l'Archiviste*. A tout seigneur tout honneur. Notre petit in-douze doit s'effacer devant l'in-octavo officiel. L'excellent livre de M. Champollion-Figeac s'adresse avec autorité à l'archiviste des préfectures, des mairies et des hospices de France ; notre modeste volume butine un peu partout ses informations, et sans négliger les grandes archives, s'intéresse particulièrement aux archives de famille et à celles de l'étranger. Le champ n'est que trop vaste, et c'est afin d'y travailler avec plus d'ardeur encore que nous fondons, pour paraître dans quelques semaines, une publication auxiliaire de celle-ci : les *Annales du Bibliophile, du Bibliothécaire et de l'Archiviste*, auquel les souscripteurs de l'*Annuaire* ont bien voulu, sur la simple lecture des prospectus, faire un accueil empressé.

Indiquons comme dernière amélioration de l'*Annuaire* un index sommaire des matières contenues dans les trois volumes maintenant en vente, en attendant la table très-complète que nous donnerons plus tard.

Et n'achevons pas sans remercier nos collaborateurs : M. Le Roux de Lincy, secrétaire de la Société des Bibliophiles français, pour un précieux document qu'il nous a communiqué ; M. H. Michelant, de la bibliothèque impériale, pour son article sur les bibliothèques de Florence ; MM. A. de Montaiglon, de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine ; Antony Meray, bibliophile distingué et littérateur élégant ; A. Claudin, l'un de nos éditeurs, qui dans le dernier *Annuaire* nous avait déjà fourni quelques articles et de nombreux documents, et tous nos autres correspondants pour leurs divers articles et notes bienveillantes.

L. L.





PREMIÈRE PARTIE.

I. Bibliothèques. — II. Archives. — III. Collections particulières.

I. BIBLIOTHÈQUES.

FRANCE.

I. Administration centrale des Bibliothèques (1790-1862). — II. Bibliothèques de la couronne : personnel.

I. — TABLEAU GÉNÉRAL DES MINISTRES

CHEFS DE DIVISION ET CHEFS DE BUREAU CHARGÉS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE, DEPUIS LA RÉVOLUTION (1790-1862.)

RÈGNE DE LOUIS XVI.

(1774 — 20 septembre 1792.)



Les bibliothèques de la couronne étaient, avant la révolution, les seules sur lesquelles eut action le pouvoir de la royauté. Leur direction était confiée au « bibliothécaire du roi, intendant et garde des bibliothèques et cabinets de Sa Majesté, tant de

son château du Louvre que de sa cour et suite. » Le secrétaire d'État de la maison du roi avait la haute surveillance de cette charge importante. A la révolution, le département de la maison du roi prit le titre de ministère de l'intérieur (7 août 1790 et par la loi du 17 avril 1791); les bibliothèques, placées d'abord dans ses attributions, en furent détachées à différentes époques, comme on le verra ci-après.

Ministère de l'intérieur.

Guignard de Saint-Priest. (7 août — 24 décembre 1790.)
Montmorin, intérim. (24 déc. 1790 — 25 janvier 1791.)
Delessart. (25 janvier — 29 novembre 1791.)
Cahier de Gerville. (29 novembre 1791 — 23 mars 1792.)
Rolland. (23 mars — 13 juin 1792.)
Mourgues. (13 juin — 18 juin 1792.)
Terrier-Monciel. (18 juin — 21 juillet 1792.)
Champion de Villeneuve. (21 juillet — 10 août 1792.)
Rolland. (10 août 1792 — 23 janvier 1793.)

3e Division. 1er commis, Lanthenas (François); puis Faipoult (Charles-Guillaume).

CONVENTION.

(21 septembre 1792 — 3 brumaire an IV [25 octobre 1795.])

CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE.

(21 septembre 1792 — 12 germinal an II [1er avril 1794.])

Garat, intérim. (23 janvier — 14 mars 1793.) Nommé (14 mars — 20 août 1793).
Paré. (20 août 1793 — 15 germinal an II [4 avril 1794.])

COMMISSIONS EXÉCUTIVES.

(12 germ. an II [1er avril 1794.] — 10 vend. an IV [2 oct. 1795.])

Goujon, en attendant l'organisation. (16 germ. — 19 germ. an II [5 avril — 8 avril 1794.])

Hermann et Lanne, adjoint, en attendant l'organisation. (19 germ. — 29 germ. an II [8 avril. — 18 avril 1794.])

Commission de l'instruction publique.

(29 germ. an II — 12 brum. an IV [18 avril 1794 — 3 nov. 1795.])

Payan, commissaire. (29 germinal — 26 fructidor an II [18 avril — 12 septembre 1794.])

Julien, commissaire-adjoint. (Même période de temps.)

Fourcade, commissaire-adjoint. (30 floréal — 26 fructidor an II [19 mai — 12 septembre 1794.])

Garat, commissaire. (26 fructidor an II — 2 fructidor an II [12 septembre 1794 — 19 août 1795.])

2e Section. Chefs, Legendre, Millin, Lebreton.

Ginguené, commissaire-adjoint. (Même période de temps.)

Clément de Ris. (*Id.*)

Noël. (2 vent. — 2 fruct. an III [21 févr. — 19 août 1795.])

Ginguené (2 fructidor an III — 12 brumaire an IV [19 août — 3 novembre 1795.])

DIRECTOIRE.

(4 brumaire an IV — 19 brumaire an VIII [26 octobre 1795 — 10 novembre 1799.])

Ministère de l'intérieur.

Bénézech. (12 brumaire an IV — 28 messidor an V [3 novembre 1795 — 16 juillet 1797.])

5e Division. Directeur général, Ginguené. En 1797 la 5e division prend le titre de direction générale de l'instruction publique.

François de Neufchâteau. (28 messidor — 28 fructidor an V [16 juillet — 14 septembre 1797.])

Le Tourneux. (28 fructidor an V — 30 messidor an VII [14 septembre 1797 — 18 juillet 1798.])

François de Neufchâteau. (29 prairial an VI — 4 messidor an VII [17 juin 1798 — 22 juin 1799.]) Il ne prit le portefeuille que le 1er thermidor an VI (19 juillet 1798).

La direction générale reprend le titre de 5e division. Chef, Jacquemont.

Quinette. (4 messidor an VII — 21 brum. an VIII [22 juin — 12 novembre 1799.])

CONSULAT.

(20 brumaire an VIII — 27 floréal an XII [11 novembre 1799 — 17 mai 1804.])

Laplace. (21 brumaire — 3 nivôse an VIII [12 novembre — 24 décembre 1799.])

Bonaparte (Lucien). (4 nivôse an VIII — 15 brumaire an IX [25 décembre 1799 — 6 novembre 1800.])

Secrétaire général. Campi en remplit les fonctions. (4 niv. — 30 vent. an VIII [25 déc. 1799 — 21 mars 1800.])

Desportes (Félix). Nommé (1er germinal an VIII — 30 brum. an IX [22 mars — 21 novemb. 1800.])

Les bibliothèques sont dans les attributions du bureau des beaux-arts.

Chaptal, intérim. (15 brumaire — 1er pluviôse an IX [6 novembre 1800 — 21 janvier 1801.]) Nommé (1er pluviôse an IX — 20 thermidor an XII [21 janvier 1801 — 8 août 1804.])

4e Division. Chef, Arnault.

Bureau des beaux-arts. Chef, Amaury-Duval.

Puis les bibliothèques passent dans la 3e division. Chef, Barbier-Neuville.

Bureau des sciences et arts. Chef, Amaury-Duval.

EMPIRE.

(20 floréal an XII [18 mai 1804.] — 30 mars 1814.)

Champagny. (20 thermidor an XII [8 août 1804.] — 9 août 1807.) Il n'a pris le portefeuille que le 13 brumaire an XIII (4 novembre 1804).

Portalis, intérim. (20 thermidor an XII — 13 brumaire an XIII [8 août — 4 novembre 1804.])

Bureau des sciences. Chef, Jacquemont.

Crétet. (9 août 1807 — 1er octobre 1809.)

Fouché, intérim. (29 juin — 12 octobre 1809.)

Montalivet (comte de). (1er octobre 1809 — 30 mars 1814.)

Bureau des beaux-arts et des sciences. Chef, Amaury-Duval.

(1813) Bureau des sciences et des beaux-arts. Chef, Grille; chef adjoint, Laugier.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

(1er au 13 avril 1814.)

LIEUTENANCE GÉNÉRALE.

(14 avril — 10 mai 1814.)

Beugnot, commissaire du département de l'intérieur. (3 avril — 13 mai 1814.)

Benoist, intérim. (3 avril — 6 avril 1814.)

1.

RÈGNE DE LOUIS XVIII.

(2 mai 1814 — 19 mars 1815.)

Montesquiou (l'abbé de). (13 mai — 19 mars 1815.)
Deuxième direction de correspondance. Chef, le chevalier Barbier-Neuville.

EMPIRE. (*Cent-jours.*)

(20 mars — 22 juin 1815.)

Carnot (comte). (20 mars — 23 juin 1815.)
Bassano (duc de), intérim. (20 mars — 22 mars 1815.)

COMMISSION DE GOUVERNEMENT.

(23 juin — 6 juillet 1815.)

Carnot-Feulins, chargé provisoirement du portefeuille. (23 juin — 9 juillet 1815.)

RÈGNE DE LOUIS XVIII.

(7 juillet 1815 — 16 sept. 1824.)

Pasquier (baron), intérim. (9 juillet — 25 septembre 1815.)
Vaublanc (comte). (27 septembre 1815 — 7 mai 1816.)
Barante (baron de), intérim. (26 sept. — 29 sept. 1815.)
Lainé. (7 mai 1816 — 29 décembre 1818.)
2e Division. Chef, le comte de l'Escarene.
3e Bureau. Sciences et arts, instruction publique. Chefs, Grille, Laugier.
Becquey. (9 mai 1816 — 17 septembre 1817.)
Chabrol (comte). (24 septembre 1817 — 31 décembre 1818.)
Decazes (comte). (29 décembre 1818 — 21 février 1820.)
4e Division. Directeur, Villemain.
2e Bureau. Belles-lettres. Chef, His.

Siméon (comte). (21 février 1820 — 14 décembre 1821.)
Les bibliothèques rentrent avec les « belles lettres » dans les « parties d'administration spécialement dirigées par M. le baron Capelle. »
Chef de division adjoint, His.

Corbière (comte). (14 décembre 1821 — 4 janvier 1828.)
Division des sciences et beaux-arts, des belles-lettres, de l'instruction publique, des théâtres et journaux. Chef, de Lourdoueix.
(1822) Belles-lettres. Chef de division adjoint, His.

Peyronnet (comte de), intérim. (6 sept.—29 octobre 1822.)
(1823) Sciences, belles-lettres, beaux-arts, journaux. Chef de division adjoint, de Lancy.

RÈGNE DE CHARLES X.

(16 décembre 1824 — 27 juillet 1830.)

Peyronnet (comte de), intérim. (8 juillet — 2 août 1825.)
Division des cultes non catholiques, des sciences, belles-lettres et beaux-arts, des journaux et théâtres. Même chef.
3e Bureau. Journaux, théâtres et bibliothèques publiques. Chef, Coupart.

Peyronnet, intérim. (30 août — 19 septembre 1826.)

Villèle (comte de), intérim. (31 oct. 1827 — 4 janv. 1828.)

Martignac (vicomte de). (4 janvier 1828 — 8 août 1829.)
Direction des sciences, lettres, beaux-arts, librairie, journaux et théâtres. Directeur, le vicomte Siméon. Chef de division, de Lancy.
2e Bureau. Journaux, théâtres et bibliothèques publiques. Chef, Coupart.

Portalis (comte). Chargé de l'expédition des affaires. (27 août — 26 septembre 1828.)

La Bourdonnaye (comte de). (8 août — 18 novembre 1829.)

Montbel (baron de). (18 novembre 1829 — 19 mai 1830.)

Division des belles-lettres, théâtres, journaux, sciences et beaux-arts, etc., etc. Chef de la division, le baron Trouvé.

1er Bureau. Belles-lettres, théâtres et journaux, etc. Chef adjoint, Delort.

Peyronnet (comte de). (19 mai — 27 juillet 1830.)

GOUVERNEMENT DICTATORIAL.

(27 — 31 juillet 1830.)

Baude, intérim sous le titre de secrétaire général chargé des affaires de l'intérieur. (29 juillet — 1er août 1830.)

LIEUTENANCE GÉNÉRALE.

(31 juillet — 8 août 1830.)

Guizot, commissaire ministre. (1er août — 2 novemb. 1830.)

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

(9 août 1830 — 24 février 1848.)

Montalivet (comte Camille). (2 nov. 1830 — 13 mars 1831.)

Ministère du commerce et des travaux publics (1).

Argout (comte d'). (13 mars 1831 — 31 décembre 1832.)

Division des sciences, beaux-arts et belles-lettres. Chef de la division, Royer-Collard (Hippolyte).

2e Bureau. Belles-lettres, théâtres et journaux, etc. Chef, Delort.

Montalivet (comte), intérim. (19 avril — 28 mai 1832.)

---

(1) L'ordonnance qui détermine les attributions de ce ministère est du 17 mars 1831.

Ministère de l'instruction publique.

Guizot. (11 octobre 1832 — 10 novembre 1834.)

3e Division. Sciences et lettres. Même chef.

Chef de bureau, Constant Berrier. (Les bibliothèques faisaient partie de la 1re section du bureau, divisé jusqu'en 1835 en deux sections et depuis en trois.)

Teste, intérim. (10 — 18 novembre 1834.)

Guizot. (18 novembre 1834 — 22 février 1836.)

Pelet (de la Lozère). (22 février — 6 septembre 1836.)

Division des sciences et lettres. Même chef.

1er Bureau. Même chef.

Guizot. (6 septembre 1836 — 15 avril 1837.)

Salvandy (de). (15 avril 1837 — 31 mars 1839.)

2e Division. Établissements scientifiques et littéraires. Chef, Nisard.

Bureau des bibliothèques publiques. Même chef.

Parant. (31 mars — 12 mai 1839.)

Villemain. (12 mai 1839 — 1er mars 1840.)

Le nom du bureau se modifie ainsi : « Bureau des bibliothèques publiques, des souscriptions et des encouragements littéraires. »

Cousin. (1er mars — 29 octobre 1840.)

Villemain. (29 octobre 1840 — 1er février 1845.)

16 déc. 1844. Ordonnance du roi portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'instruction publique. Art. 4. La division des établissements scientifiques et littéraires

comprend le bureau des bibliothèques publiques.....

Bureau des bibliothèques publiques et des encouragements littéraires. (Correspondance relative à l'administration de la bibliothèque royale et des autres bibliothèques publiques.—Inspections prescrites dans les bibliothèques des départements. — Surveillance de la rédaction des catalogues spéciaux et application des fonds d'encouragement à cet objet. — Correspondance et dépouillement relatifs à la préparation du catalogue général des manuscrits. Propositions relatives à l'emploi du fonds de souscriptions et à la répartition entre les bibliothèques publiques des ouvrages provenant du dépôt légal et des souscriptions. — Indemnités annuelles. — Secours. — Indemnités pour travaux scientifiques ou littéraires.)

Dumon, intérim. (30 décembre 1844 — 1er février 1845.)
Salvandy (de). (1er février 1845 — 24 février 1848.)
Dumon, intérim. (21 juin — 10 août 1846.)

1847. 4e Division. Sciences et lettres. Même chef.

2e Bureau. Même chef.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

(24 février — 10 mai 1848.)

Carnot, ministre provisoire. (24 février — 11 mai 1848.)

3e Division. Sciences et lettres. Chef, Génin (F.).

2e Bureau. Chef, Bellaguet (L.).

COMMISSION EXÉCUTIVE DE GOUVERNEMENT.

(10 mai — 28 juin 1848.)

Carnot, ministre nommé. (11 mai — 5 juillet 1848.)

POUVOIR EXÉCUTIF.

(28 juin — 20 décembre 1848.)

Vaulabelle. (5 juillet — 13 octobre 1848.)
Freslon. (13 octobre — 20 décembre 1848.)
Marie, intérim. (1er décembre — 16 décembre 1848.)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

(20 décembre 1848 — 2 décembre 1851.)

Falloux (de). (20 décembre 1848 — 31 octobre 1849.)
Buffet, intérim. (10 février — 20 février 1849.)
Dufaure, intérim. (28 juillet — 3 août 1849.)
Lanjuinais, intérim. (18 août — 10 septembre 1849.)
Lanjuinais, intérim. (14 septembre — 31 octobre 1849.)
Parieu (de). (31 octobre 1849 — 10 avril 1851.)
Baroche, intérim. (2 septembre — 20 septembre 1850.)
Giraud, intérim. (24 janvier — 10 avril 1851.)
Dombidau de Crouseilhes. (10 avril — 26 octobre 1851.)
Rouher, intérim. (18 août — 28 septembre 1851.)
Giraud. (26 octobre — 3 décembre 1851.)

GOUVERNEMENT DU PRINCE-PRÉSIDENT.

(2 décembre 1851 — 2 décembre 1852.)

Fortoul. (3 décembre 1851 — 7 juillet 1856.)
Secrétariat et cabinet. Chef, de Nanteuil.
Même bureau. Même chef.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

(2 décembre 1852 — .....)

Ducos, intérim. (19 septembre — 6 octobre 1853.)

1854. Secrétariat et cabinet. Chef, Fortoul (Ch.).

Même bureau. Même chef.

Abbatucci, intérim. (25 juillet — 4 août 1855.)

1855. 2e Bureau. Corps savants; établissements scientifiques et littéraires; bibliothèques publiques. Même chef.

Vaillant (le maréchal), intérim. (1er juillet—13 août 1856.)

Rouland (S. Exc. M.). (13 août 1856 — .....)

1857. Division du secrétariat général et cabinet du ministre. Chef, Rouland (G.).

Vaillant (le maréchal), intérim. (15 août — 2 oct. 1857.)

1858. Direction du personnel et du secrétariat général; cabinet du ministre. Directeur, chef du cabinet, Rouland (G.).

Padoue (le duc de), intérim. (29 août — 23 sept. 1859.)

Ministère d'État.

Walewski (S. Exc. le comte Colonna). (24 nov. 1860 — .....)

Les bibliothèques sont placées dans ses attributions par décret du 5 décembre 1860.

Division du cabinet et des établissements scientifiques et littéraires. Chef de division, M. de Saux.

Bureau des établissements scientifiques et littéraires. Chef de bureau, M. Bellaguet.

—

La bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, et les bibliothèques de l'Algérie sont restées du ressort du mi-

nistère de l'instruction publique et des cultes, où elles sont placées dans les attributions supérieures du secrétaire général, M. G. Rouland; chef de bureau, secrétaire : M. Du Mesnil.

II. — BIBLIOTHÈQUES DE LA COURONNE.

PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DU LOUVRE.

M. Barbier ✻, *conservateur administrateur.*
MM. Aurélien de Courson ✻, et Pillon ✻, *conservateurs.*
MM. Vallery-Radot, Maestroni-Meglia ✻, Martial Bretin et Arnal, *bibliothécaires.*

BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DES TUILERIES.

M. Alfred Maury ✻, membre de l'Institut, *bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE SAINT-CLOUD.

M. Jules Sandeau, O. ✻, membre de l'Académie française, *bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE VERSAILLES.

M. de Bonnechose, ✻, *bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE FONTAINEBLEAU.

M. Champollion-Figeac ✻, *bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE COMPIÈGNE.

M. Pelassy de l'Ousle, ✻, *bibliothécaire.*

ÉTRANGER.

I. Bibliothèques d'Autriche. — II. Bibliothèques de Florence.

I. — BIBLIOTHÈQUES DE L'EMPIRE D'AUTRICHE

PENDANT LA DERNIÈRE PÉRIODE DÉCENNALE.

M. le chevalier de *Heufler*, conseiller au ministère des Cultes et de l'Instruction publique, a rédigé un rapport sur les bibliothèques qui dépendent de ce ministère et sur leur accroissement pendant la période décennale de 1850 à 1860, rapport dont nous présenterons ici les résultats les plus importants.

Ces bibliothèques sont celles des *Universités* de Vienne, Prague, Padoue, Pesth, Lemberg, Cracovie, Gratz et Innsbruck; celles des établissements d'enseignement secondaire de Linz, Salzbourg, Laibach, Klagenfurt, Gorice, Mantoue, Olmütz, Klausenburg, la bibliothèque de Saint-Marc à Venise; enfin, celles de l'Institut impérial polytechnique à Vienne et de l'Académie de commerce et navigation à Trieste. En 1850, les dotations de toutes ces bibliothèques (à l'exception de celle de l'Académie de Trieste, fournie par la municipalité) représentaient un total de 20,460 florins. De 1850 à 1860, elles ont été augmentées de

5,940 florins et constituent présentement la somme de 26,400 florins, spécialement destinée à l'achat et à la reliure de livres et répartie dans la mesure suivante :

Universités.	*Allocation annuelle.*	*Nombre des volumes en* 1860.
Vienne	4,725 florins.	159,644
Prague	2,625 »	126,103
Padoue	2,520 »	89,497
Pesth	2,000 »	98,091 (en 1859
Lemberg	2,160 »	39,166
Cracovie	2,400 »	au delà de 102,822
Gratz	630 »	48,847
Innsbruck	1,000 »	57,802
Établissements d'enseignement secondaire.		
Olmütz (Moravie)	735 »	54,362
Salzbourg	420 »	50,141
Mantoue	1,260 »	40,910
Laibach (Carniole)	525 »	33,585
Klagenfurt (Carinthie)	525 »	31,627
Linz (Haute-Autriche)	315 »	27,830
Klausenburg (Transylv.)	525 » en 1859	13,397
Gorice (comté de Gorice)	315 »	10,001
Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise	2,520 »	114,230
Bibl. de l'Institut impér. polytechn., à Vienne	2,100 »	26,800
Bibl. de l'Acad. de com. et navig., à Trieste	(à la charge de la commune.)	près de 28,000

En dehors des sommes énoncées ci-dessus, uniquement destinées à l'acquisition et la reliure de livres, chacune de ces bibliothèques jouit d'une allocation spécialement vouée aux frais d'adminis-

tration, à l'entretien des localités et du mobilier, et aux traitements d'activité et de retraite. Ces frais, pour ne citer qu'un seul exemple, se montent, pour la bibliothèque de l'Université de Vienne, à 13,042 florins. De plus, toutes les fois qu'il s'est agi de combler des lacunes, de réparer des pertes (comme après l'incendie de 1848, qui avait dévoré la majeure partie de la Bibliothèque universitaire de Lemberg) ou d'acquérir des collections précieuses, menacées de dispersion par suite du décès de leurs propriétaires, le ministère a accordé des allocations extraordinaires dont la somme totale, de 1849 à 1860, s'est élevée à 37,050 florins.

Les sommes allouées sont transmises en nature, aux chefs des bibliothèques, en termes annuels ou semestriels, et ceux-ci sont libres de les employer de la manière qu'ils jugent la plus utile aux établissements confiés à leurs soins, sauf à s'en tenir aux instructions et règlements en vigueur et à en rendre compte à qui de droit. En outre des achats les bibliothèques en question s'enrichissent des exemplaires des ouvrages imprimés à l'intérieur, que les éditeurs ou rédacteurs sont tenus légalement d'y déposer; des envois réguliers des Chambres de commerce, d'industrie, de l'Académie et de l'Institut de géologie de Vienne, etc.; enfin de dons ou legs particuliers.

Le personnel des bibliothèques à la charge du budget de l'Instruction publique se compose présentement de quinze chefs (traitement de 840 à 2,100 florins), huit sous-chefs (525 à 1,260 florins), dix-neuf aides (428 à 840 florins) et onze sous-aides (dont deux à traitement fixe de 315 à 511 florins et neuf autres employés temporaires moyennant indemnité). Les employés de la bibliothèque de Trieste sont à la charge de la commune; ceux de Linz sont à la solde de l'abbaye de Krems-Münster. A Gorice et à Klausenburg ces établissements sont confiés aux soins d'employés d'autres branches du service public, qui reçoivent à cet effet une rétribution proportionnée à leurs fonctions. — Dès 1849, le ministère a eu soin d'apporter le plus de facilités possible à ceux qui veulent faire usage de ces bibliothèques, et malgré des circonstances peu favorables en apparence, ces mesures ont produit, au total, l'effet voulu. Pour ne citer qu'un exemple, en 1860, la salle de lecture de la bibliothèque universitaire de Vienne a été fréquentée par 75,000 personnes, et le nombre des ouvrages prêtés à domicile s'est élevé à 8,922.

Ces chiffres sont d'autant plus dignes de remarque, qu'il existe à Vienne, en dehors de la grande *Bibliothèque impériale*, un grand nombre

de bibliothèques plus ou moins spéciales, telles que celles des musées impériaux, des ministères, etc., qui toutes sont libéralement ouvertes à ceux qui en veulent faire usage. Celles de l'Académie impériale, des Sociétés d'industrie, de géographie, de zoologie et de botanique, etc. (qui se recrutent surtout par voie de don ou d'échange), sont particulièrement riches en publications périodiques, qu'en partie on chercherait en vain dans la plupart des autres bibliothèques publiques ou particulières.

(Communiqué par M. COLLAN, bibliothécaire à Helsingfors, en Finlande.)

II. — BIBLIOTHÈQUES DE FLORENCE.

L'*Annuaire du Bibliophile* nous paraît appelé à rendre des services éminents à l'érudition, en désignant aux recherches des savants les trésors littéraires les plus importants en livres, manuscrits, etc.; mais, avant d'entrer dans le détail des collections, il importe surtout de faire connaître quels sont les dépôts qui offrent le plus de ressources aux travailleurs, soit par l'importance des documents qu'ils renferment, soit par la facilité avec laquelle le public en obtient communication. Nous croyons donc devoir signaler à son attention

les bibliothèques de Florence, sur lesquelles un savant allemand, M. Neügebauer, a publié une notice détaillée dans l'*Indicateur bibliographique* de M. Petzholdt, où nous avons puisé ces renseignements, dont notre propre expérience nous attestait l'exactitude.

—

La plus ancienne bibliothèque de Florence est la Laurentienne, fondée par Cosme de Médicis, fils de Jean, qui, à la prise de Constantinople, offrant une hospitalité généreuse aux savants qui s'étaient réfugiés près de lui, les employa à recueillir et à transcrire les manuscrits de l'antiquité classique, qu'il déposa dans le couvent de Saint-Laurent. Son fils Pierre mais surtout Laurent le Magnifique continuèrent son œuvre, et ce dernier envoya même deux fois Lascaris en Grèce pour y acquérir tous les manuscrits qu'il trouverait. Le cardinal Jean, fils de Lorenzo, hérita des goûts de son père; mais élu pape sous le nom de Léon X, il fit venir à Rome la précieuse collection qu'un autre Médicis, le cardinal Jules, plus tard Clément VII, renvoya à Florence. Aujourd'hui encore les livres qu'ils ont amassés reposent enchaînés dans leurs pupitres et offrent tout à fait l'aspect d'une bibliothèque du moyen âge. Depuis, elle s'est enrichie de la collection précieuse de manuscrits orientaux

d'Assemani, et, sous la domination française, de tous ceux qui furent enlevés aux couvents lors de leur suppression; aussi aujourd'hui n'en compte-t-elle pas moins de 10,000, tous précieux par leur rareté et leur valeur scientifique. Le premier bibliothécaire fut Baccio Baldini; mais le plus célèbre de tous est Bandini, qui, de 1764 à 1793, publia cet excellent catalogue en onze volumes in-folio qui nous permet d'apprécier la plus grande partie des richesses de ce célèbre dépôt. Les successeurs de Bandini furent le savant Del Furia, et, depuis 1856, le chevalier Ferrucci, qui, placé antérieurement au Vatican, est plus en état que personne d'apprécier l'importance de ces deux établissements. D'après lui, le Vatican l'emporte par le nombre, mais la Laurentienne par le choix des manuscrits, et les philologues savent quelles excellentes leçons ils offrent pour la plupart des classiques grecs. Elle n'a d'autre fonds que le traitement des employés, fort peu nombreux; elle est ouverte tous les jours de neuf heures à midi, mais visitée par un très-petit nombre de lecteurs qui ne dépassent guère quatre ou cinq par jour.

La Riccardienne a été fondée par un riche Florentin, Romulo Riccardi (1552-1612), qui consacra une fortune considérable à se former une magnifique bibliothèque. Ses descendants achetèrent,

en 1659, de Frédéric II de Médicis, le magnifique palais où elle occupe cinq salles immenses, mais elle n'y fut installée définitivement qu'en 1715 par le marquis Francesco Riccardi, et un de ses parents y ajouta, en 1786, une précieuse collection de manuscrits qu'il avait réunis. Sous le régime français, la ville de Florence fit l'acquisition du palais et de la bibliothèque, qu'elle ouvrit au public; mais, lors de la restauration des ducs, elle l'abandonna à l'État, qui en est aujourd'hui possesseur. Elle renferme 210,000 volumes et environ 600 incunables, parmi lesquels on compte le Lactance de Subiaco de 1465, et un Dante de 1481, avec de précieuses miniatures. Les manuscrits sont au nombre de 3,600, et comprennent 68 traductions latines d'auteurs grecs, 54 arabes, 700 latins, dont un Pline du dixième siècle, et 2,500 italiens. Cette bibliothèque ne reçoit pas d'allocation qui lui permette de s'augmenter; elle est ouverte tous les jours de neuf heures à deux aux lecteurs, dont le nombre ne dépasse guère dix à douze. Le personnel se compose de deux gardiens, deux adjoints, un sous-bibliothécaire et un bibliothécaire, qui est M. Bulgarin. Les magnifiques plafonds que Riccardi fit exécuter, en 1683, sous Cosme III, par Luca Giordano, et qui représentent des sujets mythologiques, ont été décrits

dans une publication qui a paru à Florence en 1819.

La Marucelliana a une origine semblable. Un savant abbé Francesco Marucelli, auteur d'une immense compilation en cent douze volumes, écrits de sa main et qu'il intitula : *Mare magnum*, forma à Rome, sur la fin du dix-septième siècle, une collection considérable qu'il légua à la ville de Florence, en lui assignant un revenu considérable pour son entretien. Son neveu, chargé de l'exécution de ses dernières volontés, publia à Rome en 1748 le plan de la bibliothèque, qu'il constitua en 1752 dans un édifice spécial situé dans la *Via larga*. Elle se compose de trois vastes salles qui renferment 60,000 volumes imprimés, 10,000 manuscrits et 150 énormes portefeuilles de gravures anciennes et de dessins originaux. On y remarque entre autres l'œuvre complet d'Albert Durer. Une partie des manuscrits provient de Salvini, Bandini, Botta, Gori et Ph. Buonarotti, et offre un grand intérêt sous le rapport archéologique. Les imprimés se distinguent plus par le choix et la beauté des exemplaires que par le nombre des volumes. La bibliographie, les beaux-arts, la jurisprudence et les belles-lettres offrent les branches les plus complètes. On y trouve aussi une collection précieuse d'éditions du quinzième siècle et toutes celles du

Torrentino. Cet établissement a 4,000 fr. de revenu, et l'État paye en outre les employés, qui se composent d'un bibliothécaire, un sous-bibliothécaire, un adjoint, un aide et deux gardiens. Le bibliothécaire actuel est M. Fanfoni, qui s'est fait une réputation littéraire par ses travaux de philologie, des traductions et de nouvelles éditions des auteurs les plus estimés. La bibliothèque est ouverte en hiver de neuf heures à trois, et en été jusqu'à quatre, à un public qui n'est pas plus nombreux que celui de la Riccardienne. Le catalogue alphabétique est complet, et l'on travaille en ce moment à un catalogue systématique.

La Magliabecchiana est la plus importante de toutes celles de Florence. Elle fut formée par le savant Magliabecchi, qui voulut qu'à sa mort (1714) elle devînt publique, et pour assurer l'exécution de son projet, y joignit toute sa fortune. Le gouvernement y affecta sept grandes salles dans le palais degli Ufficii, où elle fut ouverte en 1747. Depuis cette époque elle reçut divers accroissements. Le duc Pierre Léopold, en 1771, y joignit la bibliothèque du château, l'ancienne Palatine. Sous l'administration française, on y déposa la plus grande partie des livres provenant des couvents, et à la restauration des ducs on lui attribua les exemplaires de dépôt exigés par la loi; enfin elle possède

12,000 fr. de revenu particulier qui lui permettent de nombreuses acquisitions. Le nombre des volumes se monte à 160,000, celui des manuscrits à 13,000; une précieuse collection d'autographes où se trouvent les écrits de Machiavel ajoute encore à sa richesse. Parmi les incunables les plus rares, on compte un exemplaire de la Divine Comédie de Florence, 1481, l'édition princeps d'Homère, un Chalcondilas de 1488, l'Anthologie grecque de 1494, etc. Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de neuf heures à deux; un peu plus fréquentée que les autres, elle voit environ trente lecteurs par jour. Elle possède un bon catalogue rédigé par Fossi; son personnel se compose d'un bibliothécaire, M. Vanucci, auteur d'une bonne Histoire des peuples anciens de l'Italie, qui a succédé depuis deux ans à Joseph Molini, si connu de tout le monde savant, de deux sous-bibliothécaires et de quatre autres employés.

La Palatine nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui a été réunie en 1771 à la Magliabecchiana, est la plus récente des bibliothèques de Florence. Elle fut fondée à la restauration par Ferdinand III, qui lui assigna vingt et une salles dans le palais Pitti, résidence ordinaire des grands-ducs, avec une allocation de 50,000 fr. Riche surtout en livres modernes et à figures, elle compte cent mille

volumes, qui comprennent entre autres les éditions les plus rares des classiques grecs et latins, la collection des Elzévirs, les impressions sur vélin, les livres avec planches avant la lettre et les meilleurs ouvrages sur l'archéologie, l'histoire naturelle et les voyages. Les manuscrits, au nombre de dix-sept cents, renferment des écrits de Machiavel, Benvenuto Cellini, Laurent le Magnifique, Galilée, ses œuvres imprimées avec des notes et des corrections de sa main, et enfin quelques pièces inédites de Pétrarque. Il faut également signaler parmi les raretés qu'elle possède une carte du monde de 1443, qui a été publiée par Wutke à la suite de son édition d'Æthicus. Le premier bibliothécaire a été Nicolini, qui fut nommé à ce poste en 1814. Il eut pour successeur, en 1830, un suédois, Graberg de Hemsoc, qui s'est fait connaître par des mémoires sur la littérature scandinave, etc., et en 1848, le chevalier Palermo, que le grand-duc amena de Gaëte en 1848, lorsqu'il se retira dans cette ville auprès du pape après avoir donné sa constitution. Le chevalier Palermo a justifié hautement ce choix par des publications bibliographiques du plus haut intérêt qui font connaître au monde savant les trésors littéraires confiés à ses soins. Il a fait paraître en 1854 la *Classificazione de' libri à stampa della Palatina*, in-4°, et les deux premiers volumes des *Ma-*

nuscritti Palatini di Firenze, in-4°, qui seront suivis de plusieurs autres. Le personnel, outre le bibliothécaire en chef, se compose d'un sous-bibliothécaire, de deux adjoints et trois surveillants. Les lecteurs sont admis à travailler à la Palatine sur demande.

A la suite de ces grands établissements littéraires, nous en citerons encore quelques-uns qui, pour n'avoir pas la même importance, ne méritent pas moins d'être indiqués aux bibliophiles.

La bibliothèque de l'Hôpital général (*Archispedale*), consacrée plus spécialement aux sciences médicales, renferme 6,000 volumes et quelques manuscrits. L'Académie des Beaux-Arts possède à peu près 8,000 volumes concernant les arts et leur histoire, et la mythologie; elle est ouverte trois fois par semaine au public. Enfin, parmi les établissements religieux, les couvents de S. Maria Novella, de S. Annunciata et S. Marco, ont des bibliothèques considérables qui sont facilement accessibles aux savants; leurs archives ont été réunies au dépôt central de l'État. Dans une ville qui s'est distinguée d'une manière si éminente par son amour pour les lettres, il n'est pas étonnant que l'on rencontre chez quelques riches particuliers, qui imitent noblement les traditions de leurs ancêtres, de nombreuses collections de livres de choix. Sous

ce rapport, nous signalerons surtout la bibliothèque Rinucci, qui renferme 20,000 volumes ; celle de Pietro Rigozzi et celle du savant et célèbre Gino Capponi, qui en contiennent chacune 10,000.

H. MICHELANT.

Comme complément, indiquons les catalogues imprimés de quelques-uns des principaux fonds de ces bibliothèques.

Bibl. Laurentienne : *S. E. Asseman*, Catalogus bibliothecæ Mediceæ-Laurentianæ et Palatinæ, codicum mss. orientalium, c. notis A. Fr. Gorio. F°. Florence, 1742. — *A. Pallavicini*, Summa bibliothecæ mss. Fesulanæ. 8°. Florence, 1752. — *A. M. Biscioni*, Catalogus bibliothecæ Mediceæ-Laurentianæ codicum oriental. et græc. 2 vol. f°. Florence, 1752-1757. — *A. M. Bandini*, Catalogus codicum mss. bibliothecæ Mediceæ-Laurentianæ. 8 vol. f°. Florence, 1764-1778. — *A. M. Bandini*, Bibliotheca Leopoldina-Laurentiana. 3 vol. f°. Florence, 1791-1793. — Catalogo dei libri dal conte A. M. d'Elci donati al libreria Medizeo Laurenziana. 4°. Florence, 1826.

Bibl. Riccardienne : *J. Lami*, Catalogus codicum mss. bibliothecæ Riccardi. f°. Livourne, 1756. — Inventario e stima della libreria Riccardi. 4°. Florence, 1810.

Bibl. Magliabecchienne : *F. Fossi*, Catalogus codicum sæc. XV, impressorum in bibliotheca Magliabecchiana. 3 vol. f°. Florence, 1793-1795.



II. ARCHIVES.

I. Commission. — II. Archives départementales.

I. — COMMISSION

Chargée d'examiner les modifications qu'il serait utile d'apporter dans la composition de la Bibliothèque impériale et des Archives de l'empire, en ce qui concerne le fonds des chartes et diplômes, et le cabinet des titres et généalogies.

(Instituée par arrêté du ministre d'État, en date du 22 avril 1861.)



Son Exc. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur, *président*; MM. de Parieu, vice-président du conseil d'État; Amédée Thierry, sénateur; de Saulcy, sénateur; comte Napoléon de Champagny, député au Corps législatif; Latour du Moulin, *id.*; Boulatignier, conseiller d'État; Taillandier, conseiller à la cour de cassation; baron de Guilhermy, conseiller référendaire à la cour des comptes; Empis, de l'Académie française, inspecteur général des bibliothèques; de Longpérier, membre de l'Institut; Ravaisson, membre de l'Institut; Dard, chef de bureau au ministère d'État, *secrétaire*.

Le système d'échanges appliqué cette année semble avoir amené la création de cette commission. Le cadre de ses travaux a été déterminé avec soin et cependant il est bien large encore. Le jour n'est pas arrivé où pourront être classés logiquement les papiers qui abondent dans les deux grands établissements dont la commission a dû s'occuper. Le mal est inévitable, puisqu'il provient en partie des classements faits par les anciens propriétaires des fonds. La seule manière d'y remédier serait d'imprimer des catalogues de la Bibliothèque et des Archives. Muni de ces guides, le public ne craindrait plus de perdre la trace des documents qu'il a besoin de consulter.

Le rapport de la commission devra concerner en grande partie le cabinet généalogique de la Bibliothèque impériale, dont il a fallu longuement s'occuper. Les nombreux manuscrits et les actes si rares qu'il contient, toujours très-consultés, le sont davantage depuis que les questions de noms et de titres ont pris tant d'importance. Nous croyons savoir que les Archives auraient fini par obtenir, non sans peine, que le cabinet leur serait donné. On transporterait en outre dans ce grand dépôt une certaine quantité de chartes se rattachant à des titres de famille

—

II. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Liste des archivistes dans l'ordre d'ancienneté, avec l'indication de leur traitement.

NOTA. L'astérisque (*) qui précède le nom désigne les archivistes paléographes.

Les traitements pour quelques archivistes ont un supplément, soit dans le logement gratuit, soit dans de petites allocations pour frais d'inspection ou pour frais divers.

MM.

1833. *Quantin* ✻ (Mathieu-Maximilien). Yonne. (28 avril.) — 3,000 fr.

1834. * *Redet* (François-Xavier-Louis). Vienne. (Avril.) — 3,000 fr.

1835. *Le Glay* ✻ (André). Nord. (30 mars.) — 5,000 fr.

1836. *Ramet* (François-Mathurin). Loire-Infér. (10 mai.) — 2,800 fr.

— *Auxcousteaux de Conty* (Louis-Alexis-Em.). Oise. (15 juillet.) — 2,000 fr.

1837. *Godin* (Georges). Pas-de-Calais. (1er janvier.) — 2,400 fr.

— *Filaudeau* (Louis-Marie). Vendée. (20 septembre.) — 2,000 fr.

— *Gras* (Jean-Bapt.). Gironde. (31 déc.) — 3,000 fr.

1838. *Baux* ✻ (Jules). Ain. (1er août.) — 2,400 fr.

— *Sauer* (Charles-Louis). Moselle. (24 déc.) — 2,100 fr.

— *Dubosc* (François). Manche. (31 déc.) — 2,500 fr.

— *Thomas* (Eugène). Hérault. (31 déc.) — 3,000 fr.

1839. *Marchal* (Pierre-Adolphe). Meuse. (1er janvier.) — 2,200 fr.

— *Achard* (Xavier). Vaucluse. (29 janv.) — 2,500 fr.

— *Morer* (Joseph). Pyrénées orientales. (12 février.) — 2,800 fr.

— *Chamand* ✻ (Antoine-Joseph). Gard. (20 sept.) — 3,000 fr.

— *Spach* ✻ (Adolphe). Bas-Rhin. (30 oct.) — 3,500 fr.

— *Lemaire* (Côme). Seine-et-Marne. (13 novemb.) — 2,500 fr.

1840. *Aymard* (Auguste). Haute-Loire. (23 janvier.) — 2,400 fr.

1841. *Rossignol* (Claude). Côte-d'Or. (19 septemb.) — 2,000 fr.

— *Isnard* (Cyriaque). Basses-Alpes. (18 décemb.) — 1,800 fr.

1842. *Magenties*. Hautes-Pyrénées. (1er janv.) — 2,000 fr.

— *Ragut* (Camille). Saône-et-Loire. (15 août.) — 2,000 fr.

— *Noël* (Jean). Haute-Saône. (25 août.) — 2,000 fr.

— *Hanotel* (Nicolas). Ardennes. (28 févr.) — 2,000 fr.

1843. *Noël* (Joseph-Julien). Mayenne. (20 mai.) — 1,400 fr.

1844. *Mamaret* (Hippolyte). Ardèche. (15 févr.) — 2,600 fr.

— *Orliac* (Jean-Louis). Ariége. (19 déc.) — 2,400 fr.

1846. *Lepage* ✻ (Amédée-Henri). Meurthe. (8 janv.) — 3,000 fr.

1847. *Ricaud* (Antoine). Var. (8 sept.) — 2,500 fr.

1848. *Matton* (Auguste). Aisne. (1er avril.) — 2,400 fr.

— *Baldit* (l'abbé François). Lozère (10 août.) — 1,500 fr.

— *Friess-Colonna* (Camille-Antoine). Corse. (12 août.) — 2,800 fr.

1848. *Gauthier* (Jean-Prosper). Rhône. (25 août.) — 4,000 fr.

— *Cohendy* (Michel). Puy-de-Dôme. (26 décembre.) — 2,200 fr.

1849. *Gravelle-Desulis* (Pierre-Jacques). Orne. (15 oct.) — 2,000 fr.

1850. *Combarieu* (François). Lot. (15 janv.) — 1,800 fr.

— *Hatat* (Noël). Marne. (15 janv.) — 2,000 fr.

— *Pilot-Dethorey* (Jean-Joseph-Antoine). Isère; ancien arch.-adjoint. (20 juillet.) — 2,000 fr.

— * *Boca* (Louis-Napoléon). Somme. (4 décembre.) — 2,300 fr.

1851. * *Robillard de Beaurepaire* (Charles-Marie). Seine-Inférieure. (31 mars.) — 3,000 fr.

— * *Lebeurier* (l'abbé Pierre). Eure. (12 mai.) — 2,400 f.

— *Bosvieux* (Jean-Bapt.-Aug.). Creuse. (1er nov.) — 1,800 fr.

— *Le Men* (René). Finistère. (17 déc.) — 2,200 fr.

1852. * *Charronnet* (Charles). Hautes-Alpes. (16 janv.) — 1,800 fr.

— *Arbois de Jubainville* (Henri d'). Aube. (27 janv.) — 2,700 fr.

— * *Chazaud* (Alphonse). Allier. (30 août.) — 2,400 fr.

— * *Merlet* (Lucien-Victor-Claude). Eure-et-Loir. (17 oct.) — 3,000 fr.

— * *Loyseau-Grandmaison* (Charles). Indre-et-Loire. (7 déc.) — 3,000 fr.

1853. *Mouynès* (Germain). Aude. (12 mars.) — 2,200 fr.

— *Quesnet* (Edouard). Ille-et-Vilaine. (25 avril.) — 2,200 fr.

— *Guéry* (Charles). Vosges. (13 mai.) — 1,800 fr.

— *Babey* (François-Eugène). Doubs; archiv.-adjoint (1841); nommé (11 oct.) — 2,000 fr.

1854. *Ardant* (Jean-Maurice). Haute-Vienne. (14 janvier.) — 2,000 fr.

— * *Martonne* (Alfred de). Loir-et-Cher. (30 janv.) — 2,000 fr.

— *Fauvelle* (Jean-François). Charente-Infér. (15 juill.) — 2,400 fr.

— *Lacombe* (Oscar). Corrèze. (2 déc.) — 2,200 fr.

— *Dessalles* (Jean-Léon). Dordogne. (4 décembre.) — 2,000 fr.

— * *Port* (Célestin). Maine-et-Loire. (20 décembre.) — 2,600 fr.

1855. *Chatel* (Eugène). Calvados. (1er janv.) — 3,000 fr.

— * *Rosenzweig* (Louis-Théophile). Morbihan. (1er mai.) — 2,600 fr.

— *Leblanc-Bellevaux* (Félix). Nièvre. (14 mai.) — 1,800 fr.

1856. *Barberaud* fils (Guill.-Ant.-Charles). Cher. (1er fév.) — 2,000 fr.

— * *Desjardins* (Gustave-Adolphe). Aveyron. (24 déc.) — 2,000 fr.

— * *Baudouin* (Auguste-Adolphe). Haute-Garonne. (31 déc.) — 2,200 fr.

1857. *Lepelletier-Deslandes*. Sarthe. (1er mai.) — 2,400 fr.

— * *Crozet* (Ernest-Edouard). Lot-et-Garonne. (3 mai.) — 2,000 fr.

1858. * *Lechien* (Raym.-Paul). Basses-Pyrénées. (18 janv.) — 2,300 fr.

— * *Blancard* (Louis). Bouches-du-Rhône. (25 mai.) — 3,000 fr.

— * *Brièle* (Louis). Haut-Rhin. (31 juill.) — 1,800 fr.

— *Niel* (Gabriel). Gers. (7 août.) — 2,000 fr.

— * *Desplanques* (Alexandre). Indre. (2 novemb.) — 1,600 fr.

1859. * *Kræber* (Auguste). Tarn.-et-Garonne. (4 mai.) — 2,000 fr.

— * *Goujet*. Deux-Sèvres. (30 juill.) — 1,800 fr.

— *Jolibois* (Emile). Tarn. (22 août.) — 2,000 fr.

— * *Junca*. Jura. (15 oct.) — 2,400 fr.

— * *Sainte-Marie-Mévil* (Charles-Henri). Seine-et-Oise. (20 déc.) — 3,000 fr.

1860. *Lamare*. Côtes-du-Nord. (7 mai.) — 2,500 fr.

— *Jussieu* (Jean-Antoine-Alexis de). Savoie. (juillet.)

— *Mercuri*. Alpes-Maritimes.

— *Tartière*. Landes. — 1,600 fr.

1861. *Lacroix*. Drôme. — 2,000 fr.

— * *Maupré*. Loiret. — 3,000 fr.

— *Darcier*. Cantal. — 1,500 fr.

— *Chaverondier*. Loire. — 2,500 fr.

— *Rencogne* (de). Charente. — 2,500 fr.

— * *Chéron*. Haute-Marne. — 2,000 fr.

— * *Lecoy*. Haute-Savoie.





III. COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

I. Cabinets d'amateurs, à Paris. — II. Archives de famille.

I. — CABINETS D'AMATEURS, A PARIS.

I. Collection de M. Gailhabaud. — II. Collection de M. Gaunebault père.

I. — COLLECTION DE M. GAILHABAUD.



ous promettions dans l'*Annuaire de* 1860 (p. 63) une plus ample description de ce remarquable cabinet. Pour remplir cet engagement nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un détail sommaire; mais l'exiguïté de notre cadre nous impose malheureusement cette réserve.

Parmi les raretés nous citerons : 1° Le livre des Punitions de Bamberg, imprimé par Scheffer, exemplaire broché (curiosité de premier ordre); 2° le Concile de Constance; 3° le *Speculum vitæ humanæ* avec gravures sur bois; 4° le *Speculum* de Vincent de Beauvais; 5° le Ballet de 1573, antérieur au « Ballet comique de la Royne. » Cet

exemplaire est enrichi de vers écrits par l'auteur Jean Dorat; 6° la série des éditions de Vitruve; 7° une suite considérable de livres à gravures sur le cérémonial, les entrées royales, princières et seigneuriales, sur les costumes, les pompes funèbres, etc.; 8° des reliures remarquables aux armes des rois de France, des papes, des princes et des bibliophiles célèbres.

Dans la série des dessins on remarque : 1° une collection de 40 feuilles exécutées au quinzième siècle, représentant la mécanique, la balistique et les premiers modèles de canons : 'une des planches porte la signature du dessinateur ou de l'ingénieur; 2° un rarissime recueil de 21 feuilles : costumes composés pour une cavalcade faite à Paris au seizième siècle; sur la première feuille se trouve un contrat passé au Châtelet (*ne varietur*) entre l'ordonnateur et l'artiste; 3° une suite de 180 costumes inventés par Sébastien Leclerc et Berain pour les ballets royaux dansés par Louis XIV, les princes, les princesses, les seigneurs, etc., qui y figuraient; 4° plusieurs suites de costumes d'acteurs et d'actrices pour diverses pièces de théâtre, opéras et ballets, depuis 1580 jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Enfin environ 10,000 volumes, brochures et plaquettes sur l'histoire générale, les mœurs et cou-

tumes et 40,000 gravures. Cette magnifique collection a été recueillie depuis vingt années par M. Gailhabaud, pour la publication de son grand ouvrage intitulé : *l'Art dans ses diverses branches chez tous les peuples*, en cours de publication.

II. — COLLECTION DE M. GUENEBAULT PÈRE.

Encore une promesse à remplir, celle-ci plus récente. M. Guenebault père possède aussi l'un des cabinets de Paris les plus riches en gravures. Il en compte 30,000; mais nous affirmons que s'il avait pu descendre jusqu'aux détails de chacune des catégories de sa collection, il aurait trouvé qu'elle est beaucoup plus considérable qu'il ne pense. Le tableau suivant est un relevé du catalogue dont nous parlions l'année dernière :

Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, depuis la création du monde jusqu'à l'Apocalypse. Curieuse collection de gravures d'après différents maîtres anciens et modernes. 1 portefeuille in-f° d'environ 300 planches. — Histoire de l'Église en estampes. 1 fort portefeuille in-4°, renfermant environ 250 planches représentant les origines de l'Église, ses persécutions, ses martyrs, ses cérémonies, etc., etc. — *Iconographia Sancta*, ou Collection hagiographique des figures, costumes et attributs des saints; collection classée par ordre

alphabétique des noms des personnages. Environ 6,000 pièces en 25 portefeuilles in-4°. Une foule de ces gravures sont par d'anciens maîtres peintres et graveurs. — Arménie, Égypte, Éthiopie, Nubie, Syrie, etc., etc. Cartes. Vues de monuments, de costumes de l'Orient, de peintures, sculptures, etc. 1 portefeuille in-f° renfermant plus de 250 planches. — Grèce antique et moderne, Bas-Empire, Colonies grecques, etc. Scènes de mœurs et usages, costumes, cartes et plans, monuments, inscriptions, monnaies, fragments, etc. 1 portefeuille in-f° renfermant environ 300 planches.

Cérémonies religieuses, civiles et militaires des peuples de l'antiquité, du Bas-Empire, du moyen âge et des peuples modernes. 1 portefeuille in-f°. (Environ 200 planches.) — Collection des figures des Sibylles avec leurs attributs. Beaucoup de pièces devenues introuvables depuis longtemps. 68 planches in-4° et in-8°. — Collection des cérémonies liturgiques du christianisme, des costumes ecclésiastiques, des vases et de l'ameublement servant au culte catholique. Plus de 250 planches gravées, in-4°. — Collection de cérémonies et monuments funèbres, pierres tombales, mausolées, tombeaux avec bas-reliefs et figures, cimetières anciens, ossuaires, etc. 2 portefeuilles in-f°. Environ 300 planches. — Iconographie allégorique sur la mort dans

l'antiquité et les temps modernes. Collection singulière dans laquelle on trouve plusieurs danses dites *macabres*, peintes ou sculptées au moyen âge. (Environ 150 pièces.)

Collection historique de l'Histoire de France, en estampes. Portraits, monnaies, sceaux. Ecritures de chaque siècle, batailles, cérémonies religieuses, civiles, militaires. Monuments de chaque règne. Costumes. 4 portefeuilles in-f° renfermant plus de 800 pièces, dont plusieurs d'une grande rareté. Cette collection commence aux premiers siècles de la monarchie française et va jusqu'à la mort de Louis XVI. — Collection topographique de l'ancienne France, renfermant les cartes géographiques des provinces, la vue des villes, des églises, des châteaux, des hôtels de ville, et en général des monuments historiques, le tout classé par ordre alphabétique des noms. 13 portefeuilles in-f° renfermant plus de 5,000 pièces, par d'anciens graveurs pour la majeure partie. — Collection des abbayes de France, prieurés, chartreuses, couvents d'hommes et de femmes, cloîtres, cryptes, etc. 4 portefeuilles in-f° renfermant plus de 600 pièces. — Collection topographique de l'ancien Paris, cartes, plans, vues de monuments; beaucoup de dessins inédits. 200 Israël Silvestre, dont plusieurs devenus très-chers et rares. Environ 1,900 pièces en 6 por-

tefeuilles in-f°. — Histoire d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, en 3 portefeuilles in-f°, dont 2 pour l'Angleterre seule. Environ 300 pièces. Monuments admirablement gravés. Portraits, sceaux, monnaies, abbayes en ruines, tombeaux, etc., etc. — Collection topographique et monumentale de l'Italie ancienne et moderne. 5 portefeuilles in-f° renfermant plus de 2,000 pièces. — Topographie de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse, de la Savoie, etc. Fragments. 4 portefeuilles, plus de 300 pièces. — Topographie monumentale de l'Espagne et du Portugal; monuments et costumes, etc. 1 portefeuille in-f°, plus de 200 planches. — Topographie de la Terre-Sainte ou de la Palestine. Cartes, plans et vues de monuments. Costumes et scènes de mœurs. 1 portefeuille in-f° renfermant environ 250 planches.

Collection d'alphabets antiques du moyen âge et de la renaissance. Plus de 700 pièces, dont quelques-unes tirées des manuscrits et classées par ordre alphabétique. — Collection de pièces paléographiques des écritures de l'antiquité et du moyen âge. Environ 150 pièces renfermées et classées dans leur ordre chronologique. Portefeuille in-f°. — Diptyques et triptyques, ivoires sculptés, plaques émaillées représentant des sujets historiques ou allégo-

riques pris dans l'époque du Bas-Empire et le moyen âge, du huitième au quinzième siècle. Environ 100 planches en 1 portefeuille in-f°. — Collection de sigillographie et de monnaies pour la France, l'Allemagne et autres pays étrangers. 2 énormes portefeuilles renfermant plus de 400 pièces. — Collection d'armes et armures des divers siècles, et surtout du moyen âge, pour la France et d'autres pays étrangers, l'Allemagne, l'Angleterre, etc. Environ 300 pièces en 1 portefeuille in-f°. — Collection des costumes des divers ordres religieux d'hommes et de femmes. Environ 250 planches gravées, en 2 portefeuilles in-4°. — Les Arts au moyen âge. Architecture, peinture, sculpture, vitraux, mosaïques, tapisseries, etc. 2 portefeuilles in-f°. Environ 1,200 pièces. — Collection de sujets et figures allégoriques sur les arts et les sciences, les vertus et les vices, la vie humaine, le monde, la fortune, etc., etc. 1 portefeuille grand in-4° renfermant environ 300 planches gravées (1).

Enfin, à cette belle collection se trouve joint un

(1) Pour le développement et la description de ce genre de figures, voir le *Dictionnaire d'iconologie allégorique, symbolique*, etc., de M. Guenebault père : cinq portefeuilles in-8o, renfermant plus de 1,500 articles d'après divers monuments de peinture, de sculpture, depuis le troisième siècle environ jusqu'à la fin du seizième.

recueil de 1,536 brochures sur les arts et les sciences, sur l'histoire, la géographie, la politique, la religion, l'éducation, la philosophie, les origines des peuples, les bibliothèques, etc., etc., réunies en 175 portefeuilles in-4 et in-8, et cataloguées dans l'ordre alphabétique des matières en quatre tables analytiques. Ce très-intéressant recueil est certainement unique en son genre; on y trouve beaucoup de gravures.

II. — ARCHIVES DE FAMILLE.

I. Archives de la famille de Gourgues. — II. Papiers de la famille d'Apchier le Maugin. — III. Archives de famille dans les départements. — IV. Quelques collections et archives de famille en Dauphiné.

I. — ARCHIVES DE LA FAMILLE DE GOURGUES A Aunay-lez-Bondy.

Dans le grenier d'une dépendance du château se trouvent 19 grands cartons intitulés : Titres de la seigneurie d'Aunay, contenant une masse considérable d'aveux et dénombrements, baux, titres de propriété, droits féodaux, procédures, pour la plupart du quinzième au dix-huitième siècle, avec quelques-uns plus anciens, du moins en copies; je veux dire quelques-uns du quatorzième siècle. Quant aux pièces du treizième, il y en a

trois, mais toutes trois en Vidimus d'un temps très-postérieur.

L'une est un acte d'échange passé, au mois de mai 1299, par le roi Philippe le Bel, avec Pierre de Chambly, sire de Vierme (carton 3, liasse 3, page 218 de l'inventaire dont je parlerai tout à l'heure).

La seconde est un acte de foi et hommage rendu au roi, le 7 mai 1248, par Jacques de Mauvais Voisin comme seigneur d'Aunay (carton 1, liasse 1, page 1 de l'inventaire).

La troisième est un acte par lequel Robert de Mauvais Voisin, seigneur d'Aunay, reconnaît les paysans demeurant sur le territoire de sadite seigneurie comme propriétaires des terres qu'ils détiennent, à la condition de se soumettre aux droits et corvées spécifiés dans l'acte. Juin 1208 (carton 3, l. 2, p. 206 de l'inv.).

Cette partie des archives du château d'Aunay a été inventoriée avec beaucoup de soin. Chaque pièce est analysée en marge; les chemises réunissant plusieurs pièces portent la description de ce que la chemise contient avec le numéro du carton et de la liasse auxquels elle appartient; les cartons eux-mêmes sont bien numérotés et portent sur le devant une large étiquette qui en indique sommairement le contenu. Enfin toutes ces indications sont reportées, souvent amplifiées, sur un bel

inventaire in-folio contenant 1,130 pages et divisé en trois volumes.

Voilà pour les archives de la seigneurie d'Aunay, qui me paraissent contenir environ 3,000 pièces, parmi lesquelles il n'y a point d'autre registre que les trois tomes d'inventaire. Elles sont situées dans le grenier de la dépendance où se trouvent l'Orangerie et le logement du régisseur de la propriété, nommé Denis.

Dans un étroit cabinet, situé au premier étage de l'une des ailes du château, se trouve une autre partie d'archives, intitulée : *Archives de famille*. Tel est le titre inscrit sur chacun des 15 cartons dont elles se composent. Ce sont en effet les papiers des familles Leclerc de Coitier et de Gourgues, depuis les premières années du seizième siècle jusqu'aux années révolutionnaires. Une demi-douzaine de registres modernes de comptes s'y trouvent joints. Cette partie d'archives est rangée avec le même soin que la précédente, dans un ordre analogue, avec des analyses, écrites des mêmes mains, sur les chemises et sur les liasses. Très-probablement on a aussi reporté ces analyses pour former un inventaire, quoique le régisseur Denis nous affirme que cet inventaire n'existe pas, ou du moins qu'il n'en a jamais eu connaissance. Tant lui que sa femme et le père de sa femme

sont depuis environ cent ans au service de la maison.

En somme, les archives d'Aunay sont de très-intéressantes archives seigneuriales; outre qu'elles présentent, d'une manière fort complète, depuis le commencement du treizième siècle, l'histoire et l'état de la seigneurie (nous y avons remarqué par exemple un rouleau de plusieurs mètres de long, contenant les amendes prononcées judiciairement par le seigneur dans une assise tenue par lui ou son bailli, au commencement du seizième siècle), elles contiennent aussi des détails abondants sur les familles qui ont possédé la seigneurie d'Aunay pendant les trois ou quatre derniers siècles, et dont quelques membres ont été célèbres. Mon ami, le docteur Chereau, y a trouvé beaucoup de faits nouveaux pour son histoire de Coitier, notamment un acte de naturalisation française ou plutôt d'exemption des droits d'aubaine à lui accordé par Louis XI en 1467, et le testament de cet illustre médecin, en date du 23 octobre 1505.

Ces documents ont été utilisés dans le récent mémoire de M. Chereau sur Coitier, couronné et publié par la Société des sciences et arts de Poligny.

Denis a parlé aussi d'une troisième partie d'archives qui se trouverait dans un grenier du château

et dont les pièces seraient renfermées dans de gros sacs de toile fermés et cachetés. En effet, M. Chereau l'a visitée, et elle est considérable mais informe.

(Communiqué par M. H. L. Bordier.)

II. — PAPIERS DE LA FAMILLE D'APCHIER LE MAUGIN.

Encore un chartrier auquel la révolution a fait beaucoup moins de tort que la malheureuse indifférence de certaines familles. M. Anatole d'Apchier le Maugin a arraché une partie de ces précieux restes à la destruction qui les menaçait dans la propriété du Velay où d'origine ils étaient conservés. La plus ancienne pièce est un hommage, par Hugues de Bar, au seigneur de Thoras, en date du 18 septembre 1271; quatre chartes de 1276 et 1281, concernent la même seigneurie de Thoras: l'une, la première, est une transaction entre le seigneur et les habitants de Thoras et le prieur de ce lieu; les autres contiennent donation de la place de Thoras. Le principal intérêt de ces dernières pièces nous a paru consister dans les sceaux de plomb bien conservés dont elles sont revêtues. « Au douzième siècle, dit le savant M. N. de Wailly (*Élém. de paléographie*, II, 221), les évêques du midi

de la France scellaient souvent en plomb. » Nos documents nous montrent qu'on peut rencontrer encore à la fin du treizième siècle des sceaux de cette espèce et qu'ils n'étaient pas propres seulement aux évêques, puisque sur les sept sceaux que nous présentent ces chartes, quatre sont de Ponce, seigneur des Deux-Chiens, et les trois autres de l'évêque de Viviers. Ces derniers, de 1281, offrent une semblable empreinte : d'un côté, on lit sur cinq lignes horizontales cette légende ainsi divisée : S. HVḠ.—VIVARI—ENSIS—EPISCO—PI. Au revers le champ est occupé par un buste à tête nimbée entouré de ces mots : SANCTUS VINCENCIUS. Les sceaux du seigneur des Deux-Chiens sont de deux espèces qui diffèrent en ce que l'une offre un type moins grossier que l'autre et où le nom de Ponce se trouve écrit en entier. Nous voyons d'un côté, au centre, deux chiens debout se regardant, et, de l'autre, dans un écu, un aigle aux ailes éployées, chacune de ces images entourée de ces mots : S. PO'. DE DVOBUS CANIBVS. Les chartes donnent encore à ce seigneur la qualification de *Dominus castri de Alpibus*. Les autres pièces du même siècle sont, entre autres : un testament d'un seigneur de la Roche au profit de son fils et du chapitre de Brioude (1286); un hommage du commandeur de N. D. du Puy au seigneur de Thoras (1290); une

fondation en faveur des cordeliers de Saint-Chely (déc. 1297); le testament de Béatrix de la Tour (1299). Les chartes du quatorzième siècle sont des permutations; des transactions; un mandement du sénéchal de Beaucaire, pour faire mettre à exécution les lettres par lesquelles il permettait à Guérin, seigneur d'Apchier, de lever certains droits sur les bestiaux passant sur ses terres (mai 1362); d'anciens terriers et tables de terroirs. Le quinzième siècle fournit des actes de vente, d'échange, des contrats de mariage, des testaments; nous avons remarqué particulièrement un rouleau de parchemin, d'une longueur d'environ six mètres sur une largeur de plus d'un demi-mètre, en date du 3 mai 1408, contenant accord entre les deux frères Raymond et Beraud d'Apchier. Le seizième siècle est représenté par un assez grand nombre de lettres de rois au seigneur de Saint-Vidal. Ces lettres, complétement inédites, sont signées de Catherine de Médicis, de Charles IX, d'Henri III, du maréchal d'Amville, etc., etc. Les documents des siècles suivants, plus nombreux, ont aussi moins d'intérêt cependant nous mentionnerons une certaine quantité de pièces sur Henri de Rochefort d'Ally qui fut, au dix-huitième siècle, évêque de Saint-Claude, et des lettres signées Larochefoucauld, Vogué, Joyeuse, branche, avec les d'Apchier, de la famille

de Châteauneuf-Randon, Maillebois, d'Artagnan, Vaux, de Castries, d'Uzès, etc.

Le possesseur des papiers dont nous venons de faire la rapide énumération a eu également l'heureuse chance de découvrir et de sauvegarder des documents inédits fort curieux sur Cavelier de la Salle, dont le rôle a été si important au Canada, et sur Bethencourt, roi des Canaries. Ces papiers faisaient partie des archives normandes d'une descendante de ces navigateurs célèbres, madame de Montruffet, née de la Quesnerie ; ils comprennent le journal de voyage de Cavelier de la Salle et des lettres de le Baillif de Mesnager, de Francamp, etc., etc. C'est à madame de Montruffet qu'appartient le premier manuscrit des voyages de Bethencourt, mentionné plusieurs fois par M. d'Avezac dans les Mémoires de la Société de géographie. (Voir principalement l'année 1846.)

III. — ARCHIVES DE FAMILLE
dans les départements.

Argentaie (château de l'), commune de S. Lormel, dép. des Côtes-du-Nord. — Archives de la seigneurie de l'Argentaie, juveigneurie de la châtellenie de Plancoët, appartenant à la famille Rioust de l'Argentaie. Documents curieux sur les Montfort, les Duguesclin, les Malestroit. Le plus ancien titre est du quatorzième siècle.

Bar-le-Duc. — Archives de la famille des comtes de Widranges, commençant par un acte de retrait passé en 1349 par Joanny de Widranges et Oudette de Paroye, sa femme. On y remarque un livre de famille écrit au seizième siècle, et contenant l'histoire de la maison depuis 1224 jusqu'à 1568, plus un grand nombre de fois et hommages, testaments, contrats de mariage, provisions, nominations et correspondances, principalement depuis le seizième siècle.

Bas-Plessis, départ. de la Vendée. — Papiers de la famille de Villoutreys.

Bonabry (château de), commune de Hillion, départ. des Côtes-du-Nord. — Archives de la famille de M. le comte Lecorgne, contenant (?) celles de la seigneurie de la Ville Vilette et de la seigneurie d'Yffiniac.

Eperonnière (l'), près Vezins, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la famille Grignon, principalement relatives au Coudray Montbault, à Vezins, à Latour-Landry; une trentaine de volumes ou liasses parmi lesquels une pièce du treizième siècle.

Jarzé, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la baronie.

Lyonne (château de), près Gannat, départ. de l'Allier. — Là existent en bon ordre les archives des familles de Reclesne et de Courtais, renfermant un grand nombre de lettres de princes, notamment de Henri IV (1600), du duc et de la duchesse de Longueville, de la princesse de la Trémouille (1607), du prince de Condé (1635), du prince Thomas de Savoie (1645), plus des testaments et contrats de mariage remontant à l'année 1301, une copie du cartulaire de l'évêché d'Autun (1289), des terriers considérables

ormant une série de 60 volumes in-fol., et une vingtaine de cartons renfermant des titres qui remontent jusqu'au treizième siècle. Le tout inventorié.

Melay, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la famille de la Béraudière.

Monsabert (château de), près Saumur, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la famille de Quet.

Plessis-Chivré, à Chanzeaux, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la famille de Quatrebarbes.

Pommorio (château de), commune de Tréveneuc, dép. des Côtes-du-Nord. — Renferme les archives de la châtellenie de Landegonnet et de la vicomté de Pommorio; documents sur les sires de Coetmen et ceux de la Rochejagu. Ne remontent qu'au quinzième siècle.

Ray (château de), départ. de la Haute-Saône. — Archives de Mme la duchesse de Marmier, contenant des chartes des douzième et treizième siècles et particulièrement des titres de la famille de Vergy.

Saint-Blancard (château de), près d'Auch. — M. l'abbé J. F. André, curé de Vaucluse, a trouvé (en 1838) dans l'une des terres de ce domaine, appartenant à M. Louis de Gontaut-Biron, marquis de Saint-Blancard, une caisse contenant, outre les archives de cette famille, des lettres de Henri II, Charles IX, Henri III, Montaigne et autres.

Saint-Brieuc. — Chez M. Geslin de Bourgogne, auteur connu par ses travaux historiques, papiers de la maison Marec'h de Monbarot.

Saint-Cyr, départ. du Var. — Archives de la famille de Boyer, contenant des pièces historiques du seizième siècle,

parmi lesquelles se trouvent des documents curieux sur les guerres de la ligue en Provence.

Scey-sur-Saône (château de). — Archives de la famille des ducs de Bauffremont remontant au treizième siècle.

Soucelles, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la famille de La Potherie, comprenant les titres de la baronie de Briolay. Titres de propriété remontant à l'an 1120 (en copie du seizième siècle); hommages et dénombrements commençant à l'an 1482; procédures, titres et plans. En tout, 50 volumes environ et 30 liasses.

Toury-sur-Abron, château du Nivernais, appartenant depuis le commencement du dernier siècle à la famille de M. le comte G. de Soultrait. — Ce château possède tous ses titres de propriété depuis l'an 1375, plus les papiers de famille de plusieurs de ses propriétaires, notamment des familles de Bourgoing et Bernard de Toury.

Veauce (château de), arrondissement de Gannat, départ. de l'Allier. — Archives de la famille de Veauce. M. Peigne, avocat à Gannat, a publié une notice sur ce dépôt.

Vernantes, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la famille de Maillé.

Villeaufourier, départ. de Maine-et-Loire. — Archives de la famille de Broc.

(Notes inédites communiquées par M. H. L. Bordier.)

IV. — Note sur quelques collections et archives de famille en Dauphiné.

Bienassis (château de), commune de Ville-Moirieu, dép. de l'Isère. — Archives appartenant à M. Guichard de Bienassis.

Bonnefamille, départ. de l'Isère. — Archives du château appartenant à M. le marquis de Murat. Documents sur les familles de Murat et de Moudière.

Bressieux, départ. de l'Isère. — Archives de l'ancien château, conservées en partie dans celles de la commune.

Die, départ. de la Drôme. — Archives du docteur Long. Manuscrits sur l'histoire des guerres de religion en Dauphiné.

Grande-Chartreuse (la), départ. de l'Isère. — Archives générales de l'Ordre des Chartreux. Bibliothèque qui compte 6,000 volumes.

La Bâtie-Neuve, départ. des Hautes-Alpes. — Archives de M. Chérias. Papiers du général Lamotte de Lapeyrouse, commandant du Guipuscoa sous la Régence.

La Côte Saint-André (château de), départ. de l'Isère. — Archives appartenant à la famille de Dolomieu.

Montgontier (château de), commune de Gillonay, départ. de l'Isère. — Documents sur la famille de Bocsozel.

Murinais (château de), départ. de l'Isère. — Archives de M. de Murinais ; documents sur cette famille et sur celle de Bellecombe.

Romans, départ. de la Drôme. — Archives de M. Giraud,

ancien député. Documents nombreux sur l'histoire de Romans.

Saint-Antoine, département de l'Isère. — Anciennes archives de l'Ordre des Antonins, conservées dans la mairie et dans le presbytère. Documents et chartes depuis le douzième siècle. Travaux inédits du Père Hussenot, archiviste de l'Ordre des Antonins. Documents nombreux sur l'histoire de la réforme en Dauphiné.

Saint-Bonnet de Chavagne, départ. de l'Isère. — Château de l'Artaudière. Archives de M. le marquis de Marcieu. Documents sur la famille de la Porte.

Saint-Chef, départ. de l'Isère. — Archives de l'ancienne abbaye.

Saint-Cierge (château de), commune de Saint-Etienne de Saint-Geoirs, départ. de l'Isère. — Archives appartenant à M. le chevalier Lacroix. Titres de propriété depuis 1400. Documents importants sur les familles de Ginestoux, de Brun et de Tallard-d'Hostun. Papiers du maréchal comte de Tallard, le vaincu de Ramilies ou d'Hoschtedt.

Saint-Etienne de Saint-Geoirs, départ. de l'Isère. — Archives de M. P. Simian. Documents inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné.

Saint-Gervais, département de l'Isère. — Archives de la fonderie impériale de canons.

Saint-Paul-Trois-Châteaux, départ. de la Drôme. — Archives de l'ancien évêché.

Tencin (château de), départ. de l'Isère. — Archives de la famille de Monteynard.

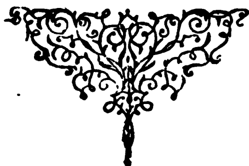
Uriage, départ. de l'Isère. — Belles archives de M. le comte de Saint-Ferriol. Documents sur la famille de Gautheron.

Ville-sous-Anjou, départ. de l'Isère. — Château de Terrebasse. Archives de M. Alfred de Terrebasse. Chartes nombreuses des onzième, douzième et treizième siècles. Documents importants sur l'histoire du second royaume de Bourgogne. Lettres de Salvaing de Boissieu, auteur d'un *Traité sur les fiefs*.

Vinay, départ. de l'Isère. — Archives du monastère de l'Ozier.

Virieu-sur-Bourbre, départ. de l'Isère. — Château de Virieu. Belle collection de M. de Saint-Ferriol. Documents sur l'histoire du Dauphiné.

(Communiqué par M. A.-P. Simian, avocat.)





DEUXIÈME PARTIE.

I. Miscellanées. — II. Souvenirs de l'année 1860-1861.

I. MISCELLANÉES.

I. Un placard-affiche du commencement du seizième siècle. — II. Bibliothèques de Paris en 1644. — III. Le duc de La Vallière et la bibliothèque Mazarine. — IV. Quelques moyens faciles de restaurer les vieux livres. — V. Autographeana. — VI. Correspondance. — VII. Glane.

I. — UN PLACARD-AFFICHE

DU COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE.



ous tenons de la bienveillance de M. Le Roux de Lincy le document suivant, important sans doute pour l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Paris, mais bien plus curieux à notre point de vue comme monument typographique. C'est une feuille in-folio imprimée d'un seul côté en lettres gothiques avec les abréviations ordinaires. On n'y voit pas de date : l'opinion du savant bibliophile, son propriétaire, est

qu'elle ne remonte pas au delà de 1503 et qu'elle n'est pas plus moderne que 1505; au pis aller les dates extrêmes du pontificat de Jules II, au nom duquel elle est écrite, seraient la période de temps dans laquelle il faudrait la placer (1503-1513). Quoi qu'il en soit, ce placard-affiche, d'âge au moins trois fois séculaire, nous a paru être un des plus anciens qui existent et à ce titre mériter d'être reproduit. Les bibliographes nous ont jusqu'à ce moment fort peu renseignés sur ces écrits éphémères voués à une destruction complète, et dont les rares débris fournissent de précieux matériaux pour l'histoire. Selon notre espoir, ils devront accueillir comme une bonne fortune la description et le texte de celui-ci. Dans son état actuel, sa largeur est de 30 cent., sa hauteur de 37 cent. 50 mill.; mais de ce côté il a été malheureusement rogné à la partie inférieure, et cette rognure a fait disparaître quelques mots ou quelques traits à la plume dont il reste trace. La justification offre en largeur 23 cent. 30 mill. et en hauteur 35 cent. 75 mill., y compris une gravure. Celle-ci représente les armoiries papales : un écu portant un chêne chargé de fruits, placé sur deux clés en sautoir et surmonté de la tiare. Le texte forme 51 lignes que nous reproduisons avec toutes les fautes de l'imprimeur et sa ponctuation imparfaite, ne nous permettant que de

remplir les abréviations. Chaque ligne de texte est distinguée ici par un trait.

LE GRANT PARDON DE LOSTEL DIEU DE PARIS.

Les sains peres de bonne memore Sixte quart Innocent huitiesme et Alexandre sixiesme deument informes comme grant multi / tude de malades sont charitablement tractes à lostel dieu femmes grosses gesines enfans orphelins aliments et autres pov / res de toutes parties du monde nouris, chauffes, couches et gouvernes, les sacremens de leglise administres, les mors catholicque / ment sepultures Et generalement toutes les ouvres de misericorde faictes et accomplies et que pour icelles euvres acomplier y a qua / tre vingts dames religieuses sans les gens deglise et autres serviteurs montant au nombre de sept vingts persones Pour lesquelles cau / ses les dis sains peres ont donne les indulgences et planieres remissions qui sensuivent conformes par nostre sainct pere le pape Iules moderne / deuxiesme de ce nom et grandement augmentes.

Et premierement Par auctorite apostolique les religieux et freres dudit hostel dieu ou leurs procureurs et com / mis ont puissance de eslire deux iours tels qu'il leur plaira pour mettre et poser

trons ou capses en certaines eglises ou autres / lieulx piteux pour mettre les aumosnes et charites du bon peuple chrestien en les visitant depuis les premieres vespres dung chascun iour iusques aux secondes vespres incluses en donnant de leurs biens selon leur discretion et volente soit en argent linge ou / autres biens pour substentacion des povres d'icelluy hostel dieu pour chascune fois des dessudits deux iours auront planiere / remission de leurs peches et affin que plus facillement on puisse acquerir ledit pardon lesdis bienfaicteurs auront puissance / a chascun iour et trois ioure devant et troys iours apres de eulx confesser a leurs cures ou commis de par iceux ou autres confes / seurs deputs par les procureurs ou commis par eux lesquelx confessuers pourront absouldre de tous cas et peches desquels le sainct sie / ge apostolicque ne seroit aconsillier.

COMMUTACION DE TOUTS VEULX ET ABSOLUTION DE TOUTES SENTENCES.

Item lesdis confesseurs pouront absouldre de toutes sentences dexcommuniement a iure vel ab homine, satisfaction precedente, Et commuer touts / veulx que lesdis bienfaicteurs ne pourroient bonnement accomplier, C'est assavoir en œuvres

de misericorde pour les povres dudit / hostel dieu fors Jherusalem, Romme, Sint iaques, castete et continence.

Pour default en divin service et avoir des biens mal acquis.

Item tous prestes et clers tant seculiers que reguliers qui ont delaisse a diere leurs heures ou failly en leurs divin service en envoiant de / de leurs biens audit hostel dieu Et ausi ceulx qui ont des biens trouves ou mal acquis par larrecin usure ou aultrement et ne scevent a qui re / stitucion doit estre faycte en les envoiant audit hostel dieu pour l'entretenement des povres en seront absoulx et demouront quittes.

Participation de tous bienfaits en luniverselle église.

Item les bienfaicteurs dudit hostel dieu, leurs peres meres, freres seurs, parans, amis et bienfaicteurs vivans et trepasses sont et seront / atouliours mais participans et associes en toutes les messes vigiles, prieres et oraisons, pelerinages suffraiges ieusnes œuvres de / misericorde et autres biens quelsconques qui seront fais le temps advenier par toute chrestiente qui est ung don singulier et mi-

ri / te inestimable pour le salut des ames Et si ont remission de tous peches oblies.

Remissions pour toutes personnes malades queque temps quil soit.

Item toutes personnes constitues en maladie quelque temps que ce soit et fussent les iours dudit pardon passes lesquelles par testament ou autrement / laisseront ou envoieront de leurs biens selon leur devotion audit hostel aient plainiere remission et participation de tous les bienfaits de leglyse mili / tante come ce personnelement eussent visite ledit hostel dieu les iours dudit pardon ung bien que toutes personnes doivent noter par leur derniere volente ou / testament.

Sentence contre tous empeschans ou contredisans ledit pardon.

Item par lauctorite dessudite tous ceux et celles qui retiendront aucuns diniers ou biens quelsconques donnes ou amosnes audit hos / tel dieu oultre le gré et volente des maistres freres ou commis diceulx, Et pareillement ceulx qui distourberont ou empecheront la / publication desdictes indulgences ou aucunes personnes de les acquerir secretement ou publiquement sont excommunies de

laquelle sent / ence ne pourront estre absoubs que par le pape ou les successeurs papes de Romme, fors en larticle de la mort.

Item par grace espicialle Nostre sainct pere le pape Iule moderne amplie et novellement done a tous les bienfaicteurs lomme et la femme, / pour une persone a tous ceux qui donneront ou envoiront de leurs biens par lesdis procureurs et mesagiers soit par testament ou austrement selon / leur devocion faculete et bonne volunte pouront eslyre confesseur ydoine qui les poura absouldre de tous crimes exces et delicts irre / gularietes et peches combien qu'il soint grans et enormes en quelque manire qu'il sont faicts et perpetres specialement ou generalement au / sainct siege apostolicque reserves une fois en la vie et parallment en larticle de la mort et pose le cas que lesdis bienfaicteurs ne morustes / point veult nostre dit sainct pere que lesdis pardons leurs soit reserve en larticle de la mort en leur donnant tres pleniere remission de tous leurs / peches crismes et delicts quesconques et semblablement toutes fois et quantes fois que bon leur semblera de tous les cas peches / et delicts au sainct siege apostolicque non reserves.

Les iours pour acquerir le pardon sont depuis les vespres du ieudy absolut a midi iusques aux vespres du vendredi sainct / Et depuis les vespres

du samedi midy vigile de pasques iusques aux vespres de pasques incluses et poura / chascune personne acquerier le pardon du perpetuum confessional devant ou apres ou dedens les iours ordonnes lequel qui / luy plaera et prendre sa lettre toutes foys et quantes que bon luy semblera pose que les iours ordonnes fusient [*fussent*] passes.

II. — BIBLIOTHÈQUES DE PARIS EN 1644.

Table, par ordre alphabétique, des collections parisiennes citées par le père Jacob.

Nos lecteurs connaissent tous l'excellent traité du père Jacob sur les « plus belles bibliothèques publiques et particulières. » (Paris, Rolet le Duc, 1644, deux parties, in-8°). Ils savent que la table qui termine la seconde partie donne la liste de toutes les collections citées par le savant carme; cette table est disposée par noms de personnes; les noms de lieux sont omis, de telle sorte qu'il est impossible de reconnaître, sans recherches préalables, les bibliothèques de Paris. Pour réparer cet oubli, M. de Montaiglon a bien voulu dresser le relevé alphabétique ci-dessous, qui pourrait être placé à la table de Jacob, comme le recueil complet des noms de bibliothèques parisiennes qu'il a

cru devoir indiquer dans son livre. Les collections dispersées ou réunies à d'autres en 1644 sont distinguées dans ce tableau par des astérisques.

Ce répertoire aurait demandé sans doute à être éclairci par bien des notes, — par trop de notes pour la place dont nous disposons; nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs au père Jacob lui-même et à l'ouvrage que prépare sur les « Bibliothèques de Paris au dix-septième siècle » notre excellent collaborateur M. Alfred Franklin, auteur de l'article ci-après.

III. — LE DUC DE LA VALLIÈRE ET LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Le petit épisode qui suit nous a paru digne d'être conservé. A défaut d'autre mérite, il a du moins celui d'être complétement inédit; nous avouerons même humblement qu'il ne se trouve pas dans notre Histoire de la bibliothèque Mazarine. Péché d'omission passe pour être peu grave : mieux vaut pourtant finir par s'en confesser, — ce que nous avons fait; et même par le racheter, — ce que nous allons faire.

Au mois de novembre 1751, le duc de La Vallière vint visiter la bibliothèque Mazarine; il fut reçu par M. de la Forgue, alors sous-bibliothécaire. Le célèbre bibliophile, après avoir admiré la vaste salle de lecture, examina attentivement les catalogues, et découvrit que la bibliothèque possédait un grand nombre de « livres, brochures, anciennes pièces de théâtre, romans et poésies en forme de dialogue, qui sont dans le genre de curiosité auquel il s'est attaché depuis quelque temps. » Désireux de les étudier à loisir, le duc de La Vallière pria M. de la Forgue de lui confier quelques-uns de ces volumes. Le sous-bibliothécaire dressa aussitôt un mé-

moire très-détaillé indiquant les titres et les éditions des ouvrages que le duc désirait emprunter, et les lui porta lui-même. Le mémoire contenait quarante-trois articles. Le duc le signa et le rendit à de la Forgue. Celui-ci, on le voit, n'avait omis aucune précaution.

Mais en janvier 1752, quand le duc de La Vallière voulut restituer les volumes qui lui avaient été prêtés, quelques-uns d'entre eux avaient disparu, et toutes les recherches faites pour les découvrir restèrent infructueuses. Les ouvrages suivants avaient été égarés ou soustraits : 1° Les *Œuvres* de Roger de Collerie; 2° le *Lyon marchand*; 3° *Josias*, tragédie; 4° le *Théâtre sacré*, de Nancel; 5° cinq petites pièces : *le Conflict de charnage et caresme; la Réformation des cabarets et tavernes*; *les Balieures des ordures du monde*; *la Sophonisbe*, de Mairet; la tragédie des *trois enfants dans la fournaise*.

Le duc, désolé de cet accident qui pouvait compromettre d'une manière sérieuse la position de M. de la Forgue, voulut du moins racheter royalement sa négligence. En échange des ouvrages qu'il lui était impossible de restituer, il offrit à la bibliothèque : 8 volumes in-4° contenant 25 tragédies anciennes, 55 autres tragédies in-4°, et 19 volumes renfermant de nombreuses poésies.

Cette générosité ne fut cependant acceptée que

sous bénéfice d'inventaire. Par ordre du bibliothécaire Desmarais, le libraire Barrois fit l'estimation de ces différents ouvrages; ceux qu'avait égaré le duc de La Vallière furent estimés 18 liv. 10 s., ceux qu'il donnait en échange, 60 liv.

L'affaire resta en suspens jusqu'au mois de mars. C'est à cette époque que se réunirent les docteurs de Sorbonne qui venaient chaque année inspecter le collége des Quatre-Nations. On leur soumit les faits qui viennent d'être racontés, et ils acceptèrent l'échange proposé.

Tout n'était pas fini encore. Pour que cette sentence devînt définitive, il lui manquait une ratification, celle du duc de Nevers, petit-neveu de Mazarin, et par conséquent, aux termes de l'acte de fondation du collége, ayant la haute main sur l'établissement. Il lui fallut presque une année pour se décider. Enfin, le 1er janvier 1753, par acte passé devant Mes Charlier et Desmures, notaires au Châtelet, « Philippe-Jules-François Mazarini Mancini, duc de Nivernois et Donziois, pair de France, grand d'Espagne de 1er ordre, prince du Saint-Empire, noble vénitien, baron romain, gouverneur et lieutenant général pour le roy desdites provinces de Nivernois et Donziois, ville, bailliage, ancien ressort et enclaves de Saint-Pierre Le Moutier, demeurant à Paris, au vieil Louvre, paroisse Saint-Ger-

main-l'Auxerrois, » déclara qu'il approuvait la décision prise par les trois inspecteurs.

Mais le duc était homme prudent; il voulut prévenir le retour de faits semblables à celui qui venait de se passer. Il porta donc l'affaire devant le Parlement, et sur sa requête, celui-ci arrêta que : 1° à l'avenir il ne pourra être déplacé aucuns livres hors de la dite bibliothèque et du collége, sous quelque prétexte que ce soit; ny à la prière et réquisition d'aucunes personnes de quelque état, qualité et condition qu'elles soient, sauf à ceux qui auront besoin d'aucuns livres de ladite bibliothèque à en prendre en icelle communication sous les yeux des préposés à ladite bibliothèque les jours qu'elle a coutume d'être ouverte; 2° que par vente, échange, ou par telle autre voye que ce puisse être, il ne pourra être détourné ny aliéné aucuns des livres, manuscrits, recueils, brochures et autres effets faisant partie de ladite bibliothèque, à moins que préalablement il n'en ait été délibéré, pour le plus grand avantage de la bibliothèque, en la manière prescrite pour les délibérations, par les règlemens du collége, et de l'agrément de Messieurs les gens du roy, et à la charge, en outre, que les délibérations qui seront prises, soit à ce sujet, soit à tous autres points concernant la discipline dudit collége, ne pourront être exécutées que du consen-

tement des successeurs au titre de fondateur, et après qu'elles auront été préalablement homologuées en la Cour. »

Cette sentence fut transcrite tout au long sur les registres du Parlement.

Nous avons trouvé les éléments de ce récit dans un registre manuscrit conservé aux archives de l'Empire, et qui a pour titre : *Registre pour servir aux délibérations et arrêtés de MM. les Inspecteurs et Grand Maître du Collége Mazarin.* Chacun tirera de ce petit épisode les conséquences qui lui paraîtront les plus sages. Quant à nous, nous n'avons eu d'autre intention, en le publiant, que de fournir un document nouveau au futur auteur d'un travail qui paraîtra certainement un jour, et qui pourrait s'intituler : *Histoire édifiante et curieuse du prêt des livres dans les bibliothèques publiques.*

Alfred FRANKLIN.

IV. — QUELQUES MOYENS FACILES DE RESTAURER LES VIEUX LIVRES.

Les livres deviennent rares! Cela s'est toujours dit, surtout dans les périodes de calme, pendant lesquelles l'élégante passion du bibliophile peut se développer en toute liberté. Les étalages en plein

air se dégarnissent alors de volumes intéressants, complets et bien conservés. Nous sommes maintenant dans une de ces époques où les quais sont surveillés et dépouillés avec acharnement. Il faut l'avouer pourtant, les rencontres précieuses n'ont jamais été très-communes, surtout pour les amateurs qui suivent la mode et s'attachent exclusivement aux ouvrages dont le caprice des ventes fait hausser le prix.

Si nous étions encore au temps des Génies, et qu'il prît fantaisie à l'un deux de venir en aide aux quartiers pauvres en semant leurs rues de vieux sequins par une brumeuse nuit de novembre, les habitants de ces quartiers sauraient-ils reconnaître le précieux métal sous la vétusté de l'empreinte? Prendraient-ils le soin d'en enlever la patine et la boue? Assurément oui. Ils ne dédaigneraient pas les pièces d'or des siècles passés, sous prétexte qu'elles ne sont plus de mode aujourd'hui. Que les bibliophiles de goût suivent donc leur exemple, qu'ils aident aux libéralités du hasard. Les belles rencontres de la chasse aux livres existent encore, il faut savoir les deviner.

De nombreux exemplaires des éditions recherchées au siècle dernier se moisissent à présent sur les quais. Les boîtes des libraires étalagistes regorgent d'admirables volumes italiens édités à Ve-

nise, quand florissaient les Alde, les Sansovino, les Giolito, les Sessa et les Valgrisi; on y rencontre de beaux classiques de Lyon et de Paris signés par les Simon de Colines, les Gryphes, les Marnef, les Estienne et les Langelier. Des bizarreries philosophiques, de petits traités historiques, imprimés en Hollande et sur les bords du Rhin, appartenant à la charmante collection des Elzeviers, achèvent, à défaut d'amateurs, de racornir leurs robustes reliures au soleil et à la pluie. Un artiste de mes amis, désolé de voir se perdre ces jolis chefs-d'œuvre de l'imprimerie avec les marques originales de leurs éditeurs, leurs lettres historiées et les vignettes délicates de leurs frontispices, se décidait souvent à en acheter, bien qu'il ne comprît ni le latin, ni l'italien.

Les voyages dans tous les coins du monde, les mémoires les plus piquants, les traités d'horticulture, les pamphlets, les poëtes des dix-septième et dix-huitième siècles, imprimés chez les de Luynes, chez les Cramoisi, les Pacard, les Nivelle et les Barbin, surabondent également à bas prix. Il semble que personne n'en veuille. Que faut-il cependant pour les remettre en vogue?

Si demain la fantaisie éclairée d'un homme d'esprit les signale, chacun consentira à payer, au centuple de leur valeur actuelle, les volumes qu'il

dédaigne à présent. Charles Nodier n'a-t-il pas mis en vogue le goût des éditions originales, auxquelles on ne pensait guère avant lui? Le roman des *Trois mousquetaires* d'Alexandre Dumas n'a-t-il pas fait monter de 20 sous à 20 francs les *Mémoires de d'Artagnan* de Sandras de Courtilz? L'excellente collection Jannet, qui eût dû, à mon avis, obtenir une subvention nationale à son courageux éditeur, n'a-t-elle pas remis en valeur quantité de bons ouvrages à peu près oubliés?

Un jour viendra où de fort bons livres délaissés reparaîtront dans les riches bibliothèques, et où beaucoup de ceux qu'un goût passager avait fait rechercher reprendront leurs places sur les quais; avis aux bibliophiles qui suivent trop facilement la mode. Quant à ceux dont la délicatesse recule devant le mauvais état d'un livre, malgré la sonorité du nom de l'auteur ou de l'éditeur et le charme de son titre, cette petite notice, où je résume de mon mieux la chimie du bibliophile, a surtout pour but de les rassurer, en leur indiquant les moyens de ne pas laisser à terre le sequin taché de boue.

Je vais, si vous le permettez, procéder par des faits, afin d'être mieux cru et mieux compris.

Le premier livre que j'ai osé soumettre aux hasards d'une restauration, *le Thrésor de santé ou mes-*

nage de la vie humaine (Lyon, Huguetan, 1607), était probablement tombé dans la friture. Ses feuilles, humides d'une huile encore récente, adhéraient entre elles; le feuilleter était tout un travail. Il m'avait fallu du courage pour le payer 50 centimes, bien qu'en bon état il ait une valeur réelle. J'avais pour voisin un jeune chimiste ayant l'honneur de travailler avec M. Thenard; il vint obligeamment à mon secours. Nous fîmes tremper préalablement les feuillets décousus dans une dissolution de *potasse caustique* qui commença à s'emparer de la matière grasse. Cette opération avait aminci et rendu savonneux le papier, qui conservait une couleur rance très-désagréable. Un bain d'*eau dé Javel* mêlée d'un quart d'eau ordinaire le débarrassa entièrement de cette vilaine trace. Restait à enlever le chlore introduit par l'eau de Javel; une dissolution de *sulfite de soude* réussit à chasser cet actif destructeur.

Notez bien que ces diverses opérations s'étaient faites feuillet à feuillet, et que le bain d'*eau de Javel* avait dû être renouvelé, à cause de son affaiblissement rapide, après chaque lavage de trois cahiers. Cependant le papier était réduit à sa plus simple expression, la colle en avait disparu avec l'huile; le marteau du relieur eût mis le livre en pâte du premier coup. Pour lui rendre sa première

fermeté, il fallut lui faire prendre un dernier bain destiné à l'encoller; puis il partit pour la reliure, qu'il supporta à merveille.

Un second exemple nous expliquera le mode d'encollage. Le *Réveil-matin des François*, attribué à Théodore de Bèze, et le *Cabinet du roy de France*, attribué à Nicolas du Crest, ont, chacun le sait, tous leurs exemplaires en papier cotonneux et facile à s'effranger; les miens étaient de plus mouillés et zébrés d'humidité. Pour réparer ce dommage, j'ai fait dissoudre des plaquettes de gélatine blanche dans de l'eau bouillante, une plaquette par litre d'eau, y ajoutant un peu d'alun, afin de décourager les vers que pourrait attirer la gélatine. Dans ce mélange devenu tiède, j'ai trempé un à un tous mes feuillets. Cette opération ayant réussi à leur rendre la teinte uniforme et la fermeté du papier de Hollande, je les suspendis isolément à des cordes tendues.

Cependant je ne tardai pas à m'apercevoir qu'en séchant, la matière légèrement épaisse de cette solution s'amassait autour de la corde, marquant d'une trace foncée le dos des feuilles ainsi que leur coin inférieur, où l'amas avait de la peine à s'évaporer. Cet inconvénient avait lieu surtout lorsque javais teinté ma colle à l'aide de caramel brûlé ou de tabac, pour atténuer la trop grande

blancheur due à l'emploi de l'eau de Javel, comme dans le cas du *Thrésor de santé*. Dans le but d'éviter cela, j'imaginai de déposer préalablement mes feuillets humides de colle sur des linges étendus. Ainsi soulagées, mes feuilles suspendues séchaient également et avec rapidité.

Est-il besoin de dire qu'il faut beaucoup de patience et d'ordre dans ce minutieux travail? Soit en trempant les feuilles, soit en les relevant délicatement, on doit suivre avec exactitude la pagination ou mieux la signature, qui est généralement moins fautive, afin d'assembler plus facilement le volume, une fois l'opération accomplie.

Ces deux exemples nous donnent déjà la manière de délivrer les livres des traces d'huile et d'humidité, et de rendre la solidité au papier cotonneux. Le dernier procédé, celui de l'encollage, dont l'emploi est si facile et si peu coûteux, est surtout très-utile; il est applicable aux pamphlets imprimés, la plupart, en cachette, à la hâte et sur le premier papier venu; il l'est également à presque tous les livres imprimés en France au commencement du dix-septième siècle, notamment aux éditions de Troyes et de Rouen. Il sert encore à raffermir les titres fatigués et souvent les derniers feuillets.

Si le volume est maculé d'encre, s'il porte des

signatures sur le titre et des notes insignifiantes sur les marges, si les pages ont revêtu une sorte de masque d'un brun foncé, il faut essayer, sur un feuillet séparé, l'effet des acides à employer. L'acide oxalique, l'acide chlorhydrique et l'eau de Javel peuvent servir, l'un ou l'autre, selon la ténacité de l'encre et la gravité des taches; mais le premier étant des trois le moins dangereux, s'il suffit, il faut s'en tenir à lui, comme je l'ai fait dans le cas suivant :

J'avais trouvé sur le quai un exemplaire du charmant ouvrage de Boccace : *Ameto*, *comedia delle nimphe fiorentine* (*in Vinegia per Melchiore Sessa*, 1534); le prix en était on ne peut plus modique, car des notes banales, couvrant ses marges d'une broderie noirâtre, en avaient dégoûté l'amateur. J'eus la patience de passer sur chacune des pages un pinceau imbibé d'une dissolution tiède d'*acide oxalique*, sans dérelier le volume, ayant soin d'enlever à l'eau ordinaire la trace laissée par mon pinceau. Pour faciliter ensuite le séchage des feuillets, je séparai chacun d'eux par autant de doubles feuilles de papier buvard, et, quelques heures après, mon volume pouvait rentrer avec honneur dans les rayons d'une bibliothèque. Il faut bien se garder de confondre l'*acide oxalique* avec le *sel d'oseille* du commerce, dont

l'effet est beaucoup plus faible. Je dois dire aussi que l'on ne peut pas opérer, sans dérelier un livre, si le papier n'en est solide et ferme comme le papier de Hollande ou celui de Venise, le roi des papiers ; autrement l'humidité gagnerait les marges du fond, elle tacherait et endommagerait la reliure que l'on cherche à conserver.

Si l'encre est tenace, si les pages ont le masque brun ou si elles sont fortement mouchetées, il faut, comme dans les premiers exemples, découdre le volume cahier par cahier, et avoir recours à l'*eau de Javel* étendue légèrement d'eau ordinaire.

J'avais acheté, au coin du pont des Arts, un Machiavel en quatre volumes petit in-12, à la Sphère, à la date de 1680, sans désignation de ville et sans nom d'éditeur. Ces quatre volumes, bien complets, attendaient piteusement l'acheteur dans la boîte à cinq sous ; on eût difficilement rencontré, il est vrai, un livre en plus méchante condition ; ses pages étaient d'un aspect noirâtre, et semblaient barbouillées de bitume. Cet ouvrage est assurément un de ceux qui m'ont donné le plus de peine à nettoyer. Je dus faire baigner, les uns après les autres, chacun des interminables feuillets de mes quatre tomes dans de l'*eau de Javel* presque pure, où je les laissais tremper une ou deux minutes. La teinte brune céda assez vite, plus vite même

que je n'osais l'espérer; mais il fallait à chaque instant renouveler le bain d'eau de Javel (à chaque lavage de trois cahiers à peu près), le chlore perdant rapidement son efficacité. J'étais aussi obligé de surveiller avec soin mon travail, de peur qu'une minute de retard ne permît à l'active dissolution d'attaquer l'encre d'imprimerie. Au sortir de ce premier bain, je trempai mes feuillets dans une autre cuvette où j'avais fait dissoudre un fragment de *sulfite de soude*, de la grosseur d'une noix, destiné à détruire les traces de chlore, comme je l'ai déjà dit. Puis l'encollage à la gélatine teintée de caramel brûlé; puis l'essuyage sur des linges étendus; enfin le séchage sur des cordes, feuillet à feuillet, comme je l'ai expliqué plus haut.

Au reste, l'eau de Javel ne doit s'employer qu'en tâtonnant; si elle réussit merveilleusement à faire disparaître l'encre d'écriture, les taches rousses et souvent l'huile elle-même, elle arrive très-vite, si l'on n'y prend garde, à faire pâlir l'encre grasse du texte et à brouiller les lignes d'impression. Il y a même des encres d'imprimerie sur lesquelles ce terrible effet se produit instantanément, quelque précaution qu'on y emploie; un essai préalable sur un coin de page est toujours prudent. Il faut bien se garder surtout de confier au chlore les livres gothiques et la plupart des éditions de Lyon

et de Genève; les incunables et leurs successeurs directs ne résistent guère à cet héroïque traitement. J'ai expérimenté pour mon malheur les dangers de l'eau de Javel sur la table de la première édition des *Illustrations des Gaules*, de Lemaire de Belges et sur deux pages d'un précieux Comines de 1529.

Mon voisin le chimiste me tira encore une fois d'embarras. Il me conseilla d'employer, pour ces vénérables reliques, l'*acide chlorhydrique*, qui attaque l'encre d'écriture, tout en épargnant celle du texte et la teinte paille du vieux papier. J'en fis l'épreuve sur le *Pimander* d'Hermès Trismégiste, édit. 1494, et sur les *Vitæ summorum pontificum* de Platine, Venise, 1485. Un bain d'*acide chlorhydrique* étendu d'eau les débarrassa très-bien de notes nombreuses et de griffonnages inutiles; mais comme cet agent chimique laisse au papier une apparence molle et humide, il fallut laver mes feuillets à grande eau, puis détruire les traces de l'acide au moyen d'une dissolution de *bicarbonate de soude*, avant de procéder à l'encollage.

Le plus souvent les vieux livres sont simplement jaunis par la poussière et bigarrés de mouillures, un bain prolongé d'eau tiède, mêlée d'un peu d'alun, suffit ordinairement alors à les restaurer. Il y a encore une précaution très-utile à

prendre en dérelíant les volumes, dont souvent les cahiers adhèrent entre eux par la colle du relieur. Pour éviter les déchirures, il faut, après avoir enlevé le cuir, barbouiller le dos du livre avec un peu de colle de pâte, ou simplement le tremper dans l'eau chaude, de manière à enlever la rigidité du vieil appareil; et les cahiers se séparent sans aucune lésion.

Restent les traces de cire, la boue et l'empreinte des doigts ; ces trois sortes d'ordures font le désespoir des amateurs raffinés. Les gouttes de la bougie jaune consciencieusement élaborée par l'abeille ne s'en vont complétement ni au grattoir ni au frottement du caoutchouc ; elles reparaissent malgré l'application d'un fer chaud sur du papier buvard, et en dépit de la sandaraque et de la terre bolaire. Quant à la boue et à l'empreinte des doigts, elles cèdent souvent au frottement léger, patient et prolongé du grattoir et du caoutchouc blanc préparé à cet effet.

Il y a encore d'autres vilenies peu disposées à céder la place. J'ai trouvé, par exemple, dans un bel exemplaire gothique des très-élégantes *Annales* de Nicole Gilles, l'empreinte non équivoque et plusieurs fois répétée d'une calotte molle et grasse qu'un érudit y avait laissé séjourner jadis, le prenant pour un Plutarque à mettre des rabats. Une

autre fois, dans le *Jardinier françois, dédié aux dames*, 1631, j'ai vu des macules dues à la chute de roupies de tabac, lesquelles s'étaient étoilées en tombant du nez de quelque lecteur du dix-huitième siècle. On peut atténuer le vilain aspect de tout cela; cependant si l'on a la chance assez fréquente à Paris de rencontrer des incomplets du même format, on remplacerait les feuillets par trop salis; ce serait, dans ces derniers cas, le procédé qui vaudrait le mieux.

J'aurais bien à dire encore quelques mots sur la réparation des piqûres de vers, sur la façon de remboîter les reliures précieuses, sur l'emploi du maroquin antique, qui laisse à ces vénérables contemporains des Valois leur physionomie d'autrefois; mais il ne faut pas encombrer d'un même sujet les pages précieuses de l'*Annuaire du Bibliophile*. Je me contenterai d'ajouter que le vase le plus inoxydable, le meilleur à employer pour les diverses opérations chimiques du nettoyage des livres, est la cuvette plate de porcelaine, en forme de carré long, dont se servent les photographes.

Je répète que ces procédés rapidement indiqués ici sont d'une efficacité assurée; ils ont tous été expérimentés par moi-même et m'ont aidé à sauver de la boutique du droguiste beaucoup de bons livres devenus rares. Que l'amateur consciencieux

suive donc mon exemple, qu'il soit prudent et ne se décourage pas de quelques échecs, et le trésor commun qui fait la joie des bibliophiles s'enrichira d'une notable quantité de raretés littéraires prêtes à faire à tout jamais naufrage.

Chaque essai réussi de ces délicates restaurations fera éprouver combien, en outre de l'économie réalisée, il y a plus de plaisir à faire rentrer dans l'or et le maroquin un vieux livre arraché à la destruction, qu'à mettre simplement dans sa bibliothèque un exemplaire bien conservé. N'y a-t-il pas d'ailleurs une glorieuse satisfaction à rendre à la postérité ces témoins des vieux siècles, qui ont égayé et nourri l'âme de nos pères et préparé les éléments de nos sciences et de nos progrès d'aujourd'hui?

Antony Méray.

V. — AUTOGRAPHEANA.

Parmi les collections d'autographes mentionnées par l'*Annuaire* de 1860, l'une des plus curieuses est celle de M. Honoré Bonhomme, éditeur des « Œuvres inédites de Piron ». M. Bonhomme ne fait pas de la contemplation de ses richesses une jouissance égoïste et solitaire; au contraire, il n'est

heureux qu'en appelant le public lettré à les partager avec lui. On doit déjà à ses investigations le précédent ouvrage qui, suivant les termes du critique : « comptera et restera dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. » Bientôt il aura terminé de faire paraître dans le « Bulletin du Bibliophile, » une série de « lettres et de documents inédits relatifs à madame de Maintenon et à sa famille. » Ce n'est pas tout. Outre qu'il n'a pas dit son dernier mot sur l'auteur de la *Métromanie*, dont il possède encore de piquantes compositions non connues (prose et vers), il a sous la main le texte d'autres ouvrages intéressants.

Son portefeuille renferme des matériaux inédits sur le duc de Penthièvre; une correspondance curieuse des deux abbés jumeaux Saint-Farre et Saint-Albin, fils naturels du duc d'Orléans (mari de madame de Montesson) et de mademoiselle Le Marquis, danseuse de la Comédie-Italienne; des lettres de la duchesse de Bourbon, princesse de Condé; un journal inédit d'un des déportés politiques du 18 fructidor an v; quelques poésies inédites de Chaulieu; des *tablettes* du duc de Valentinois, etc... Il nous a été donné de voir quelques-uns de ces documents, et nous croyons pouvoir prédire à leur publication un véritable succès de curiosité et d'estime. Pour l'instant, M. Bonhomme

a bien voulu détacher d'un album la lettre suivante écrite au libraire Nepveu, passage des Panoramas, amateur et marchand d'autographes. Ce billet, comme on le verra, nous intéresse à plus d'un titre :

« Monsieur,

« Je suis possesseur des manuscrits qu'a laissés feu M. Grosley, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur du *Voyage de Londres* et de plusieurs autres ouvrages estimés dont j'ai donné des éditions.

« Quelques-uns de ces manuscrits sont encore inédits, ou il a été fait des retranchements dans ceux qui ont été publiés. Tels sont entre autres les *Mémoires sur sa vie*, où tout ce qui avait trait aux jésuites, ses bons amis dans son temps comme ils sont encore les nôtres aujourd'hui, a été mis de côté. Heureusement j'ai retrouvé ces coupures, ainsi que d'autres qui avaient été faites, et le texte est rétabli dans son intégrité. C'est du Grosley pur. Ces mémoires et quelques dissertations qui ne sont pas connues feraient un fort volume in-8° très-intéressant et piquant.

« S'il vous convient d'en traiter avec moi je vous ferai passer le manuscrit pour l'examiner.

« J'avais dessein d'y joindre un choix de lettres

autographes de divers auteurs dont je joins la liste ; mais, outre qu'elles grossiraient trop le volume, je préfère m'en défaire et les échanger contre des livres, comme j'ai déjà fait des lettres que j'avais retranchées et qui, moins intéressantes, ne faisaient pas partie de ce choix.

« Ayant appris, monsieur, que vous faisiez une collection d'autographes, je vous propose d'en faire l'acquisition ; vous en fixerez vous-même la valeur et je prendrai des livres pour cette valeur dans votre catalogue, que vous aurez la bonté de m'envoyer et que j'espère que vous me passerez au prix du libraire.

« Note desdites lettres toutes autographes :

« 1 de Fontenelle (15 fr. [1]). — 1 de Fr. Bernard de Montfaucon (20 fr.). — 1 de Réaumur (10 fr.). — 2 de Goujet, Ch. de S. J. l'hop. (10 fr.). — 1 de Montesquieu (15 fr.). — 8 de Hénault, dont 1 a 11 pages (24 fr.). — 2 de Mallet, traducteur de Davila (4 fr.). — 1 de Joly de Fleury, ancien procureur général au parlement (1 fr.). — 1 de Caylus (3 fr.). — 1 du duc de La Vallière (1 fr.). — 1 du marquis de Courtivron, de l'Académie des sciences (1 fr.). — 10 de Solignac (5 fr.). — 1 de Neuilly,

[1] Les prix d'estimation entre parenthèses sont de Nepveu.

ministre de France à Gênes (50 c.). — 1 de Watelelet (1 fr.). — 3 de Lebeau, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire* (6 fr.). — 2 de Mme Le Page du Boccage (20 fr.). — 1 du duc de Nivernois (2 fr.). — 5 de d'Alembert (10 fr.). — 1 de d'Arnaud (5 fr.). — 1 de Lacondamine (4 fr.). — 1 de M. de Brosses, président du parlement de Dijon (3 fr.). — 1 de Deguignes (2 fr.). — 1 de Dussaulx, traducteur de Juvénal (2 fr.). — 3 de Malesherbes (6 fr.). — 6 de Formey, de Berlin (6 fr.). — 1 de Cochin, graveur (2 fr.). — 1 de Collé, chansonnier (2 fr.).

« Je vous prie, Monsieur, de me faire connaître vos intentions. Si nous faisons affaire ensemble, ce ne sera pas la dernière. J'ai un ouvrage sur le métier que je vous proposerai de prendre pour votre compte, après que je me serai assuré qu'il ne sera pas indigne de voir le jour.

« J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« PATRIS DEBREUIL,
éditeur des œuvres de Grosley, à Troyes.

« Juin 1826. »

Les catalogues d'autographes sont toujours riches en particularités curieuses. L'un de ceux qu'a don-

nés cette année M. Laverdet contenait une suite très-intéressante de rapports adressés par Millin (26 germinal au 6 thermidor an XII) au ministre de l'intérieur, où le savant conservateur de la Bibliothèque nationale s'étendait longuement sur la situation des monuments, objets d'art, antiquités, manuscrits des bibliothèques des villes et des localités qu'il parcourait : « Une des pièces les plus remarquables du petit musée de Sens, formé dans le collége par le citoyen Roger, dit-il, est le célèbre missel qui servait dans la fête de l'Ane, qui se célébrait la veille de Noël... Le curieux manuscrit dont j'ai l'honneur de vous donner la notice est original et très-bien écrit, et tout l'office est noté. » Après avoir visité Dijon, Semur, où il a fait une découverte assez précieuse, celle d'un Térence qui paraît antérieur à celui de 1470 et qui est sans date, ouvrage extrêmement rare et du nombre des éditions du quinzième siècle qui manquent à la Bibliothèque nationale, il a été voir un château très-singulier : « Ce fut là que Bussy, comte de Rabutin, fut envoyé en exil, et il y passa plus de vingt ans... La bibliothèque est encore telle que Rabutin l'a fait construire : c'est une longue galerie; les solives sont peintes en vert avec des pendentifs en or; au-dessus des croisées sont les rois de France, et dans les panneaux sont les hommes de lettres, les

hommes d'État, les hommes de guerre, les amis et les maîtresses des rois. Des inscriptions générales sont au-dessus de chaque groupe de portraits; chacun d'eux est aussi accompagné d'une inscription particulière. Voici celle de Diane de Poitiers : « Diane de Poitiers, mariée au sénéchal de Nor- « mandie, puis veuve, devint maîtresse de Henri II, « qui la fit duchesse de Valentinois; elle était vive « et insinuante à son arrivée à la cour; mais après « sa faveur elle devint hautaine et intéressée, ce « qui la fit haïr de toute la France; elle eut du roi « Diane, comtesse de Castres en premières noces, « puis maréchale de Montmorency en secondes. »

VI. — CORRESPONDANCE.

Tables de la Bibliographie de la France.

Monsieur,

Permettez-moi de me servir de la publicité de votre ouvrage pour poser durant toute une année un point d'interrogation aux membres du comité de la « Bibliographie de la France » et en même temps au Cercle de la librairie dont ils font partie. Durant quarante-cinq ans, c'est-à-dire pendant toute sa première série, la « Bibliographie de la France » a publié comme complément de chaque

année une table qui rendait ce recueil extrêmement utile par la manière dont elle était rédigée. Le terme de table caractérise mal l'importance d'un tel travail; je vais vous rappeler le titre qu'il portait : « Tableau bibliographique des ouvrages en tous genres qui ont paru en France pendant l'année 18.., divisé par table alphabétique des ouvrages, table alphabétique des auteurs, table systématique. » Un astérisque indiquait les ouvrages imprimés à l'étranger. Ainsi, à proprement parler, ce n'était pas une table, mais sous trois aspects différents le résumé complet des matières du journal. La première partie donnait la liste des livres et les noms des auteurs; la seconde partie faisait suivre les noms des auteurs des premiers mots de chaque titre; la partie systématique, la plus importante, puisqu'en dernier lieu elle ne formait pas moins de deux cent cinquante-sept pages à deux colonnes, donnait sous cinq titres principaux : Théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres, sciences historiques, polygraphie, et sous un nombre considérable de subdivisions, la liste de toutes les catégories de livres. De nombreux renvois rendaient l'usage de cette table plus utile, et ces renvois étaient encore multipliés pour tous les livres qui avaient un rapport quelconque avec l'histoire et surtout avec l'histoire de France, de telle sorte

qu'ils formaient spécialement pour cette classe une sorte de table géographique. La plus grande clarté permettait de se guider dans cet excellent travail. Le caractère italique était réservé pour les noms d'auteurs, que l'on pouvait ainsi distinguer plus facilement d'un coup d'œil lorsque ces noms, déjà connus, devaient aider la recherche; enfin les ouvrages spécialement écrits pour la jeunesse étaient désignés par une croix. Ces diverses tables se complétaient d'un dernier index « pour le feuilleton et diverses matières du journal, » index parfaitement soigné qui était arrivé à former une petite statistique bibliographique et littéraire. Les avantages que le public tirait de ces tables n'ont pas besoin d'être signalés à vos lecteurs : eh bien! pourquoi n'a-t-on pas hésité à l'en priver tout d'un coup en ouvrant la seconde série du recueil? Voilà ma question. Sans un mot d'avertissement, sans préface, on a substitué à plus de 1,000 pages ou colonnes d'excellents tableaux cent cinquante pages consacrées à une simple énumération alphabétique des noms d'auteurs, qui est l'ordre déjà suivi dans le courant de l'ouvrage pour le classement des publications. Plus de table des titres. Plus de table méthodique. La table actuelle offre seulement cet avantage sur la table ancienne du même genre qu'elle indique le lieu de publication, le format, le li-

braire-éditeur et l'imprimeur lorsqu'il n'y a pas de libraire désigné; sans doute ces notions ne sont pas superflues; mais il eût fallu qu'elles vinssent améliorer l'ancienne table et non prendre sa place. A notre avis le *Journal de la librairie* qui, sous sa nouvelle forme, a gagné par rapport à l'exécution matérielle comme au soin avec lequel sa chronique est rédigée, a perdu ce caractère d'utilité qui le recommandait à l'homme d'étude. On a fait de cet excellent recueil un beau ténébreux dont rien n'excuse l'obscurité. Est-ce un nuage passager? Est-ce un état durable? Nous engageons qui de droit à méditer ces points d'interrogation auxquels, monsieur, les bibliophiles vous sauront gré, soyez-en certain, d'avoir donné une petite place dans leur Annuaire. Agréez, etc., etc.

G*** V***.

Nous avons reçu quelques notes pour réponse à l'une des deux questions posées dans les derniers annuaires : « A quelle époque et par qui le mot *bibliophile* a-t-il été employé pour la première fois ? » Toutes ces notes font plutôt l'histoire du mot que celle de son origine; cependant à ce point de vue moins restreint elles laissent à désirer. Nous attendons qu'elles se complètent, et pour cela nous

posons de nouveau la question en la modifiant ainsi : « Quelle est l'histoire du mot *bibliophile*? »

VII. — GLANE.

Les idées font le tour du monde ; elles roulent de siècle en siècle, de langue en langue, de vers en prose, jusqu'à ce qu'elles s'enveloppent d'une image sublime, d'une impression vivante et lumineuse qui ne les quitte plus, et c'est ainsi qu'elles entrent dans le patrimoine du genre humain.

*
* *

Ce qui fait le succès de quantité d'ouvrages est le rapport qui se trouve entre la médiocrité des idées de l'auteur et la médiocrité des idées du public.

*
* *

Les souverains ne doivent jamais oublier qu'un écrivain peut recruter parmi des soldats, et qu'un général ne peut jamais recruter parmi des lecteurs.

*
* *

La plupart des hommes honorent les lettres comme la religion et la vertu ; c'est-à-dire comme une chose qu'ils ne peuvent ni connaître, ni pratiquer, ni aimer.

*
* *

Peu de philosophie mène à mépriser l'érudition; beaucoup de philosophie mène à l'estimer.

*
* *

L'imprimerie est l'artillerie de la pensée.

*
* *

L'imprimerie est à l'écriture ce que l'écriture avait été aux hiéroglyphes : elle a fait faire un second pas à la pensée; ce n'est qu'à l'époque de cette invention que l'art a pu dire à la nature : « Ton exubérance et tes destructions ne m'épouvantent plus. J'égalerai le nombre des livres au nombre des hommes, mes éditions à tes générations, et mes bibliothèques, semées sur toute la surface du globe, triompheront de l'ignorance des barbares et des temps. »

*
* *

Personne n'ignore que les bons livres sont l'essence des meilleurs esprits, le précis de leurs connaissances et le fruit de leurs longues veilles. L'étude d'une vie entière s'y peut recueillir dans quelques heures; c'est un grand secours.

*
* *

Quelle diversité, quel intérêt et quel changement dans les livres si on n'écrivait plus que ce qu'on pense!

*
* *

C'est beaucoup moins pour ceux qui savent que pour ceux qui ne savent pas qu'on doit écrire des livres.

*
* *

Les mémoires que les gens en place ou les gens de lettres, même ceux qui ont passé pour les plus modestes, laissent pour servir à l'histoire de leur vie, trahissent leur vanité secrète et rappellent l'histoire de ce saint qui avait laissé cent mille écus pour servir à sa canonisation.

*
* *

Un livre qu'on soutient est un livre qui tombe.

*
* *

Les bibliothèques sont une des sources les plus essentielles et les plus fécondes de la civilisation; elles en sont pour ainsi dire le thermomètre; car la masse des lecteurs dans une nation représente sa valeur scientifique et réelle.

*
* *

Dans une centaine d'années, l'organisation un peu régulière d'une bibliothèque, la formation d'un catalogue, le métier de bibliothécaire, seront-ils possibles? — Vous qui avez fait des bibliographies spéciales, vous savez le travail qu'il vous en a coûté pour arriver à quelque chose d'un peu

complet dans ce genre. Appliquez vos souvenirs à l'avenir et pensez à nos neveux !

*
* *

Où trouver l'homme assez riche d'intelligence, de vie et d'argent, pour réunir l'immense collectión qui formerait une bibliothèque universelle? L'effrayante rapidité avec laquelle les livres se multiplient découragerait bientôt l'audacieux qui pourrait en concevoir la pensée.

*
* *

Un livre doit être placé dans une bibliothèque de manière à n'être jamais cherché, mais tout simplement pris.

*
* *

Je ne voyage sans livres, disait Montaigne, ny en paix ny en guerre ; toutesfois il se passera plusieurs jours et des mois, sans que je les employe ; ce sera tantost, dis-je, ou demain, ou quand il me plaira ; le temps court et s'en va cependant, sans me blesser, car il ne se peut dire combien je me repose et séjourne en cette considération, qu'il sont en mon costé pour me donner du plaisir à mon heure et recognoistre combien ils portent de secours en ma vie. C'est la meilleure munition que j'aye trouvée à cet humain voyage, et je plains extrêmement les hommes d'entendement qui l'ont

à dire. Chez moy, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main, je commande à mon mesnage.

*
* *

Avoir un livre, c'est le plaisir du bibliophile ; le chercher est son occupation favorite, le trouver son bonheur suprême.

*
* *

Supposez vingt bibliophiles réunis, causant sans contrainte et sans arrière-pensée, avec cet entraînement que donne l'amour des livres : pas un ne se retirera sans avoir recueilli une indication, un renseignement précieux pour lui.

*
* *

En général le bibliophile espagnol est plus curieux qu'instruit : si même il est instruit il ne l'est qu'en littérature. C'est donc après les raretés que court l'amateur, raretés qui lui ont déjà été signalées ou qu'il espère découvrir par l'analogie, sur des indices matériels, palpables, dans le cercle très-restreint que Dibdin et Brunet ont tracé autour de lui ; c'est pourquoi les poëtes et les prosateurs du plus grand mérite, mais de célébrité moins européenne que les autres, lui restent parfaitement inconnus ; il fait fi d'eux, mais il néglige encore plus une masse de livres sur toutes choses,

livres qui n'ont aucun mérite à ses yeux et qu'apprécierait cependant le savant consciencieux qui les consulterait.

*
* *

La vente par lots des livres, dans les enchères publiques, apporte un sérieux obstacle à la diffusion des lumières bibliographiques; beaucoup d'ouvrages dont les plus savants bibliographes ne disent pas un mot, bon nombre d'auteurs auxquels les bibliographies, qui s'intitulent universelles, ne consacrent pas une ligne, nous sont journellement révélés par les catalogues, et seraient à tout jamais peut-être replongés dans l'obscurité, s'ils étaient enfouis pêle-mêle dans ces lots où les œuvres de l'intelligence humaine sont mesurées sur une membrure comme du bois de chauffage.





II. SOUVENIRS DE L'ANNÉE 1860-1861.

(1er octobre 1860 au 30 septembre 1861.)

I. Bibliothèques. — II. Bibliothécaires. — III. Bibliophiles. — IV. Archives. — V. Musées, expositions. — VI. Histoire des livres et manuscrits. — VII. Nécrologie. — VIII. Ventes de livres et de manuscrits. — IX. Bibliographie bibliographique.

I. — BIBLIOTHÈQUES.

Généralités.

ENCOURAGEMENTS AUX BIBLIOTHÈQUES.



l'occasion de la fête du 15 août 1861, le ministre d'État a accordé un certain nombre d'ouvrages de littérature et de science provenant du dépôt des souscriptions de son ministère aux bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève, des Archives, de l'Université, de l'École des chartes, de l'ordre des avocats de Paris, de l'École polytechnique, du Muséum d'histoire naturelle, du Val de Grâce, ainsi que de soixante-six villes des départements.

Cette distribution avait été faite jusqu'ici par le ministère de l'instruction publique. Ce sont les ou-

vrages provenant des souscriptions de la division des Beaux-Arts que le ministre d'État répartissait d'ordinaire et qu'il a réparti cette année à la même occasion entre les bibliothèques de quatre-vingt-quatre villes, ainsi qu'aux établissements de Paris dont les noms suivent : bibliothèque impériale (département des Estampes), bibliothèques de l'Institut, du Louvre, Mazarine, Sainte-Geneviève, de l'Arsenal, de l'Université, du Conseil d'État, du Corps législatif, du Sénat, des Archives de l'Empire, du Conservatoire impérial des arts et métiers, du Muséum d'histoire naturelle, des Écoles des Beaux-Arts, des Chartes et des Ponts et Chaussées.

—

Le Sénat a rejeté dans la séance du 5 mars un amendement que MM. Prosper Mérimée, Poniatowski, Lebrun, Dumas et de Saulcy auraient désiré voir introduire dans l'adresse et qui avait pour objet d'appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité de donner de plus larges et plus efficaces encouragements aux arts, aux sciences et aux lettres. En vain M. Fould a demandé le renvoi de l'amendement à la commission de l'adresse. Il s'est trouvé un membre du Sénat — un seul — pour prétendre que les arts, les sciences et les lettres n'intéressent pas la France. Une minorité

considérable s'est prononcée pour le renvoi à la commission de l'adresse, et d'après les promesses mêmes du gouvernement, il y a lieu d'espérer que les vœux formulés par les auteurs de l'amendement seront exaucés, au moins en de certaines limites. La question nous intéresse au plus haut point. On sait que l'état de pénurie des grandes et petites bibliothèques de France a, entre autres faits, attiré l'attention des sénateurs. M. Mérimée, prenant en main la cause de la bibliothèque impériale, s'est exprimé en ces termes :

« M. le ministre d'État (je parle du dernier) s'est occupé avec un zèle très-louable de la restauration de la bibliothèque impériale, qui tombait en ruines. Le ministre de l'instruction publique s'est occupé de la réorganisation de cette même bibliothèque; il y a introduit des améliorations très-bonnes; mais ni l'un ni l'autre n'ont pu réaliser une amélioration importante : donner à cet établissement un fonds d'entretien qui pût le mettre au courant des livres qui se publient dans le monde, des manuscrits qui paraissent dans les ventes, des cartes de géographie qui viennent à paraître dans différents pays. Le Musée britannique dispose annuellement de 250,000 fr. pour acquisitions d'imprimés, 250,000 fr. pour reliures, et 50,000 fr. pour acquisitions de manuscrits. Je crois que l'an der-

nier nous avons dépensé à peine 25,000 fr. pour acheter des imprimés, et, pour les reliures, à peine 15,000 fr.

« Quand je vois le Musée britannique doté de cette manière large et noble, j'admire la grandeur du pays qui l'a créé; mais quand je vois la bibliothèque impériale, la collection encyclopédique par excellence de France, si pauvrement dotée, je ne puis m'empêcher de dire que les subventions sont insuffisantes. »

Mais si la bibliothèque impériale est en souffrance, que dire de certaines bibliothèques de second ordre et des bibliothèques de département! On parle de ruines; c'est là qu'on peut en voir.

ÉCHANGES ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES. — La commission des échanges entre les bibliothèques, dont nous avons nommé les membres dans le dernier *Annuaire*, a déposé son rapport le 10 juillet 1860, et il a été inséré dans le *Moniteur* le 30 décembre suivant. Un arrêté du ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 15 novembre, adoptant les conclusions proposées, suit ce rapport dans le journal officiel. En voici les termes :

Le ministre de l'instruction publique et des cultes :

Vu l'approbation donnée par S. M. l'Empereur au rapport du mois d'avril 1860, concernant un

projet d'échanges entre la bibliothèque impériale et les bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève et de la Sorbonne;

Vu l'arrêté du 31 mai 1860, par lequel une commission a été chargée de donner son avis sur les règles à suivre relativement à ces échanges;

Vu la délibération de ladite commission et son rapport en date du 10 juillet 1860;

Considérant qu'il importe que certaines collections partielles de différentes espèces, qui se trouvent dans les bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève et de la Sorbonne, et qui y sont peu consultées et par conséquent peu utiles au public, soient centralisées à la bibliothèque impériale,

Arrête :

Art. 1er. Les médailles, dessins, manuscrits orientaux et livres chinois existant dans les quatre bibliothèques ci-dessus mentionnées seront réunis à la bibliothèque impériale.

Art. 2. Seront retirés des bibliothèques de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève, et des deux autres bibliothèques, s'il s'y en trouve, pour être transférés à ladite bibliothèque, toutes les estampes et gravures et tous les états d'estampes et de gravures qu'elle ne possède pas.

Des exemplaires restant et des doubles prove-

nant du cabinet des estampes de la bibliothèque impériale, il sera constitué un cabinet d'estampes à chacune des bibliothèques de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève.

Art. 3. En ce qui concerne les livres imprimés ou manuscrits, il sera procédé aux échanges, entre la bibliothèque impériale et les quatre autres bibliothèques sus-désignées, par série d'ouvrages, au fur et à mesure de l'achèvement des catalogues ou inventaires de la bibliothèque impériale pour chaque série.

Art. 4. Dans le choix des doubles existants à la bibliothèque impériale qui seront remis aux autres bibliothèques, ainsi que dans le choix des ouvrages qui leur seront demandés, il devra être tenu compte de la spécialité de chacun de ces établissements.

Art. 5. Des délégués choisis par le ministre seront chargés de rechercher dans les bibliothèques susdites, d'une part, les estampes et dessins; de l'autre, les livres imprimés ou manuscrits susceptibles d'être réclamés par la bibliothèque impériale, comme aussi de reconnaître les lacunes existant dans leur spécialité qu'il serait bon de combler, et l'absence d'ouvrages journellement demandés dans toutes les bibliothèques.

Art. 6. Une commission spéciale sera instituée

à l'effet d'examiner toutes les propositions d'échanges et les contestations auxquelles ces échanges pourraient donner lieu. Sur l'avis de ladite commission, le ministre statuera.

Art. 7. Aucun échange n'aura lieu sans avoir été approuvé par une décision du ministre.

Paris, le 15 novembre 1860.

ROULAND.

Il y a quelques passages du rapport que cet arrêté ne rappelle pas et qu'il est bon de noter, parce qu'ils donnent à présager des changements successifs dans le régime des bibliothèques :

« Le système d'échanges, est-il dit, aura sans doute pour premier résultat d'augmenter dans les quatre bibliothèques secondaires le nombre des livres usuels et qui sont demandés par toutes les classes de lecteurs. Nous ne nous dissimulons pas cependant que, pour que ces établissements rendissent tous les services qu'on peut en espérer, il faudrait que leurs ressources pour les acquisitions de livres nouveaux et les reliures fussent très-augmentées. Il faut en dire autant de la bibliothèque impériale elle-même, qui, si on la compare à d'autres bibliothèques encyclopédiques, se trouve dans un état d'infériorité notable pour les ouvrages modernes. Le British Museum, par exemple, mon-

sieur le ministre, dispose tous les ans pour ses acquisitions d'une somme de 10,000 liv. st. et d'une somme égale pour ses reliures.

« Nous n'osons mettre en regard le chiffre de ce qui est alloué à la bibliothèque impériale pour le même objet. Cependant l'étude des langues étrangères est aujourd'hui si répandue en France qu'on devrait toujours être assuré de trouver au moins à la bibliothèque impériale tout ce qui se publie de vraiment remarquable en Europe. Mais vous le savez, monsieur le ministre, les ressources font défaut. Nous avons prié Votre Excellence de ne pas cesser de réclamer contre l'insuffisance des allocations actuelles, qui laissent nos bibliothèques dans un si triste dénûment. »

La commission a ensuite demandé la réunion du cabinet des médailles de l'Hôtel des monnaies à celui de la bibliothèque impériale. Son vœu a été exaucé. Le cabinet de la rue de Richelieu a pu recueillir cette année dans le musée numismatique du quai Conti toutes les pièces qu'il ne possédait pas.

Le rapport se termine par les lignes suivantes, sur lesquelles nous prendrons la liberté de présenter nos observations :

« Nous avons encore un autre vœu à exprimer mais, sur ce point, nous croyons que déjà Votre

Excellence a prévenu nos désirs. En interrogeant les conservateurs des différentes bibliothèques sur l'état actuel et l'avenir de leurs établissements, il nous a été facile de reconnaître une certaine répugnance à voir s'accroître le nombre des lecteurs dont ils reçoivent la visite. Ce n'est pas un surcroît de travail qu'ils craignent; mais chaque bibliothèque, selon sa spécialité, a ses lecteurs d'habitude. Ce sont des hommes studieux que la foule effraye, et qui méritent de n'être pas confondus avec elle.

« Le voisinage de l'École de droit attire à Sainte-Geneviève, par exemple, un très-grand nombre d'étudiants. On n'y demande plus guère que des livres de jurisprudence, et les habitués du fonds spécial de cette bibliothèque peuvent à grand'peine trouver place. Il existe pourtant une bibliothèque à l'Ecole de droit; mais, soit défaut d'emplacement, soit insuffisance de ressources, il paraît qu'elle ne remplit nullement sa destination. Elle devrait être réorganisée; alors la bibliothèque de Sainte-Geneviève redeviendrait un centre pour les hautes études de théologie, comme elle était autrefois. On en peut dire autant des autres bibliothèques, où les travailleurs sont obligés de disputer la place à des lecteurs souvent frivoles.

« Dans la reconstruction de la bibliothèque im-

périale, Votre Excellence a reconnu la nécessité de n'ouvrir au public qu'une salle pourvue de livres d'usage général, et de réserver les collections les plus précieuses aux hommes d'étude. Dans la plupart des autres bibliothèques, l'emplacement restreint ne permet pas d'établir une distinction semblable; mais on arriverait au même but en augmentant le nombre des bibliothèques, ou plutôt en créant des *bibliothèques de quartiers*, ou des succursales où les gens illettrés pourraient puiser les éléments d'une instruction générale, et les oisifs employer quelques heures agréablement et peut-être utilement. Ces succursales, que l'agrandissement de Paris rend d'ailleurs nécessaire, diminueraient d'autant pour nos grandes bibliothèques le nombre des visiteurs, dont la plupart, trouvant à leur portée les ouvrages qu'ils désirent, laisseraient la place libre à ceux qui s'occupent de travaux sérieux. »

Un ou deux de ces derniers paragraphes s'occupent de la bibliothèque de Sainte-Geneviève en termes, à notre avis, inexacts. Ainsi la commisson établit, sans preuves suffisantes, que ce grand dépôt est presque exclusivement théologique; — déjà un précédent passage que nous n'avons pas repro duit insistait sur ce point. Or chacun sait que les Génovefains n'ont jamais eu l'intention de tracer à

leurs collections ces étroites limites. Au contraire ils ont porté leurs recherches bibliographiques sur tout ce qui peut intéresser l'intelligence de l'homme. Quelques-uns d'entre eux contribuèrent à augmenter plusieurs parties de la bibliothèque pour satisfaire leurs goûts, qui n'avaient rien de théologique. Est-il besoin de nommer du Molinet, l'antiquaire; Pingré, l'astronome; Mercier Saint-Léger, le bibliographe, etc.? Ce dernier surtout, longtemps bibliothécaire de la congrégation, a imprimé aux belles collections qu'il gardait le caractère universaliste dont il faisait si grand cas pour lui-même. Serait-ce depuis la révolution que cet amour pour la théologie se serait révélé chez les administrateurs? chez Daunou, par exemple? Il n'est certainement pas, après la bibliothèque impériale, de bibliothèque en France plus encyclopédique que la bibliothèque Sainte-Geneviève, et vainement l'on chercherait une science qu'il ne fût pas possible d'étudier chez elle aux meilleures sources; — nous parlons des sources anciennes; car de modiques revenus ne lui ont que rarement permis d'approcher des nouvelles. Nous voudrions rectifier également ce passage du rapport qui tendrait à faire croire que la bibliothèque Sainte-Geneviève est tous les jours prise d'assaut par les étudiants en droit; ceux en médecine ne le leur

cèdent point en nombre, et les autres lecteurs des sections de belles-lettres et d'histoire sont, à eux seuls douze fois, au moins, plus nombreux que les « habitués du fonds spécial, » c'est-à-dire, d'après le rapport, les lecteurs d'ouvrages théologiques. Heureusement ou malheureusement la théologie ne compte plus guère de fanatiques aujourd'hui et l'on pourrait largement supprimer quatre cents places à la bibliothèque Sainte-Geneviève le jour où ce grand établissement se serait tout à fait spécialisé.

La mesure qui a autorisé ces échanges a reçu aussitôt un commencement d'exécution. M. Deschamps, ancien conservateur de la collection de M. Solar, a été chargé de choisir dans les bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal les ouvrages faisant défaut à la bibliothèque impériale, ainsi que les livres orientaux, dessins et estampes dont parle l'arrêté.

BIBLIOTHÈQUES ADMINISTRATIVES DANS LES PRÉFECTURES ET LES SOUS-PRÉFECTURES. — Formées peu à peu depuis le commencement de ce siècle, ces bibliothèques sont aujourd'hui, sur quelques points, d'une véritable importance; les conseils généraux mettent ou doivent mettre chaque année des fonds à la disposition des préfets, pour les augmenter et les tenir au niveau de la science de l'administra-

tion. Une circulaire du ministère de l'intérieur a prescrit partout la rédaction, sur un plan uniforme, des catalogues de ces bibliothèques, qui contribuent à assurer des solutions précises et légales à toutes les questions administratives. L'administration des préfets trouve un puissant secours dans ces collections spéciales souvent précieuses pour la science et l'histoire locale.

BIBLIOTHÈQUES MILITAIRES. — Grâce aux loisirs de la vie de garnison, les officiers peuvent quelquefois fortifier leur instruction par des travaux littéraires ou scientifiques, mais bien souvent ils sont condamnés à une vie stérile par la difficulté de se procurer les ouvrages nécessaires pour la lecture ou pour l'étude. Le maréchal ministre de la guerre n'a pas voulu que les officiers placés par les exigences du service dans des villes d'une importance secondaire fussent privés des ressources intellectuelles qui sont le privilége des grands centres de population. Son Excellence, après avoir pris les ordres de l'Empereur sur une mesure si importante pour l'armée, a décidé que, dans les places où il existe des bibliothèques communales, on y annexerait une bibliothèque militaire composée d'ouvrages intéressant particulièrement l'armée. Des dispositions sont prises, avec le concours du ministre de l'intérieur, pour que les villes qui pos-

sèdent des dépôts littéraires de quelque importance contribuent à l'organisation de ces bibliothèques militaires.

Indépendamment des encouragements qu'elles recevront désormais du ministre d'État, elles seront entretenues au moyen des ouvrages provenant du dépôt central de la librairie ou des abonnements pris par le département de la guerre pour encourager les publications concernant l'art ou l'histoire militaires. Un premier pas dans cette nouvelle voie vient d'être fait à Lille, Metz, Lyon, Besançon, Bayonne, Strasbourg et Pau. Lorsque le côté pratique de la question aura été suffisamment apprécié, la mesure sera étendue à toutes les places où elle pourra être appliquée, et l'on verra, sans aucun doute, les municipalités qui briguent l'avantage de posséder une garnison s'empresser de compléter l'hospitalité offerte à nos régiments en leur offrant les moyens d'utiliser, par des lectures sérieuses, les heures que ne réclament pas les nécessités du service militaire.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX. — L'*Annuaire* pour 1860 consacre quelques lignes au système international d'échange scientifique et littéraire fondé par M. Alexandre Vattemare. Ce système a produit en 1861 de très-heureux résultats. Le directeur a remis à l'Académie des inscriptions et belles-

lettres, au nom du gouvernement des Pays-Bas, 72 volumes et brochures concernant les mœurs, les sciences et les idiomes des colonies néerlandaises de l'archipel Indien. Le même a encore, en son nom personnel, offert à la même Académie un exemplaire du catalogue raisonné d'une collection de médailles et de monnaies de l'Amérique du Nord, la plus complète qui existe. Cette précieuse collection a été offerte à la bibliothèque impériale par des citoyens américains de toutes les parties de l'Union. Le catalogue de ces pièces peut être considéré comme l'histoire numismatique des événements les plus remarquables accomplis dans l'Amérique du Nord, sous les régimes colonial, révolutionnaire et fédéral de 1652 à 1859. Dans une préface, M. Vattemare appelle l'attention des savants sur la bibliothèque américaine de la ville de Paris, composée également d'hommages volontaires émanant de l'universalité des citoyens américains. Elle compte environ 16,000 volumes. Tous les ans, depuis l'origine du système d'échanges, la bibliothèque de l'Institut s'enrichit de dons importants. Dans la séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 4 mai, M. Guizot a déposé 205 volumes nouveaux, et l'on calcule que, depuis 1841, le nombre de volumes qu'ont acquis, par l'intermédiaire de M. Vattemare, les bibliothèques et les

sociétés savantes de France s'élève à 300,000. L'idée de ce système est maintenant reconnu aussi utile que pratique; il est donc à souhaiter, pour son avenir, que le gouvernement en prenne la direction et ne le laisse pas abandonné aux chances périlleuses d'une entreprise privée.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES. — Les bibliothèques populaires ont de nouveau beaucoup occupé l'attention publique. M. Leneveux, dans un livre intitulé : « l'Instruction en France, » par M. V. Guichard, a inséré un article « la Propagande de l'instruction, » où il exprime le désir qu'on laisse l'institution de ces bibliothèques à l'initiative personnelle. D'autre écrivains sont complétement opposés à cette combinaison, et entre autres M. Jules Mahias, qui s'est fait depuis plusieurs années le champion de l'idée des bibliothèques populaires. « C'est une illusion trop répandue, dit-il (*Presse* du 1er avril 1861); il faut, pour obtenir une solution prompte et radicale, sans rechercher si le contraire serait profitable, que l'État se mette résolûment à la tête des souscriptions volontaires que nous cherchons à provoquer. »

Vers la même époque, le correspondant anglais de la *Presse* s'étant étonné avec juste raison que l'immense ville de Londres fût privée de biblio-

thèques populaires, M. J. Mahias commenta ainsi sa lettre :

« Notre correspondant a raison de trouver étrange qu'une grande ville comme Londres ne possède pas de bibliothèques accessibles aux classes laborieuses. L'étonnement qu'il exprime peut être parfaitement appliqué aussi à la ville de Paris. Ainsi les deux capitales les plus riches, les plus peuplées, les plus laborieuses du monde, n'ont pas encore ouvert aux ouvriers qui les embellissent chaque jour, et qui consacrent leur vie à perfectionner leurs produits, une salle de lecture gratuite. Depuis plusieurs années nous demandons dans la *Presse* la création de bibliothèques populaires dans nos villes et dans nos communes. Quelques-unes seulement ont été établies, grâce aux libéralités de plusieurs hommes dévoués à la propagation de l'enseignement du peuple. M. le ministre de l'instruction publique a créé les bibliothèques scolaires, dont, par parenthèse, le département du Bas-Rhin, qui n'avait pas attendu la décision ministérielle pour les établir, est le plus largement doté; mais de véritables bibliothèques fondées par les votes des communes ou les souscriptions des citoyens, il y en a peu en France. Notre correspondant de Londres signale la fondation d'une bibliothèque populaire à Liverpool, par

la corporation municipale, qui a voté 300,000 fr., et un simple habitant qui a souscrit pour 600,000 fr. Manchester a, de son côté, donné 250,000 fr. pour sa bibliothèque. Ces deux actes méritent de fixer l'attention de nos municipalités. Sans consacrer des sommes aussi considérables à la création de bibliothèques, elles pourraient, en ouvrant des souscriptions dans leur sein, et en stimulant le zèle des citoyens, fonder ces établissements, qui répondent si bien aux tendances démocratiques et aux besoins de notre temps. »

M. J. Mahias ne perd ainsi aucune occasion de demander des bibliothèques populaires, et, dernièrement encore (*Presse* du 26 septembre), à propos du rapport de la commission chargée de prononcer un jugement dans le concours des instituteurs, il disait : « Nous ne saurions cependant nous empêcher, en terminant, d'exprimer un regret. Pourquoi, dans ses conclusions, la commission ne s'est-elle pas prononcée à l'égard des bibliothèques populaires? Un vœu émané d'elle aurait certainement eu pour résultat de hâter la solution de cette question, qui touche de si près à celle de l'instruction du peuple. Les bibliothèques populaires sont destinées, croyons-nous, à compléter l'enseignement primaire. Elles ouvriraient leurs portes à l'adulte, de même que les maisons d'é-

cole ouvrent les leurs à l'enfant. Chaque âge pourrait recevoir alors le degré d'instruction qui lui convient. »

— Une catégorie a été réservée à l'Exposition universelle de Londres aux auteurs de projets de bibliothèques populaires, ainsi qu'aux éditeurs qui ont commencé à donner des collections de ce genre.

— Un journal catholique, « l'*Observateur du dimanche* » (numéro de janvier 1861), conseille aux personnes riches qui ont des habitations de campagne de s'y consacrer dans la mesure de leurs forces et de leur dévouement à l'instruction et au bien-être des habitants, et entre autres services à leur rendre, il signale la fondation de petites bibliothèques. La question est nécessairement envisagée d'un point de vue restreint; c'est d'une œuvre de propagande religieuse plutôt que d'instruction proprement dite qu'il s'agit ici : « Il est sûr que si la petite bibliothèque est en activité permanente, quoique lente et non précipitée, si quelquefois de nouveaux livres sont introduits avec un soin judicieux, elle modifiera *immanquablement* l'esprit de la localité. » *Immanquablement* n'est pas trop français, mais nous entendons ce que ce mot veut dire, et ces modifications que l'on prédit, nous y croyons; mais nous voudrions qu'elles fussent

toujours la suite d'études libérales. Fondées et dirigées par des esprits nouveaux, actifs et intelligents, ces infiniment petites bibliothèques pourraient produire d'excellents fruits.

Paris.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

La bibliothèque impériale a été l'établissement scientifique le plus favorisé par le Corps législatif dans sa dernière session. On a voté une allocation extraordinaire pour accélérer les travaux. Ceux-ci sont terminés, quant à la façade de la rue Neuve des Petits-Champs, et se poursuivent activement le long de la rue Richelieu. Dans l'ancienne cour, qui servait d'entrée au palais Mazarin, on a démoli tous les bâtiments, la pioche a emporté la grande porte, si longtemps nommée « porte royale, » le bel escalier de droite et l'aile gauche, dont le rez-de-chaussée était occupé par les chevaux du cardinal.

Cette cour est aujourd'hui supprimée, et, sur son emplacement, on établit une seconde salle de lecture au premier étage; quant au rez-de-chaussée, il doit être pris par des galeries et des couloirs de service. Lorsque cette partie de l'édifice sera refaite, on y transportera les livres de la galerie qui fait suite sur la rue, et celle-ci

sera à son tour démolie pour être reconstruite avec tous les gracieux motifs d'ornementation que l'on admire du côté du jardin. Le bâtiment du fond ne sera touché que pour les raccords.

La reconstruction partielle de la bibliothèque impériale a fait concevoir un projet réalisable dans un temps plus ou moins rapproché, selon les circonstances. Pour donner plus de place aux richesses qui s'accumulent tous les jours dans cet incomparable dépôt et aussi pour mettre les bâtiments à l'abri des incendies, on doit les isoler en achetant, plus tard, tous les immeubles mitoyens des rues Vivienne et Colbert. Ces bâtiments annexés seraient pourvus d'une façade en harmonie avec le reste de l'édifice.

A l'intérieur, de grands changements provisoires ont continué à être opérés. Les galeries Voltaire, des Pyramides et du Parnasse ont été coupées de 4 en 4 mètres, et transversalement à droite et à gauche d'une allée centrale, par de hautes bibliothèques dont les rayons sont chargés de livres qu'il a fallu transporter des bâtiments démolis.

La bibliothèque n'a pas été moins redevable, dans l'année qui vient de s'écouler que dans les années précédentes, à la générosité des particuliers et des hauts fonctionnaires de l'État. La sollicitude que porte le gouvernement à l'accroissement de

ses riches collections lui a valu le bénéfice d'une nouvelle mesure prise par le ministre des finances, de concert avec son collègue le ministre de l'intérieur, laquelle attribue à la bibliothèque un exemplaire de chacun des ouvrages, livre imprimé, œuvre de musique ou estampe, saisis par la douane française. Depuis le 6 août 1860, date de la première remise, jusqu'au 31 décembre, 649 volumes, estampes et œuvres de musique ont été remis à la bibliothèque.

Nous allons, comme nous l'avons fait l'année dernière, indiquer les dons principaux reçus par la bibliothèque dans le cours de l'année précédente.

Le département des imprimés s'est enrichi d'un grand nombre de livres islandais que lui a transmis le dépôt de la marine, et qui proviennent de la succession du célèbre voyageur Gaimard; d'ouvrages français imprimés en Belgique, de livres américains, d'ouvrages sanscrits, dons de MM. Hetzel, Balch, de New-York, et sir John Muir. De l'île Maurice, un don a été adressé par M. Thomas Lavergne.

Le gouvernement belge, l'Institut Canadien, l'Institut Smithsonien, l'Académie des sciences d'Amsterdam, l'Académie de Leyde, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, les Universités

de Kiel, de Christiania, ont tenu à s'inscrire cette année encore au nombre de ses donateurs étrangers. Le prince Lucien Bonaparte a continué à lui envoyer ses traductions des livres saints dans les différents dialectes de l'Europe que le prince fait imprimer dans son hôtel à Londres, et dont aucun exemplaire n'est livré au commerce.

Pour ne pas trop étendre cet aperçu, nous ne ferons que mentionner l'envoi d'ouvrages relatifs aux arts par le ministre d'Etat et par l'Institut de France, le conseil d'Etat, le ministère de l'agriculture, la préfecture de la Seine, la préfecture de police, de nombreuses publications presque toutes relatives aux diverses branches de l'administration. Le ministre de l'instruction publique a fait remettre à la bibliothèque une collection de 150 volumes environ, en langue anglaise, remplis de documents historiques d'un haut intérêt.

Un don qui par son importance mérite une mention spéciale a été attribué au département des manuscrits. C'est un manuscrit orné de miniatures et ayant pour titre : *La Toison d'or ou la Fleur des trésors, en laquelle est succinctement et méthodiquement traité de la pierre philosophale.* Ce précieux volume sur vélin, qui a appartenu à l'empereur Rodolphe II, dont il porte la signature sur le premier feuillet, avec la date de 1577, a été offert à la

bibliothèque par l'empereur. Le même département a reçu de M. l'abbé Clémenceau deux manuscrits siamois; de M. le comte Jules de Menou, les *Archives de la maison de Menou*, 4 volumes in-folio, composés de documents originaux ou de copies de pièces historiques et généalogiques, à partir du douzième siècle; de M. l'abbé Nogret, curé de Loches, de curieux documents relatifs à l'histoire de Port-Royal, aux refus de sacrements, aux convulsionnaires et au jansénisme jusqu'au commencement de ce siècle; il a reçu également cinq manuscrits en langue islandaise ayant appartenus à M. Gaimard, et qui, comme les ouvrages transmis au département des imprimés, avaient servi de matériaux au voyageur pour la mise en œuvre de son grand ouvrage : *Voyage au pôle nord.*

M. Prosper Dupré a donné au département des médailles, pierres gravées et antiques, un important groupe en bronze représentant la déesse Epona, montée sur une jument suivie d'un poulain. D'autres dons importants sont venus augmenter les richesses de ce département; nous avons cité plus haut la belle collection de pièces américaines due à la générosité de M. Vattemare; une collection de monnaies géorgiennes, dont quelques-unes très-rares, a été remise au nom de M. le

général Bartholomæi par M. Victor Langlois, qui l'a lui-même augmentée; un don de médailles antiques fait par l'empereur, et des médailles modernes par Mme la princesse Julia Bonaparte et par le ministre de l'instruction publique, ont enrichi de pièces nouvelles les séries monétaires du cabinet. D'autres médailles antiques et modernes ont été offertes également au département par MM. Waddington, l'abbé Lamazou, le comte H. Bertrand, le baron de Witte, etc.

L'amirauté britannique, les gouvernements hollandais et wurtembergeois, le Dépôt de la guerre et celui de la marine, le prince Napoléon, ont envoyé à la Bibliothèque impériale divers documents géographiques attribués naturellement, dans la répartition des dons entre les départements, à la section des cartes et collections géographiques, qui a reçu également des cartes intéressantes de MM. le colonel Ondarza, le colonel Faidherbe, le baron de Bourgoing, Malte-Brun, Scheffer, etc.

Nous compléterons cette énumération succincte en mentionnant les principaux dons remis au département des estampes. Ce sont des pièces intéressantes dues à la générosité de la Société pour l'encouragement des beaux-arts d'Anvers; de MM. le prince Labanof, Swerts, Guffens, etc.; et surtout une nombreuse suite rapportée de Russie par

M. Paul Lacroix, spécimen des plus curieux de l'imagerie russe contemporaine, où sont rendues, avec toute leur naïveté barbare, les mœurs populaires. Des ouvrage d'une importance considérable pour l'histoire des beaux-arts, la *Réunion des Tuileries au Louvre, l'Histoire de la peinture sur verre*, publiée à Bruxelles, et les principaux recueils périodiques sur l'archéologie nationale ou sur le mouvement de l'art contemporain, ont été donnés au département des estampes par le ministre d'État et le ministre de l'instruction publique et des cultes.

Enfin, en 1860 comme en 1859, M. Ingres a donné plusieurs pièces gravées ou photographiées qu'on ne trouve pas dans le commerce et qui sont venues compléter l'œuvre du maître.

Nous avons parlé ci-dessus des modifications que les échanges ordonnés entre les diverses bibliothèques allaient produire à la bibliothèque impériale. On sait qu'elle est menacée de perdre le cabinet des titres et un certain nombre de chartes; d'un autre côté, le *Moniteur* du 23 avril a consigné en ces termes l'exécution de mesures qui l'intéressent à des titres semblables :

« Parmi les quatre départements qui la composent dans son vaste ensemble, la bibliothèque impériale compte, comme on le sait, le département

des médailles, pierres gravées et antiques. C'est le cabinet le plus riche du monde en collections de monnaies, de camées, d'intailles, de vases précieux et de figurines de bronze, parties inséparables d'un tout homogène à l'aide duquel le savant et l'artiste trouvent rassemblés sur un même point tous les éléments nécessaires à l'étude de l'antiquité. A différentes époques de la révolution et du premier empire, ce département avait reçu un certain nombre d'armures modernes et d'armes orientales que le gouvernement lui avait adressées. Rien, il faut le dire, n'autorisait la réunion de ces armes aux collections de ce département. Aussi, en exécution d'un décret en date du 16 février dernier, l'administration générale de la bibliothèque impériale remettait, le 22 mars suivant, les armes et armures modernes et orientales du cabinet des médailles, pierres gravées et antiques, entre les mains du conservateur du musée d'artillerie, pour être transférées dans les collections de la place Saint-Thomas d'Aquin. Parmi ces objets, dont le nombre se montait à quatre-vingts, il faut citer l'armure de Sully, en bronze florentin; celle de Philippe de Montmorency; une armure d'enfant du règne de Louis XIV, ayant appartenu au duc de Bourgogne; mais, en première ligne, la magnifique armure connue improprement sous le

nom d'armure de François Ier, avec son casque, son bouclier et sa poignée d'épée couverts d'ornements en fer ciselé et repoussé sur fond d'or, merveilleux ouvrage de l'art de l'armurerie en Italie au seizième siècle; nous ne ferons que mentionner de très-belles poignées d'épées du temps de Henri II et de Charles IX, des casques, des armets, des rondelles à main, de riches armures circassiennes et chinoises, qui maintenant font partie du musée d'artillerie.

« A l'époque de la fondation du musée des souverains, le département des médailles, pierres gravées et antiques avait aussi apporté un large contingent aux richesses de ce musée. Avec le fauteuil du roi Dagobert, la couronne de Hunald, le sceau de la reine Constance, le portrait du roi Jean, les médailliers de Louis XIV, etc., la bibliothèque avait envoyé au Louvre la splendide armure de Henri II, damasquinée *all'agemina*, celles de Henri IV et de Louis XIII, qui, transportées du garde-meuble, avaient été remises, le 8 floréal an v (27 avril 1797), au cabinet des médailles.

« Sa Majesté a également désiré que le calice de saint Remi, envoyé en 1796 au département des médailles, fût, en raison de son caractère sacré, déposé dans la cathédrale de Reims, où, pendant plus de six cents ans, il a servi au culte. Cette pré-

cieuse coupe byzantine du douzième siècle, en or massif, enrichie de pierreries en cabochons et de perles, avait, suivant une tradition erronée, appartenu à saint Remi, dont elle portait le nom; longtemps elle avait été considérée comme une relique de l'illustre prélat, et une inscription latine, gravée sur le pied du calice, frappait d'anathème quiconque porterait une main sacrilége sur cet objet sacré.

« Mgr l'évêque d'Adras, délégué de S. Em. le grand aumônier de France, s'est rendu, par ordre de l'empereur, à Reims, le 18 mars, accompagné de M. l'abbé Allain, chanoine honoraire de Saint-Denis, de la chapelle impériale, et a remis, avec le cérémonial usité, le calice de saint Remi à S. Em. Mgr le cardinal Gousset, qui l'a fait déposer, aux termes de l'art. 3 du décret du 16 février, dans le trésor de la cathédrale, en présence de ses vicaires généraux, des membres du chapitre de la métropole, du conseil de fabrique et du maire de la ville.

« Mais si, par ces diverses mesures, le département des médailles a perdu ces importants objets qu'il a possédés pendant plus d'un demi-siècle, d'après ce sage esprit de répartition, il voit s'augmenter un des fonds naturels de ses collections. Aux termes de l'art. 1er du même décret, le musée

monétaire existant à l'hôtel des monnaies de Paris est transféré à la bibliothèque impériale. Ce musée se montait à 6,000 pièces environ. Près de 2,000 pièces, parmi lesquelles on compte des monnaies de la plus grande rareté et de la plus haute importance, représentent dans cette collection la série des monnaies françaises. Eloignées de leur véritable centre, ces pièces, perdues jusqu'à présent pour l'étude, rentrent aujourd'hui dans les médailliers de la bibliothèque impériale, dont elles viennent combler les lacunes que déploraient les hommes d'étude. »

Quoique la direction de la bibliothèque impériale poursuive avec activité dans chaque département l'achèvement des catalogues, elle ne va pas encore assez vite au gré de notre collaborateur M. Alfred Franklin, qui, dans une intéressante brochure, a indiqué de nouveaux procédés pour inventorier en peu de temps toutes ces immenses richesses. Malheureusement la brochure de M. Franklin ne semble pas avoir été écrite dans le seul but que nous venons d'indiquer : elle vient encore prêter l'appui de ses éloges aux restrictions que la commission instituée pour régler les échanges entre les bibliothèques voudrait qu'on apportât, comme on l'a vu plus haut, à la communication des livres et documents. Ce n'est pas dans

une pareille voie, toute contraire au libéralisme dont se targue tant notre époque, qu'on devrait pousser les réformateurs de nos bibliothèques. Nous le craignons, si l'on ne s'arrête pas sur cette pente, les bibliothèques ne tarderont pas à devenir aussi inabordables que certains autres grands dépôts historiques et littéraires. Le nouveau système en cause est contraire à toutes les traditions de notre pays. Si les bibliothèques sont aujourd'hui plus fréquentées qu'autrefois, est-ce aux bibliothécaires à s'en plaindre? Le budget de l'Etat, qui les favorise si peu, étendra-t-il davantage sur eux son action bienfaisante lorsque les bibliothèques ne seront plus que de discrets asiles ouverts aux seules recherches de MM. les membres et lauréats de l'Institut? Alors un directeur par bibliothèque et deux employés suffiront amplement à faire la besogne, et l'on pourra congédier les autres fonctionnaires, désormais sans emploi, au grand préjudice des lettres dont quelques-uns sont l'honneur, et des études bibliographiques, qui trouvent peut-être dans ces messieurs quelques adeptes fervents. Pourquoi les bibliothèques ne seraient-elles ouvertes qu'aux gens *arrivés?* Ceux-ci n'ont-ils pas eu besoin des livres et de la bienveillance des bibliothécaires pour acquérir la science qui les enorgueillit, et n'est-il pas bon que d'autres se forment

pour briller après eux? En d'autres pays, il est vrai, le privilége ouvre seul les bibliothèques; mais ces bibliothèques ont été fondées par des familles encore existantes et sont enrichies par des dons. Fondateurs et donateurs réunis pour administrer ces établissements leur dictent des statuts à leur bon plaisir; c'est leur droit. En est-il de même en France? Les grandes bibliothèques n'y sont nulle part le bien de quelques-uns. Précieux trophées de la révolution de 1789, elles ont été conquises par tous et pour tous, et la science, pas plus que l'ignorantisme, n'a le droit de les confisquer à son profit. Sans doute il est malheureux que les bibliothèques soient fréquentées par une foule d'individus qui s'y comportent indignement; mais il y a moyen d'atteindre ce personnel de rebut sans fermer pour cela les bibliothèques à tous ceux qu'un diplôme ou une haute recommandation ne protége pas. Veut-on opposer une digue au pillage occulte des livres? Hélas! nous savons tous que les plus grands voleurs de livres ne sont pas toujours les plus pauvres ni les moins titrés. Nous demandons, nous, des règlements sévères, n'atteignant jamais l'ignorance, mais frappant toujours avec rigueur l'insolence, la tenue mauvaise et l'infraction aux statuts. Si des salles privilégiées doivent être ouvertes, qu'elles le soient à tous indistinctement,

selon la nature des recherches, et non point seulement aux personnes recommandées. Qu'il soit formé, s'il le faut, comme dans toutes les grandes administrations, un bureau de renseignements où le lecteur retrouvera cette bienveillance communicative qui rendait les recherches autrefois si faciles, et que de ce lieu, selon sa demande seulement, il soit envoyé dans la salle commune ou dans la salle privilégiée. On ne saurait trop y réfléchir, les bibliothèques demi fermées sont exposées à frapper d'exclusion les personnalités les plus recommandables. Voyez la Vaticane à Rome, qui renferme pour notre histoire politique et littéraire des matériaux si précieux : a-t-elle été jusqu'à ce jour véritablement ouverte aux recherches de nos érudits? Ils sont là pour répondre. M. Guessard, que tant de savants travaux recommandent, avait pensé, au lendemain du siége de Rome par nos troupes, que, venu à leur suite, il pourrait triompher des anciennes défiances. Point. Revenant sur cet épisode de sa vie dans la biographie de son ami, M. de Bastard, il retrace quel fut leur étonnement à tous les deux de se voir presque exclus, malgré l'autorité de leur nom dans la science, malgré l'appui moral de leur titre d'étrangers et de Français. Eh bien, restons dix ans sous un régime de salles privilégiées, et nous irons demander à M. Gues-

sard ou à ses amis d'Allemagne ou d'Italie, s'ils voient une différence entre l'accueil qu'on leur faisait jadis à la Vaticane et celui qu'ils reçoivent rue de Richelieu, 58. Et ils répondront, comme M. de Bastard, ces amères paroles rappelées par son ami : « Chacun est maître chez soi ! »

Toutes ces dernières réflexions, auxquelles nous a entraînées la brochure de M. A. Franklin, se rapportent à la bibliothèque impériale, en ce que, la première, elle va entrer dans le régime du privilége. Le libéralisme de ses administrateurs actuels est trop connu pour que le public ait à craindre que ses intérêts soient lésés entre leurs mains; aussi n'est-ce pas à eux que s'adressent nos craintes, mais aux institutions qu'ils doivent subir comme tout le monde.

Maintenant, retournant au sujet principal de cet article, qui se rapporte aux souvenirs de l'année, nous signalerons une des nouvelles sources d'accroissement ouvertes dans ces derniers temps pour le département des manuscrits de la bibliothèque. Le comité des travaux historiques et des sociétés savantes a pris la détermination d'y déposer régulièrement les lettres et documents autographes que ses correspondants lui envoient.

Le dernier rapport adressé par M. Frappaz sur le résultat de sa mission à Oxford constate que cet

artiste a exécuté les copies de plus d'un tiers des dessins de Gaignières conservés à la bibliothèque Bodléienne, savoir : le volume complet du Valois et du Soissonnais, 108 feuillets; Ile-de-France, 102 feuillets; 138 feuillets du premier volume des Églises de Paris; 102 du deuxième; 45 du volume des Tapisseries ; 29 du volume des Tombeaux des rois, et 37 du volume des Tombeaux des princes du sang. Les calques de M. Frappaz sont déposés au Cabinet des estampes.

On se rappelle l'intéressante découverte faite vers 1854 dans l'église de Soisy-sous-Étioles (Seine-et-Oise), d'une pierre consacrée à rappeler le souvenir de Gilles Malet, premier garde de la *librairie* du roi Charles V. Cette pierre est gravée en creux et rehaussée de couleurs, dont le dessin enluminé forme tableau. Un christ en croix en occupe le centre, et autour de lui sont rangés divers personnages, parmi lesquels les donateurs : Gilles Malet, en armure de fer, et sa femme, en jupe et riche corsage. L'inscription suivante est gravée en une ligne continue sur l'encadrement de la pierre : MONSEIGNIEUR GILES MALET CHEVALIER SEIGNEUR DE VILLEPESCLE. CONSAILLIER ET MAISTRE DOSTEL DU ROY. CHASTELLAIN DE PONT SAINTE MAXĀCE. VISCONTE DE CORBEIL ET SEIGNEUR DE SOISY. MADAME NICOLE DE CHAMBLY SA FEME. M. de Guilhermy a donné, cette

année, une bonne gravure de ce tableau (*Magasin pittoresque*, juin), accompagnée d'éclaircissements intéressants : « Le tableau de Soisy, dit-il en terminant, est peut-être aujourd'hui le seul monument où Gilles Malet soit représenté. On assure que la fabrique de Soisy aurait manifesté la fâcheuse intention de s'en dessaisir. Si cette curieuse relique devait sortir de l'église qui la possède depuis plus de quatre siècles, espérons du moins que ce ne serait que pour trouver une place honorable sous un des portiques de la bibliothèque impériale. » Consigner ce vœu, c'est dire que nous le formons aussi de grand cœur.

Nous ne terminerons pas sans rappeler par un mot la visite faite à la bibliothèque par l'ambassade siamoise. Elle y a retrouvé des souvenirs du pays dans les monuments gravés et manuscrits qu'on a mis sous ses yeux. En partant, chacun des membres a inscrit son nom sur le registre d'honneur, et l'interprète a placé sous ces signatures une traduction, en faisant remarquer verbalement que ce qu'il rendait par bibliothèque voulait dire en siamois : « La grande maison en pierre des vieux livres. »

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Passons à la seconde de nos bibliothèques. Elle a eu la bonne fortune de rencontrer, après M. A. Franklin, dans M. Gustave Servois un historien d'une rare exactitude (*Correspondance littéraire,* 5e année). Il s'est tenu aux origines, qu'il a éclairées d'un jour tout nouveau. Après avoir étudié la formation de la bibliothèque et l'existence de Naudé, il a insisté sur quelques détails que l'ouvrage de M. Franklin laissait dans l'ombre. On lui doit aussi des renseignements curieux sur l'échange qui se fit en 1668, entre la bibliothèque du roi et la bibliothèque Mazarine, en vertu d'un arrêt du conseil d'État. Aujourd'hui que l'on invoque, en faveur de la bibliothèque impériale et des archives de l'empire, une sorte de droit de prélèvement sur les autres établissements, il était intéressant de publier l'arrêt qui a autorisé le premier échange qui se soit fait entre les bibliothèques; M. Servois l'a donné *in extenso.* Il l'a fait suivre du procès-verbal d'expertise qui précéda cet échange, et que rédigèrent en collaboration les libraires Léonard et Cramoisy.

Après une fermeture de plusieurs mois, la bibliothèque a rouvert ses portes le lundi 8 avril. Tous les journaux et des revues même ont annoncé

cette réouverture dans des termes tels qu'on doit se demander, après lecture, si ces journaux et revues se publient à Paris ou s'ils ne parlent pas d'un établissement étranger et complétement inconnu. Ainsi la bibliothèque Mazarine, d'après ces chroniqueurs bien informés, « est actuellement chauffée par les nouvelles bouches d'un puissant calorifère, ce qui n'avait jamais eu lieu. » Or cet état de choses dure depuis près de dix ans. Puis : « A son plafond restauré sont suspendus de beaux lustres lampadaires en bronze doré, *qui vont éclairer le soir* la grande salle des travailleurs et des conservateurs. » Jamais il n'a été question et probablement il ne sera jamais question de séances du soir à la bibliothèque Mazarine. Il est juste d'ajouter que ces *beaux lustres* existent, mais non depuis hier; depuis la révolution ils servent à orner magnifiquement la grande salle. L'appropriation de cette grande salle et sa consolidation ont été, en définitive, la seule cause de la fermeture de la bibliothèque, et le principal changement qu'on ait opéré consiste dans la démolition de la cloison qui formait une sorte de galerie spéciale pour le musée pélasgique. Aujourd'hui nous revoyons les lieux comme les avait bâtis Levau, et non comme le génie mesquin du commencement de ce siècle s'était plu à les modifier.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette bibliothèque, la plus fréquentée de toutes celles de Paris, sans en excepter la bibliothèque impériale, n'a pas reçu pendant tout l'hiver dernier, dans ses séances de jour et de soir, moins de mille lecteurs par jour. Tous les étudiants, tous les professeurs du quartier latin y viennent demander les uns de précieux renseignements utiles à leurs cours, les autres les livres des hautes études classiques. La direction de cette bibliothèque porte tous ses soins à la conservation des ouvrages précieux qu'elle possède en assez grand nombre. On remarque dans les livres anciens qu'elle a fait mettre en état en 1861 la belle *Cité de Dieu* de Raoul de Presles, inestimable production de l'art du moyen âge, que la splendide reliure en peau de truie dont on l'a fait revêtir préservera désormais pour de longs siècles.

Un journal, sur la foi d'une personne, honorable sans doute, mais peu au courant de l'administration des bibliothèques, a dirigé, en juin dernier, contre la bibliothèque Sainte-Geneviève une attaque des plus malveillantes. Dans cet établissement le service est si régulier et si rapide qu'en moins d'une demi-heure, dans les mois d'hiver, quatre cents lecteurs sont servis à la fois sans en-

combrement; mais, pour arriver à ce résultat, il a fallu disposer les livres de façon à ce que tous ceux qui sont d'usage journalier fussent sous la main des employés, tandis que les autres, plus rarement demandés, sont déposés dans des salles basses. Ces derniers ouvrages ne se communiquent pas le soir. Or il arrive que des lecteurs demandent le soir un ouvrage qu'ils ont eu le matin et qu'on leur refuse cet ouvrage par le motif qu'il ne se communique qu'à la première séance. Quelques-uns entendent cette bonne raison, quelques autres ne veulent pas l'entendre, et crient à l'arbitraire et font retentir, comme nous voyons, les journaux de leurs plaintes. Que le journal en question renvoie aux règlements et aux usages des bibliothèques le lecteur inexpérimenté dont il a accueilli si légèrement la protestation.

Il est, au contraire, à regretter que la bibliothèque Sainte-Geneviève manque de moyens de contrôle suffisants; peut-être aucun établissement de ce genre ne tirerait un plus grand bénéfice d'une surveillance plus complète.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

On a profité des dernières vacances pour activer les travaux de restauration. Du côté de la rivière, les travaux se sont portés sur le pavillon gauche de

manière à dégager le principal corps de bâtiment. Ce pavillon sera en retraite comme celui de droite, et l'intervalle laissé libre par le recul sera clos d'une grille posée sur un soubassement. Quant au pavillon opposé, qui depuis longtemps avait subi cette modification, il était masqué par une muraille que l'on démolit pour y substituer une grille pareille à celle de gauche. Cette double opération donnera plus de légèreté à l'ensemble du monument et plus de relief au pavillon du milieu, dont les amortissements d'affûts, de mortiers et de bombes annoncent l'ancienne destination. Sur la rue de Sully, la façade de la bibliothèque est maintenant tout à fait dégagée ; une grille court de l'un à l'autre des bâtiments en saillie. Quant à l'entrée nouvelle, pratiquée sur l'extrême droite, elle est provisoirement cachée par les maisons voisines et ne fera son apparition officielle que lors du passage du boulevard Saint-Germain prolongé.

L'administration de cette bibliothèque a adopté depuis peu de temps l'usage de bulletins de demande semblables à ceux qu'emploie la bibliothèque impériale, et dont nous avons donné le modèle dans le dernier annuaire ; ils s'en distinguent seulement en ce que pour les remplir on doit faire usage d'une encre spéciale qui offre l'avantage de

rester incolore si elle vient à tomber sur un autre papier que celui du bulletin.

Le gouvernement russe a envoyé à la bibliothèque un des six exemplaires de la *Collection des documents officiels relatifs à l'émancipation des paysans*, destinés aux grandes bibliothèques publiques de l'Europe. Cette collection se compose de 29 volumes in-8° et in-4°, renfermant tous les travaux de la commission d'émancipation et le cadastre des propriétés foncières en Russie.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Un décret impérial, en date du 16 mars, a rendu à la bibliothèque de la Sorbonne le titre qu'on vient de lire. Voici le texte du rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes par suite duquel le décret a été rendu : il retrace en peu de mots l'origine et l'histoire de la bibliothèque :

« La bibliothèque de l'ancienne Université de Paris a été constituée en 1760, par un legs d'environ 8,000 volumes fait à cette célèbre corporation par un de ses recteurs, J. Gabriel Petit de Montempys ; ces livres témoignent de leur origine par les timbres dont ils sont revêtus, celui du donateur et celui de l'Université. Deux ans plus tard, l'Uni versité établissait son chef-lieu dans les bâtiments du collége Louis-le-Grand, et vers 1764, elle se

rendait adjudicataire, pour une somme de 18,100 livres, d'un grand nombre d'ouvrages provenant de la bibliothèque dudit collége. Ces ouvrages, joints à ceux qu'elle tenait déjà de la libéralité de M. de Montempys, ne formèrent qu'une même collection placée sous la garde d'un bibliothécaire et d'un sous-bibliothécaire choisis, le premier parmi les professeurs émérites de l'Université, le second parmi les professeurs et agrégés de la faculté des arts. En l'an VIII, le collége Louis-le-Grand étant devenu Prytanée français, cette bibliothèque, qui s'était enrichie d'acquisitions considérables, reçut le nom de bibliothèque du Prytanée jusqu'en 1808, époque à laquelle son premier titre lui fut restitué. Ce titre se lit en effet sur le timbre dont on a estampillé non-seulement les livres entrés depuis dans la collection, mais aussi tous ceux qui y figuraient antérieurement. La même légende, « *Bibliothèque de l'Université de France,* » est, en outre, imprimée sur les volumes, au nombre de 15,000 environ, qui ont été reliés depuis 1832. Enfin, toutes les estampes, sans exception, gravures et vignettes appartenant à l'établissement, ont été frappées d'un timbre portant les initiales : B. U. Le transfèrement de la bibliothèque de l'Université à la Sorbonne date de 1825. Elle était alors administrée par M. Mallin ; elle a eu depuis pour con-

servateurs MM. Laromiguière, Jouffroy, Burnouf, Planche et Le Bas, professeurs au collége de France, à la faculté des lettres, ou maîtres de con férences à l'École normale. Le nouveau titre de *Bibliothèque de la Sorbonne* ne fut adopté qu'en 1846, lors de la réorganisation de cet établissement Le maintien de ce titre, qui est contraire à la tradition, me paraît, Sire, présenter de graves inconvénients : il induit le public en erreur sur la provenance et la nature des ouvrages dont se compose la bibliothèque, comme aussi sur la valeur spéciale de telle ou telle partie de ses collections. — On y vient chercher journellement des manuscrits ou des livres imprimés connus pour avoir appartenu à l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne, et qui, depuis soixante-dix ans, ont été rattachés à d'au tres établissements. La faculté de théologie de l'ancienne Université de Paris, qui avait son siége à la Sorbonne, possédait en effet une bibliothèque particulière, célèbre par une réunion d'ouvrages sur l'Écriture sainte et par un choix de manuscrits précieux, mais ces manuscrits ont été transportés vers 1792 à la bibliothèque impériale, où ils forment aujourd'hui ce que l'on appelle « le fonds Sorbonne, » et les imprimés ont été partagés entre les grandes bibliothèques de Paris. La seule bibliothèque de la Sorbonne n'a retenu aucun de ces ou

vrages. Le désaccord qui existe entre l'appellation officielle de l'établissement et les légendes des différents timbres apposés sur les volumes offre un inconvénient plus grave encore ; il crée des confusions regrettables et peut entraîner la perte des ouvrages prêtés au dehors, ou tout au moins des retards considérables dans les restitutions. La bibliothèque Mazarine, Sire, a conservé jusqu'à ce jour le nom de son fondateur ; le palais de la Sorbonne porte encore le nom de la congrégation pour laquelle il a été construit : doit-il en être différemment pour une collection créée par l'Université avec les fonds de l'Université et conservée par ses soins ? Ces considérations, Sire, paraîtront sans doute à Votre Majesté de nature à justifier la restitution d'un titre qui a pour lui près d'un siècle de durée, et j'ose espérer qu'elle voudra bien agréer mes conclusions en signant le décret ci-joint. »

AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque des Tuileries. — Elle s'est enrichie des deux magnifiques ouvrages illustrés intitulés : *Le Musée de Tsarskoé-Selo* et *les Antiquités du Bosphore Cimmérien*, hommage du gouvernement russe, par les soins duquel ces livres ont été imprimés.

Bibliothèque du Louvre. — M. Adolphe Brune y

a achevé le magnifique plafond qui lui avait été commandé comme pendant au plafond de M. Abel de Pujol. Le sujet qu'il a choisi est Apollon inspirant les Muses.

Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle. — Elle s'est accrue d'une collection de manuscrits due à la libéralité de M. de Lonjon, propriétaire à Bazas (Gironde). Parmi les objets les plus intéressants qu'elle renferme, nous signalerons des catalogues de plantes de la Chine et de l'Inde, et une série de lettres signées des noms les plus illustres du siècle dernier. Ces documents proviennent de la succession de Louis-Guillaume Le Monnier, premier médecin de Louis XVI, membre de l'Académie des sciences et professeur de botanique au jardin des Plantes. On doit savoir d'autant plus de gré au donateur d'avoir bien voulu s'en dessaisir, que ces documents devaient lui être particulièrement précieux à plus d'un titre : M. de Lonjon est en effet neveu par alliance de Le Monnier, et auteur, entre autres études, d'un travail sur les Landes.

Bibliothèque du Conservatoire impérial de musique. — Le nouveau local sera complétement terminé à la fin de 1861. On y placera à côté des livres la collection d'instruments de musique formée par M. Clapisson, et que le gouvernement lui a achetée.

Bibliothèque de la Société d'histoire de France. — D'abord placée à la Bibliothèque impériale, elle a été transportée, à cause des travaux, dans un local vacant de l'hôtel du Crédit foncier. Le bibliothécaire, M. le Tellier de la Fosse, chef du personnel de cette dernière administration, se tient tous les jours à la disposition des membres de la Société.

Bibliothèque de la Société d'horticulture. — Vient d'être transférée rue du Bac, n° 84, dans l'hôtel que cette Société s'est fait construire.

Bibliothèque de l'Association polytechnique. — Cette collection, détruite il y a quelques années dans l'incendie de la Halle aux draps, se rétablit peu à peu par les soins de l'Association. On y réunit particulièrement les ouvrages accessibles aux classes ouvrières. Les ouvrages élémentaires qui seront envoyés seront reçus avec reconnaissance. L'adresse est : A M. Perdonnet, président de l'Association polytechnique, à l'administration du chemin de fer de l'Est, rue et place de Strasbourg, à Paris.

Bibliothèque de la maison d'arrêt pour dettes, rue de Clichy, 70. — Créée, comme toutes les bibliothèques des prisons de Paris, par une ordonnance du préfet de police en 1850, cette collection a pris plus d'importance en 1860, par les soins d'un détenu. La bibliothèque de la maison d'arrêt est ad-

ministrée par la Société philanthropique de Clichy, qui en confie la direction à un prisonnier. M. R..., bibliothécaire en 1860, a fait appel à la générosité des éditeurs et du public pour accroître sa collection, et il n'a pas eu à se repentir de sa bonne idée, comme nous l'apprend la lettre suivante, publiée par lui quelque temps après :

« Notre bibliothèque, autrefois si pauvre, commence à prendre un aspect riant. Ce qui m'est surtout une douce consolation dans le malheur commun, c'est que, dans l'immense et froide galerie, dans les sombres corridors, dans le jardin, on rencontre fréquemment des détenus, les yeux attachés sur un livre, la figure calme, ou sous l'impression encore évidente de celui qu'ils viennent de lire. Ce n'est pas la tranquillité complète, cependant c'est déjà l'oubli momentané de cuisantes angoisses. Avec les volumes, j'ai reçu de charmantes, d'adorables lettres ; j'en cite une qui les résume toutes. L'auteur offre ses œuvres complètes à la bibliothèque de Clichy : « Mais, dit-il, vous me gâteriez ce plaisir si, d'une façon quelconque, vous donniez de la publicité à une chose si simple et si peu méritoire. Que je puisse contribuer, pour ma part, à abréger quelques-unes des heures qui sonnent si lentement pour les captifs, c'est tout ce que je demande, et ce sera une bien douce pensée

pour moi...» Il est cependant une chose que je ferai, et j'espère qu'elle ne blessera la modestie de personne. Je conserve avec le plus grand soin les lettres d'envoi ; elles seront reliées en un précieux volume. Ce volume formera les archives, les titres de propriété de la bibliothèque de Clichy. Chaque détenu qui oubliera ses douleurs dans une lecture attrayante pourra savoir à qui il en sera redevable, et sa reconnaissance remerciera, au moins mentalement, les donateurs. »

Les envois doivent être faits au bibliothécaire de la Société philanthropique de Clichy, rue de Clichy, 70.

Départements.

Alger. — La bibliothèque s'est enrichie d'un manuscrit du seizième siècle fort intéressant, composé par un prêtre de l'église de Cadix sur l'ordre de l'évêque de cette ville. Cet ouvrage est l'explication en langue arabe des principes fondamentaux de la religion chrétienne. On en doit la découverte à un magistrat de Constantine qui l'a rapporté de l'abbaye de Luz (Hautes-Pyrénées).

Angers. — Par suite d'une décision récente de la municipalité, la bibliothèque de cette ville n'aura plus de vacances. Un journal local pense avec raison que les personnes studieuses qui ha-

bitent Angers applaudiront à cette mesure. Nous sera-t-il permis de rappeler à ce propos qu'il y a douze ans nous demandions à l'Assemblée nationale de s'entremettre auprès des autorités compétentes pour obtenir la suppression des vacances des bibliothèques publiques des départements. Cette pétition, signée d'un pseudonyme qu'appelaient les mœurs politiques du moment, fut suivie d'une discussion, mais non renvoyée au ministre. Le temps fera ce que nous attendions du pouvoir. Puisse l'exemple de la bibliothèque d'Angers trouver de nombreux imitateurs!

Bagnères de Bigorre. — Le conseil municipal de Bagnères, qui constitue l'une de nos stations thermales les plus intéressantes, a décidé l'acquisition d'une vaste maison touchant à la mairie pour y placer le musée et la bibliothèque publique dont M. A. Jubinal, député du département, a doté le pays.

Cambrai. — M. C. A. Lefebvre, secrétaire de la Société d'émulation de Cambrai, a rédigé un catalogue descriptif et analytique des manuscrits de la bibliothèque communale de Cambrai (nos 1047 à 1125). C'est la continuation du catalogue de M. Le Glay, dont M. Lefebvre a adopté le plan. Il y a joint l'indication sommaire des principaux incunables que possède cette bibliothèque.

Castres. — Nous lisons dans les mémoires de la Société littéraire et scientifique de Castres la description d'un beau manuscrit appartenant à la bibliothèque de cette ville. Cet ouvrage, étudié par M. Canet, lui paraît avoir été exécuté au quinzième siècle; il renferme une partie de la traduction de saint Jérôme des livres de l'Ancien Testament, et l'on y trouve de riches et nombreuses enluminures.

Chalon sur Saône. — On a appliqué par erreur, dans le dernier *Annuaire*, page 173, à la bibliothèque de cette ville, la découverte faite par M. Canat de feuilles de parchemin provenant des comptes de l'argenterie des rois de France. C'est à la bibliothèque de Châlons sur Marne que M. Canat, *de Chalon sur Saône*, a reconnu ces documents intéressants.

Colombes. — La bibliothèque de la Société de secours mutuels, inaugurée l'année dernière avec 1,500 volumes, en renferme aujourd'hui plus de 3,000. Parmi les généreux donateurs auxquels est dû cet accroissement M. Amyot, libraire, figure pour 100 volumes.

Grenoble. — Une loi, en date du 3 juillet, autorise la ville de Grenoble à contracter un emprunt de deux millions pour concourir, entre autres travaux, à la construction d'un édifice pour la bibliothèque et le musée.

Nantes. — Indépendamment des estampes et des lettres autographes dont M. de Lajariette avait fait une si belle collection et dont nous rappelons plus loin la vente, cet amateur possédait une riche bibliothèque où figuraient bon nombre de livres des quinzième et seizième siècles. Cette partie du cabinet de M. de Lajariette a été achetée par la ville de Nantes pour sa bibliothèque publique.

Saint-Marcellin (Isère). — Une bibliothèque publique a été fondée dans cette ville au mois d'octobre 1860, par les soins de l'édilité. Elle compte déjà près de 400 volumes. Ces livres proviennent de dons.

Saint-Omer. — On signale parmi les achats les plus importants de la bibliothèque, ceux qu'elle a faits à la vente Taffin de Givenchy. Ce sont des documents relatifs à l'histoire de la ville. Nous connaissons bien des bibliothèques de province où l'histoire locale n'est représentee que par un nombre d'ouvrages infiniment petit. On n'est pourtant jamais trop riche sous ce rapport. La bibliothèque de Saint-Omer l'a bien compris.

Valenciennes. — La bibliothèque publique a été enrichie par M. de Sars de Salmon d'un recueil considérable de généalogies manuscrites, formant une vingtaine de volumes in-folio.

Étranger.

LONDRES.

Bristish Museum. — On a indiqué par quelques chiffres dans les volumes précédents l'importance qu'acquiert chaque année l'immense bibliothèque nationale de l'Angleterre; nous reviendrons aujourd'hui sur ces notes, en les complétant d'après un travail de M. de Triqueti mentionné plus loin dans notre Bibliographie.

Depuis l'époque de la fondation jusqu'au 31 mars 1860, les dépenses relatives aux collections ont été en total de 14,231,525 fr., celles relatives à l'entretien de 30,568,325 fr. En somme, bien près de 45 millions de francs. Le budget d'entretien, pendant les dix années écoulées entre 1847 et 1857, présente en moyenne un million de francs par an; celui des acquisitions, pendant la même période, donne une moyenne d'environ 400,000 fr. par année. La progression des dépenses des acquisitions s'est élevée, en 1858, à 421,800 fr.; en 1859, à 499,225 fr.; en 1860, à 582,200 fr. Si nous voulons avoir une idée de la répartition des fonds entre les quatre départements, nous trouvons que, pour les imprimés, la dépense annuelle a été d'environ 250,000 fr. Pour les manuscrits elle s'est élevée

de 60 à 90,000 fr.; pour les antiquités et médailles, de 75 à 95,000 fr., et pour les dessins et gravures d'environ 50,000 fr. Le budget total de 1859-60 s'est élevé à la somme de 1,961,125 fr., et le budget prévu et présenté pour l'exercice 1860-61 monte à plus de 2,500,000 fr. En 1838, la bibliothèque possédait 235,000 volumes; en 1850, elle en comptait 435,000. Le chiffre aujourd'hui s'élève à 600,000. L'augmentation annuelle a été, en 1857, de 10,000, et depuis de 20,000 et de 30,000 volumes. En 1860, les nouveaux manuscrits se sont élevés au nombre de 602, les chartes à celui de 1,224, et parmi ces papiers figurent 150 lettres autographes de Michel-Ange; les antiquités et médailles, les dessins et gravures se sont accrus dans la même proportion.

Dans le grand nombre de volumes qui grossissent chaque année la bibliothèque ne sont point compris l'énorme quantité de portions de volumes, de publications périodiques, de pamphlets, de brochures politiques et autres, de pièces détachées de toute espèce qui doivent être reçues et conservées dans cet immense dépôt, dont chacune doit être timbrée et dont l'affluence est telle, qu'en une seule année, 1856, le timbre du Museum a été apposé sur 162,940 articles imprimés.

Bibliothèque d'India House. — Réunie au mini-

stère des Indes en 1860, cette bibliothèque est, dans son genre, une des plus précieuses du monde; car, indépendamment de plus de 16,000 volumes d'ouvrages imprimés de littérature orientale et de livres concernant l'Asie, elle possède l'inestimable trésor de 8,000 manuscrits sanscrits et persans. Entre autres curiosités s'y trouve le Coran, écrit sur parchemin, en ancienne langue turque, par le calife Osman III, environ vers l'année 35 de l'hégire (655 ans après Jésus-Christ).

Bibliothèques ambulantes. — On lit dans le *Morning Herald* (déc. 1860) : « Une institution vient de se former pour répandre les principes évangéliques dans notre métropole. Pour réaliser ce projet, deux vastes voitures ont été construites, et l'on doit les faire circuler dans Londres, bien remplies de bibles. Deux hommes les monteront, l'un chargé des chevaux et de la bibliothèque, l'autre destiné à lire à haute voix certains passages des saintes Écritures afin de produire un effet immédiat et permanent sur les personnes qui les écouteront. L'on se propose de construire d'autres voitures, jusqu'à ce que chaque district de Londres et des faubourgs soit régulièrement pourvu. »

BRUXELLES.

Bibliothèque Muller. — Une loi rendue par la

chambre des représentants de Belgique a consacré 40,000 francs à l'acquisition de la bibliothèque du naturaliste Jean Muller, de Berlin. L'année dernière, la classe des lettres de l'Académie de Belgique avait approuvé cette acquisition, se fondant « sur l'extrême pénurie des livres scientifiques que l'on remarque dans la plupart de nos bibliothèques, notamment à la bibliothèque royale..... » Le prix de la collection Muller avait été évalué par l'archiviste de l'Académie des sciences de Berlin à la somme de 12 à 15,000 thalers. M. Muller fils a consenti à la céder pour 38,000 francs. Les frais de transport et autres doivent s'élever à 2,000 francs.

Bibliothèque du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — M. le baron de Pellaert, membre de la commission administrative du Conservatoire, vient de faire don à la bibliothèque d'un manuscrit autographe de Rossini. Ce manuscrit est d'autant plus précieux qu'il porte une dédicace de l'illustre maître au donateur.

ALLEMAGNE.

Bibliothèque de Mayence. — Un agent du gouvernement français demanda, il y a quelque temps, à cette bibliothèque des empreintes en plâtre de ses antiquités franconiennes. L'administration les fit transmettre sans frais, selon l'usage. Le ministre

d'État de France, en remerciant l'autorité de la ville rhénane, l'invita à envoyer à Paris, aux frais du gouvernement français, un agent pour prendre des empreintes des antiquités du même genre qui se trouvent dans les collections de Paris. Le docteur Lindenschmidt et deux assistants furent élus pour cette mission. Un jour, pendant que ce savant était occupé à examiner les trésors de la capitale française, l'empereur le surprit au milieu de ses travaux et lui annonça qu'il avait ordonné de faire parvenir sans frais à la bibliothèque de Mayence des exemplaires de tous les ouvrages remarquables qui seraient acquis dorénavant pour les bibliothèques de la couronne. La *Gazette nationale*, en publiant ces faits, y trouva matière à un parallèle digne d'attention. Lors de la publication des œuvres de Frédéric le Grand, la ville de Mayence pria le gouvernement prussien de lui faire cadeau d'un exemplaire de cet ouvrage, imprimé aux frais du trésor public. Le gouvernement refusa, quoiqu'un général prussien fût à cette époque gouverneur de Mayence !

Leipzig. — L'Association générale des libraires allemands, qui a son siége dans cette ville, a fondé au palais de la Bourse de la librairie une bibliothèque de livres spéciaux. La somme inscrite au budget pour la première année a été de 1,500 fr.

ITALIE.

Le gouvernement français vient de charger un savant holsteinois, M. Detlefsen, d'explorer les bibliothèques du nord de l'Italie, pour y rechercher les fragments d'auteurs anciens qui pourraient encore s'y trouver. On dit que l'empereur fait faire aussi dans les bibliothèques de Rome des recherches scientifiques qui portent non-seulement sur Jules César, mais encore sur les cinq empereurs de sa famille qui lui ont succédé, c'est-à-dire sur Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron.

Grosseto. — Des dons de la France s'est enrichie la bibliothèque de cette ville, nouvellement établie par le chevalier Chelli, qui en est directeur.

RUSSIE.

Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. — Nous profitons de nouveaux travaux sur la collection Dubrowsky pour reparler de ce fonds intéressant. M. J. E. Gardet, qui le connaît mieux que personne, l'avait décrit l'un des premiers (*Revue des sociétés savantes*, avril 1859) ; des travaux imparfaits publiés depuis (*Revue de l'instruction publique*, 9 et 16 août, et 4 octobre 1860) l'ont décidé à donner une plus complète étude (*Bull. du Bibliophile*, 1861, p. 105-114), qu'il a divisée en plusieurs parties, et

dont une seule est publiée. Il cherche à prémunir les chercheurs contre l'enthousiasme trop grand que pourraient leur causer certaines descriptions de la collection Dubrowsky; puis il apprécie en ces termes la partie française du catalogue des manuscrits de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg : « Le registre qui contient la liste des manuscrits français ne mérite pas le nom de catalogue; les titres y sont consignés sans ordre ni méthode, et notamment en ce qui concerne les manuscrits provenant de la collection Dubrowsky, on s'est presque toujours borné à reproduire les titres fort arbitraires qu'il leur donne, en les accompagnant souvent de ses annotations plus arbitraires encore. » En particulier sur cette collection, il s'exprime ainsi : « Elle est plus considérable en réalité qu'elle n'est précieuse... elle est en général composée de manuscrits incomplets ou défectueux, de copies dont nous avons les originaux, et enfin d'une énorme quantité de paperasses absolument dépourvues d'intérêt et de signification. »

— M. Sobolewski dirige en ce moment à Saint-Pétersbourg la construction d'une bibliothèque d'après les principes les plus modernes. Cette bibliothèque, dont la fondation est due au legs d'un

particulier généreux, sera ouverte au public dans peu de mois.

— Une association se forme pour favoriser la publication de livres utiles à bon marché destinés à la lecture des classes inférieures. Le centre d'action de cette société, dont l'idée première est due à des dames, sera à Moscou, et elle aura des correspondants et des commissaires. Les statuts, pour reconnaître la part que les dames ont prise à la fondation de cette bonne œuvre, décernent la présidence du comité directeur à l'une d'elles.

— Parmi les concessions de la Russie aux remontrances de la Pologne, le gouvernement, sur les instances de M. Wielopolski, a promis au pays que ses bibliothèques et ses musées lui seraient restitués.

ÉTATS-UNIS.

Bibliothèque et livres des Mormons, à Great-Salt-Lake City. — Le très-intéressant et très-curieux livre publié cette année par M. Jules Remy sur les Mormons nous a fourni les renseignements suivants. L'instruction n'est pas en honneur en Utah. Les chefs mormons ont en trop haute estime le travail manuel et l'élèvent trop au-dessus de tout pour que l'étude soit encouragée par eux. « Le souverain pontife lui-même, chez qui une vaste in-

telligence supplée à une absence presque totale d'instruction, n'a qu'une fort médiocre opinion des livres et des savants. On l'a entendu dire un jour devant un nombreux auditoire : « Le professeur Orson Pratt vous a dit qu'il y a beaucoup de livres dans le monde, et moi je vous dis qu'il y a beaucoup d'habitants dans le monde ; il vous dit qu'il y a quelque chose dans tous ces livres, et moi je vous dis que chacun de ces habitants porte un nom ; il vous dit qu'il vous serait bon d'apprendre ce quelque chose, et moi je vous dis qu'il vous serait tout aussi utile d'apprendre les noms de ces habitants. Quand je vivrais autant que Mathusalem et que j'apprendrais à chaque heure de ma vie quelque chose de nouveau dans ces livres, et que je me souviendrais de tout ce que j'aurais acquis, je n'en saurais pas autant que j'en puis apprendre en cinq minutes de révélation. » Quoi qu'il en soit, une imprimerie fonctionne à Great-Salt-Lake City et produit chaque jour des publications diverses. La bibliothèque est située dans le palais de justice où les tribunaux tiennent leurs séances. Fondée, vers 1855, par le gouvernement de Washington, qui alloua pour cet effet une somme de 25,000 fr., elle est sans cesse accrue par des donations : « Là se trouvent des livres excellents dans tous les genres et accessibles à chacun, dit M. Jules Remy.

Malheureusement, comme on le sent bien, la majorité des saints n'estime pas ces richesses à leur juste valeur; aussi ne profitent-elles guère qu'à quelques rares individus studieux et aux voyageurs, qui, eux au moins, bénissent la main bienfaisante qui leur a préparé un tel banquet dans de tels parages. » Il y a une autre bibliothèque publique en Utah, à Provo, petite ville de 7,000 habitants, bâtie sur la rive gauche du Timpanogos, un peu au-dessus de son embouchure.

Bibliothèques de San-Francisco. — Quatorze Sociétés possèdent à San-Francisco des bibliothèques plus ou moins considérables. L'une d'elles, celle de la « Mercantile library association, » renferme 11,000 volumes. Toutes ont moins de dix ans de date.

CHINE.

L'expédition anglo-française nous a valu quelques détails sur les institutions bibliographiques de cet étrange pays. Parmi les principaux monuments de la ville impériale, à Pékin, on remarque la bibliothèque, bâtie par un empereur Ming pour contenir les histoires et les biographies de la dynastie régnante. — La grande bibliothèque impériale s'élève à côté du temple de Confucius dans la ville sacrée, surnommée la ville interdite. Sui-

vant M. Sirr, voyageur anglais, cette bibliothèque (Taouk Wang) renfermait, en 1850, deux millions et demi de volumes. On y conserve précieusement la collection encyclopédique dite « Les livres complets des quatre saisons. » Sans doute les livres chinois n'égalent pas les nôtres en volume; mais on n'en est pas moins surpris d'apprendre, d'après un catalogue officiel, ce que contient cette collection, dont l'impression a été commencée en 1773 et s'est continuée jusqu'à ce jour. Suivant ce catalogue incroyable, qui a déjà près de quinze années, il avait déjà paru à cette époque 78,731 cahiers ou volumes. La dynastie mandchoue peut s'enorgueillir de cette collection, dont la gloire doit revenir à l'empereur Khien-Loung, fils de Khang-hi. C'est aussi à ce célèbre souverain qu'était due la fondation de la bibliothèque du palais d'été, qui, riche de près de 200,000 volumes, a été complétement réduite en cendres dans la dernière campagne.

Il n'existe pas en Chine de bibliothèques publiques proprement dites, car le seul établissement de ce genre, le *Wan-lau-Koh* ou bibliothèque installée dans le palais de Kienlang, à Hangstcheu, n'est ouverte qu'aux personnes qui sont munies d'une autorisation spéciale, de sorte qu'elle n'est fréquentée que d'un bien petit nombre de privilé-

giés. En revanche, il se trouve dans l'empire beaucoup de bibliothèques particulières. La plus remarquable est celle que possède la famille Fan, à Ningpo. D'après le catalogue qui en a été dressé, elle se compose de 4,094 ouvrages, formant 53,799 cahiers. Elle fut fondée par la famille Yung; mais des revers de fortune ayant amené ses possesseurs à s'en défaire, elle passa au pouvoir de nouveaux propriétaires; elle fut très-utile à l'empereur Khien-loung lorsqu'il voulut compléter la collection impériale. En 1774, ce monarque fit publier des catalogues, et il promit des récompenses à toutes les personnes qui procureraient à sa bibliothèque des ouvrages qui lui manqueraient; il demanda qu'on les prêtât tout au moins, pour qu'il en fût fait des copies. Les *Fan* envoyèrent 696 ouvrages qui ne se trouvaient pas chez l'empereur, et ils reçurent un exemplaire complet de la grande collection dont nous avons parlé plus haut. La bibliothèque de la famille Fan est conservée dans un édifice construit dans un grand jardin, dans la partie méridionale de la ville de Ningpo. Elle est, à ce qu'il paraît, entretenue dans un ordre parfait; les divers membres de la famille en possèdent chacun une clef, et l'entrée en est facile pour les personnes notables.

On prétend que cette collection renferme beau-

coup de livres appartenant à la classe que les Chinois nomment *Tschi*, et qui sont des statistiques de tel ou tel district, des descriptions monographiques. Il y a des *Tschi* consacrés à des provinces, à des villes, à des montagnes, à des temples. On dit que leur nombre s'élève à plus de 10,000 pour l'empire.

II. — BIBLIOTHÉCAIRES.

Plusieurs députés ont pris cette année pendant la session la défense des employés des bibliothèques. M. Paul Dupont particulièrement a insisté sur la détresse où les réduit la modicité de leurs appointements : « L'Université, a-t-il dit, n'a point oublié qu'un de ses fonctionnaires, chargé de travaux importants dans une grande bibliothèque, avait dû, pour soutenir sa famille, continuer son ancien commerce de parfumerie, offrant ce spectacle triste pour la science, plus triste encore pour le pays, d'un homme éminent, obligé, après avoir fait de la science de neuf heures à quatre heures, de venir vendre le soir des peignes et de la pommade. » Affligeant tableau, qui ne pèche peut-être que pour n'être point encore assez vrai ! Le personnel des bibliothèques, en grande partie aussi

zélé et généralement plus instruit que celui de beaucoup d'autres administrations, passe sa vie dans des emplois de 1,600 à 1,800 fr. au maximum, sans que jamais l'horizon d'un avancement vienne s'offrir à ses yeux. On oublie les services de quelques-uns parce que d'autres, moins éprouvés de la mauvaise fortune, ont sollicité comme un poste honorifique la place qu'ils occupent. Le bugget des bibliothèques ne varie point; il a changé, il est vrai, pour la bibliothèque impériale, mais seulement par suite d'une circonstance exceptionnelle — la réorganisation; quant aux autres grands dépôts littéraires de Paris, ils restent dans le *statu quo* le plus désespérant.

M. Hénon a parlé dans le même sens : « Savez-vous, a-t-il dit, ce que l'on donne au bibliothécaire en chef du Muséum d'histoire naturelle, à un homme remarquable qui a rendu de grands services au pays et qui lui en rend encore? 3,000 fr.! Et au sous-bibliothécaire, homme des plus instruits, dont le nom est européen comme celui du bibliothécaire en chef? 2,400 fr.! Quant aux simples bibliothécaires, on leur donne 1,000 fr. Savez-vous, par contre, ce qu'on donne au bibliothécaire en chef de la bibliothèque impériale? On lui donne 15,000 fr. Le conservateur de cette bibliothèque a 10,000 fr.; les sous-conservateurs,

7,500 fr.; les simples bibliothécaires, de 5,000 à 2,500 fr. Ainsi on ne donne pas au bibliothécaire en chef de la bibliothèque du Muséum, de la seule bibliothèque de France qui puisse rendre des services de la nature de ceux qu'elle rend pour l'étude des sciences (car, lorsqu'on manque de renseignements à cette bibliothèque, on est obligé d'aller les chercher en Angleterre ou dans la bibliothèque de de Candolle), on ne donne pas à ce bibliothécaire en chef, dis-je, ce qu'on donne aux simples bibliothécaires de la bibliothèque impériale! »

Quant à M. Jubinal, il a commencé par approuver une augmentation de crédit pour la bibliothèque impériale, puis prenant, contre la commission du budget, le parti de M. l'inspecteur général des bibliothèques, il a formé le vœu de voir se maintenir dans les budgets le crédit de 12,000 fr. qui lui est voté.

« Nous avons en France, dit M. Jubinal, plus de 200 bibliothèques publiques (je ne parle pas de celles de Paris); ces bibliothèques comprennent à peu près 80,000 manuscrits et 9 millions de volumes. Je le demande, si un désordre se présente dans une de ses bibliothèques, n'y a-t-il pas convenance, n'y a-t-il pas utilité, nécessité à ce que le ministre puisse envoyer un agent qui lui

est particulièrement connu, un agent qui réside à Paris, pour obtenir un rapport immédiat, un rapport plus consciencieux, plus éclairé peut-être, qu'il ne l'obtiendrait d'un conservateur local assis sur sa chaise curule et jouissant d'un repos absolu? » Ce à quoi M. le rapporteur de la commission du budget a répondu : « Ici, comme dans beaucoup d'autres services, une inspection permanente, une inspection prévue ne nous a pas semblé le meilleur système; elle est attendue, elle ne voit que ce qui a été préparé à l'avance pour elle. Au contraire une inspection soudaine, imprévue, donne de bien meilleurs résultats. »

Un ouvrage presque officiel qu'on aurait lieu de croire exact et qui l'est peu, l'*Almanach impérial*, contient dans son édition de 1861, au sujet des bibliothécaires, plusieurs erreurs importantes qu'il importe de rectifier : M. Lorédan Larchey, attaché à la bibliothèque Mazarine, est oublié; M. A. de Montaiglon et M. Rochebilière, sous-bibliothécaires à la bibliothèque Sainte-Geneviève et plusieurs autres employés du même établissement sont oubliés; de même pour la bibliothèque impériale, omission d'une grande partie du personnel; en revanche, M. de Bornier figure à deux bibliothèques différentes, tandis qu'il n'appartient qu'à celle de l'Arsenal.

Les bibliothécaires ont compté quelques-uns des leurs parmi les lauréats couronnés par l'Institut : l'Académie française a décerné un prix de 2,000 fr. à M. Xavier Marmier, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, pour son roman de *Gazida*. La même Académie a accordé le prix de poésie à M. de Bornier, de la bibliothèque de l'Arsenal : le sujet du concours était *le Percement de l'isthme de Suez*. — M. Hauréau, nommé cette année, par un vote unanime, bibliothécaire de l'ordre des avocats de Paris, a été maintenu dans le premier des prix Gobert, que lui a déjà valu plusieurs fois sa continuation du *Gallia Christiana.*

Le *Moniteur* a publié, il y a quelques années, un travail historique de M. Étienne Gallois, bibliothécaire adjoint du sénat, destiné à faire apprécier plus exactement les anciennes relations de la France avec le royaume de Siam. Parmi les appréciateurs de cet exposé historique, il s'en est trouvé un fort inattendu pour l'auteur : c'est le premier roi de Siam lui-même qui lui a fait remettre, par sa nouvelle ambassade, une lettre écrite et signée de sa main. Le précieux autographe était accompagné d'une jolie boîte à cigarettes en argent niellé et doré, doublée en or à

l'intérieur et portant cette inscription : — A celui qui a écrit sur l'histoire de Siam. — La suscription est en siamois, la lettre est en fort bon anglais, toute de la main du roi, ainsi que l'adresse, et pliée sous une enveloppe en étoffe de soie jaune, cachetée de cire dorée, aux armes du souverain. Cette enveloppe en renfermait une autre qui portait aussi un cachet doré et contenait une carte de visite dont les bords sont ornés d'un filet argenté, courant sur d'élégantes découpures. On lit d'un côté le nom lithographié du souverain, et de l'autre ces mots écrits de sa main, en anglais : « Compliments et estime à M. Étienne Gallois, conservateur de la bibliothèque du Luxembourg, son digne ami (worthy friend), dont le nom est ci-joint. »

Voici maintenant la traduction de la lettre :

« (*To monsieur Etienne Gallois, esquire, the guardian of the library of Luxembourg, etc.*)

« Somdet Phra Paramendra maha Mongkul, principal roi de Siam, ayant reçu de la main de l'un des ambassadeurs siamois, envoyés en Angleterre l'an du Christ 1857, un exemplaire d'une brochure contenant une histoire abrégée sur Siam, qui correspond au règne de l'ancien roi de France Louis XIV, publiée en langue française, avec la

constatation que cet exemplaire lui était offert par un noble Français de Paris, le roi de Siam, à cette occasion, adresse ses très-sincères remercîments au noble Français qui a eu le bon vouloir et la gracieuseté de le lui envoyer par l'intermédiaire de la dernière ambassade.

« L'expression des remercîments du premier roi de Siam, pour cette publication, sera portée à la connaissance du noble Français, au moyen de cette lettre de félicitations, qui est un autographe du roi lui-même, lequel l'a donnée le 19 mars de l'an du Christ 1861, dans la salle d'audience Anaut Sumagem, au grand palais de Bangkok, à Siam, le 3597e jour de son règne. »

III. — BIBLIOPHILES.

Nous classons sous ce titre, d'une part, quelques notes sur l'histoire d'anciennes bibliothèques d'amateurs, d'après des recherches récentes, et, d'autre part, quelques nouvelles des collections contemporaines.

— L'année dernière, M. L. Delisle traçait l'histoire de la bibliothèque de Corbie. Cette année, le savant académicien a mené à fin un travail très-curieux sur la bibliothèque du cardinal d'Am-

boise, au château de Gaillon, l'une des plus belles collections de manuscrits qui aient été formées en France sous le règne de Louis XII. Après avoir étudié la bibliothèque des rois aragonais de Naples, dont une notable partie fut acquise par le cardinal pour servir de base à sa collection, M. Delisle passe aux livres achetés de différents côtés par le prélat, à ceux dont on lui avait fait hommage et à ceux qui avaient été exécutés à ses frais. Le Mémoire se termine par des recherches sur la dispersion de la bibliothèque, sur les soins que le cardinal de Bourbon mit à la restaurer, et enfin sur les différentes voies par lesquelles beaucoup de manuscrits de Georges d'Amboise sont arrivés à la bibliothèque impériale. On sera étonné d'apprendre qu'une dizaine seulement de ces beaux ouvrages ont conservé, plus ou moins intactes, les reliures qui les protégeaient du temps du cardinal légat; quoiqu'ils aient perdu les fermoirs et les autres ornements de vermeil, d'argent et de laiton si minutieusement décrits dans les anciens inventaires, ils fournissent encore d'assez bons modèles de reliures en cuir rouge ou noir, à ouvrage doré, à la mode d'Italie.

— On sait que la bibliothèque du comte de Provence était à Versailles la plus belle du château. Les livres qui la composaient sont aujour-

d'hui la propriété des bibliothèques de l'État à Paris et de la bibliothèque publique de Versailles, et il est impossible d'en trouver dans un de ces dépôts un catalogue complet. Les bibliophiles n'apprendront donc pas sans plaisir qu'une partie des archives de cette remarquable collection appartient aujourd'hui au libraire Lefebvre et que le catalogue principal, écrit tout entier de la main du royal amateur, forme un volume in-folio.

— Un prince qui n'est pas moins bibliophile que le précédent, le duc d'Aumale, et qui forme l'une des plus belles bibliothèques de l'Europe, a enrichi, cette année, sa collection de deux fonds importants. M. Reiset lui a cédé sa magnifique collection de dessins authentiques des maîtres, et l'auteur de la *Paléographie universelle*, M. Silvestre, s'est défait, en sa faveur, des dessins originaux qu'il avait réunis pour la composition de son ouvrage demeuré inachevé. Cette dernière collection formait 360 feuilles dont 60 inédites, répondant aux types persans, grecs, latins, italiens, portugais, français, anglo-saxons, allemands et slaves.

— Notre dernière nécrologie enregistrait la mort d'une femme distinguée, madame Adolphe de Puibusque, propriétaire d'une remarquable collection de gravures formée par elle. Cette collection n'est composée que de pièces relatives aux

maisons royales d'Angleterre, dans l'ordre chronologique. Le catalogue auquel elle travaillait à sa mort, et qu'elle devait faire précéder d'une histoire de l'art en Angleterre, a été repris par son mari, qui a l'intention de le publier.

— L'incendie qui a consumé, pendant la nuit du 23 septembre 1861, le magnifique château de Capesthorne Hall, près Manchester, a réduit en cendres la riche bibliothèque du propriétaire, M. Davenport. Le feu n'a épargné qu'une partie de la collection, qui contenait heureusement des ouvrages italiens d'un grand prix.

— Le gouvernement belge vient de décréter la publication d'un exposé de la situation du royaume pendant la période décennale de 1851 à 1860 inclusivement. Dans cet exposé devra être compris un relevé des cabinets et des collections scientifiques appartenant à des particuliers.

— La bibliothèque laissée par le feu roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, est particulièrement remarquable par le grand nombre de livres que lui adressaient les auteurs. Il faisait bon accueil à ces envois et les soumettait au jugement de son ami de Humboldt; aussi les appréciations manuscrites de cet illustre savant, insérées dans un grand nombre de volumes, ajoutent à l'intérêt de la bibliothèque. Une armoire particulière était

15.

spécialement consacrée aux productions de de Humboldt. En matière de belles-lettres, les goûts du roi le portaient vers la poésie romantique.

— L'archichancelier de l'université romaine a vendu au comte de Salamanca, pour 40,000 fr., une collection excessivement rare et précieuse de romans espagnols du quinzième siècle; cette collection se compose de soixante volumes. On achètera, pour les remplacer, des livres modernes, traitant de législation, de médecine, de physique et de mathématiques, à l'usage des professeurs et des étudiants de l'université.

— Par une clause du testament du prince Michel Galitzin, ministre de Russie en Espagne et bibliophile éminent, le rez-de-chaussée de l'hôtel qu'il possédait à Moscou a été transformé en bibliothèque publique. Une suite très-belle de xylographes est la partie la plus importante de cette collection.

IV. — ARCHIVES.

ARCHIVES DE L'EMPIRE.

De grands travaux sont en cours d'exécution aux archives : on a très-avancé les bâtiments qui s'élèvent dans les rues des Quatre-Fils et du Chaume

on a terminé les embellissements commencés, il y a quelque temps, du côté de la porte d'entrée, en plaçant une grille devant l'espace semi-circulaire au fond duquel s'ouvre cette porte, et, à l'intérieur, les travaux de restauration des belles salles qui formeront plus tard le musée des archives annoncent un prochain achèvement.

On sait que ce vaste dépôt est contigu, sur trois de ses côtés, à des rues qui l'isolent, et qu'il se trouve en contact, sur le quatrième côté, avec des propriétés particulières qui sont un danger permanent d'incendie. Nul établissement n'exigerait pourtant un isolement plus complet, et, pour arriver à ce résultat, il suffirait d'acquérir deux maisons situées rue de Paradis. L'administration espère que son budget lui permettra bientôt cette dépense, et déjà elle fait procéder à une enquête sur ses utiles projets d'agrandissement de ce côté.

Le Corps législatif a accordé aux archives un crédit de 9,500 fr., en considération de la « réunion des archives du Louvre et de l'ancienne chambre des pairs, du nombre toujours plus grand des dépôts et la nécessité de frapper les pièces, tant anciennes que nouvelles, d'une marque qui en assure la conservation. » Un député a dit avec raison que cette subvention permettrait d'améliorer le sort de fonctionnaires qui méritent de l'in-

térêt par les services qu'ils rendent à la science; tels sont, par exemple, MM. Boutaric, Huillard-Bréholles, Garnier, Teulet, Campardon, etc., qui ont mis ou vont mettre au jour des publications précieuses pour tous les amis de l'histoire.

ARCHIVES DES DÉPARTEMENTS.

Un décret impérial du 13 avril 1861 porte que désormais les préfets nommeront directement les archivistes départementaux sans l'intervention du gouvernement, cela par addition à l'article 5 du décret du 25 mars 1852. En même temps, une décision du ministre de l'intérieur a supprimé l'envoi au ministère des pièces ci-après : inventaires des archives modernes (1790 à 1860) des communes et des hospices; rapports périodiques sur les archives communales; rapports périodiques sur les archives des hospices.

Ce décret n'investit pas les préfets du pouvoir de nommer les archivistes en dehors de l'Ecole des chartes; il leur donne le droit de les nommer, mais il ne peut vouloir qu'ils arrêtent leurs choix sur d'autres candidats que les candidats diplômés. Il est superflu même de chercher à expliquer le sens si clair de la nouvelle loi. Évidemment lorsque le préfet, qui a le pouvoir de choisir les avocats de sa préfecture, pourvoit aux va-

cances de ces emplois, il ne se fixe pas sur d'autres noms que sur ceux des membres du barreau qui sollicitent son suffrage. Le cadre des archivistes-paléographes sera certainement toujours sous les yeux des préfets lorsqu'il s'agira de choisir un chef aux archives des départements.

Une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, en date du 12 août, a prescrit la publication des inventaires sommaires des archives départementales antérieures à 1790. La rédaction des inventaires des archives civiles est presque terminée dans toute la France. Le ministre propose aux préfets d'affecter à la publication de la première partie des inventaires sommaires des archives, la somme qui sera jugée nécessaire. Cette publication aura pour résultat très-important de mettre en communication, dans tout l'empire, des documents qui intéressent à la fois l'administration, l'histoire générale du pays, celle des communes et des familles.

Quelque temps avant cette circulaire, M. le ministre de l'intérieur et M. le garde des sceaux avaient décidé que les titres antérieurs à 1790 qui se trouvent aux greffes des cours impériales et des tribunaux de première instance, seraient réunis au dépôt des préfectures. Les archivistes des départements sont délégués, à cet effet, pour s'entendre

avec les greffiers. Le concours des archivistes facilitera les recherches qu'il n'était pas toujours permis de demander aux greffiers des cours impériales, trop absorbés par les soins de l'audience et trop peu versés dans les connaissances archéologiques et paléographiques. Ces titres, ainsi centralisés, auront le précieux avantage d'être compris dans l'inventaire des archives de chaque département destiné à l'impression.

ARCHIVES DIVERSES.

Archives de la marine. — Un arrêté de M. le ministre de la marine et des colonies porte organisation des archives de la marine et des colonies. Elles formeront, dans l'administration centrale du ministère, un service spécial sous le titre de conservation des archives. La conservation des archives fera partie du cabinet du ministre. Elle sera divisée en deux sections. La première, archives historiques, comprend la garde, le classement, l'analyse de tous les documents purement historiques conservés dans les archives de la marine et des colonies, et antérieurs à 1790. La deuxième, archives administratives, comprend la garde et le classement de tous documents servant à constater les services du personnel militaire ou civil de la marine et des colonies, ainsi que de tous papiers

concernant les divers services administratifs de la marine et des colonies, et postérieurs à 1790. La conservation du dépôt des papiers publics des colonies, créé par l'édit du roi du mois de juin 1776, fait partie de cette section. Tous les ans, au mois de décembre, une commission est chargée d'examiner, pour en rendre compte au ministre, la situation matérielle des archives, l'état d'avancement des travaux de classement, la manière dont marche le service et les améliorations dont il paraîtrait susceptible.

Bureau des travaux historiques et topographiques de la ville de Paris. — Aux termes de la fondation de ce bureau par M. le préfet de la Seine, en janvier 1861, il doit étudier l'histoire administrative et topographique de la ville et publier des ouvrages sur ce sujet. Les recherches de ce bureau constitueront les véritables archives historiques de Paris, et il rappelle une institution de ce genre qui existait au siècle dernier : nous voulons parler du cabinet d'histoire et de monuments dont la direction était confiée, par ordre du roi, à Moreau, historiographe de France. La ville de Paris avait aussi, au dix-huitième siècle, son historiographe dans la personne de Pierre Bouquet, avocat au parlement et commissaire du trésor des chartes. Neveu de dom Bouquet, auteur du *Recueil des historiens des*

Gaules, il a laissé en mourant (2 avril 1781) des travaux estimés, dont un très-petit nombre seulement intéresse Paris.

Archives de Cluny. — M. Aug. Bernard a soumis à M. le ministre de l'instruction publique un plan de publication des archives de l'abbaye de Cluny, reconstituées par ses soins après plusieurs années de patientes recherches. D'après le travail de M. Bernard, il résulte que, des pièces qui constituaient les archives de la fameuse abbaye, il n'y a plus à Cluny qu'un millier de chartes originales et les débris de la bibliothèque monacale, parmi lesquels figurent cent et quelques volumes manuscrits; le reste se trouve à Mâcon, à Paris, à Londres, etc. A Mâcon, les archives de la préfecture possèdent un inventaire officiel des titres de l'abbaye, formant deux gros volumes in-folio rédigés à la fin du dix-septième siècle; à Paris, les bibliothèques impériale et du Corps législatif; à Londres, le Musée britannique, ont recueilli à peu près un égal nombre de chartes provenant du même fonds. Il a été possible de suppléer aux documents qui n'existent plus par les copies exécutées par Lambert de Barive pour le cabinet de l'historiographe Moreau, cité dans le précédent article, et qui se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque impériale. M. Bernard estime que la publi-

cation comprendrait cinq mille chartes du onzième au treizième siècle et formerait 4 vol. in-4° ; un cinquième volume serait la reproduction de l'inventaire. Depuis la lettre de M. Bernard, M. Bordier a donné les renseignements les plus circonstanciés sur le magnifique dépôt des chartes de Cluny (*Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1861, pag. 126 et suiv. ; voy. aussi le même Bulletin, 1834, p. 231). Sa notice consiste en une description très-curieuse du local où étaient renfermées les archives, suivie de détails sur leur administration déplorable dans les derniers temps du règne de Louis XVI, et sur les travaux de Lambert de Barive. Il ajoute, à l'assertion de M. Bernard, le poids de sa conviction personnelle au sujet de la destruction, bien postérieure à la révolution, des trésors diplomatiques de Cluny : « Un maire de Cluny distribuait ostensiblement les chartes aux ménagères de sa connaissance pour couvrir leurs pots de confiture. » Il termine par un examen de l'intérêt philologique et historique des monuments dont M. Bernard propose la publication.

Archives des notaires. — M. Saint-Joanny, ancien directeur de *l'Art en province*, a rédigé un « Mémoire sur l'importance des actes notariés des trois derniers siècles pour l'histoire intime des communes de France, la nécessité de pourvoir à la con-

servation et à la publicité de ces documents, ainsi que sur les moyens qui semblent les plus propres à amener ces deux résultats. » Ce Mémoire, adressé au comité des travaux historiques et des sociétés savantes, tend à ce que les archives des notaires de toutes les parties de la France soient concentrées à Paris, dans les archives du comité. On a considéré cette proposition comme impraticable, en faisant remarquer avec juste raison que, dans beaucoup de villes, les archives des notaires ont été réunies aux archives départementales. Il faudrait, toutefois, que tous les notaires de l'empire fussent contraints, sans exception, à ce dépôt pour leurs plus vieux titres ; car notre propre expérience nous a appris qu'à certaine époque peu éloignée plusieurs d'entre ces officiers ministériels n'avaient pas craint de se défaire à vil prix des anciens documents qui encombraient leurs études.

ARCHIVISTES.

M. Aimé Champollion-Figeac, sous-chef du bureau des archives départementales au ministère de l'intérieur, a été élevé cette année au rang de chef de bureau. Ceux qui nous lisent savent le zèle qu'a longtemps montré, dans ce poste, M. de Martres, aujourd'hui chef du cabinet. Après lui nul, par sa science et par son passé administratif,

n'était plus digne que M. Champollion-Figeac de remplir ces importantes fonctions. Dans le rang qu'il occupait précédemment, il a beaucoup contribué, pour sa part, à donner aux archives l'importance qu'elles ont prises et à commander l'attention qu'on leur accorde aujourd'hui, après les avoir si longtemps dédaignées. Son *Manuel de l'archiviste* a rendu un véritable service à toutes les personnes qui s'occupent d'études historiques. Ce livre s'ouvre par une introduction qui est l'histoire complète des archives : elle retrace les premiers travaux ordonnés, avant 1789, pour l'exploration de ces dépôts, leur sort pendant les années qui suivirent leur reconstitution légale par l'effet de la loi du 5 brumaire an v, l'état d'abandon dont ils eurent à souffrir jusqu'en 1838, époque à laquelle commença réellement une organisation régulière, enfin les mesures adoptées en 1853, sous le premier ministère de M. de Persigny, et par suite desquelles cette partie du service administratif a pris une activité qui a produit tant de féconds résultats.

—MM. de Stadler et Francis Wey, inspecteurs généraux des archives, ont été élevés au grade d'inspecteurs généraux de première classe (arrêté du 11 avril).

— Quelques-unes des hautes récompenses de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont été

décernées à des archivistes : le prix annuel ordinaire avait pour sujet : « Faire connaître l'administration d'Alfonse, comte de Poitiers et de Toulouse, d'après les documents originaux qui existent, principalement aux archives de l'empire, et rechercher en quoi elle se rapproche et en quoi elle diffère de celle de saint Louis. » Ce prix de 2,000 fr. a été accordé à M. E. Boutaric, archiviste aux archives de l'empire, auteur du seul mémoire présenté. Les récompenses pour les *antiquités de la France* ont été ainsi réparties : 1re médaille : M. F. Bourquelot, archiviste paléographe, pour ses « Études manuscrites sur les foires de Champagne, et sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux douzième, treizième et quatorzième siècles; » 2e médaille : M. Quantin, archiviste de l'Yonne, pour le deuxième volume du Cartulaire de l'Yonne. Un rappel de médaille a été accordé à M. C. Port, archiviste de Maine-et-Loire, auteur d'un « Inventaire analytique des archives anciennes de la mairie d'Angers. » MM. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, et Chazaud, archiviste de l'Allier, ont reçu des mentions très-honorables, comme auteurs, le premier, d'une « Iconographie des sceaux, » et l'autre, de « Fragments du cartulaire de la Chapelle-Aude; » ouvrages dont nous donnons les titres tout au long ci-

dessous, dans la bibliographie. Enfin, ont obtenu des mentions honorables : M. Garnier, archiviste aux archives de l'empire, pour sa « Biographie de Louis de Bourbon, évêque-prince de Liége, » publiée l'an dernier ; et M. Lepage, archiviste de la Meurthe, pour son « Dictionnaire géographique » du département, un volume in-8°.

— Le zèle que déploient, dans la province, MM. les archivistes fournit toujours aux conseils généraux l'occasion de leur adresser des éloges mérités. Cette année, le conseil général du Bas-Rhin a inauguré la session en félicitant l'archiviste du département, M. Spach, de ses remarquables travaux tant sur le département que sur le dépôt qu'il dirige. Une médaille commémorative lui a été décernée. Cette initiative du conseil général montre à quel point l'utilité de la bonne administration des archives est appréciée de nos jours. Pour faire voir, de notre côté, combien justement a été décernée la récompense que vient d'obtenir M. Spach, nous donnons, au complet, la liste de ses publications :

1. L'avant-bras de sainte Odile (8 mai 1354). — Charte de Charles IV, empereur d'Allemagne, traduite et commentée; 1840. (V. le journal *l'Alsace.*)
2. Une bulle du pape Alexandre III sur la pré-

vôté d'Ittenwiller (18 avril 1179). — Charte traduite et commentée; 1840, in-8°.

3. Un traité d'alliance contre les Armagnacs (5 février 1439). — Charte allemande traduite et commentée; 1840.

4. L'église d'Eschau d'aujourd'hui et l'abbaye d'Eschau d'autrefois (1143-1180). — Bulles traduites et commentées; 1840.

5. Une charte de l'évêque Conrad de Lichtenberg sur la construction de la cathédrale de Strasbourg (1275); 1841.

6. Un droit de chasse accordé par l'empereur Henri II à l'évêque Wernher (1275). — Charte traduite et commentée; 1842.

7. L'église de Niederlraslach; les époques de sa reconstruction constatées par des chartes (*Annuaire du Bas-Rhin*, 1854).

8. Notice biographique sur Lezay-Marnezia, préfet du Bas-Rhin; 1854, in-12.

9. Éloge de Grandidier, archiviste épiscopal (tiré de la *Revue d'Alsace*, 1850).

10. Éloge de Schœpflin, auteur de l'*Alsace illustrée* (tiré de la *Revue d'Alsace*, 1850).

11. Deux voyages d'Elisabeth d'Autriche, épouse de Charles IX, roi de France; correspondance inédite du seizième siècle (1570-1575); 1856 (tiré de la *Revue d'Alsace*).

12. Le général Rapp; 1856, in-8° (tiré de la *Revue d'Alsace*).

13. Joseph Willm (le pédagogue et l'auteur de l'Histoire de la philosophie allemande) (tiré de la *Revue d'Alsace*, 1853).

14. M. F. de Turckheim, maire de Strasbourg (tiré de la *Revue d'Alsace*, 1851).

15. Le château de Hohkœnigsbourg; 1856, in-8° (tiré du *Bulletin historique* de la Société pour la conservation des monuments).

16. Causeries littéraires. — Schœpflin, traduit par Ravenez (*Revue d'Alsace*, 1857).

17. Bibliographie. Analyse de l'ouvrage (condamné) de M. Schmidt sur *la Société civile dans le monde romain* (*Revue d'Alsace*).

18. Frédéric de Dietrich, premier maire de Strasbourg; 1857, in-8°.

19. Dominique de Dietrich, ammeistre de Strasbourg (c'est l'histoire de la réunion de Strasbourg à la France); 1857, in-8°.

20. L'abbaye de Wissembourg ; monographie tirée du *Bulletin historique*; 1857, in-8°.

21. Rapport au préfet du Bas-Rhin sur le fonds de la préfecture de Haguenau; 1856 in-8°.

22. Christian Bartholmess (1857), tiré de la *Revue d'Alsace*.

23. Le château d'Oberbronn (tiré du *Bulletin historique*).

24. Le comté de Hanau-Lichtenberg; 1859, in-8°; monographie tirée du *Bulletin historique.*

25. Les châteaux forts de l'Alsace; 1860, in-8° (tiré du « Congrès archéologique de Strasbourg de 1859 »).

26. Rapport de 1860 sur les archives départementales; 1860, in-8°.

27. Le général baron de Cœhorn; 1860, in-8° (*Revue d'Alsace*).

28. L'abbaye de Münster; 1861, in-8° (*Bulletin historique*).

29. Abbaye de Marmoutier et couvent du Lindelsberg; 1861, in-8° (*Bulletin historique*).

30. Histoire de la basse Alsace et de la ville de Strasbourg; 1858 et 1860. 1 vol. de 400 p. gr. in-8°.

31. Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin; 1861. 1 vol. in-8°.

32. Une série de rapports sur les archives départementales, adressés annuellement au préfet du Bas Rhin, de 1840 à 1860.

— Le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, qui précède le décret impérial instituant, au Collége de France, une chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines, contient un hommage officiel aux services des archivistes paléographes. M. Rouland leur attribue en ces termes, avec raison, et la bonne administration des archives et

l'essor qu'ont pris en France les études historiques sérieuses et approfondies : « Le dépouillement méthodique et l'étude critique des documents conservés dans nos archives ont jeté une vive lumière sur les premières époques de la France. Ce sera l'honneur de l'Ecole des chartes d'avoir développé les principes d'une science qui a fait faire de si grands progrès à la connaissance de notre histoire nationale. » Ces lignes sont en même temps un juste tribut d'éloges payé à messieurs les professeurs de l'École des chartes, dont l'enseignement si consciencieux et si élevé a formé la plupart des archivistes paléographes qui exercent en ce moment dans les dépôts publics de Paris et des départements.

— On annonce le premier volume de la publication de M. Teulet sur le Trésor des chartes. Les personnes qui s'intéressent à l'achèvement de ce vaste ouvrage ont lu avec beaucoup d'intérêt la curieuse lettre lithographiée que M. Teulet a adressée à M. de Laborde, sur toutes les phases par lesquelles son travail a passé depuis près de trente ans.

— Parmi les archivistes lauréats mentionnés cidessus, il en est un coutumier du fait, M. Boutaric. Cet érudit, qui marche à grands pas vers l'Institut, a publié dernièrement, avec de nombreuses

augmentations, l'un de ses Mémoires précédemment couronnés : « La France sous Philippe le Bel, » ouvrage dans lequel il a fait usage d'un très-grand nombre de documents inédits. « J'ai consulté aux archives de l'empire, dit-il dans sa préface, les registres de la chancellerie, les layettes du Trésor des chartes, la série des diplômes royaux, les registres du parlement, de la chambre des comptes et de la cour des monnaies; à la bibliothèque impériale, quelques registres de la chancellerie qui font lacune dans la collection des archives, plusieurs comptes de recettes et de dépenses de bailliages, un journal du trésor inédit, les tablettes de cire renfermant la dépense de l'hôtel du roi. » Toutefois il s'est contenté de citer ses preuves et il a renvoyé aux textes publiés par lui dans le tome XXII des Notices et Extraits des manuscrits. Ces pièces sont au nombre de quarante-cinq. Pour donner une idée de leur importance, nous citerons les titres de quelques-unes : V. Mémoire de l'amiral Benoît Zacharie à Philippe le Bel, sur les moyens d'équiper une flotte et de se procurer une armée navale pour faire une descente en Angleterre (en français); 1295. — VI et XII. Deux autres pièces officielles : lettres patentes et Mémoire sur le même sujet; 1295 et 1297. — XXIII à XXIX et XXXIII. Pièces relatives à l'arresta-

tion et au procès des templiers; 1307, 1308. — XXXVI. Lettre de Philippe le Bel à Clément V, curieuse pour faire connaître les mœurs de la noblesse française; 1309. — XXXIX. Expropriation d'une maison dont l'emplacement était destiné à l'agrandissement du palais à Paris; août 1313. — XLIV. Codicille de Philippe le Bel; 28 novembre 1314. — XLV. Prophéties relatives à la fin du treizième et aux premières années du quatorzième siècle. En outre, M. Boutaric a donné dans l'appendice de son livre un « Tableau des villes qui députèrent aux États de Tours, en 1308; » tableau dressé d'après les procurations originales, et un tableau des divisions administratives de la France sous Philippe le Bel, d'après les comptes originaux des bailliages. Dans une note du courant de son livre, M. Boutaric nous annonce une excellente nouvelle, en nous répondant de la prochaine publication d'un inventaire partiel des archives. Après avoir donné d'intéressants détails sur les registres du greffe du parlement, il ajoute : « L'histoire des origines du greffe du parlement sera traitée avec les plus grands détails par M. Grün, chef de la section judiciaire aux Archives de l'empire, en tête du premier volume de l'*Inventaire analytique des registres du parlement*, dont la rédaction nous a été confiée. »

ARCHIVES ÉTRANGÈRES.

Londres. — Une importante publication a été entreprise par sir John Romilly, garde général des archives, qui doit enrichir l'Angleterre d'un grand nombre d'histoires manuscrites et de documents précieux tirés des archives. Cette collection compte déjà vingt ouvrages, tous originaux, formant vingt-cinq volumes, édités depuis quinze mois avec le plus grand soin et pleins de détails sur la vieille histoire de l'Angleterre.

Bruxelles. — Un arrêté royal, en date du 27 septembre 1860, a ordonné la formation d'un tableau chronologique et nominatif des anciennes assemblées nationales de la Belgique, et en a chargé l'administration des archives générales du royaume. Des instructions ont, en conséquence, été données par cette administration aux conservateurs des archives de l'État dans les provinces. Les archivistes des villes ont, par l'intermédiaire des administrations provinciales et communales, reçu des instructions analogues. Tous les dépôts de titres du pays sont ainsi soumis à une exploration régulière et systématique, afin de fournir des matériaux au monument que le gouvernement a voulu élever aux vieilles libertés de la nation. Déjà M. Van Doren, archiviste bibliothécaire de la ville de Malines,

a fait parvenir à l'administration des archives du royaume les résultats des recherches auxquelles il s'est livré, avec autant d'activité que de soin, dans le dépôt commis à sa garde ; et ces résultats sont d'un grand intérêt. M. le ministre de l'intérieur, à qui il en a été rendu compte, a chargé M. le gouverneur de la province d'Anvers de témoigner sa satisfaction à M. Van Doren.

— De remarquables travaux bibliographiques ont été publiés dans les derniers bulletins de la commission royale d'histoire de Bruxelles. Par M. Ernest Van Bruyssel : Rapports sur ses recherches dans les archives et bibliothèques d'Angleterre (52 pages); liste analytique des documents concernant l'histoire de Belgique, qui sont conservés au State paper office : papiers d'Espagne (35 pages), papiers de France (20 pages), papiers de Flandre (16 pages); liste analytique des documents concernant l'histoire de Belgique, qui sont conservés au Record office (24 pages). Par M. le docteur Onno-Klopp : Notice sur les archives d'Aurich et d'Emden. Par M. Hourt : Extrait de l'inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Hubert, rédigé en 1730 (13 pages).

Nuremberg. — Le roi de Danemark, en sa qualité de membre de la confédération allemande, a

accordé au Musée germanique de Nuremberg une subvention annuelle de 100 thalers.

Lucerne. — M. H. Cocheris a trouvé dans les archives de cette ville une magnifique collection de documents sur l'histoire de France.

Venise. — On trouve dans la « Correspondance littéraire » de décembre 1860 un intéressant article de M. A. Roux, sur les quatre volumes in-8° publiés par M. Fabio Mutinelli, directeur des archives de Venise, et intitulés : *Storia arcana ed aneddotica d'Italia.* M. Roux fait l'éloge de l'auteur et de son livre tout en y mêlant de justes restrictions. Il est regrettable, en effet, que M. Mutinelli ait jugé à propos, pour des motifs purement personnels, de supprimer un grand nombre de pièces historiques. Que ne cherchait-il dans son riche dépôt des séries de documents moins compromettantes pour ses opinions de sujet autrichien?

Milan. — Les archives de cette ville sont l'objet d'importants travaux de classement. La direction doit publier les actes les plus anciens et les fait transcrire dans ce but ; elle a aussi l'intention de reproduire par la photographie les nombreuses empreintes de sceaux qu'elle a recueillis pour faciliter les études historiques et artistiques. Près des archives est instituée une école de paléogra-

phie de laquelle sont déjà sortis des élèves distingués.

— En s'occupant de recherches relatives à une mission littéraire, M. Joseph Canestrini, député au parlement italien, a découvert récemment des documents très-précieux sur l'histoire de son pays au quinzième siècle. Ces pièces, qui se trouvaient parmi une liasse de papiers légués en 1842 à la bibliothèque ambroisienne de Milan, ont été classées par M. Canestrini. On y voit un texte nouveau de la convention passée entre Florence et Charles VIII, le 25 novembre 1494, et un grand nombre de lettres concernant les Médicis.

Florence. — M. Guasti, directeur des archives, a publié dans le *Giornale storico* de très-précieux documents relatifs à l'histoire du dix-septième siècle; ce sont des extraits de la correspondance diplomatique du comte Magalotti, ministre de Toscane à la cour de Vienne en 1674. De son côté, M. Cantù a trouvé dans le même dépôt et a publié des documents du plus haut intérêt pour l'histoire politique et religieuse du seizième siècle.

Simancas. — Ces archives sont un des fonds manuscrits étrangers que les érudits et les historiens interrogeront toujours avec le plus de fruit. On signale parmi les dernières découvertes qui y aient été faites celles de M. Gindely, savant de la Bo-

hême, sur plusieurs faits restés obscurs de la guerre de Trente ans, et celles de M. Froude, historien anglais, qui y a puisé de très-précieux documents pour son *Histoire de Henri VIII.*

Kiew (archives centrales des provinces de Volhynie, de Podolie et d'Ukraine). — En 1860, l'assemblée de la noblesse a voté une allocation sur les fonds provinciaux pour l'établissement et la conservation des archives centrales des trois provinces, contenant des documents historiques du plus haut intérêt principalement pour l'histoire des trois derniers siècles.

V. — MUSÉES. — EXPOSITIONS.

Un deuxième supplément à son catalogue vient d'être imprimé par l'administration du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. Nous allons profiter de l'actualité de cette brochure, rédigée avec beaucoup de soin, pour relever dans l'ensemble des catalogues tout ce que ces magnifiques collections renferment de relatif aux matières qui nous intéressent : plaques d'évangéliaires et de missels du dixième au quinzième siècle ; sept ivoires et deux émaux (cat., n°s 389, 391 à 394, 396, 431, 940 et 943). — Style à écrire en ivoire

lu quatorzième siècle (cat., n° 408). — Tablette à écrire en ivoire du quinzième siècle (cat., n° 430). — Sept volumes manuscrits, du quatorzième au seizième siècle, enluminés (cat., n°s 782 à 788). — Feuillets et fragments de manuscrits en vélin, ornés de miniatures, etc., du treizième au quinzième siècle (cat., 18 n°s, de 789 à 806). — Titres sur parchemins du douzième au dix-septième siècle (cat., 12 n°s, de 807 à 817 et 2865). — Onze volumes d'heures imprimés du seizième au dix-huitième siècle (cat., n°s 818 à 824 et 2861 à 2864). — Un manuscrit en caractères tamouls (côte du Malabar), écrit et gravé sur feuilles d'écorce au nombre de cinquante-trois et qui n'ont pu être déchiffrés; don fait en 1861 par M. Cloquet (cat., n° 3743). — Enfin, sceaux pour lesquels nous réclamions l'année dernière un catalogue, sans compter sur sa rédaction aussi prochaine; ils sont au nombre de quarante et datent du quatorzième au dix-septième siècle (cat., n°s 1822, 2567, 3574 à 3608, 3617 et 3667).

— On vient de publier en même temps le catalogue du musée Sauvageot. Nous y trouvons trente-trois sujets et miniatures sur vélin, des n°s 1048 à 1081 ; une belle reliure en argent, découpée à jour, sur fond d'or, de la fin du seizième siècle, n° 402; et trois sceaux portant les n°s 377, 526 et 550.

— Quatre belles expositions d'objets d'art et d'œuvres anciennes ont eu lieu en province à l'imitation de celle d'Amiens, si brillante l'année dernière. L'on distinguait à Caen une remarquable collection de manuscrits appartenant à M. Abel Vautier; — à Besançon, le moyen âge était représenté de plusieurs manières, et entre autres par un assez grand nombre de sceaux et d'empreintes de sceaux ayant appartenu aux familles féodales de la province, aux empereurs d'Allemagne et aux cours de justice; — à Marseille, les manuscrits de M. Michel se trouvaient placés parmi les raretés d'un cabinet des plus riches; — à Rouen, la ville avait dépouillé les tablettes de sa bibliothèque des beaux manuscrits que lui a si généreusement légués M. de Martainville. Placés sous des vitrines à leurs plus belles pages, ils ont à juste titre excité l'admiration des connaisseurs.

VI. — HISTOIRE DES MANUSCRITS ET DES LIVRES.

MANUSCRITS.

M. Peigné-Delacour a présenté à la Société des antiquaires un instrument en bois de son invention, dans lequel les anciennes chartes peuvent

être conservées avec avantage et en permettant l'examen des sceaux.

— M. Ariel, archiviste à Pondichéry, a légué à la Société asiatique de Paris une collection de plus de cinq cents manuscrits sur feuilles de palmier, rédigés en langue tamoule et renfermant la traduction ou la transcription des plus célèbres ouvrages de l'Inde antique, ainsi que des dictionnaires et grammaires inédits de langue tamoule.

— Après des recherches qui ont duré près de trente ans, M. Littré vient d'achever une édition d'Hippocrate à laquelle tout le monde savant n'a jamais cessé de prêter l'attention la plus vive. Dans son dixième et dernier volume, résumant l'histoire de ses travaux, il a présenté un tableau intéressant des manuscrits et des éditions d'après lesquels il a rétabli le texte hippocratique. « Dans cette recherche des manuscrits, ajoute-t-il, entre différentes trouvailles heureuses, il en est une qui l'a été particulièrement, je veux parler de la traduction latine du traité des *Semaines*. Ce traité, perdu en grec et retrouvé en latin, a révélé des choses importantes. »

— On a découvert à Varsovie un manuscrit slave, sur parchemin, du onzième siècle. C'est une traduction des Psaumes de David par l'évêque de Kiew, Michel Gretschina, qui mourut en 1020. Ce

paraît être le plus ancien monument de la littérature slave.

— Le chapitre métropolitain de Prague (Bohême) vient de vendre au roi de Hanovre un précieux Code en parchemin, dit *Evangeliar*, du duc Henri le Lion (1170). Ce souverain, animé du plus vif désir de posséder ce manuscrit de son aïeul, en a donné la somme de 10,000 thalers, qui seront destinés à la restauration de la cathédrale de Prague.

— On a publié cette année, pour la première fois, une traduction française du *Roudh el Kartas* ou Jardin des Feuillets, histoire la plus authentique du Maroc depuis la fin du huitième siècle jusqu'aux premières années du quatorzième. M. Baumier, vice-consul de France au Maroc, auquel est dû cet excellent travail, l'a fait précéder de notes bibliographiques intéressantes sur les manuscrits et les divers travaux déjà inspirés par le *Roudh el Kartas*. Il nous apprend que ce nom de *Jardin des Feuillets*, d'après l'opinion unanime des foukhâa et des tholba ou savants marocains, a été donné à son livre par l'auteur parce qu'il a dû recueillir une foule de notes, de documents, de feuillets épars pour les rassembler dans son ouvrage, comme on rassemble des fleurs dans un parterre. On trouve, en effet, dans le *Kartas* les

titres de certains ouvrages et les noms de divers personnages de l'époque, auteurs, médecins, légistes et autres. « Ces notes, dit avec raison M. Baumier, ne peuvent que faciliter les nouvelles recherches que l'on pourrait faire, dès à présent, dans les bibliothèques de Séville et de Cordoue, et qui se feront sans doute un jour dans celles de Fès, où l'auteur du *Kartas* nous dit que *treize* charges de manuscrits ont été déposées en 684 (1285 J. C.) par l'émir Youssef, qui les avait arrachés au roi de Séville, Sancho, fils d'Alphonse X. »

— MM. Menault et de Monteyremar ont obtenu une mention très-honorable à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour leur travail manuscrit sur le cartulaire de Saint-Jean en Vallée.

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur un nouveau chapitre que vient d'ajouter à son catalogue, publié dans les *Archives du bibliophile*, l'un de nos éditeurs, M. A. Claudin. Depuis quelques mois, il donne sous le titre de « Chartes, manuscrits, documents, » une suite d'articles soigneusement annotés sur des documents en vente à sa librairie. Ces articles fournissent à l'histoire des familles et à l'histoire locale quelques indications précieuses.

— M. Alexandre de Lamothe, auquel est due une importante découverte de documents relatifs à la

Saint-Barthélemi (voy. *Ann. pour* 1860, p. 114), a publié, dans le numéro du 13 juin 1861 de la « Revue de l'Instruction publique, » une analyse de ces pièces intéressantes. Nous reproduisons les dernières lignes de son travail, qui rentrent tout à fait dans notre cadre d'informations : « Ceux de nos écrivains qui étudient cette page de notre histoire trouveront dans la bibliothèque de l'Académie d'histoire, à Madrid, de plus nombreux documents, s'ils veulent consulter les deux grandes collections manuscrites des jésuites et de Salazar. Les archives de Simancas et l'importante mais presque inabordable bibliothèque de l'Escurial, renferment des pièces inédites dont la publication jetterait une lumière nouvelle sur bien des points en litige. J'indiquerai enfin aux érudits et aux curieux, comme une source des plus abondantes, la riche collection de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Ils y trouveront réunis les documents les plus précieux : les lettres autographes de Philippe II (en un volume); celles de Catherine de Médicis aux rois ses enfants, à Villeroy et à différents personnages, de 1560 à 1588 (en trois volumes); les dépêches du maréchal de Montluc, la correspondance de Charles IX, de 1560 à 1573 (en deux volumes); celle de Henri III, de 1568 à 1581 (en cinq volumes), et enfin divers recueils remplis

de pièces détachées, rapports, dépêches, lettres ou mémoires, qui pourraient fournir la matière d'un travail aussi nouveau qu'utile. »

— M. de Vassal, archiviste honoraire du département du Loiret, annonce la publication des manuscrits d'Hubert, qui ne comprennent pas moins de 950 généalogies des principales familles de l'Oréanais. Ces manuscrits, qui forment huit volumes in-4°, sont conservés à la bibliothèque publique d'Orléans.

— M. le libraire Weigel, qui a dirigé la vente des livres de M. Ritter, a gardé, pour les céder à un établissement public, 450 cartons renfermant les notes recueillies par l'illustre savant pour l'achèvement de ses travaux, et plus d'un millier de lettres originales adressées à M. Ritter par les plus grands noms de la science contemporaine. Le détenteur espère qu'il ne sera pas obligé de disperser dans une vente en détail tant de matériaux patiemment accumulés.

LIVRES.

Nous consignons, à titre de renseignement, une opinion de M. Vallet-Viriville sur la *tympanure* des livres; ce mot lui paraît s'appliquer aux ornements ou lettres que l'on marquait sur la couverture des livres par l'opération du gaufrage, et il

signale cette opération comme un des éléments de l'invention de l'imprimerie. Mais comme on le fait observer, l'art de produire des inscriptions par la voie d'impression n'a-t-il pas été connu de tout temps ?

— Pourquoi les anciennes confréries de libraires, imprimeurs, etc., célébraient-elles leurs fêtes aux jours que nous indiquons dans un des précédents *Annuaires* (1860, p. 107) ? Ces quelques notes le disent : Saint Jean l'Évangéliste, après avoir enduré le martyre *devant la Porte-Latine,* fut relégué dans l'île de Pathmos, comme le rapportent Tertullien et saint Jérôme. C'est dans cette île, au témoignage du dernier, que saint Jean eut les révélations auxquelles nous donnons le nom d'Apocalypse. On représente ordinairement saint Jean l'Évangéliste sur une île *une plume à la main* (c'était l'enseigne du libraire Claude Robustel, 1719) ; ce qui a dû le faire choisir pour le patron des libraires, des imprimeurs, des marchands de papiers, etc. Quant au 28 janvier célébré par les colporteurs d'édits et d'almanachs, ce jour est consacré dans quelques diocèses au culte du B. Charlemagne, empereur et roi, et surtout protecteur des études et des lettres.

— La mémoire de W. Caxton, le célèbre typographe anglais, vient d'être honorée d'une façon

toute spéciale par une biographie et une bibliographie publiées par M. W. Blades, chez le libraire J. Lilly, à Londres. Cet ouvrage ne forme pas moins de deux volumes in-4°, accompagnés de 60 planches de *fac-simile*. Dans la bibliographie, après avoir donné la liste de tous les volumes imprimés par Caxton, l'auteur ajoute celle de 450 volumes dont l'existence est constatée dans les bibliothèques publiques ou particulières d'Europe et d'Amérique.

— Le quatre-centième anniversaire de la fondation de l'imprimerie à Vienne (Autriche) aura lieu l'année prochaine; on fait déjà des préparatifs pour le célébrer dignement. Le premier imprimeur de Vienne s'appelait Ulric Haan; il établit un atelier d'imprimerie en 1462. L'impression d'un pamphlet contre le bourgmestre lui suscita de nombreux ennemis, et le peuple brisa ses presses et ses outils. L'empereur Frédéric IV s'intéressa à l'imprimeur, qui suivit Sa Majesté à Kornenbourg et à Neustadt. Plus tard Haan se rendit à Rome, sur la proposition du nonce du pape, Torquemada. Pie II, dit Æneas Silvius, le plus ancien chroniqueur de Vienne, accueillit avec faveur l'imprimeur et le chargea de l'impression des méditations du cardinal Torquemada, et, en 1470, de celle de plusieurs autres ouvrages. Haan s'était associé, en

1472, avec son ouvrier Simon Nicola de Lucca. Lorsque l'empereur Frédéric IV se rendit à Rome en 1468, il accorda aux imprimeurs le droit de porter l'épée, les mettant ainsi sur la même ligne que les nobles et les savants.

— M. Anselme Petetin a remplacé M. de Saint-Georges comme directeur de l'imprimerie impériale. On a parlé d'installer ce magnifique établissement dans un des bâtiments du nouveau Louvre; mais il est probable que ce projet ne pourra être mis à exécution faute de place. Les divers services de l'imprimerie du gouvernement sont très-considérables; ils ont peu à peu recouvert les cours et jardins de l'ancien palais des Rohan, et tout au plus s'y trouvent à l'aise.

— Une des plus belles publications allemandes a été le *Missale romanum*, de M. Henri Reiss, qui doit former 190 feuilles in-folio, illustrées de nombreuses gravures sur bois. Les miniatures et autres ornements et initiales sont imprimés en plusieurs couleurs d'après le procédé xylographique, et de plus, dans les exemplaires de choix, en or et argent, selon les peintures originales.

NOUVEAUX MOYENS DE REPRODUCTION.

Photographie. — L'une des plus heureuses applications de la photographie a été dans ces derniers

temps la reproduction et la multiplication des manuscrits rares et précieux. M. Camille Silvy, photographe français, se livre à Londres à des essais de cette sorte qui ont déjà donné de beaux résultats. M. Vincent, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a présenté à cette Académie le premier *fac-simile* de manuscrit publié par la librairie photographique de M. Silvy; c'est le manuscrit Sforza, appartenant à M. le marquis d'Azeglio, ambassadeur d'Italie à Londres. Cette reproduction est complétement identique au modèle; la copie même est plus lisible que l'original, et certains passages, qui ne se déchiffraient qu'avec peine sur le précieux parchemin, ont été parfaitement mis au jour par cette revivification des caractères.

— Dans une séance de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Giraud a également émis le vœu que le gouvernement fît les frais de l'application de la photographie à la reproduction des manuscrits précieux. « Il est inutile, dit M. Giraud, en citant, lui aussi, la copie photographiée des manuscrits de M. d'Azeglio, de montrer ce que la science gagnerait à la multiplication fidèle et sûre de ces originaux inestimables, dont rien ne peut remplacer la vue et l'examen matériel.

— La gravure héliographique, devant laquelle

s'ouvre un si bel avenir, a donné dans ce genre des résultats merveilleux. On admirait particulièrement, à la dernière exposition de photographie, une charte parfaitement reproduite d'après les procédés de M. Charles Nègre.

Système homéographique.— M. Tross vient de nous mettre à même d'apprécier avec quelle perfection on peut encore, grâce aux procédés de M. Adam Pilinski, reproduire les anciens ouvrages. Le livre ancien sur lequel il a donné à l'inventeur l'occasion d'exercer son art, est la seconde édition du « Traité de la perspective » du chanoine Pèlerin, publiée en 1509 et aujourd'hui très-rare. M. Adam Pilinski conserve intact l'exemplaire qu'il copie, et en cela lutte avec la photographie elle-même; il pourra donc la suppléer en certains cas. La notice jointe à cette édition est de M. A. de Montaiglon, notre collaborateur, qui a recherché avec le soin qu'on lui connaît toutes les circonstances de la vie de l'auteur pour en tracer une biographie pleine d'intérêt; il y a joint une étude très-complète sur l'ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE.

Concours et prix. — La dernière question bibliographique que l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mise au concours était ainsi in-

titulée : « Faire l'histoire de la langue et de la littérature éthiopiennes ; dresser une liste, aussi complète que possible, des ouvrages originaux et des traductions qui existent en gheez ; déterminer les époques diverses du travail littéraire en Abyssinie ; énumérer les particularités de style qui permettent, à défaut de témoignages positifs, d'assigner une date aux livres écrits en gheez. » Le prix devait être décerné en 1861 ; un seul Mémoire avait été adressé. L'Académie a décerné un encouragement de 2,000 fr. à l'auteur, M. Hermann Zotemberg, de Trachenberg en Silésie (Prusse). Une nouvelle question, qui ne sera bien résolue également que par un bibliographe émérite, a été posée pour sujet du prix Bordin à décerner en 1863 : « Examen des sources du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Distinguer les portions du *Speculum* qui ont été empruntées à des ouvrages dont le texte original nous est parvenu. Signaler ce qui a été tiré d'ouvrages perdus ou inédits et ce qui est l'œuvre personnelle de Vincent de Beauvais. » Ce prix sera de la valeur de 3,000 fr.

— A la dernière séance générale de la même Académie, l'ouvrage de M. Frère, *Manuel du bibliographe normand*, achevé l'année dernière, a été cité pour une mention honorable.

Bibliographies spéciales. — Si tous les auteurs

qui traitent sérieusement un sujet sérieux voulaient bien dresser, avant de se mettre à l'œuvre, et publier ensuite la bibliographie des livres qui ont abordé la question qui les occupe, notre science favorite aurait bientôt fait un pas immense. Malheureusement ces recherches préliminaires manquent dans la plupart des ouvrages actuels. A peu près seuls les bibliographes et les érudits en comprennent toute la portée et donnent connaissance de leurs matériaux pour instruire et aider ceux qui étudieront après eux les mêmes questions. Parmi les bonnes bibliographies spéciales parues dans ces derniers temps, nous mentionnerons la liste des sources citées par M. Alfr. Franklin dans son *Histoire de la bibliothèque Mazarine* (Paris, 1860, in-12), et la bibliographie mormonne de M. Jules Remy, dans son curieux *Voyage au pays des Mormons* (Paris, Dentu, 1860, 2 vol. in-8°; t. II, p. 499). Le savant voyageur a divisé son travail en trois paragraphes, qui sont : 1° ouvrages publiés par les Mormons; 2° journaux publiés par les Mormons; 3° ouvrages publiés par les gentils sur ou contre les Mormons. Dans ces diverses sections, on a suivi l'ordre chronologique. Il résulte de ce travail que les ouvrages publiés par les Mormons étaient, au printemps de 1860 (le premier ayant paru en 1830), au nombre de cinquante-trois,

dont plusieurs ont été traduits et réimprimés plusieurs fois. Les journaux atteignent le nombre de vingt et un; le tiers existe encore. *The Latter-day Saints' Millenial star*, commencé en 1839, se publie encore aujourd'hui à Manchester; il paraît tous les samedis par numéros de seize pages. La collection jusqu'à ce jour forme vingt et un gros volumes; c'est le recueil le plus utile à consulter pour l'histoire des Mormons et pour tout ce qui concerne la doctrine, les intérêts et l'état de la secte. Enfin, les ouvrages publiés sur les Mormons par les étrangers sont au nombre de soixante, en y comprenant le nouveau livre de M. Jules Remy.

— Puisque nous en sommes sur ce sujet, n'oublions pas de mentionner une véritable bibliographie chinoise dans un des derniers catalogues officinaux de la librairie Benjamin Duprat. Cette énumération ne comprend pas moins de quatre cent quatre-vingt-cinq numéros différents.

— Notre romancier populaire, M. Champfleury, est aussi un bibliographe de talent, comme le prouvent ses patientes *Recherches sur la légende du bonhomme Misère*. Sans nul doute, voilà trente pages qui lui ont coûté plus de peine que beaucoup de ses œuvres littéraires. Aussi rend-il un juste hommage à la bibliographie pour l'aide qu'elle vient prêter à l'historien et au philosophe. Après bien

du temps passé dans les bibliothèques de Paris et de la province, M. Champfleury est parvenu à découvrir dix-sept éditions différentes de la légende. Il l'a commentée et en donne une dix-huitième édition ; nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elle est la meilleure.

VOL ET DESTRUCTION DES LIVRES.

Il serait à désirer que des peines sévères vinssent, une fois pour toutes, mettre un terme aux détournements de livres qui se commettent dans les bibliothèques publiques. On a encore arrêté au mois d'août, à Paris, un individu chez lequel se trouvaient près de soixante volumes enlevés depuis peu à la bibliothèque impériale et à la bibliothèque Sainte-Geneviève. « L'affaire Libri, dit fort bien une revue littéraire, est le seul exemple de justice qui ait eu quelque retentissement, et, en pareille matière, on ne saurait trop prouver qu'à tous les degrés de l'échelle sociale on ne s'approprie impunément les biens de l'Etat. Il faut bien le dire, les voleurs de livres ont joui jusqu'ici d'une impunité trop grande, et le sentiment de démence, excusable en lui-même, qui porte à fermer les yeux sur de semblables délits, ne fait qu'augmenter l'audace de leurs auteurs. Le fait

suivant en pourra faire juger. Il y a quelques années, dans une bibliothèque de notre connaissance, on prit en flagrant délit de vol un employé. Il se composait de la sorte une bibliothèque particulière assez remarquable par un assez joli nombre d'ouvrages facétieux. Une perquisition faite à domicile amène la découverte des volumes soustraits; on les réintègre dans le dépôt, d'où ils n'auraient jamais dû sortir, et on se contente de dire au délinquant : Allez collectionner ailleurs. Que fit celui-ci? Il courut, pensez-vous sans doute, cacher sa honte dans quelque coin obscur... Ah bien, oui! un mois après il reparaissait, chapeau bas et bouche souriante, demandant tout simplement à être réintégré à son poste. Il n'avait pas été puni, donc il ne se jugeait pas coupable. Combien d'autres sont encore de son avis! » Il y a, de par le monde, le proche parent d'un homme déjà expulsé du service des bibliothèques par un semblable exploit, qui s'est fait prendre lui-même cette année à la bibliothèque impériale, volant audacieusement un ouvrage qui venait de lui être confié. Chassé du grand dépôt, il s'est vu également exclure d'autres bibliothèques où il avait été signalé. Mais pourquoi cette modération dans le châtiment lorsque la loi met tant de moyens de sévir aux mains des administrateurs? N'avons-nous

pas vu cette année même le tribunal de police correctionnelle d'Alger condamner à quatre mois de prison un indigène qui s'était emparé de deux volumes appartenant à un membre de son parquet? Et le vol dans les bibliothèques, crime bien plus odieux (c'est un vol domestique), reste impuni. En vérité, l'indulgence dans de pareilles limites est une pure faiblesse.

— La première chambre de la cour impériale de Paris a décidé, par arrêt, qu'aucune prescription ne peut couvrir la possession, même de bonne foi, de livres soustraits à des bibliothèques publiques. L'arrêt a été rendu dans les circonstances suivantes : M. Schlesinger, libraire à Paris, avait acheté dans une vente publique, faite en Prusse après le décès du baron van Coels, chambellan du roi de Prusse, un livre intitulé : « les Plaisirs de l'île enchantée, » portant les armes de Le Tellier, archevêque de Reims, et donné par lui, avec le reste de sa bibliothèque, aux religieux de Sainte-Geneviève. M. le ministre de l'instruction publique a revendiqué ce livre comme ayant été soustrait à la bibliothèque, et quoique M. Schlesinger offrît de le rendre contre remboursement du prix auquel il l'avait payé, M. le ministre a soutenu qu'il devait être rendu sans remboursement. Le tribunal de première instance de la Seine a donné gain de cause au li-

braire; mais la cour impériale, en appel, l'a condamné à restituer le livre sans indemnité.

— L'administration du British Museum à Londres vient d'exposer dans la grande salle de lecture deux volumes richement reliés, avec une pancarte indiquant que ces deux volumes ont été mutilés et déchirés, avec connaissance de cause, par un des lecteurs. C'est un ingénieux moyen de rappeler aux gens sérieux qui viennent visiter la bibliothèque qu'ils doivent surveiller leurs voisins pour empêcher le retour de semblables méfaits.

— Une scandaleuse brochure publiée sous le titre de pétition, de longs débats au sénat où la vérité s'est fait jour de la façon la plus éclatante, ont donné, cette année encore, un triste retentissement au nom fatidique de M. Libri. Sans aller rechercher, comme on l'a fait avec tant de justice et d'à-propos, quelques dates de l'existence paternelle honteusement couchées sur l'écrou des bagnes, résumons ce qui se rapporte aux exploits de M. Libri. C'était à la fin du dernier règne: M. Libri, revêtu de missions officielles, avait visité les plus riches bibliothèques de province quand des bruits fâcheux commencèrent à se répandre sur l'origine des collections possédées par lui. Après une vente importante de livres et la cession de ses

manuscrits à lord Ashburnham, en 1847, ces bruits acquirent une telle consistance que la justice ne crut pas devoir rester indifférente. Une enquête, commencée secrètement, dès 1846, fut reprise, et les résultats en furent consignés dans un rapport de M. Boucly, procureur du roi à Paris, rapport que, quelques jours après la révolution de février, on trouva dans le cabinet de M. Guizot. Prévenu de cette découverte, M. Libri quitta furtivement la France, et aucun motif politique ne s'opposant plus à ce qu'on donnât à l'enquête tout le développement nécessaire, une instruction judiciaire suivit son cours. Vers le mois de septembre 1849, les experts remirent leur dernier travail au juge d'instruction, et en juin 1850 fut prononcé l'arrêt. Depuis ce moment, quelques amis de M. Libri, poussant le dévouement à l'extrême, ne l'ont jamais abandonné, et leur conduite a été celle des grandes âmes; mais ils n'ont pu rien contre l'évidence; malgré tout ce qu'ils ont dit, malgré tout ce qu'a dit M. Libri, il est, en dehors des vols qu'on lui a imputé, un très-grand nombre d'autres soustractions sur lesquelles ils n'ont pu fournir aucune explication et qui cependant auraient mérité une énergique défense : A la bibliothèque royale : quantité d'autographes provenant de la collection Baluze; de la correspondance de Boul-

lian; de la collection Peiresc; de la collection des frères Dupuy, etc., etc. — A la bibliothèque Mazarine : seize ouvrages imprimés des quinzième et seizième siècles. — A la bibliothèque de l'Arsenal : un volume manuscrit in-folio du quatorzième siècle. — A la bibliothèque de l'Institut : de nombreuses lettres de la collection Godefroy; plus une quantité d'autres autographes appartenant aux archives des académies. — A la bibliothèque de l'Observatoire : la correspondance d'Hévélius, les collections de De l'Isle et des Cassini dans ce qu'elles contenaient de plus précieux. — A la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier : un Alde et plusieurs autographes de Christine de Suède. — A la bibliothèque de Troyes : douze ouvrages des plus précieux. — A la bibliothèque de Grenoble : six volumes également très-rares. — Enfin, à la bibliothèque de Carpentras : un très-bel incunable in-f°; la Divine Comédie, manuscrit du quinzième siècle; 1738 feuillets arrachés aux manuscrits de Peiresc et divers autres autographes. Du reste, pourquoi revenir sur ces faits? le rapport de M. Bonjean et la discussion qui l'a suivi n'ont-ils pas tout indiqué et tout contrôlé? (*Voy.* le *Moniteur* des 5, 11 et 12 juin.)

— Naturellement l'année a été féconde en réflexions sur le vol des livres, et c'est d'une façon

bien opportune que M. Hauréau a rappelé dans ses « Singularités historiques et littéraires » l'aventureuse existence du prêtre flibustier Jean Aymon, cet ancêtre des grands dilapidateurs de nos dépôts publics. Curieuse physionomie à étudier que celle de cet industriel auteur de la première grande trouée faite à la bibliothèque impériale. Nous recommandons particulièrement à ce point de vue le nouvel ouvrage de M. Hauréau.

— Les érudits n'ont pas, en général, grande sympathie pour les destructeurs de livres : ils leur ont donné le nom, plus savant que pittoresque, de *bibliolytes.* Autrefois si communs et si puissants sous la protection du bourreau, ces messieurs, aujourd'hui réduits à un rôle humiliant, n'élèvent plus que des bûchers pour rire. L'un des derniers bibliolytes est le père Archange, célèbre il y a cinq ans en Provence et dans les colonnes de l'*Univers.* Tout le monde se rappelle le fameux auto-da-fé de Grasse où ce révérend père fit brûler en place publique toutes les œuvres dites profanes qu'il avait pu se procurer. (Quelques feuillets échappés à l'incendie ont permis de constater que, parmi les ouvrages qu'il avait ainsi condamnés au feu, se trouvaient l'*Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers, et *Colomba*, par M. Prosper Mérimée.) Le père Archange avait, en effet, choisi pour spécia-

lité exclusive la destruction des *mauvais livres*. Jadis chef de l'ordre des Capucins en France, il s'était démis de ses fonctions pour poursuivre sa croisade avec plus d'ardeur. On n'apprendra donc pas sans un vif intérêt quelle pouvait être la moralité de cet illustre contempteur des écrits hétérodoxes. Le sieur Jaillet, en religion père Archange, poursuivi pour outrage public à la pudeur, commis avec une dame de Marseille dans un coupé de wagon, a été condamné par défaut, le 16 avril 1861 (tribunal correctionnel d'Aix), à deux mois de prison. Sa complice a été condamnée à cent francs d'amende.

— Les auto-da-fé de livres sont fréquents en Espagne, et les autorités civiles les laissent généralement s'accomplir sans opposition; c'est pourquoi nous enregistrons comme un fait extraordinaire qu'un maire ait montré le courage d'empêcher un de ces spectacles qui devait avoir lieu devant l'église Santiago de Compostelle, vers le milieu du mois d'août dernier. La cérémonie avait été préparée par des fanatiques, les dames de la ville avaient dépouillé les bibliothèques de leurs maris, et tous les mauvais livres devaient être consumés publiquement à l'issue de l'office solennel du matin. L'énergie du maire a fait échouer cette déplorable tentative.

VII. — NÉCROLOGIE.

NÉCROLOGIE FRANÇAISE.

Bibliothécaires : MM. Delagarde, de la bibliothèque impériale; Marnier, de la bibliothèque des avocats; Lemor, le dernier des survivants de l'ordre des Bénédictins, ancien bibliothécaire du sénat sous le premier empire, mort dans sa centième année; Cohen, ancien sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève; A. Le Flaguais, de la bibliothèque de Caen; J. Morlent, de la bibliothèque du Havre.

Archivistes : MM. Cauchois-Lemaire, des archives de l'empire; de Marinville, ancien archiviste du sénat; de Bastard, archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade attaché à l'expédition de Chine et bibliophile distingué, qui laisse une très-belle bibliothèque sur l'histoire de France et sur l'Auxerrois et le Senonois; Pécantin, archiviste-paléographe, sous-chef du bureau des archives au ministère de l'intérieur.

Bibliophiles : MM. le comte Huchet de la Bédoyère, à Paris; Randin, à Lyon. Un journal de cette ville dit de M. Randin : « Il avait su prouver que les exigences d'une profession, aussi peu libérale qu'on la suppose, ne sont point incompatibles

avec la passion des livres. » Quoique placé à la tête d'une importante maison de confiserie, M. Randin avait trouvé le temps d'acquérir de sérieuses connaissances bibliographiques; Henri de Maizey, à Marseille, qui avait formé une assez jolie collection d'Elsevier; Desmars, à Paris; Barbier, ancien imprimeur du roi, à Poitiers; de Marcellus, à la Réole; le docteur Lemazurier, à Versailles; Roux, à Chartres, qui laisse une nombreuse collection léguée à la bibliothèque publique de sa ville; le vicomte Beugnot, à Versailles; Guerreau, commissaire-priseur à Paris, bibliophile éclairé, qui possédait une belle collection d'Elsevier et de classiques français.

Savants et écrivains divers : MM. Arnoult, auteur de traductions estimées; A. Bineau; Bouchitté, fondateur de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise; Bravard-Veyrières, jurisconsulte; Cordier, géologue; d[r] A. Ferrus; d[r] C. P. Forget, de Strasbourg; Frégier, auteur de l'Histoire de l'administration de la police; l'abbé Guérin, orientaliste; mademoiselle Hertha, philosophe; MM. R. de Kermarec; Th. Kreiss; Laferrière, jurisconsulte; Legat, *id.*; J. Morin, historien lyonnais; Pascal, voyageur; P. de Saint-André; Rabanis, auteur des Mérovingiens d'Aquitaine; le capitaine Sicard, auteur de l'Histoire des institutions militaires des Français; de Vatimesnil.

Poëtes et romanciers : Mme de Bawr; MM. Adolphe Dumas; Paul Duplessis; Lambert, auteur dramatique; Magu, le tisserand poëte; H. Murger; Guitton, dit Mériclet, romancier, mort à Lyon; le comte Gaspard de Pons, auteur de diverses œuvres poétiques; Varanchan, comte de Saint-Geniès, poëte et journaliste; Eug. Scribe; Supersac, auteur dramatique.

Journalistes : MM. Eug. Bareste; H. Baudel-Durand, ancien représentant du peuple à l'assemblée constituante, fondateur du *Vigilant de Seine-et-Oise*; Dupré de la Roussière, de *la Mode*; H. de Courcy de Laroche-Héron, du *Monde*, décédé à Cannes; C. Deleutre, dit Paul d'Ivoi; Ant. Madrolle, ancien collaborateur de la *Gazette de France*; de Nouvion, ancien rédacteur du *Courrier de la Somme*; G. Zimmer, du *Constitutionnel*, mort à 23 ans.

Editeurs, libraires, imprimeurs, etc. : MM. de Surcy, ancien directeur de *l'Univers*; Brindeau, ancien imprimeur et gérant du *Journal du Havre*; N. Hinzelin, imprimeur à Nancy; Marcellin Legrand, l'un des artistes qui ont le plus contribué au progrès de la gravure des caractères d'imprimerie; Olry-Abraham Levy, libraire, mort à Metz, à 84 ans; Ant. Perisse, libraire à Lyon; Laisney, le bouquiniste du pont des Arts. Mainte bibliothèque avait passé par les vicissitudes de son étalage, et

souvent on y avait trouvé des livres très-rares : *indè fama*; Guitard, libraire des plus modestes et des plus instruits, possédait la connaissance de plusieurs langues européennes et orientales.

NÉCROLOGIE ÉTRANGÈRE (1).

Bibliothécaires: MM. F. H. Glover, conservateur des bibliothèques particulières de la reine Victoria, auteur de nombreuses notices historiques et archéologiques, mort à Londres le 23 mai 1860; Jean Georges Krabinger, ancien conservateur en chef de la Bibliothèque royale à Munich, membre de l'Académie des sciences de la même ville, auteur de plusieurs ouvrages de philosophie classique, mort à Munich, le 16 mai 1860, à 76 ans; le dr L. Preller, à Weimar, connu par ses ouvrages sur la mythologie et l'antiquité; Paul-Joseph Safarik, conservateur de la bibliothèque nationale de Prague, né en Hongrie, le 13 janvier 1795, mort à Prague le 26 juin 1861. M. Safarik s'était illustré surtout comme professeur de littérature slave à Berlin; le docteur Bandinell, conservateur en chef de la bibliothèque Bodléienne à Oxford, mort à un âge très-avancé, homme d'une aménité exquise,

(1) Le tableau est à peu près complet, et pour combler les vides du dernier Annuaire, on est remonté jusqu'au commencement de 1860.

d'une profonde érudition et de vastes connaissances bibliographiques; il avait beaucoup contribué à enrichir le dépôt littéraire dont la garde lui était confiée depuis de longues années.

Bibliophiles : Almanzi (Gius.), né à Padoue, en 1801, mort à Trieste le 8 mars 1860, orientaliste distingué; Charles-Albéric Clément, comte des Cantons de Mont-Blanc, baron d'Ingelmunster (Belgique), mort à Paris, à 77 ans; Da Gama Machado, noble portugais, mort à Paris, à 84 ans, collectionneur d'ouvrages ornithologiques; Heredia, doyen de la faculté de médecine de Lima, mort dans cette ville, où il a fondé la plus riche bibliothèque de l'Amérique du Sud; le comte Adam Titus de Koscielec Dzialynski, mort à Posen le 14 mars 1861, possesseur à Kurnik, près de Posen, d'une magnifique collection de livres bien connue de tous les bibliophiles slaves; Van Os, paysagiste et aquarelliste, qui a laissé une collection remarquable d'eaux-fortes des écoles du Nord. — Miss Richardson Currer, qui avait réuni une bibliothèque de 25,000 volumes, la plus belle collection particulière de la Grande-Bretagne.

Archivistes : MM. Louis Bechstein, bibliothécaire et archiviste, mort à Meiningen, le 15 mai 1860, à 59 ans; Georges-Thomas Van Rudhart, directeur des archives du royaume de Bavière et professeur

d'histoire à l'université de Munich, auteur d'une histoire de Bavière, mort à Munich le 10 novembre 1860.

Historiens, archéologues : MM. G. Van Ankershofen, auteur d'ouvrages sur l'histoire de la Carinthie; le feld-maréchal baron Augustin; le d[r] Berchtold, Suisse; A. de Berstett, numismate; le duc de Buckingham, à qui sont dus des Mémoires sur la cour de George III; Bunsen, célèbre égyptiologue; Luigi Cicchero, professeur à Pavie; F. C. Dahlmann; Escher, de Zurich; d[r] A. H. Ewerbeck; Fritze; Fuss; Grosse; Hirsch; Hottinguer, de Zurich; Charles Jellows, habile antiquaire; Johnson, archéologue; le d[r] Josf, professeur à Francfort; Jost, historien israélite; H. Jurgens, professeur à l'université de Goettingue; Kosegarten, orientaliste; Leake, auteur de travaux sur la topographie ancienne; Joachim Lelewel, historien et numismate, mort à 76 ans; Lewicki; lord Londesborough; Marchi, mort à Rome; John Martin; de Minutoli, économiste et historien; l'amiral Napier, historien militaire; Von Niebuhr, fils de l'historien, historien lui-même; L. d'Œrlich, major prussien; J. D. Passavant, auteur de travaux sur l'histoire de l'art; Erasmo Pistolesi; Raynsford James; l'abbé A. Reggio; Riepenhausen, écrivain sur les beaux-arts; James Robertson, d'Edimbourg; Frédéric-

Christophe Schlosser, très-célèbre historien, mort à Heidelberg, le 23 septembre 1861, à près de 90 ans; Sienkiewicz; Andrea Strocchi, auteur de livres estimés sur l'histoire de Faenza; Tadama, Hollandais.

Philologues : MM. Aubreit, orientaliste; A. A. Benary; V. de la Cadena, mort à New-York; Capellmann; Delfortrie; docteur A. Fischer, de Saint-Pétersbourg; Jenicke; Kärle, hébraïsant; Kone; Koscaarten, de l'université de Graiswalde; Madini; F. Molitor; Monicke; Mustoxidis; Obbarius; B. Ordinsky; E. Platner; E. de Riso, réfugié napolitain, mort professeur au collége de la reine, à Londres; Roelstuber, Danois; G. L. J. Tafel, ancien professeur à l'université de Tubingue.

Naturalistes, voyageurs, mathématiciens et physiciens : MM. Belli, de Pavie, physicien; Bordoni, mathématicien; C. R. Bromme, dit Brommy, mathématicien; Forster, naturaliste; Klotzsch, botaniste; Kollar, entomologiste; A. Muller, mathématicien; Narrien, mathématicien; D. Owen, géologue; Powell, physicien; A. Roscher, géographe voyageur, assassiné dans l'Afrique centrale, auteur de « Ptolémée et les routes commerciales de l'Afrique centrale » (en allemand), 1857; Schlosberger, chimiste; von Schubert, naturaliste et psychologue, l'un des précepteurs de la duchesse d'Orléans;

Spence, entomologiste; Witzschel, mathématicien.

Médecins : MM. Blackall; Ideler; Lamprecht; Lizars; Lunza; F. L. Meissner; G. Neumeister, éditeur du Répertoire général de la journalistique médico-chirurgicale allemande (1839-1844); Retzius; Sachse; Schwörer; T. H. J. Simon; Stapf; Strahl; von Textor; Todd; B. Wagner.

Jurisconsultes : MM. H. Farr Yeatman; Grävell; Jaup; Maucher; Œrsted; S. Pilikas; von Schruder; K. von Steinbock; Thilo.

Philosophes, économistes et publicistes divers : MM. D. Arnould, auteur d'ouvrages relatifs à l'enseignement; C. Beggs, écrivain politique irlandais; F. G. de Bismark, écrivain militaire; de Brouckère, économiste; C. C. J. von Bunsen, philosophe; A. von Cotta, auteur d'ouvrages sur l'économie forestière; von Daragan, écrivain militaire russe; Dietrich, écrivain populaire allemand; Finlayson, statisticien; Klar, littérateur allemand; Lechner, théologien; C. B. Meissner, théologien protestant; J. Miley, théologien catholique irlandais; R. Orrù, économiste italien; A. L. Passalacqua, éditeur du Tasse; de Pappenheim, écrivain militaire; de Rahden, écrivain militaire; Schlichthorst, écrivain militaire; Schmaltz, théologien; Schopenhauer, philosophe; Schulze, économiste; A. Smith, écrivain populaire; docteur Stahl, théologien; L. Te-

leki, écrivain politique hongrois; Theiner, théologien catholique, frère de l'historien; Umbreit, théologien protestant; Wehrhahn, polémiste religieux; de Wessenberg-Ampringen, publiciste catholique; Wieck, publiciste industriel; Wiggers, philosophe; J. Wilson, économiste; F. Windischmann, théologien; Zeller, écrivain populaire.

Poëtes et romanciers : MM. Aksakow, romancier russe; de Badenfeld, plus connu sous le nom d'Ed. Silesius; Ballard, poëte anglais; A. F. von Blumröder; Cracco, poëte flamand; C. Cramer; Da Costa, poëte hollandais; Drummond; Filippi, poëte latin; Gorecki, poëte populaire polonais; Hegedus, écrivain dramatique hongrois; U. D. Horn; S. de La Passos, poëte lyrique portugais; Materne; M'Donald; Nielsen; Nicolini, L. Rellstab, fécond romancier; Sileher; Story; Tiedemann; Tokovlewski, écrivain dramatique russe; Werther, poëte et romancier allemand; G. y Zarate, auteur dramatique espagnol; — Mesdames E. Barrett, femme du poëte anglais Browning, poëte elle-même; Jameson, née Murphy, Anglaise, et Wernadski, femme de lettres russe.

Journalistes : MM. I. Arayo de Lira, à la Havane, tué en duel; Doutre, à Montréal; von Frank, réfugié autrichien, à Londres; C. H. Jurgens; Kohler; W. Nichols, à Cambridge (Massachusets);

L. Penalver, fondateur du journal *El Mercurio*, de Madrid; Saterlee, à Leavenworth (États-Unis), tué en duel; Schulz-Bodmer; von Schwarzer; Szechenyi, Hongrois; C. Walden, à New-York; A. Zagmonfe, à Intra (Italie).

Éditeurs, imprimeurs, libraires, etc. : MM. J. De Smedt, ouvrier typographe belge; Stefani, fondateur de plusieurs recueils littéraires italiens; Schulz, libraire et bibliographe, mort à Leipzig, le 11 novembre 1860; il était né le 2 octobre 1803; Samuel Leigh Sotheby, chef de la maison Sotheby, Wilkinson et C°, de Londres, directeur de ventes publiques et d'objets d'art, et peut-être le libraire-bibliophile de l'Europe qui avait vu passer le plus de livres précieux par ses mains; bibliographe des plus distingués, connu par ses « *Principia Typographica*, » ou recherches sur les impressions xylographiques, les premiers produits de l'imprimerie, les filigranes des papiers du quinzième siècle, etc... ouvrage qui fait autorité, auteur de travaux littéraires, historiques et bibliographiques sur le poëte Milton, etc...

VIII. — VENTES DE LIVRES ET DE MANUSCRITS (1).

Nota. — Les noms des libraires ou experts, par l'intermédiaire desquels les ventes ont été effectuées, sont entre parenthèses.

Paris.

OCTOBRE 1860. Bibliothèque Amédée *Hennequin*, homme de lettres : Brochures et journaux. 2000 nos (Camerlinck).

NOVEMBRE. Collection *Huot*, peintre d'histoire : Estampes anciennes et modernes; portraits; ornements et dessins (Vignères). — Bibliothèque *Quatremère*, dernière partie (Franck). — Bibliothèque *Leber* : Estampes de diverses écoles; gravures historiques et portraits. Une collection de 500 dessins originaux provenant de la vente Soleinne a été vendue 2,560 fr. Une très-belle collection d'ornements bibliotechniques et symboliques classés dans l'ordre des temps et des lieux de publication, de-

(1) Outre les ventes que nous indiquons, il se fait journellement, tant à Paris qu'en province et à l'étranger, un grand nombre d'autres ventes de bibliothèques, dont le nom des propriétaires n'est pas indiqué; nous n'avons pu également admettre dans l'Annuaire ces ventes, en partie factices, ne provenant d'aucune source connue, formées par spéculation, qui se renouvellent, à certaines époques de l'année, à Paris, à Londres, à Bruxelles, etc. Chaque fois que sous le pseudonyme nous avons pu découvrir le nom réel du collectionneur, nous l'avons indiqué.

puis le onzième siècle, six portefeuilles, in-f°, contenant 6,100 dessins, 1,505 fr. La ville d'Orléans avait acheté avant la vente la collection de gravures, au nombre de 2,000, que Leber avait recueillies pour former comme une histoire parlante et figurée de l'art; le prix de cette collection, avec une introduction, des notes et des tables, s'est élevé à 4,500 fr. (Potier et Clément). — Collections C. de *Mechel*, *Haas* et *Bohny*, de Bâle : Estampes, portraits, ornements (Rochoux). — Collection *Lajariette*, receveur des finances à Nantes : Importante collection de lettres autographes, 3,371 n°s (Charavay). — Bibliothèque de M. *Solar* : A l'époque où nous écrivions et où s'imprimait la notice insérée dans l'*Annuaire* de 1861 (p. 90-102), la vente de M. Solar n'était pas encore annoncée; cependant elle s'effectua avec une telle rapidité, qu'elle était achevée quand parut notre volume. Depuis lors plusieurs recueils bibliographiques ont signalé les diverses péripéties de ces enchères célèbres, et une brochure est en vente qui contient une table des ouvrages et des noms d'auteurs ainsi que les prix d'adjudication. Nous ne dirions rien de nouveau après ces écrits; faisons remarquer seulement que la vente a produit 500,000 fr., somme sur laquelle il y a à défalquer quelques achats faits au compte du propriétaire et le prix

d'un certain nombre de livres rendus pour défectuosités. On cite particulièrement le livre d'heures de Louis XVI, dont l'authenticité a été combattue par les meilleurs motifs : on l'avait adjugé à 2,620 fr. Le catalogue des manuscrits contient 395 n^os et celui des imprimés 3,148 n^os (Techener). — Collection *Condrin* : Estampes, ornements anciens, vues de Paris et de France par Ducerceau, Perelle, Israël Silvestre, etc., etc.

DÉCEMBRE. Bibliothèque *C. Sauvageot*, conservateur honoraire des musées du Louvre : Livres d'heures; manuscrits; belles reliures. Le plus beau livre était un admirable Geofroy Tory, imprimé sur vélin : Heures à la louange de la Vierge Marie, 1525, in-4°, dans sa reliure contemporaine : 304 pages, entourées chacune d'élégantes arabesques, et dans le texte treize grandes vignettes, le tout d'une exquise finesse d'exécution; acheté 3,025 fr. par la bibliothèque impériale. La devise de Sauvageot, dessinée sur l'étiquette qu'il collait à la garde de ses livres, était un S s'enlaçant dans deux C accolés et on lit sur la jarretière qui entoure ce chiffre : *Dispersa coegi*. 1,591 n^os (Potier). — Bibliothèque Ph. *Le Bas*, membre de l'Institut. 2,230 n^os (Labitte). — Bibliothèque *Lecherb**** (pseudonyme de feu *N. Desportes*, ancien bibliothécaire du Mans), du Mans : Agriculture, mé-

decine, sciences occultes, arts et métiers (Camerlinck).

JANVIER. Bibliothèque *Jullien.* 2,141 n[os] (François). — Bibliothèque *A. Masson*, professeur de physique : Mathématiques, physique, chimie (Delion). — Collection *Marin-Lavigne*, artiste peintre. Livres à figures, estampes anciennes (Vignères). — Collection *Naumann* : Estampes du dix-huitième siècle (Rochoux). — Bibliothèque *Meritte-Longchamp* : Littérature et histoire. 175 n[os] (Potier). — Bibliothèque *Th. Janson*, ancien professeur de l'Université (E. Meugnot).

FÉVRIER. Collection *Greiller* : Cartes géographiques. 593 n[os] (Labitte).

MARS. Bibliothèque *Monmerqué* : Importants manuscrits historiques. 4,229 n[os] (Techener). — Bibliothèque *Terzi de Bergame* : Livres rares et précieux. On y remarquait, entre autres raretés de premier ordre: un Pétrarque d'Alde, 1501, exemplaire sur peau de vélin, dans sa reliure primitive du seizième siècle à compartiments, genre Maioli; ce beau volume a été vendu 3,350 fr. à M. Boone, libraire à Londres. 1,860 n[os] (Camerlinck). — Bibliothèque *Fillau* : Littérature, histoire, sciences (Charavay).—Bibliothèque *Melville Glover* (Muffat). — Livres anciens, manuscrits et autographes du palais de C*** de *Florence*, recueillis par C. Castel-

nuovo et G. Pardo. Ramassis de livrès dans une condition déplorable, véritable mystification; les livres les plus ordinaires étaient vantés outre mesure, on avait créé des raretés, le catalogue était vraiment burlesque par sa rédaction et eût diverti les lecteurs de la *Revue anecdotique* si on eût voulu s'en occuper. Nous ne comprenons pas comment un libraire, successeur d'une maison justement célèbre, a laissé attacher son nom à un pareil galimatias bibliographique (Camerlinck). — Collection *Lajariette*: Estampes des quinzième au dix-huitième siècles, livres à figures, portraits, dessins (Vignères).

AVRIL. Collection *Fontaine*, ancien architecte : Beaux-Arts, livres à figures (Camerlinck et E. Meugnot). — Collection *Soltikoff* : Les objets que se sont disputés les bibliophiles étaient 1° un évangéliaire en deux volumes, l'un du douzième siècle allemand, l'autre du treizième siècle. Le premier orné d'une reliure en argent repoussé et doré, représentant le Christ assis et bénissant, avec bordure en filigrane enrichie de frappés circulaires contenant des sujets de la vie du Christ; le second, portant une reliure en émail. Adjugés à 6,500 fr. 2° Un bréviaire, petit in-f°, provenant de la collection Debruge, dans sa reliure primitive en veau gaufré, acheté 1,800 fr. par M. J. Niel. 3° Un ma-

gnifique missel, grand in-f°, exécuté pour Jacques Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, frère du chancelier : ce beau manuscrit, orné de 140 miniatures et de 3,223 lettres, encadrements, fleurs, a été vendu 34,250 fr. et avec les frais 35,962 fr. 50 à M. Firmin Didot père, le 29 avril. Par une délibération en date du 3 mai, le conseil municipal de la ville de Paris a acquis de M. Didot, moyennant la somme déboursée par lui, le missel de des Ursins. Dans la note de M. Didot, lue à cette séance par M. V. Foucher, nous avons vu rappeler cette circonstance qu'il y a une vingtaine d'années le conseil municipal refusa d'acquérir pour 40,000 fr. la bibliothèque complète de M. Deschiens, collection unique de documents relatifs à l'histoire de la ville de Paris. M. Didot aurait pu ajouter que l'achat de la remarquable collection Faucheux a été depuis également repoussé. D'après ce précédent et les largesses actuelles du conseil à l'égard de la bibliothèque de la ville, il y a tout lieu de croire qu'on ne laissera plus échapper, sans de mûres réflexions, des occasions du genre de celles qu'on regrette aujourd'hui. Nous ne donnons pas de plus longs détails sur le missel de des Ursins parce qu'il a été décrit avec soin par M. Didot dans un écrit dont notre bibliographie contient plus loin l'indication. 4° Divers manuscrits, heures et livres de

prières ornés de miniatures, et enfin 5° quelques couvertures enlevées autrefois d'évangéliaires et de missels. L'une d'elles, en ivoire sculpté, provenant d'un évangéliaire, chef-d'œuvre de l'art du douzième siècle allemand, a été adjugée à 10,000 fr. — Bibliothèque du baron *Haller von Hallerstein* (4e partie de la collection) : Livres anciens sur l'histoire de France et l'architecture; collections de costumes; ornements (Clément). — Bibliothèque *Percheron*, auteur de plusieurs ouvrages d'entomologie : Livres d'entomologie (L. Leclerc). — Bibliothèque *de Cayrol*, ancien député. 3,317 nos, imprimés et manuscrits (Potier). — Bibliothèque A. *Hennequin* (2e partie de la vente). 2,460 nos (Camerlinck). — Estampes, portraits, livres anciens et modernes, composant les collections de feu M. P. M. *Hoart* (Techener). — Bibliothèque de l'abbé *Briot de la Mallerie* (Delaroque frères).

MAI. Livres provenant de la succession du baron d'*Holbach*. 67 nos (Lavigne). — Livres provenant de *M. Combes-Sieyès*. 480 nos (Alvarès). — Manuscrit in-4° sur vélin, missel du quinzième siècle, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Lô de Rouen. Ce volume, relié en velours amarante avec beaux fermoirs du temps, était enrichi de près de 1,100 lettres ornées, de très-riches vignettes et de 58 grandes miniatures dans lesquelles se retrou-

vaient les monuments de Rouen et les sites des environs. Le marteau du commissaire-priseur est tombé sur le chiffre de 24,850 fr., plus 5 p. 100 de frais, ce qui a fait un total de 26,092 fr. — Bibliothèque C. B. (*Charles Blanc*) : Livres d'art, parmi lesquels un recueil de catalogues de ventes, depuis 1747 jusqu'à nos jours, renfermé dans 26 boîtes; cette dernière collection, qui était du plus grand intérêt, a été abandonnée à 350 fr., c'est-à-dire pour rien. 709 nos (Aubry). — Bibliothèque *Léchaudé d'Anisy*, membre des Sociétés des antiquaires de France et de Normandie : Livres remarquables sur la Normandie, manuscrits historiques, livres annotés par des personnages célèbres, entre autres le *Censura philosophiæ Cartesianæ* de Huet, Paris, 1689, préparé pour une nouvelle édition; éditions originales de P. Corneille, etc. 1,800 nos (R. Muffat). — Bibliothèque théâtrale de M. de *Filippi* : Cette collection formait deux parties : d'un côté les estampes et dessins sur l'architecture théâtrale, costumes, portraits; 523 nos (Vignères); de l'autre des livres sur les arts du théâtre en Europe, architecture théâtrale, Paris dans ses rapports avec le théâtre, biographie des auteurs et comédiens. 1,162 nos (Aubry).

JUIN. Bibliothèque *Millot* : Livres rares et anciens; éditions elzéviriennes reliées par les pre-

miers relieurs. M. Millot s'était principalement occupé de la bibliographie elzévirienne et a laissé sur ce sujet des travaux manuscrits inachevés. On trouve dans ce catalogue quelques livres non cités par M. Ch. Pieters. 1463 nos (François). — Bibliothèque *Dacier* : Belles-lettres. 342 nos (Tross).— Bibliothèque du baron E. de V*** (*Ernouf*) : Belles-lettres, théologie, histoire; beaucoup de beaux livres provenant de bibliothèques célèbres (Techener).

JUILLET. Bibliothèque Eug. *Guinot*, journaliste : Beaux-arts, littérature et histoire. 155 nos (E. Meugnot et A. Claudin).

AOUT. Bibliothèque *Monmerqué* : Supplément. 285 nos (Techener).

Départements.

ARRAS.

Bibliothèque *Jude-Dehée*. Avril (Crépin, de Douai).

LYON.

Bibliothèque d'*Aigueperse*, de l'Académie de Lyon. 535 nos. Mai (Brun).

LE MANS.

Débris de la bibliothèque de M. *Lanier*, ancien imprimeur-libraire : Autographes, chartes, manuscrits, histoire religieuse. Novembre 1860 (Seppré).

ROUEN.

Bibliothèque *Langlois*, chanoine honoraire, membre de l'académie de Rouen. Avril (Lanctin).

STRASBOURG.

Bibliothèque *J. Du Moulin* : Livres rares et curieux. Novembre 1860 (Piton). — Bibliothèque T. G. *Rôhrich*, pasteur, président du consistoire de Saint-Guillaume, à Strasbourg. Décembre 1860 (Piton). — Bibliothèque C. P. *Forges*, professeur de clinique et de pathologie interne à la faculté de Strasbourg. Juin (Piton). — Bibliothèques *Michel*, pasteur à Roppenheim (Bas-Rhin), *Hartung*, médecin à Strasbourg, et *Lollier*, médecin à Belfort. Mai (Piton).

TOULOUSE.

Bibliothèque de *Pins-Montbrun* : La théologie offrait quelques manuscrits et livres rares; peu de volumes en bonne condition. La vente a produit 20,000 fr. Janvier (Auguste Abadie). — Bibliothèque du comte de *Montbel*, ancien ministre de Charles X, ancien maire de Toulouse. Mai (Aug. Abadie).

VALENCIENNES.

Bibliothèque *Dupire*, notaire. Juin (Lemaître).

VERSAILLES.

Bibliothèque *Bouchitté*, ancien recteur de l'académie de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir : Théo-

logie, philosophie, sciences, beaux-arts, littérature, archéologie. 4,000 volumes (Durand). — Bibliothèque *Devienne* : 3,000 volumes; bons ouvrages modernes. Juillet (Lavigne).

Étranger.

AMSTERDAM.

Bibliothèque Gerardus *Vrolik* : Histoire naturelle, médecine et autres sciences. 3,329 nos. Décembre 1860 (Fréd. Muller). — Bibliothèque N. C. *Kist*, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Leyde : Portraits, gravures anciennes ; diverses éditions des Danses des morts. 1572 nos. Février (F. Muller). — Bibliothèques J. J. *Nieuwenhuizen* et B. *Klinkert*. Mars (F. Muller).

ANVERS.

Livres et manuscrits du docteur G. J. *Stevens*. 2624 nos. Septembre (Vollen).

BERLIN.

Bibliothèques *Lejeune-Dirichlet*, de Gœttingue, D. G. *Piola*, de Milan, et C. *Ramus*, de Copenhague : Mathématiques, physique, astronomie. 2,908 nos. Juin (Friedländer). — Bibliothèque C. F. *Wurm*, professeur à l'université de Hambourg. 1773 nos. Juillet (T. Muller).

BONN.

Bibliothèques Wilh. *Fleischer* et H. J. *Schaffer* : Médecine et histoire naturelle. 1,550 n^{os}. Avril (Lempertz). — Bibliothèque F. C. *Dahlman*, professeur à l'université de Bonn. Mai (Lempertz).

BOSTON.

Bibliothèque *Hosmer*, de Cambridge (Massachusets) : Livres de choix, belles éditions, bibliographie, histoire, poésie, antiquités, classiques. 1,161 n^{os}. Mai (Leonard et Co).

BRUXELLES.

Bibliothèque J. B. Th. *de Jonghe* : Livres rares et manuscrits. 3,455 n^{os}. Novembre 1860 (Heussner). — Bibliothèque Joseph *Paelinck* : Livres d'art, dessins et manuscrits; parmi ces derniers une très-précieuse vie de saint Benoît, écrite et peinte par Jean de Stavelot en 1432. 2,488 n^{os}, livres et estampes. Novembre 1860 (Heussner). — Bibliothèque L. J. *Delrée*, ancien bâtonnier des avocats de Liége, membre de la commission d'histoire de Liége. 1796 n^{os}. Février (Heussner). — Bibliothèque Jules *Ketele*, de la Société des bibliophiles flamands : Livres et manuscrits. 652 n^{os}. Février (Heussner). — Bibliothèque Ch. Aug. *Yernaux*, curé de Florennes. Février (J. B. Moens). — Bibliothèque *Robin*. Septembre 1861.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

Bibliothèque de la grande-duchesse *Stéphanie* de Bade : Ouvrages français d'art, d'archéologie, d'histoire, de géographie, de statistique, de voyages, de littérature, de sciences naturelles, de politique, de philosophie et de théologie. 1,682 nos. Janvier (J. Baer).

HALLE.

Bibliothèque *Wolfard*, de Magdebourg : Philologie, théologie, histoire naturelle. 2,822 nos. Janvier (Lippert).

LA HAYE.

Bibliothèque U. A. *Evertz* : Ouvrages à gravures. 2,182 nos. Octobre (Nijhoff).

LEIPZIG.

Bibliothèque Gottfried *Stallbaum*, professeur à l'université. 8,015 nos. Juin (Hartung). — Bibliothèque Carl *Ritter*, de Berlin : L'une des collection de livres géographiques les plus extraordinaires qui aient été formées de nos jours. 9,012 nos pour les livres, 2,596 nos pour les cartes. Mai et juin (Weigel).

LONDRES.

OCTOBRE 1860. — Collection de livres et manuscrits de T. *Bell*, plus de 16,000 volumes, pamphlets rares, etc. (Hodgson).

NOVEMBRE. — Bibliothèque Charles *Scarisbrick* de Scarisbrick Halle, Lancashire (Christié et Manson). Bibliothèque G. E. *Mason* (Puttick et Simpson).

DÉCEMBRE. — Livres rares de la bibliothèque de sir Henri *Saville* et de sir John *Saville*, collection formée sous le règne de Jacques Ier : Livres et ouvrages rares et curieux; collection de beaux manuscrits sur laquelle on peut consulter un article de la bibliothèque de l'École des chartes, numéro de janvier-février 1861 (S. Leigh Sotheby et John Wilkinson). — Partie de la bibliothèque James *Pocock* (Sotheby et Wilkinson). — Livres illustrés, d'art et d'architecture, formant la bibliothèque particulière de l'éditeur d'estampes F. *Ackermann* (Southgate et Barrett). — Bibliothèque D. *Jardine* (Hodgson). — Bibliothèque musicale : Manuscrits et imprimés de littérature anglaise et étrangère appartenant à M. John *Hullah* (Christie et Manson).

JANVIER. — Bibliothèque de l'orientaliste Horace-Hayman *Wilson* (Sotheby et Wilkinson). — Bibliothèque du Rév. Alexander *Fletcher* : Livres rares sur l'histoire et la littérature américaines (Puttick et Simpson).

FÉVRIER. — Bibliothèque du Rév. H. *Soames*, chancelier de Saint-Paul : Livres liturgiques, littérature anglo-saxonne (Lewis).

MARS. — Bibliothèque W. H. *Morley* (Sotheby et

Wilkinson). — Collection *Stevens* : Livres relatifs à l'histoire et à la littérature de l'Amérique (Puttick et Simpson).

AVRIL. — Partie de la bibliothèque du Rév. T. S. *Grimshawe* (Sotheby et Wilkinson). — Bibliothèque *Libri* : Section des mathématiques, de l'histoire et des ouvrages divers. Lettres A.-L : Livres rares en tous genres sur les mathématiques, la musique; éditions aldines; voyages en Amérique; livres d'heures; manuscrits précieux; volumes avec annotations autographes de Galilée, Kepler, H. Estienne, Campanella, La Monnoye, etc., etc. 7,628 nos. (Sotheby et Wilkinson). — Livres imprimés et manuscrits de la riche bibliothèque du *Collége des Avocats* (Hodgson).

MAI. — Bibliothèque Richard *Ford* : Littérature espagnole (Sotheby et Wilkinson). — Collection de livres d'architecture, dessins et estampes de M. *Bailey*, administrateur du musée Soane (Sotheby et Wilkinson). — Bibliothèque sur la numismatique et les antiquités, formée par W. H. *Rolfe* de Sandwich (Sotheby et Wilkinson). — Bibliothèque T. *Cartwright* de Knaresborough (Sotheby et Wilkinson). — Bibliothèque entomologique et vétérinaire de *Bracy Clark* (J. C. Stevens).

JUIN. — Collection de manuscrits formée par l'archevêque *Tenison*, sous les règnes des rois Char-

les II, Jacques II, Guillaume II et de la reine Anne, comprenant de très-anciens et très-importants manuscrits sur vélin et de très-précieux manuscrits sur papier. 97 nos ont réalisé 1,465 livres st. 36,625 francs (Sotheby et Wilkinson).

JUILLET. — Bibliothèque *Libri*, dernière partie : L-Z. (Sotheby et Wilkinson). — Bibliothèque du baron *Ernouf*, de la Société des bibliophiles français (Sotheby et Wilkinson).

LIÉGE.

Bibliothèque A. *Wilmart*, professeur de pathologie chirurgicale à l'université de Liége. Juin. (Ch. Ogis).

LOUVAIN.

Bibliothèque *Terdie*, curé de Saint-Jacques, à Louvain : Théologie, droit canon, Écriture sainte, philosophie, histoire. Novembre 1860. — Bibliothèque G. *Van Pelt*, curé à Meerhout : Théologie, sermonnaires, histoire. Avril (Ch. Peeters). — Bibliothèque H. *Huygen*, curé-doyen à Beeringen. Mai (Ch. Peeters). — Bibliothèque F. *Wouters*, curé à Beverloo. Juillet (Ch. Peeters).

NUREMBERG.

Bibliothèque *Haller Van Hallerstein*, ancien sénateur (voy. plus haut l'article Paris, au mois d'avril) : Manuscrits autographes de Wilibald Pirckheimer et lettres autographes à lui adressées par Albert Durer et autres. 551 nos. Janvier (Heerdegen).

21.

ROTTERDAM.

Bibliothèque N. J. *Storm*, secrétaire de la ville de Rotterdam, et J. H. *Lentfrinck*, avocat. Avril (Van Baalen et fils).

SAINT-PÉTERSBOURG.

Doubles de la bibliothèque impériale (voy. ci-dessous le nº 35 de la Bibliographie).

IX. — BIBLIOGRAPHIE BIBLIOGRAPHIQUE.

Observations. — Ne figurent pas dans cette liste les recueils périodiques spéciaux qui, n'ayant pas été fondés dans l'année, sont connus de nos lecteurs; néanmoins on a indiqué les tirages à part extraits de ces publications. On a indiqué aussi les travaux concernant les matières qui nous intéressent, insérés dans des revues ou journaux non spéciaux. — L'astérisque (*) désigne les livres parus à l'étranger (1).

I. Catalogues de bibliothèques. — II. Comptes rendus, travaux et recherches sur les bibliothèques.— III. Travaux sur les archives. — IV. Publications d'après des manuscrits conservés dans les bibliothèques et dans les archives publiques ou particulières. — V. Bibliographie. — VI. Imprimerie, librairie. — VII. Fantaisie.

I. — CATALOGUES DE BIBLIOTHÈQUES.

Paris.

1] Catalogue de l'Histoire de France. Bibliothèque impériale. Département des imprimés. T. 7. Paris, Didot, in-4º à 2 col. de 819 p. (Volume con-

(1) On pourra se procurer à la librairie de M. Claudin ceux de ces ouvrages qui se trouvent dans le commerce.

tenant 16,365 nos; 1,501 mentions d'éditions nouvelles; 1,027 rappels.)

2] Collection de monnaies et médailles de l'Amérique du Nord de 1652 à 1858, offerte à la Bibliothèque impériale, tant au nom du gouvernement fédéral et des citoyens des divers États de l'Union américaine qu'en son propre nom, par Alexandre Vattemare. Catalogue avec notices historiques et biographiques; par M. Alexandre Vattemare. Grand in-18 anglais, 135 p. Paris, impr. Lainé et Havard.

3] Catalogue de la bibliothèque du Dépôt de la guerre. Paris, Dumaine, 2 vol. in-8° de VI-1483 p.

4] Catalogue des cartes, plans et autres ouvrages composant le fonds du Dépôt général de la guerre, dont la vente est autorisée et établie seulement chez J. Dumaine. Paris, Dumaine, in-8°, 24 p.

5] Catalogue par ordre géographique des cartes, plans, vues de côtes, mémoires, instructions nautiques, etc., qui composent l'hydrographie française (Dépôt des cartes et plans de la marine). N° 300. Paris, Bossange (1860), in-8°, VIII-259 p.

6] Catalogue chronologique des cartes, plans, vues de côtes, mémoires, instructions nautiques, etc., qui composent l'hydrographie française. Paris, Bossange, in-8° de 198 p.

7] Catalogue des planches gravées composant le fonds de la chalcographie et dont les épreuves se vendent dans cet établissement, au Musée impérial du Louvre. Paris, imp. de Mourgues (1860), in-8°, XVI-340 p.

8] Catalogue du musée Sauvageot; par A. Sauzay, conservateur-adjoint. Musée impérial du Louvre. Paris, imp. de Mourgues. In-12 de XII-359 p.

9] Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. 2e supplément. In-8°. Pages 295 à 426. (Sans titre.) Imprimerie Ch. de Mourgues. (Voyez ci-dessus, p. 204.)

10] Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne, membre de la Société des bibliophiles; précédé d'une notice bibliographique par M. Le Roux de Lincy, secrétaire de la même Société. Paris, Potier, XLII-555 p. In-8°. (2,910 nos.)

11] Table alphabétique des noms d'auteurs du catalogue de la bibliothèque de M. Solar, avec les prix d'adjudication, la liste des livres imprimés sur vélin *ex libris*. In-8° à 2 col. 80 p. Paris, Techener.

12] Bibliothèque musicale. Extraits du catalogue critique et raisonné d'une petite bibliothèque musicale, par Adrien de La Fage, suivis de la table des compositeurs, musicistes, écrivains, éditeurs et imprimeurs cités. Rennes (1860), in-8°. *Airs notés.* (100 exempl.)

Départements.

13] Bibliothèque-musée d'Alger. Livret explicatif des collections diverses de ces deux établissements; par A. Berbrugger. Alger, Bastide (1860), in-16 de 155 p.

14] Catalogue des livres composant la bibliothèque de la chambre de commerce de Bordeaux. 2e vol. avec supplément. In-8°, XXVII-577 p. Bordeaux, imp. Bardet et Thiesson. (Le 1er volume de ce catalogue a été publié en 1852.)

15] Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bourges, texte et dessins par M. de Girardot. Paris, Didron, in-4°. (90 exempl.)

16] Les Miniatures des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, avec catalogue des volumes à vignettes et un album de 18 pl. in-4° contenant plus de 100 dessins (au trait fac-simile). Texte et pl. par A. Durieux. Cambrai, Simon, 127 p. In-8°.

17] Société de médecine de la Sarthe. Catalogue des archives et de la bibliothèque, dressé par le docteur A. E. Mordret. In-8°, 109 p. Le Mans, imp. Monnoyer frères.

18] Bibliographie (catalogue de la bibliothèque de Limoges de M. Ruben...), par M. G. d'Hugues (17 pages.—Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin).

19] Catalogue de la bibliothèque de Nîmes. Second supplément, contenant les augmentations de ce dépôt depuis 1837 jusqu'à ce jour, dressé par feu A. A. Liotard, conservateur de la bibliothèque; revu, complété et publié par Ch. Liotard, conservateur-adjoint. In-8°, xv-568 p. Nîmes, imp. Clavel-Ballivet.

20] Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes, par J. Mangeart. Articles de M. Léopold Delisle. 1er article. Paris, imp. impér. (1860), in-8°, 22 p. (Extr. du J. *des savants*. Juin et sept. 1860.)

Angleterre.

21]* Catalogue of the law books in the library of the Society of Writers to her Majesty's signet in Scotland. Arranged systematically, with an alphabetical index of authors and subjects; by W. Ivory, one of the curators of the library. Part. I. Jurisprudence. Edinburgh, 856, gr. in-8° de xi-268 p.

22]* Catalogus codicum manuscriptorum biblio-

thecæ Bodleianæ Oxoniensis. Pars VII : Codices æthiopici. Digessit dr. A. Dillmann. Oxon., Parker, 1858, gr. in-4°, 87 p.

23]* Catalogus librorum hebræorum in bibliotheca Bodleiana jussu curatorum digessit et notis instruxit M. Steinschneider. Berlin, Asher et C°, 1852 à 60, gr. in-4°.

24]* Conspectus codicum mss. hebræorum in bibliotheca Bodleiana. Appendicis instar ad catalogum librorum et mss. hebræorum edidit M. Steinschneider. Berolini, Asher et C°, 1857, gr. in-4°, 32 p.

Pays-Bas.

25]* Bibliotheek der Remonstrants'che geschriften. Afl. 1. Beschrijvende catalogus der pamfletten-verzameling van de Boekerij der Remonstrantsche kerk te Amsterdam, door K. C. Rogge. Amsterdam, Scheltema, gr. in-8°, 86 p.

26]* Catalogus van de bibliotheek der Gemeente Goes. Goes, gedr. by Kleeuvens et Zoon. In-4°, 40 p.

Allemagne.

27]* Anzeiger für Kunde der Deutschen Vorzeit. Neue Folge. Organ des Germanischen Museums. Jahrg. VIII (Publication périodique in-4°, avec pl.)

28]* Katalog der Aargauischen Kantonsbibliothek [Herausgegeben von Heinrich Kurz, Kantons-bibliothekar.] Erster Theil : Alphabetischer Katalog. (Part. II. H-Q). Aarau, gedr. bei Albrecht, 1860, gr. 8°, 809 p.

29]* Führer durch die Ausstellung von Handschriften und Druckwerken aus der Stadt-bibliothek zu Leipzig. Von Dr Robert Naumann. Leipzig, 1859, 8°, 24 p.

30]* Das germanische Nationalmuseum und seine Sammlungen. Nürenberg, lit. artist. Anstalt d. Museums. 1360, in-8° de IV-81 p.

31]* Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ et universitatis Regiomantanæ. Fasc. 1r. Codices ad jurisprudentiam pertinentes digessit et descripsit A. J. H. Steffenhagen. Konigsberg, Schuber und Seidel, gr. in-4°.

32]* Zürcherisches Neujahrsblatt von der Stadtbibliothek auf das Jahr 1861. In-4°, 15 p. et une pl. lithogr.

Italie.

33]* I Manoscritti Palatini di Firenze ordinati ed esposti da Francesco Palermo. Vol. II. Firenze, della R. Bibliotheca Palatina, coi tipi di Cellini e Co. 1860, in-4° de 915 p.

34]* Elenco dei Manoscritti della collezione del marchese C. Campori. Modena, tipogr. di Capelli, 1860, 31 p. in-8°.

Russie.

35]* Catalogue d'une belle collection d'ouvrages concernant la Russie et l'ancienne Pologne, qui seront vendus aux enchères à la bibliothèque impériale publique le 27 mars 1861. Saint-Pétersbourg, impr. de Ohryzko, gr. in-8°, 32 p. (233 nos).

II. — TRAVAUX ET RECHERCHES SUR LES BIBLIOTHÈQUES.

Paris.

36] La Bibliothèque impériale. Son organisation, son catalogue; par un bibliophile (Alfred Franklin). Paris, Aubry, 46 p. in-12.

37] Le Cabinet des médailles à la bibliothèque

impériale, par M. Dauban (*Gazette des Beaux-arts* du 15 avril 1861).

38] Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, communément appelées médailles impériales; par Henri Cohen, de la bibliothèque impériale, I, II et III. Paris, Rollin et Feuardent, in-8°. (Doit former 6 volumes.)

39] Histoire de la gravure en France, par G. Duplessis. In-8°, VIII-408 p. Paris, Renouard (Ouvr. couronné par l'Institut de France [Académie des beaux-arts.])

40] Une bibliothèque par quartier, par Jules Lermina. Paris, Poulet-Malassis; 16 p. in-8°.

Départements.

41] Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie, par M. L. Delisle. Paris, impr. imp., 81 p. in-4°. (Extrait du t. XXIV, 1re partie, des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

42] Notice historique sur la bibliothèque du cardinal d'Amboise, par M. L. Delisle. (Insérée en partie dans le Bulletin de la Société d'histoire de France, 1861, p. 99-110.)

43] Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, depuis évêque de Châlon; étude sur le seizième siècle, par J. P. Abel Jeandet. Ouvrage couronné par l'Académie de Mâcon. Paris, Claudin, 1860, in-8°. (Ce livre remarquable contient une notice très-détaillée sur la bibliothèque de Pontus de Tyard; dans cette occasion, M. Jeandet a dû critiquer la plupart des bibliographes. Selon lui, et son opinion nous paraît la meilleure, la collection de l'évêque de Châlon fut divisée en plusieurs parties à la mort de son possesseur. Le plus beau lot fut com-

plétement brûlé en 1636, lors de l'incendie du château de Bragny par les soldats de l'empereur; le second lot, après des fortunes diverses, a fini par se fondre dans la bibliothèque de Troyes.)

Étranger.

44] Les Trois musées de Londres. Le British Museum, par M. H. de Triqueti. (*Revue nationale et étrangère*, in-8°, t. III, p. 424-461.)

45]* Notice relative à une collection de manuscrits, possédée dans la seconde moitié du dix-septième siècle et les premières années du dix-huitième, à Dordrecht, par David Flud van Giffen, et vendue à la Haye en 1705, par le docteur F. L. Hoffmann (Extrait du t. XVI du *Bulletin du bibliophile belge.*) In-8°, 14 p.

46] Lettre sur la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, par M. Guillaume Depping. (*Revue de l'Instruction publique* du 4 octobre 1860.)

47]* Auszug aus den Jahresberichten der St-Petersburger Kaiserlichen öffentlichen bibliothek für 1859 und 1860, auf Befehl seiner Majestät des Kaisers, bekannt gemacht von dem Director der Bibliothek, Mitgliede des Reichsrathes und Staatssecretair Baron M. von Korff. St-Petersburg. In-8°, 18 p.

III. — TRAVAUX ET RECHERCHES SUR LES ARCHIVES.

Paris.

48] Lettre à M. le comte de Laborde, directeur général des archives de l'Empire, sur le travail exécuté par A. Teulet, archiviste aux archives de l'Empire, pour la publication du Trésor des chartes. In-4° de 12 p. lithographiées.

Départements.

49] Les Archives départementales de France. Manuel de l'archiviste des préfectures, des mairies et des hospices; contenant les lois, décrets, ordonnances, règlements, circulaires et instructions relatifs au service des archives; des renseignements pratiques pour leur exécution et pour la rédaction des inventaires, et précédé d'une introduction historique sur les archives publiques, anciennes et modernes; par M. Aimé Champollion-Figeac. Paris, P. Dupont (1860), LXXV-400 p. in-8°. (Cet excellent ouvrage et le suivant contiennent un résumé complet de l'histoire administrative des archives. Les érudits y trouveront bien des notions utiles à leurs travaux, et le public français y apprendra avec quelle peine on est arrivé à classer et à conserver les monuments originaux de l'histoire du pays.)

50] Annuaire de l'archiviste des préfectures, des mairies, des hospices (1861), pour faire suite au *Manuel de l'archiviste.* Paris, P. Dupont, in-8°.

51] Inventaire analytique des archives anciennes et modernes de la mairie d'Angers, suivi de tables et de documents inédits, publié, sous les auspices du conseil municipal, par M. Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire. Angers, Cosnier et Lachèse, in-8° de XIII-630 p.

52] Rapport sommaire sur l'ensemble des archives des greffes de la sénéchaussée et siége présidial de l'Angoumois, par M. G. Babinet de Rencogne. Angoulême, impr. Nadaud, 15 p. in-8°.

53] Archives de l'abbaye de Cluny. Plan de publication soumis à S. Exc. le ministre de l'in-

struction publique, par Aug. Bernard (*S. d.*, 1861), in-8° de 8 p., impr. P. Dupont.

54] Rapport à M. le préfet du Haut-Rhin sur la première partie du fonds de la régence d'Ensisheim, par Léon Brièle, archiviste du Haut-Rhin. Colmar, impr. Decker, in-8° de 36 p.

55] Nouveau mémoire sur les archives départementales du Nord, par M. Le Glay. Lille, impr. Danel, 52 p. in-8° (1860).

56] La Moselle administrative, publiée par M. Sauer. Administration, histoire, paléographie, archives départementales. 5° année, 1861; in-12, VIII-681 p. Metz, Verronnais; Paris, P. Dupont.

57] Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin, par M. Spach, archiviste du Bas-Rhin. Strasbourg, Piton, in-8°. (Excellent livre à proposer en modèle à tous les archivistes. L'auteur a eu pour but de populariser, sous une forme accessible au public, les trésors historiques et paléographiques contenus dans son dépôt. L'histoire locale ne peut vraiment s'enrichir que par de pareilles publications, qui font en même temps pénétrer dans l'esprit de tous l'importance capitale de la conservation et de la bonne administration des archives.)

58] Archives de l'ancien corps des marchands de Strasbourg, documents publiés avec l'autorisation de la chambre de commerce; par F. A. Spindler, secrétaire-archiviste. Strasbourg, impr. veuve Berger-Levrault, in-8°, 29 p.

59] Archives départementales du Morbihan, par M. Rosenzweig, archiviste. (Cette notice donne un aperçu des différents fonds qui composent les archives du Morbihan et s'étend particulièrement sur celui du présidial et sénéchaussée de Vannes;

elle a paru dans l'Annuaire du département du Morbihan, par A. Lallemand. Vannes, Galles, 1860, 16 p. in-16 [pages 92 à 109].)

Étranger.

60]* Inventaire des archives de la ville de Malines, publié par P. J. Van Doren, archiviste-bibliothécaire. Malines, gr. in-8°. (En cours de publication.)

61]* Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres, publié par J. L. A. Diegerick, archiviste, in-8°, t. V, de 312 p. Bruges, Vandecasteele-Verbrouck.

62]* Les Archives du royaume des Pays-Bas, recueil de documents inédits pour servir à l'histoire des Pays-Bas, publié par MM. R. C. Bac-Huizen van Den Brink, archiviste du royaume, L. Ph. C. van Den Bergh, attaché à la section judiciaire des archives, et J. K. G. de Jonghe, attaché aux travaux historiques des archives. La Haye, Martinus Nijhoff, gr. in-8° (1855-1860).

IV. — PUBLICATIONS D'APRÈS DES MANUSCRITS.

conservés dans les bibliothèques ou dans les archives publiques ou particulières.

63] Le Papyrus magique Harris. Traduction analytique et commentée d'un manuscrit égyptien, comprenant le texte hiératique publié pour la première fois, un tableau phonétique et un glossaire; par F. Chabas. In-4°, VI-254 p., 12 pl. et 2 tableaux. Chalon-sur Saône, impr. Dejussieu.

64]* Libri psalmorum versio antiqua gallica e

codice ms. in bibliotheca Bodleiana asservato, una cum versione metrica aliisque monumentis pervetustis nunc primum descripsit et edidit d[r] Franc. Michel. Oxoniæ, Parker, 1860, gr. 8°, xxxv-368 p.

65]* Di un codice biblico palimsesto della biblioteca Vaticana, proveniente dal monastero di Bobbio, da Carlo Vercellone. Roma, tipogr. delle belle arti. In-8°, 23 p.

66] Mémoire sur l'âge du livre intitulé : l'Agriculture nabatéenne, par M. E. Renan (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome 24, 1re partie, in-4°).

67]* Vita Aristotelis ex codice Marciano Græce nunc primum edita. Commentario illustravit dr. L. Robbe. Lugd. Batav., van Leeuwen. Gr. in-8°, XV-53 p.

68]* Sur un manuscrit de « Plinii historia naturalis, » de la fin du onzième siècle, conservé à la bibliothèque de l'Athenée de Luxembourg. Notice par A. Namur, professeur bibliothécaire de cet établissement. (Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 2e série, t. XI, n° 4. Bruxelles, impr. de Hayez.) In-8°, 32 p.

69]* Fragmenta Origenianæ Octateuchi editionis cum fragmentis evangeliorum græcis palimpsestis. Ex codice Leidensi folioque Petropolitano quarti vel quinti, Guelferbytano codice quinti, Sangallensi octavi fere sæculi, eruit atque edidit Const. Tischendorf, d[r] paleogr., bibl. in Acad. Lips. prof. publ. Lipsiæ, Hinrichs, 1860, gr. in-4°, XL-300 p. et 2 pl. facsim.

70] Paléographie française, ou Méthode de lecture des manuscrits français du treizième au dix-

septième siècle inclusivement; par M. H. Renaud, professeur de mathématiques. Rochefort, impr Thèze, in-4°, XL-25 p.

71] Hist. de l'ornementation des manuscrits par F. Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Paris, Curmer, in-8°, 142 p. et vign.

72] Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut impérial de France; faisant suite aux Notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. XV, contenant la table alphabétique des matières renfermées dans les quatorze premiers (Partie occidentale). Paris, Didot et Ce (impr. impériale), in-4, 652 p.

73] La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, en deux livres, avec pièces justificatives (1400-1444); publiée pour la Société de l'histoire de France, par L. Douët d'Arcq. T. IV. Paris, Renouard, XIII-487 p., in-8.

74] Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Paris, impr. impériale. In-4, IVe vol. (Doc. inédits sur l'histoire de France.)

75] Mémoires de François Garasse, de la compagnie de Jésus, publiés pour la première fois avec une notice et des notes, par Charles Nisard. Paris, Amyot, gr. in-18 anglais de XXXII-311 p.

76] Journal du marquis de Dangeau, publié en entier pour la première fois par MM. Eud. Soulié et L. Dussieux, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon, publiées par M. Feuillet de Con-

ches. T. XIX. Table générale alphabétique. Paris, Didot, in-8 de 271 p.

77] Mémoires du marquis de Pomponne, ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères, publiés, d'après un manuscrit inédit de la bibliothèque du Corps législatif, par J. Mavidal. Paris, Duprat, 2 vol. in-8° de 554 et 583 p.

78]* Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés pour la première fois, d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque du Louvre, pour la Société de l'histoire de France, par E. J. B. Rathery. T. III. Paris, Renouard, 463 p., in-8°. (Chaque volume des *Mémoires de d'Argenson* provoque, de la part du marquis d'Argenson, des lettres et éclaircissements qui paraissent par fascicules in-8. Ces critiques, fort curieuses par les détails intimes et de famille qu'elles viennent ajouter aux notes de M. Rathery, doivent être collectionnées avec soin par les amateurs, pour être ensuite jointes à l'édition de la Société de l'histoire de France, dont elles forment un appendice immédiat.)

79] Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1755-1788), publiés, sous le patronage de M. le duc de Luynes, par M. L. Dussieux et E. Soulié. Paris, Didot, in-8°. (En cours de publication; l'ouvrage doit former 14 volumes; le 6° est paru.)

80] Armorial de France de la fin du XIV° siècle, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale et annoté par Doüet d'Arcq. Paris, Dumoulin, in-8, 56 p. (Extrait du Cabinet historique.)

81] La France sous Philippe le Bel, étude sur les institutions politiques et administratives du moyen âge, par Edgard Boutaric, archiviste aux Archives de l'empire. Paris, Plon, VIII-468 p. in-8. (Voy. ci-dessus, p. 197.)

82] Le Blason des couleurs, en armes, livrées et devises; par Sicile, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon, publié et annoté par A. Cocheris, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. Paris, Aubry, 1860, in-18 de XXXII-126 p.

83] Histoire des ducs de Bourgogne et des comtes de Forez..., par Jean-Marie de La Mure, publiée pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Montbrison, portant la date de 1675. t. II, in-4. Montbrison, Lafond.

84] Extraits des comptes du règne de Charles VI (1380-1422), communiqués par M. Vallet-Viriville au *Bulletin de la société d'histoire de France*, année 1860. (Ces comptes sont conservés aux Archives de l'empire.)

85] Louis XI, protecteur de la confédération italienne, par M. Huillard-Bréholles. Paris, P. Dupont, 1861, in-8 de 20 p.

85 *bis*] Jacques Coitier, médecin de Louis XI, roi de France, par A. Chereau, docteur en médecine (Mémoire couronné par la Société des sciences et arts de Poligny). Poligny, impr. de Mareschal, 34 p. in-8. (M. Chereau a utilisé dans cette intéressante brochure un grand nombre de documents trouvés aux archives de l'empire et dans celles de la famille Coitier. Voyez ci-dessus p. 53.)

86] Vie de la reine Anne de Bretagne, femme des rois de France Charles VIII et Louis XII, suivie

de lettres inédites et de documents originaux, par M. Le Roux de Lincy. Curmer, 4 vol. in-8.

87] La prophétie de Rouellond de la Rouellondière de Chollet, manuscrit du XVI[e] siècle, édité pour la première fois, avec une préface et des renseignements bibliographiques sur les prophéties historiques, par E. Auger, ancien élève de l'Ecole des chartes. Beauvais, Pineau, xxv-23 p., in-12.

88] Véritable discours de la naissance et vie de monseigneur le prince de Condé jusqu'à présent, à lui dédié par le sieur Fiefbrun, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque impériale, par E. Halphen; suivi de lettres inédites de Henri II, prince de Condé. Paris, Aubry, in-8, xxx-113 p. (250 exemplaires.)

89] Matériaux pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, régente des Pays-Bas, par le comte E. de Quinsonas, 3 vol. in-8. Paris, Delaroque, XXXIII-1280 p. et 25 pl.

90] Trésor généalogique de la Picardie ou Recueil de documents inédits sur la noblesse de cette province, par un gentilhomme picard. Tome II. Montres et quittances. Amiens, V[e] Herment, in-8 de IX-261 p.

91] Manuscrits de Pagès, marchand d'Amiens, écrits à la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] siècle, sur Amiens et la Picardie; mis en ordre et publiés par Louis Douchet. T. IV, in-12, 509 p. Amiens, imp. V[e] Herment.

92] Cartulaire général de l'Yonne, par M. Quantin, archiviste du département. T. I et II. Auxerre, in-4.

93] Mémoire sur le duché de Bar. Bar, imp. Ve Laguerre, in-8, 32 p. (Manuscrit tiré de la bibliothèque de l'abbé H. Jeannin, aumônier du lycée de Bar-le-Duc.)

94] Archives historiques du département de la Gironde, in-4, 531 p. Bordeaux, 1861.

95] Extraits des registres municipaux de la ville de Bourg, par M. Baux. Bourg, in-8 de VIII-227 p.

96] Notice historique sur les armoiries de la ville de Caen, rédigée, d'après les documents municipaux, par M. A. Boisguillot, conservateur des archives de la ville de Caen, in-8, 20 p. et 2 pl. Caen, Hardel, 1861.

97] Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne, par M. Mabul, ancien député. Vol. III. Paris, Dumoulin, 499 p., in-4.

98] Fragments du cartulaire de la Chapelle-Aude, publiés par M. Chazaud, archiviste de l'Allier. Moulins, in-8.

99] Etudes sur les anciens registres de l'état civil, et en particulier sur ceux de la ville de Chartres, par M. L. Merlet. Chartres, Petrot-Garnier, in-8 de 59 p. 1861.

100] Souvenirs de la Flandre wallonne, recherches historiques et choix de documents tirés des dépôts publics et privés relatifs à Douai et à la province. Bulletin paraissant le 16 de chaque mois depuis janvier 1861. Douai, Dechristé, in-8. (Ce petit recueil a tenu les promesses de ses prospectus; il met en lumière des documents tout nouveaux éclairés par une saine critique. En se restreignant à une localité et en fouillant profondément ses souvenirs, les auteurs du nouveau recueil font véritablement

œuvre utile; aussi ne sommes-nous pas étonnés d'apprendre que le succès répond à leurs efforts.)

101] Relation des siéges et des blocus de la Mothe (1634-1645), par Du Boys de Riocour, lieutenant général au bailliage de Bassigny..., édition augmentée de nombreux documents inédits, par J. Simonnet. Chaumont, Cavaniol, in-8 de XII-472 p. et 3 pl.

102] Documents relatifs à l'histoire du comté de Laval; ouvrage publié par M. H. Godbert. Laval, Godbert, in-8, 207 p. et grav.

103] Spicilége d'histoire littéraire ou Documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France, par M. A. Le Glay, 3e fasc. Lille, Danel, 111 p., in-8.

104] Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, depuis la mort de Louis XIII jusqu'au mariage de Louis XIV (1643-1660), par A. Péricaud l'aîné. Roanne, imp. Ferlay, gr. in-8 à 2 col., de 135 p.

105] Iconographie des sceaux et bulles conservés aux archives des Bouches du Rhône, par M. Louis Blancard, archiviste du département. Marseille, 1 vol. gr. in-4, avec atlas.

106] Précis historique de la peste de Marseille, d'après les mémoires et les relations du temps, suivi de lettres inédites écrites en 1721 et 1722 par un habitant de cette ville; par le dr Lemazurier. Versailles, Montalant, 24 p. in-12.

107] L'Ancienne chevalerie de Lorraine, documents inédits tirés de la collection de Lorraine, par Victor Bouton. Paris, in-12.

108] Les maîtres bombardiers, canonniers et

couleuvriniers de la cité de Metz, par M. Lorédan Larchey, ex-brigadier d'artillerie, ancien élève de l'Ecole des chartes, attaché à la bibliothèque Mazarine. Paris, Dumaine, in-8, fig. (Pièces justificatives tirées des archives municipales de Metz.)

109] Documents inédits sur la guerre des Rustauds, publiés et commentés par M. Lepage. In-8, XXII-281 p. Nancy, Wiener, 1861.

110] Siége d'Orléans en 1429. Extrait des comptes de la ville d'Orléans et de divers auteurs et manuscrits, par Vergnaud-Romagnési. Paris, Aubry, in-8. (Extrait du Bulletin du Bouquiniste.)

111] Histoire civile, ecclésiastique et littéraire du doyenné de Picquigny, par M. l'abbé Daire, publiée d'après le manuscrit autographe, par M. J. Garnier. In-12, VIII-95 p. et pl. Amiens, Ve Herment.

112] Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue dans les temps anciens et modernes. T. IV. Rodez, imp. Ratery, in-8 de XIX-555 p.

113] Exposition d'art et d'archéologie de Rouen, par Alfred Darcel. In-8, 46 p. Rouen, imp. Brière.

114] Mémoire sur la charte de fondation du bourg de Saint-Gauzens (Tarn), par M. Adolphe Baudouin. Toulouse, imp. Douladoure, in-8, 41 p.

115] * Capiton et Butzer, les réformateurs de Strasbourg, d'après leurs lettres inédites, leurs écrits imprimés et d'autres sources contemporaines, par J. G. Baum. (En allemand.) Elberfeld, Friderichs, gr. in-8 de 630 p

116] Lettres historiques des archives communales de la ville de Tours, depuis Charles VI jusqu'à la fin du règne de Henri IV, 1416-1594 (sic),

publ. par M. V. Luzarche. In-8, xi-204 p. Tours, imp. Mame. (Publication de la Société des bibliophiles de Touraine. 180 exemplaires.)

117] Mission du Canada, relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679), pour faire suite aux anciennes relations (1615-1672), avec deux cartes géographiques. Paris, Douniol, 2 vol. in-18 jésus, xxviii-748 p.

118] * Aurelii Prudentii Clementis quæ exstant carmina. Ad Vatic. aliorumque codd. et optimarum edd. fidem recensuit, lectionum varietate illustravit, notis explicavit Alb. Dressel. Lipsiæ, Mendelssohn, lxviii et 538 p. gr. in-8.

119] Huon de Bordeaux, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Tours, de Paris, de Turin; par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. Paris, Wieweg, in-16, cxxv-329 p.

120] Fier-à-Bras, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Londres, par MM. A. Kræber et G. Servois, suivie de Parise la duchesse, chanson de geste, 2e édition, revue et corrigée, d'après le manuscrit unique de Paris, par MM. F. Guessard et L. Larchey. Paris, Wieweg, in-16 de cii-330 p.

121] Aye d'Avignon, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris, par MM. F. Guessard et P. Meyer; suivie de Gui de Nanteuil, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Montpellier et de Venise, par M. P. Meyer. Paris, Wieweg, cxliii-251 p., in-16. (Ce volume et les deux précédents font partie de la Collection des anciens poëtes

de la France, publiés sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des cultes et sous la direction de M. F. Guessard. La première partie de la collection renfermera le cycle carlovingien et formera 40 volumes semblables à ceux-ci.)

122] Fragments d'un roman de chevalerie du cycle carlovingien, transcrit d'après un parchemin du XIIIe siècle, par M. P. Blommaert. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq, in-8 de 19 p. (Extrait des Annales du comité flamand de Flandre, t. V.)

123]* Le Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon, poëme historique, publié par Reiffenberg et Borgnet. T. III, 2e partie : Glossaire, par Em. Gachet. Bruxelles, gr. in-4.

124]* Le Trésor de Pierre de Corbiac, en vers provençaux, publié en entier avec une traduction et des extraits du Bréviaire d'amour d'Ermengau de Béziers, de l'Image du monde de Gautier de Metz et du Trésor de Brunetto Latini, par le docteur Sachs. Brandebourg, Wiesike, gr. in-4 de 34 p.

125] Documents relatifs à l'histoire du Cid, par M. Hippolyte Lucas, de la bibliothèque de l'Arsenal. Paris, Alvarès, in-12 de 215 p.

126] Recueil complet des poésies de Saint-Pavin, comprenant toutes les pièces jusqu'à présent connues et un plus grand nombre de pièces inédites, les unes revues sur les éditions précédentes, les autres publiées pour la première fois d'après les manuscrits contemporains, par M. P. Paris. In-8, 123 p. Paris, Techener.

127] Les Artistes de la cathédrale de Bourges, par M. de Girardot. Paris, Didron, in-fol. autographié. (Miniatures d'un cartulaire précieux détruit

dans l'incendie des archives du Cher en 1859. 62 feuillets et 6 planches sur vieux papier, chaque feuillet d'espèce, de fabrication et de teintes différentes.)

128] Missel de Jacques Juvénal des Ursins, cédé à la ville de Paris, le 3 mai 1861, par Ambroise-Firmin Didot. Paris, A. F. Didot, in-8 de 56 p.

129] Les Grands architectes français de la Renaissance : P. Lescot, Ph. de l'Orme, J. Goujon, J. Bullant, les Du Cerceau, les Métezeau, les Chambiges, d'après de nombreux documents inédits des bibliothèques et des archives, par Adolphe Berty. Paris, Aubry, in-8 de xvi-171 p. (284 exempl.)

130] Traitté de la venerie, par feu M. Budé, conseiller du roy François Ier, traduit du latin en françois par Loys Le Roy, dict Regius, suivant le commandement qui lui en a esté faict à Blois par le roy Charles IX, publié pour la première fois d'après le manuscrit de l'Institut, par Henri Chevreul. Paris, Aubry, in-8 de xxii-48 p. (230 exempl.)

131] Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des églises de France, par l'abbé Arbellot, curé de Rochechouart. Limoges, Leblanc, 96 p. in-8 et fac-sim.

132] Témoignage d'un contemporain sur saint Wladimir, publié pour la première fois en français par le prince Augustin Galitzin. Paris, Techener, 80 p. in-16.

133] Le Mystère de saint Clément, publié par Ch. Ubel, avocat, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Metz. In-4 à 2 col. Metz, Rousseau-Pallez, 1861.

134] Choix de prières tirées des manuscrits du XIIIe au XVIe siècle, et traduites pour la première fois par Léon Gautier. In-32, 376 p. Paris, Palmé.

135] Histoire du jansénisme, depuis son origine jusqu'en 1644, par le P. René Rapin. Ouvrage complétement inédit, revu et publié par l'abbé Domenech. Paris, Gaume et Duprey. In-8 de XII-515 p.

136]* Giraldi Cambrensis opera. Edited by J. S. Brewer. Vol. I. London, Longman and C°, XCIX-435 p. 8°.

137]* Eulogium (historiarum sive temporis) : Chronicon ab orbe condito usque ad annum Domini MCCCLXVI a monacho quodam Malmesburiensi exaratum. Accedunt continuationes duæ, quarum una ad annum MCCCCXIII altera ad annum MCCCCXC perducta est. Edited by Franck Scott Haydon. Vol. II. London, Longman and C°, 1860, 8° de LXXXIII-385 p. (D'après un manuscrit de la bibliothèque de Cambridge.)

138]* Annales Cambriæ. Edited by John Williams ab Ithel. London, Longman and C°, 1860, 8° de XL-173 p. et fac-sim. (D'après un manuscrit du British Museum.)

139]* Munimenta Gildhallæ Londoniensis; Liber Albus, Liber Custumarum et Liber Horn. Edited by Henry Thomas Riley. Vol. II. London, Longman and C°, 1860, in-8 de CXLVII-897 p. et 3 pl. fac-sim.

140]* Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the sixth. Edited by J. Stevenson. Vol. II. London, Longman and C°, LXXXVII-521 p.

141]* The Anglo-saxon-chronicle, according to the several original authorities. Edited with a translation by Benjamin Thorpe. Vol. I-II. London, Longman and C°. 8°, XXII-416 et 324 p., plus 8 pl. fac-sim. (D'après des mss. du British Museum, de la Bodléienne d'Oxford et de la bibliothèque du collége Corpus-Christi à Cambridge.)

142]* Political poems and songs relating to English history, composed during the period from the accession of Edw. III to that of Ric. III. Edited by Thomas Wright, esq., etc. Vol. II. London, Longman and C°. 8°, LXXII-357 p. (Cet ouvrage et les six précédents font partie de la même collection : *Rerum Britannicarum medii ævi scriptores.*)

143]* The history and articles of Masonry. (Now first published from a ms. in the British Museum.) By Matthew Cooke. London, Spencer, 8°, XIX-163 p.

144]* Manuscrit de la correspondance d'Antoine de Lalaing. (Journal des beaux-arts [d'Anvers], du 28 févr. 1861.)

145]* Mémoires de Pontus Payen, avec notice et annotations par Alex. Henne. Bruxelles, 1860-1861, 2 vol. in-8 de XXVIII-368 et 280 p. (Publications 10 et 11 de la Société de l'histoire de Belgique, d'après un manuscrit conservé à la bibliothèque de Bruxelles. — Payen vivait sous Philippe II, dont il suivait la cause.)

146]* Opuscules latins de François de Bourgogne, seigneur de Fallais, publiés pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Hambourg, par F. L. Hoffmann. (Extrait du t. XVII du Bulletin du bibliophile belge.) Bruxelles, Heussner. In-8 de 73 p. (100 exempl.)

147]* Geschichte. (Histoire du droit germanique, par Beseler, Hälschner, Planck, Richter et Stobbe. T. I. Histoire des sources du droit germanique, par O. Stobbe. 1re partie.) Brünswic, Schwetschke, 666 p. gr. in-8.

148]* Sammlung (Collection des sources du droit germanique), par H. Wasserschleben. T. I. Giessen, Heyer, 475 p. gr. in-8.

149]* Das Wiener Weichbildrecht. Nach einer Handschrift der Grazer K. K. Universitäts-bibliothek verglichen mit dem Texte bei Rauch und mit dem sogenannten Schwabenspiegel. Von Dr. Franz Stark. Wien. Gr. in-8, 28 p.

150] Historia diplomatica Frederici secundi, sive constitutiones, privilegia, mandata, instrumenta quæ supersunt istius imperatoris et filiorum ejus. Accedunt epistolæ paparum et documenta varia. Collegit, ad fidem chartarum et codicum recensuit, juxta seriem annorum disposuit et notis illustravit J. L. A. Huillard-Bréholles, in archivo Cæsareo Parisiense archivarius. Auspicis et sumptibus H. de Albertis de Luynes, unius ex Academiæ inscriptionum socius. T. 6, pars 2. Paris, Plon. In-4, 515 p.

151]* Monumenta graphica medii ævi ex archivis et bibliothecis imperii Austriaci collecta, edita jussu atque auspiciis ministerii cultus et publicæ institutionis Cæsareii regii. Fasc. 2, 3 et 4. Feuilles photographiées, gr. in-f°, avec texte, publié par Th. Sickel, gr. in-4. Vienne, Gérold.

152]* Die Klingenberger Chronik, wie sie Schodoler, Tschudi, Strumpf, Guilliman und Andere benützten, nach der von Tschudi besessenen und vier anderen Handschriften zum erstenmal ganz und mit Parallelen aus gleichzeitigen ungedruck-

ten Chroniken herausgegeben von Dr. Anton. Henne von Sargans. Gotha, Perthes. Gr. in-8, xxiii-376 p. et une pl. fac-sim.

153]* Ravennatis anonymi cosmographia et Guidonis geographica. Ex libris manuscriptis, edidd. M. Pinder et G. Parthey. Accedit tabula. Berlin, Nicolaï, 700 p. in-8.

154]* Kirchliche Topographie (Topographie ecclésiastique de la Moravie, principalement d'après des diplômes et des manuscrits), par G. Wolny. 2e partie : diocèse de Brünn, t. III. Gr. in-8, 523 p. Brünn, Nitsch.

155]* Quellen. (Sources de l'histoire de la ville de Cologne. T. I. Publ. par L. Ennen et G. Eckertz.) Cologne, Dumont, 681 p. gr. in-8.

156]* Urkundenbuch. (Recueil des diplômes relatifs à l'histoire des contrées qui forment aujourd'hui les régences de Coblence et de Trèves); publié par H. Beyer. Coblence, Hölscher, gr. in-8. (En cours de publication.)

157]* Aurelii Augustini ars grammatica breviata. Editionem in Germania primam et Romana integriorem apographo codicis Bruxellensis usus curavit Weber. Marburgi, Elwert, 31 p. in-4.

158]* Mutanabbii carmina, cum commentario Wâhidii. Ex libris manu scriptis, qui Vindobonæ, Gothæ, Lugduni Batavorum atque Berolini asservantur, primum edidit, indicibus instruxit, varias lectiones adnotavit prof. Dr. Fr. Dieterici. Berolini, Mittler, gr. in-4, xiii-172 p.

159]* Codicem miscellaneum bibliothecæ gymnasii Gothani descripsit et ex eo Reineri Alemannici pœma Phagifacetum sive Thesmophagiam emendatius edidit H. Habich. 16 p. in-4.

160]* Gedichte van Jehan de Condet nach der Casanatensischen Handschrift, herausgegeben von Adolph Tobler. Stuttgart, 1860, 186 p. 8°. (Poëmes du trouvère Jean de Condé, qui vivait au XIVe siècle à la cour de Guill. de Hainaut. Le texte a été fourni par un manuscrit de la bibliothèque de la Minerve, à Rome.)

161]* Mitteldeutsche Gedichte. Herausgegeben von Karl Bartsch. Stuttgart, 1860, xxxvi-229 p. 8°. (Cinq poëmes allemands inédits des XIVe et XVe siècles.)

162]* Des Grafen Wolrad von Waldeck Tagebuch während des Reichstages zu Augsburg 1548; herausgegeben von Dr C. L. P. Tross. Stuttgart, 8°, 271 p. (D'après un mss. de la bibliothèque de Wolffenbüttel.)

163]* Scherzgedichte von Johann Lauremberg, herausg. von J. M. Lappemberg. Stuttgart, 324 p. (Cet ouvrage et les trois précédents font partie des publications de la Société littéraire, *Literarischer Verein*, de Stuttgart; il contient, p. 153-322, une bibliographie complète des œuvres de Lauremberg. On sait que cet auteur (1590-1658), poëte et savant, a laissé un très-grand nombre d'écrits.)

164]* Heinrich und Kunegunde von Ebernand von Erfurt. Zum ersten male nach der einzigen Handschrift, herausgegeben von Dr Reinhold Bechstein. Quedlinburg, Basse, 1860, gr. in-8, xxxv-208 p.

165]* Abraham bar Chijja ha-Nasi, Sefer Hegjon ha-Nefesch oder Sitten-Buch. Dabei eine Abhandlung über das Buch und den Verfasser vom Oberrabbiner Sal. Jeh. D. Rapoport. Herausgegeben aus einer sehr alten Handschrift der Leipziger Raths-

bibliothek nebst einer ausführlichen Biographie des Verfassers von E. Freimann. Leipzig, Fritzsche, 1860, gr. 8°, LXIII-85 p.

166]* Emanuelis Swedenborgii Apocalypsis explicata secundum sensum spiritualem, ubi revelantur arcana, quæ ibi prædicta, et hactenus recondita fuerunt. Opus posthumum ex ipso autoris chirographo in bibliotheca regiæ academiæ Holmensis asservato; castigatius edidit dr. Tafel, prof. Vol I, pars 1. Tubingæ. Gr. in-8, 518 p.

167]* Della pubblicazione di un codice diplomatico Italo-Byzantino, dal secolo VIII al XV, per D. Sebastiano Kalefati. Nel Museo di scienze e letteratura di Napoli. Napoli, 1860.

168]* Literatura Mogrebiana. Memoria sobre los codices arabes cedidos á la universidad de Sevilla, por Francisco M. Tubino. Sevilla, impr. de la Andalucia. In-4, 26 p.

169]* Monumenta vetera, Poloniæ et Lithuaniæ gentium que finitimarum historiam illustrantia, maximam partem nondum edita, ex tabulariis Vaticanis deprompta, collecta de serie chronologica disposita ab Aug. Theiner. T. I. (1217-1409). In-f°, 821 p. Romæ.

170]* Georgii monachi dicti Hamartoli, chronica ab orbe condito ad annum p. Chr. n. 842 et a diversis scriptoribus usque ad a. 1143 continuata. Nunc primum ad fidem codicis Mosquensis, adjecta passim varietate reliquorum codicum nec non Leonis Grammatici et Cedreni et annotatis locis S.

Scripturæ, Patrum Ecclesiast., etc. Edidit E. de Muralto. Petropoli, 1859. 8° de LII-1016 p. et 1 fac-sim.

—

171]* Die beiden ältesten General-Karten von Amerika ausgeführt in den Jahren 1527 und 1529 auf Befehl Kaiser Karl's V im Besitz der Grossherzoglichen Bibliothek zu Weimar. Erläutert von J. G. Kohl. Weimar, geogr. Institut. 1860. Gr. in-fol. de x-185 p. et 2 pl.

172] Manuscrit pictographique (photographique d'après le *Journal de la librairie*, 1860, n° 8,817) américain, précédé d'une notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges, par l'abbé Em. Domenech. Paris, Gide. In-8. (C'est ce prétendu manuscrit de sauvages qui a tant amusé cette année la presse française et étrangère. On sait que l'original est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal; M. Domenech a publié dans les journaux plusieurs lettres de justification et doit les faire suivre de brochures; nous les indiquerons.)

173]* « Das Buch der Wilden » im Lichte Französischer Civilisation. Mit Proben aus dem in Paris als « Manuscrit pictographique américain » veröffentlichten Schmierbuche eines deutscht-amerikanischen Hinterwäldler-jungen. Von J. Petzholdt. Dresden, Schonfeld. Gr. in-8, 16 p., avec 8 pl. fac-sim.

V. — BIBLIOGRAPHIE PROPREMENT DITE.

174] Manuel du libraire, par M. Brunet. (Voy. *Annuaire* de 1861, p. 226.) T. I, 2e partie, et T. II, part. 1 et 2. Paris, Didot. In-8.

175]* Le Bibliomane. Revue bibliographique pa-

raissant à des époques indéterminées (4 ou 6 numéros par année). Londres, Trubner. In-8, gravures.

176] Catalogue annuel de la librairie française, publié par C. Reinwald, libraire-commissionnaire. 3e année, 1860. Paris, Reinwald, 1861. In-8, VII-280 p.

177] L'Année littéraire et dramatique, ou Revue annuelle des principales productions de la littérature française et des traductions des œuvres les plus importantes des littératures étrangères classées et étudiées par genre, avec l'indication des événements les plus remarquables appartenant à l'histoire littéraire, dramatique et bibliographique de l'année, par G. Vapereau. 3e année. Paris, Hachette. Gr. in-12 de 537 p.

178] Bulletin de bibliographie, d'histoire et de biographie mathématiques, par M. Terquem, professeur aux écoles impériales d'artillerie, etc. T. VI. Paris, Mallet-Bachelier. In-8, 100 p.

179] Bulletin bibliographique des sciences physiques, naturelles et médicales, publié par J. B. Baillière et fils. In-8, par livraisons. (Prix, 3 fr. — Le but du Bulletin est de donner un catalogue de tous les livres publiés en France et des livres les plus importants publiés à l'étranger sur les sciences physiques, naturelles et médicales.)

180] Bulletin bibliographique algérien et oriental des colonies françaises, des sociétés scientifiques et littéraires, des œuvres charitables et civilisatrices, publié par Challamel aîné. Paris, Challamel aîné. (Paraît tous les mois par livraisons in-8.)

181] Bibliographie alsacienne; Bulletin archéologique, historique et littéraire; Catalogue mensuel de livres anciens et modernes de la librairie

d'Ed. Piton. Strasbourg, Piton. In-8. (Envoyé gratuitement chaque mois.)

182] Le Bibliophile orléanais. Bulletin trimestriel des livres anciens et modernes, relatifs à l'Orléanais, en vente chez Herluison, libraire-éditeur, 29, rue Jeanne-d'Arc, à Orléans. 1re année. In-8.

183] Nouvelle biographie générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter, publiée par F. Didot frères, sous la direction de M. le docteur Hoefer. T. XXXIV, XXXV et XXXVI. Paris, Didot. In-8.

184] Dictionnaire universel des contemporains... leurs œuvres, leurs écrits et les indications bibliographiques qui s'y rapportent, etc., par G. Vapereau. 2e édition, en 54 livraisons. Paris, Hachette, gr. in-8.

185] Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique. 2e édit., entièrement refondue et augmentée de plus de moitié par F. J. Fétis, maître de chapelle du roi des Belges. T. II. Paris, Didot, gr. in-8 de 488 p.

186] Biographie du Dauphiné, contenant l'histoire des hommes nés dans cette province..., avec le catalogue de leurs ouvrages et la description de leurs portraits, par Adolphe Rochas, avocat. 2 vol. in-8 à 2 col., XII-972 p. Paris, Charavay.

187] Biographie normande, recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie et sur ceux qui se sont seulement distingués par leurs actions et par leurs écrits, par Th. Lebreton, employé à la

bibliothèque publique de Rouen, en 3 vol. in-8, 615 p. Rouen, Le Brument.

188] Les Monuments de l'histoire de France, catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure, relatives à l'histoire de la France et des Français, par M. Hennin. T. VI, 1422-1483. In-8, 429 p. Paris, Delion.

189] Histoire politique et littéraire de la presse en France, par Eug. Hatin. Paris, Poulet-Malassis, 8 vol. in-8 et in-12. (Cet ouvrage est de beaucoup le plus important de tous ceux qui ont été écrits sur la journalistique française, et il enrichit cette partie de la bibliographie des documents les plus précieux. Voici un relevé sommaire des matières qu'il contient : I. Origine du journal en France. Les Mazarinades. Gazettes en vers. II. La petite presse avant la révolution. La presse littéraire aux XVIIe et XVIIIe siècles. III. Journaux consacrés aux littératures étrangères; journaux philosophiques, militaires, religieux, scientifiques, de théâtre, satiriques, historiques et politiques; journaux français imprimés ou publiés à l'étranger; journaux clandestins; nouvelles à la main. IV. La presse pendant la Révolution. Notices sur les principaux journalistes. V et VI. Même matière. Journaux des clubs. VII. Journaux du Directoire; la presse sous l'Empire. VIII. Histoire de la presse, depuis 1814 jusqu'en 1848.)

190] Table méthodique et analytique des articles du Journal des Savants, depuis sa réorganisation en 1816 jusqu'en 1858 inclusivement, précédée d'une notice historique sur ce journal, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par H. Cocheris. Paris, A. Durand, 1860, in-4.

191] Bibliographie des beaux-arts, par M. Cheron. (En juin et en décembre dans la *Gazette des Beaux-arts*, et annuellement dans l'*Annuaire des artistes et des amateurs*, de M. P. Lacroix.)

191 *bis*] Bibliographie des livrets et catalogues des Musées de France, publiée par M. P. Lacroix dans le même annuaire pour 1861, *passim*.

192] Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, avec une étude sur l'art en Italie avant le XVIe siècle et des catalogues raisonnés historiques et bibliographiques, par Charles Clément. Coll. Hetzel. Paris, Michel Lévy, gr. in-12 de 403 p.

193] Bibliographie des principaux ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage, indiquant les auteurs de ces ouvrages, leurs éditions, leur valeur et les prohibitions ou condamnations dont certains d'entre eux ont été l'objet; par M. le C. d'I***. In-8, VIII-150 p.

194] De tribus impostoribus M. D. IIC. Texte latin, collationné sur l'exemplaire du duc de La Vallière, aujourd'hui à la bibliothèque impériale; augmenté de variantes de plusieurs manuscrits, etc., et d'une notice philosophique et bibliographique par Philomneste junior. In-18, LV-59 p. Paris, Gay.

195] Dissertation sur l'Alcibiade fanciullo a Scola, traduite de l'italien de Giamb. Bassegio et augmentée d'une postface contenant des notes bibliographiques, juridiques et historiques relatives au même sujet; par un bibliophile français. Paris, Gay, petit in-8 de 80 p. (254 exempl. numérotés.)

196] L'enseignement, l'éducation et les livres du peuple au temps de la Réforme, par G. Goguel,

pasteur. Sainte-Suzanne (Doubs), l'auteur, 1860, in-12 de 278 p.

197] Recherches bibliographiques sur le roman de l'Astrée; par Aug. Bernard. 2e édit. revue et augmentée. Montbrison, impr. Conrot, 25 p. in-8.

198] De la littérature populaire en France. Recherches sur les origines et les variations de la légende du bonhomme Misère, par Champfleury. Paris, Poulet-Malassis, gr. in-8 de 32 p. (200 exemplaires.)

199] Notice sur quelques volumes ayant appartenu au général Bonaparte, par Ad. Carpentin. Marseille, impr. Arnaud, 14 p. in-8 (1860).

200] Notice sur les dictionnaires géographiques arabes, par M. Reinaud, membre de l'Institut (Journal asiatique et Moniteur universel des 1er et 3 janvier 1861.)

201] Les Historiens de Lille, par Henri Pajot. 2e édit. Lille, impr. Reboux, 1860, 46 p. in-8. (Notes bibliographiques.)

202] Étude sur les annuaires et almanachs du Pas-de-Calais, depuis 1791 jusqu'en 1852, par A. Parenty. 1re partie (de 1791 à 1816). Arras, impr. Rousseau-Leroy, 104 p. in-8, 1860.

203] Introduction à un catalogue de dessins et gravures sur le département de l'Aisne, par Édouard Fleury. Laon (1860), impr. Fleury, gr. in-12 de 23 p.

204] Recherches sur les périodiques de la Haute-Marne, almanachs, annuaires, publications ecclésiastiques et religieuses, actes de l'autorité civile, revues historiques et archéologiques, bulletins

scientifiques et agricoles, journaux; par J. Carnandet et F. A. Hesse. In-8, 59 p. Chaumont, Cavaniol.

205] Bibliographie du Périgord, XVIe siècle, par le comte E. de Malleville. In-8, 65 p. Paris, Aubry. (100 exempl.)

206] Notice sur la vie et les écrits de l'abbé G. A. R. Baston, chanoine de Rouen, évêque nommé de Séez, etc., par A. Canel. Rouen, Le Brument. In-12 de IV-263 p.

207] Notice biographique et littéraire sur dom Augustin Calmet, abbé de Senones, par Aug. Digot. Nancy. In-8, 157 p.

208] Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut de France, par G. Cuvier. Nouv. édition. I. Paris, Didot, in-8. (Des pages XLVI à LV : Liste des ouvrages de G. Cuvier.)

209] Notice sur les titres, mémoires et ouvrages scientifiques de Ch. Fermond. Paris, Pillet fils aîné, in-8 de VII-74 p.

210] Notice historique et bibliographique sur Jean Pèlerin, chanoine de Toul, et sur son livre « de Artificiali perspectiva, » lue à la Société des antiquaires de France, dans la séance du 9 janvier 1861, par Anatole de Montaiglon. Paris, Tross, in-f°, 6 feuilles et 2 planches. (136 exemplaires numérotés.)

211] Jehan de Paris, varlet de chambre et peintre ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII, par J. Renouvier; précédé d'une notice biographique sur la vie et les ouvrages, et de la biblio-

graphie complète des œuvres de M. Renouvier, par Georges Duplessis. Paris, Aubry, in-12. (M. de Montaiglon a aussi donné dans la Gazette des Beaux-Arts, 1860, une bibliographie des Œuvres de M. Renouvier.)

212] Notice des principaux mémoires publiés, de 1843 à 1860, par A. Trécul. Paris, Mallet-Bachelier, in-4 de 66 p.

213] Antoine Vérard et ses livres à miniatures au xve siècle, par Aug. Bernard. In-8, 24 p.

214]* Prefaces to the first editions of the greek and roman classics and of the sacred scriptures. Collected by Beriah Botfield. London, Bohn, in-4 de LXXVI et 674 p. (Dans ce livre, M. Botfield a reproduit 142 préfaces tirées des premières éditions de classiques.)

215]* Monograph of authors who have written on the languages of Central-America, and collected vocabularies or composed works in the native dialects of that country, by E. G. Sqier. London, Trübner and C°, in-4, 70 p. (De la page 17 à la page 53 « Authors » et de la page 55 à la page 68 : « Appendix containing a list of books and Mss. relating wholly or in part to the history, aborigines and antiquities of Central-America. »

216]* Henry Hudson, the navigator, the original documents in which his carcer is recorded by G. M. Asher; print. for the Hakluyt Society, 1860, gr. in 8. (De la page 258 à la page 278 : « Bibliographical list, containing the books, maps, etc., etc., mentioned in the present work. »)

217]* Lady Falkland. Her life, from a Ms., in the imperial archives at Lille; also a memoir of father

Francis Slingsby, from Mss. in the royal library. Brussels, in-12, 266 p. Dolman.

218]* The Bibliographer's manual of English Literature containing an account of rare, curious, and useful books, published in or relating to Great-Britain and Ireland, from the invention of printing; with bibliographical and critical notices, collations of the rares articles, and the prices at which they have been sold in the present century; by W. T. Lowndes. New edition revised by H. G. Bohn. Part VI [vol. III, part. 2.] — London, Bohn, in-8, IV p., et des pages 1429 à 1756.

219]* The London catalogue of periodicals, newspapers, and transactions of various societies; also a list of metropolitan printing societies and clubs for 1861. Published annually (20e édition). Corrected to january 1861. London, gr. in-8, 16 p.

220]* The English catalogue of books for 1860. Supplement to the London catalogue, and the British catalogue, containing a complete list of all the books published in Great-Britain and Ireland, in the year 1860, with their sizes, prices, and publishers'names; also, of the principal books published in the United States of America. London, Low, gr. in-8 de 68 p.

221]* Woorks on freemasonry by G. Oliver, published by Richard Spencer. London, gr. in-12, 24 p.

222]* Bibliographie gantoise. Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand (1483-1850), par Ferd. Vanderhaeghen. T. III, 1re partie du XVIIIe siècle. Gand, E. Vanderhaeghen, in-8 de 482 p. (250 exempl.)

223]* Documents et matériaux pour servir à l'histoire de la Société libre d'émulation de Liége, par M. Ul. Capitaine. (Liste des mémoires couronnés depuis 1779 jusqu'en 1858, publiée dans l'Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége, pour l'année 1861. Liége, Carmann.)

224]* Tournay littéraire, ou Recherches sur la vie et les travaux d'écrivains appartenant par leur naissance ou leur séjour à l'ancienne province de Tournai-Tournaisis, par Lecouvet. 1re partie. Gand, 1861, in-8 de VI-348 p.

225]* Actes des états généraux des Pays-Bas, 1576 à 1585; notice chronologique et analytique, par Gachard. T. I. Bruxelles, Muquardt, in-8. (Des pages XXXI à XLVI : liste des livres et livrets imprimés et des documents manuscrits qui ont été consultés pour la rédaction de cette notice.)

226]* Mémoire sur les découvertes patéontologiques faites en Belgique jusqu'à ce jour, par M. Const. Malaise, répétiteur à l'Ecole des mines de Liége. (Ce mémoire, précédé d'une bibliographie des ouvrages de paléontologie belge publiés depuis Goropius Becanus jusqu'en 1859, se trouve dans les Mémoires de la Société libre d'émulation de Liége. 1860, gr. in-8.)

227]* Trente années de la littérature belge. Bibliotheca belgica. Catalogue général des principales publications belges depuis 1830 jusqu'à 1860. Bruxelles, Schnée, gr. in-8, VII-97 p.

228]* Le Roman du Renard, mis en vers d'après les textes originaux, précédé d'une introduction et d'une bibliographie, par Ch. Potvin. Bruxelles, Lacroix, Van Meenen et Ce, 279 p. (Des pages 149 à 163 : Bibliographie. Versions et éditions des poëmes du Renard.)

229]* Notices sur quelques livres rares du XVIe siècle, par H. Helbig, cahiers 2-4. (Extrait du Messager des sciences historiques. Gand, imp. Hebbelynck. 1859-61.) In-8, p. 13 à 59. (Le 1er cahier a paru en 1858.)

230]* Description d'une édition de quelques dialogues de Lucien, traduits en latin par Erasme, imprimée à Louvain en 1512, par Thierry Martens. Par F. L. Hoffmann, de Hambourg. — (Extrait du tome XVI du Bulletin du bibliophile belge, tiré à 25 exemplaires.) In-8, 3 p.

231]* Notices historiques et bibliographiques sur Philippe de Marnix, par A. Lacroix et Fr. Van Meenen. Bruxelles, A. Lacroix, 1860, 118 p. in-8.

232]* Œuvres choisies d'Alexandre Sylvain, de Flandre, poëte à la cour de Charles IX et de Henri III, précédées d'une étude sur l'auteur et ses œuvres, par Henri Helbig, et accompagnées d'une notice inédite, par G. Colletet. Liége, Renard, in-8. (De la page LXIII à la page LXXII : Bibliographie des œuvres d'Alexandre Sylvain.)

—

233]* Trésor de livres rares, par Graesse. (Voy. Annuaire 1861, p. 230.) Livraisons 10 à 14. Dresde, Kuntze, in-4.

234]* Deutscher Zeitungs-Katalog. 1861. Verzeichniss von 2400 in Deutschland und den angrenzenden Ländern erscheinenden periodischen Schriften mit Einschluss der politischen Zeitungen, Tage-Wochen und Intelligens Blätter. Herausgegeben von Heinrich Hübner. Leipzig, Hübner, in-8, VII-146 p.

235]* Bibliotheca orientalis. Manuel de bibliographie orientale. II. Contenant : 1. Supplément

du Ier volume; 2. Littérature de l'Orient chrétien; 3. Littérature de l'Inde; 4. Littérature des Parsis; 5. Littérature de l'Indo-Chine et de la Malaisie; 6. Littérature de la Chine; 7. Littérature du Japon; 8. Littérature mantchoue, mongole et thibétaine; 9. Table des auteurs, des titres orientaux et des éditeurs, par J. Th. Zenker, dr. Leipzig, Engelmann, gr. in-8, xv-616 p.

236] * Bibliotheca Ægyptiaca. Repertorium über die bis zum Jahre 1861 in Bezug auf Aegypten, seine Geographie, Landeskunde, etc., etc., erschienenen Schriften, academischen Abhandlungen und Aufsätze in wissenschaftlichen und anderen Zeitschriften. Von Dr. H. Jolowicz, Ehrenmitglied der Syro-Aegyptischen Gesellschaft in London. Nebst einem alphabetischen Register. Supplément I. Leipzig, Engelman, 75 p. in-8. (L'ouvrage date de 1858.)

237] * Analecta Romana. Kirchengeschichtliche Forschungen in Römischen Bibliotheken und Archiven; Von Hugo Laemmer. Schaffhausen, Hurter, gr. in-8 de VIII-158 p.

238] Salomon ben Gabirol de Malaga et ses œuvres morales, avec un aperçu de la majeure partie des œuvres morales des Arabes, par Léop. Dukes, 1re partie, gr. in-8, 136 p. Hanovre, Helwing.

239.] * Bibliotheca philologica oder geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft wie der äelteren und neueren Sprachwissenschaft in Deutschland und dem Ausland neu erschienenen Bücher. Herausgegeben von Dr Gustav Schmidt. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, in-8, pages 53 à 129.

240] * Bibliotheca hortensis. Vollständige Gar-

ten-Bibliothek oder alphabetisches Verzeichniss aller Bücher, welche über Gärtnerei, Blumen-und Gemüsezucht, Obst-und Weinbau, Gartenbotanik und bildende Gartenkunst von 1750 bis 1860 in Deutschland erschienen sind. Mit Angabe der Verleger und Preise. Nebst einem chronologischen Sachregister. Herausgegeben von F. J. Dochnahl. Nürnberg, Schmid, in-8, LX-180 p.

241] * Zusammenstellung von Schriften über Leibesübungen. Herausgegeben von G. F. Lenz. Berlin, Lentz, in-8, 26 p.

242] * Mittheilungen über Jugendschriften an Aeltern und Lehrer von D. Georg Wilhelm Hopf. Nürnberg, Schmid, in-12, 86 p.



243] * Giornale generale della bibliografia italiana. 1861. Anno 1°. (N° 1, 31 gennaro 1861.) In-8 à 2 col., 20 p. Parigi, J. Molini. (Le 15 de chaque mois.)

244] * Bibliografia mensile della letteratura italiana, pubblicata dalla libreria alla Fenice (Giusto Ebhardt). In Venezia, 2e année, in-8.

245] * Bibliografia del Friuli. Saggio di Giuseppe Valentinelli. Edizione sovvenuta dall' imp. academia delle scienze in Vienna. Venezia, tipogr. del commercio. Gr. in-8, VIII-540 p.

246]* Pellegrinaggio storico e descrittivo di Terrasanta del P. Alessandro Bassi. Vol. I. Torino. Tipogr. Subalpina, 1857, gr. in-8 (Des pages 233 à 241 : Bibliografia palestina.)

247]* Le Regoluzze de maestro Paolo dell'Abbaco matematico del secolo XIV. Si aggiunge una

noticia bibliografica dell' opere di lui. Prato, Guasti, 1860, in-8.

248]* Disquisizioni bibliografiche intorno an un' edizione fiorentina del secolo xv° di alcune altre stampe di quel secolo; da Constanzo Gazzera (Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin, classe des sciences morales, etc. Turin, 1859, in-4, série II, t. 18, p. 57-72).

249]* La Compagnia del Mantellaccio : Componimento del secolo xv citato dagli accademici della Crusca. Riproduzione a fac-simile della prima stampa con il catalogo delle edizioni conosciute. Firenze, Cecchi.

250]* Le Vite di due illustri Cremonesi descritte da Stefano Bissolati. Milano, Brigola, 1856. (On trouve dans ce livre : Nota bibliografica sulle edizioni e traduzioni delle opere del Platina et del Vida.)

251]* Elogio di Alessandro Humboldt, scritto da Filippo Parlatore. Firenze, tipogr. Le Monnier, 1860, in-8 (De la page 47 à la p. 52 : Opere principali di Humboldt.)

252]* Catalogo bibliografico y biografico del teatro antiguo español, desde sus origenes hasta mediados del siglo XVIII, por Cayetano Alberto de la Barrera y Leirado. Obra premiada por la Biblioteca nacional en el concurso publico de enero de 1860, e impresa e espensas del gobierno. Madrid, Gonzalez, 1860, in-4, XIV-728 p.

253]* Diccionario bibliographico portuguez estudos de Innocencio Francisco da Silva applicaveis a

Portugal e ao Brasil. Tom. IV. Lisboa, na Imprensa nacional. 1860, gr. in-8, 472 p. (De João à Jose).

(Voyez ci-dessus le chapitre *Bibliographie,* pages 216 à 220.)

VI. — IMPRIMERIE, LIBRAIRIE.

254] Histoire du livre en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789; par Edmond Werdet, ancien libraire-éditeur. Ire partie. Origines du livre manuscrit. 1275-1470. In-18 jésus, XXI-372 p. Paris, Dentu. (L'ouvrage formera 4 vol.)

255] Marques typographiques ou Recueil des monogrammes, chiffres, etc., des libraires et imprimeurs qui ont existé en France depuis l'introduction de l'imprimerie en 1470, jusqu'à la fin du XVIe siècle. A ces marques sont jointes celles des libraires et imprimeurs qui, pendant la même période, ont publié, hors de France, des livres en langue française. Livr. 10 (Marques 758 à 825). Paris, impr. Renou et Maulde, 1860, gr. in-8, p. 425 à 472 (Publication de M. L. C. Silvestre.)

256] Histoire du livre de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789; par Edmond Werdet. 2e partie. Transformation du livre. 1470-1789. In-18 jésus, XXXII-376 p. Paris, Dentu.

257] Histoire de l'imprimerie impériale de France, suivie des spécimens des types étrangers et français de cet établissement, par F. A. Duprat, chef du service de l'administration, secrétaire du conseil, à l'imprimerie impériale. In-8, IV-584 p. et un tableau. Paris, Duprat.

258] Recherches historiques sur l'imprimerie et la librairie à Amiens, avec une description de livres divers imprimés dans cette ville, par Ferdinand Pouy. Amiens, impr. Lemer, in-8, VII-205 p.

259] Lettre sur le commerce de la librairie, par Diderot, publiée avec une introduction par G. Guiffrey. Paris, Hachette, in-8, IV-86 p.

260] Mémoire sur les bibliothèques des chemins de fer, rédigé par MM. L. Hachette et Ce, à l'occasion de l'enquête ouverte par la commission du colportage. Paris, Lahure, in-4 de 79 p.

—

261]* The life and typography of William Caxton, England's first printer, with evidence of his typographical connection with Colard Mansion, the printer of Bruges. Compiled from original sources by William Blades. Vol. I, London, Lilly, in-4 de XVI-298 p. Portr. et fac-simile.

—

262]* Monuments typographiques des Pays-Bas au XVe siècle. Collection de fac-simile, d'après les originaux conservés à la bibliothèque royale de la Haye et ailleurs. Publiée par J. W. Holtrop, Lithogr. E. Spanier. Livrais. 10. La Haye, Nijhoff, 1860, gr. in-4, planches 55 à 60.

—

263]* Die Monogrammisten und diejenigen bekannten und unbekannten Künstler aller Schulen, welche sich zur Bezeichnung ihrer Werke eines figürlichen Zeichens, der Initialen des Namens, der Abbreviatur desselben, etc., bedient haben... von Dr G. K. Nagler (Livraisons 11 et 12.) München, Franz, 1860, in-8, p. 961 à 1121.

264]* Bilder-Hefte zur Geschichte des Bücherhandels und der mit demselben verwandten Gewerbe und Künste, herausgegeben von Heinrich Lempertz. Köln, in-fo. (Neuvième année de ce

recueil de gravures consacré à la librairie, à l'imprimerie et à l'art du relieur. On y trouve des portraits, des marques, des lettres autographes, des spécimens gravés de lettres ornées et de reliures.)

265]* Tipografia española ó Historia de la introduccion, propagacion y progresos del arte de la imprenta en España, á la que antecede una noticia general sobre la imprenta de la Europa y de la China : adornado todo con notas instructivas y curiosas. Su autor fray Francisco Mendez, del órden del gran Padre S. Augustin. IIa edicion, corregida y adicionada por Dionisio Hidalgo. Madrid, Gonzalez, in-4.

VII. — FANTAISIE.

266] Mémoires d'un bibliophile, par Tenant de Latour. Paris, Dentu, gr. in-18 de 360 p. (Anecdotes bibliographiques intéressantes.)

267] Ma République, par P. L. Jacob, bibliophile. Paris, in-12 de 205 p. (*Sommaire* : A propos de ma République. — Les amateurs de vieux livres. — Les bouquinistes. — Les étalagistes. — Les épiciers. — Les bibliomanes. — Les bibliophiles. — Les bouquineurs.)

268] Les Moutons de Panurge, chapitres émouvants et drolatiques sur les estampes, les experts, les catalogues et les collectionneurs; par A. Rochoux. Paris, Delion, 32 p. in-8.



MATIÈRES DES ANNUAIRES

1860 à 1862

INDEX ALPHABÉTIQUE SOMMAIRE

comprenant les titres des articles et les noms des auteurs.

Nota. les chiffres romains renvoient aux volumes et les chiffres arabes aux pages.



TABLE DES MATIÈRES



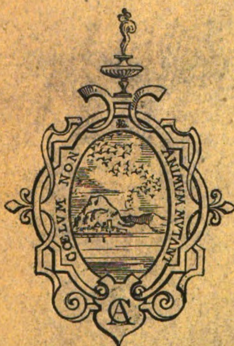
Paris. Typ. PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

ANNUAIRE
DU
BIBLIOPHILE
DU BIBLIOTHÉCAIRE ET DE L'ARCHIVISTE

Pour l'année 1863

PUBLIÉ PAR LOUIS LACOUR

QUATRIÈME ANNÉE



PARIS
A. CLAUDIN, ÉDITEUR
3, RUE GUÉNÉGAUD, 3
(Entre l'Hôtel des Monnaies et le Pont-Neuf)

MDCCCLXIII

ANNUAIRE

HISTORIQUE, ANECDOTIQUE ET CRITIQUE

DU BIBLIOPHILE

AVIS

Toutes communications relatives à la rédaction doivent être envoyées *franco* à M. Louis Lacour, rue du Foin-Saint-Louis (Marais), 6, à Paris.

Paris. Impr. de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

ANNUAIRE
DU
BIBLIOPHILE
DU BIBLIOTHÉCAIRE ET DE L'ARCHIVISTE

Pour l'année 1863

PUBLIÉ PAR LOUIS LACOUR

QUATRIÈME ANNÉE



PARIS

A. CLAUDIN, ÉDITEUR

3, RUE GUÉNÉGAUD, 3

(Entre l'Hôtel des Monnaies et le Pont-Neuf)

MDCCCLXIII



PRÉFACE

AFIN de satisfaire aux observations d'un certain nombre de nos souscripteurs, nous adoptons pour l'*Annuaire du Bibliophile* une nouvelle époque de publication. On nous a fait observer, avec raison, que la mise en vente au mois de novembre nous mettait dans la nécessité de parler d'une partie de l'année passée en même temps que de l'année courante, et que cette disposition pouvait amener des confusions regrettables. Dorénavant chaque volume correspondra à l'année précédente. Néanmoins ce défaut d'unité se reproduira encore cette fois, pour la dernière; quelques mois de 1861 se trouvent joints à l'année 1862, qui n'est point scindée, et il n'en sera plus question dans le cinquième volume que nous nous proposons de faire paraître au commencement de 1864.

L. L.





PREMIÈRE PARTIE.

I. Personnel supérieur de la Bibliothèque impériale depuis l'origine. — II. Améliorations proposées au régime des Bibliothèques. — III. La reliure à l'Exposition de Londres en 1862.

I. — BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

Autrefois *Librairie du roi* et depuis *Bibliothèque du roi*, *Bibliothèque nationale* et *Bibliothèque royale*.

PERSONNEL DEPUIS L'ORIGINE.

I. GARDES DE LA LIBRAIRIE.

Giles Malet, mort en charge, en 1411.
Antoine des Essars, en 1411.
Garnier de Saint-Yon, en 1412.
Jean Maulin, en 1413.
Laurent Palmier, vers 1472.
Robert Gaguin, vers la même époque.

II. MAITRES DE LA LIBRAIRIE DU ROI.

Guillaume Budé, nommé vers 1522, mort en 1540.

Pierre Duchastel, nommé en 1540, mort en 1552.

Pierre de Montdoré, nommé en 1552, hors de charge en 1567, mort en 1570.

Jacques Amyot, nommé en 1567, mort en 1593.

Jacques-Auguste de Thou, nommé en 1593, mort en 1617.

François de Thou, nommé en 1617, suppléé pendant sa minorité par Nicolas Rigault, garde, mort en 1642.

Jérôme Bignon, nommé en 1642, prête serment en 1643, mort en 1656.

Jérôme Bignon, fils du précédent, nommé survivancier en 1651, entré en charge en 1656, mort en 1672.

N... Bignon, fils du précédent, nommé survivancier en 16.., entré en charge en 1672, démissionnaire en 1684, mort en 1697.

III. MAITRES ET GARDES DE LA LIBRAIRIE ET INTENDANTS ET GARDES DU CABINET DES MÉDAILLES.

(Sous l'autorité immédiate du roi.)

Camille Le Tellier, depuis abbé de Louvois, nommé en 1684 (l'archevêque de Reims, son oncle,

exerce durant sa minorité), confirmé dans ses fonctions en 1691, mort en 1718.

(Pendant l'administration de Le Tellier et de Bignon, son prédécesseur, la bibliothèque du roi fut placée dans les attributions du surintendant des bâtiments, savoir : Colbert, mort en 1683 ; et Louvois, mort en 1691.)

L'abbé Bignon, nommé en 1718, pourvu en 1719.

IV. BIBLIOTHÉCAIRES DU ROI ET INTENDANTS DE TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES ET CABINETS DE SA MAJESTÉ.

L'abbé Bignon (précédemment nommé), nommé bibliothécaire honoraire en 1742.

Bignon de Blanzy, nommé survivancier en 1723, et bibliothécaire en 1743, à la mort de l'abbé Bignon.

Bignon, survivancier en 1770; bibliothécaire de 1772 à 1783.

Lenoir, de 1783 à 1790.

D'Ormesson de Noyseau, en 1790.

V. BIBLIOTHÉCAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Chamfort et Carra, administrent simultanément, 1793.

Lefèvre, 1794 à 1795.

VI. ADMINISTRATION PAR LES CONSERVATEURS ADMINISTRATEURS RÉUNIS EN COMMISSION.

Ce régime a duré de 1795 à 1833.

VII. DIRECTEURS, PRÉSIDENTS QUINQUENNAUX DU CONSERVATOIRE.

Letronne, de 1833 à 1838.
Jomard, en 1838.

VIII. DIRECTEURS, PRÉSIDENTS DU CONSERVATOIRE.

Letronne, de 1839 à 1841.
M. Naudet, de 1841 à 1858.
M. Taschereau, administrateur adjoint, chargé de la direction des catalogues depuis 1852.

IX. ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

M. Taschereau, nommé en 1858.

II. — RÉGIME DES BIBLIOTHÈQUES.

AMÉLIORATIONS PROPOSÉES.

Les livres ont toujours été estimés par tout ce qu'il y a eu d'habiles gens : Gabriel Naudé le déclare en termes fort explicites et par maximes aussi doctes qu'anciennes. Ce siècle, on le sait, est riche

en curieux bibliographes, et les libraires bibliognostes sont en nombre considérable. Il faut donc croire que cette curiosité est louable et utile, puisque l'on prend tant de soin à embellir les nécropoles de l'esprit humain, nécropoles qui instruisent les vivants et dont les vivants ne profitent que peu. Les connaisseurs fins ne sont pas plus rares que les cabinets de précieux manuscrits. Les Didot, Brunet, V. Foucher, Boutron-Charlard, Taschereau, de Saulcy, Taylor, Feuillet, Janin, Thiers, Cousin et tant d'autres peuvent le dire. Ces grands connaisseurs possèdent mille singularités bibliographiques classiques, nationales, pellegrines; les livres vieils et nouveaux, bons, mauvais, ridicules ou sensés, se rencontrent à chaque pas que nous faisons dans la carrière brûlante du dix-neuvième siècle; cette rencontre est heureuse, car : *Anxiis mentibus spem reducere*, et c'est beaucoup pour 1863.

L'*Annuaire du Bibliophile* a fait naître en nous le désir de communiquer à ses lecteurs quelques réflexions empreintes d'une excentricité bibliographique qui ne paraîtra pas indigne de ce recueil et conforme aux aspirations utiles des collaborateurs érudits de cet ouvrage. Dans les lignes qui suivent, nous ne voulons point rechercher les origines des bibliothèques, ni les motifs des nombreuses idéologies synthétiques *du genre*. Nous n'avons point non

plus voulu présenter de nouvelles élucidations systématiques sur l'*absolu* en fait d'établissements littéraires à la portée de tous. Pour parler de ces choses, il faudrait être plus habile que nous et avoir un loisir qui nous fait défaut. Ici, nous n'envisageons que l'esthétique des bibliothèques pour l'utilité et d'une réalité prochaine; en d'autres termes, il n'est question que des services publics que peuvent rendre les bibliothèques comme établissements pris au sérieux.

En général (en ce qui concerne les bibliothèques de Paris), il n'est pas sans intérêt de remarquer que les dépenses ne s'élèvent point à un chiffre exagéré; le petit résumé ci-après le démontre, quoi qu'on en puisse dire, soit par malveillance, soit par esprit de dénigrement ou d'utopies bibliographiques. Voici ce résumé, d'après les documents administratifs :

1° La bibliothèque impériale coûte à l'État 395,000 fr. (personnel, 265,050; matériel, 101,350.) Soixante-cinq employés de divers grades, non compris les gagistes, sont attachés à cet établissement littéraire, unique par son importance et ses richesses en livres imprimés, en manuscrits, en estampes et en médailles.

2° La bibliothèque Sainte-Geneviève, ouverte le jour et le soir, compte plus de vingt-quatre em-

ployés au chiffre général de 87,700 fr.; quant au matériel, les dépenses s'élèvent à 27,500 fr.

3° La bibliothèque de l'Arsenal n'a pas moins de vingt et un employés et gagistes, et le chiffre de sa dotation est de 38,000 fr., dont 33,200 absorbés par le personnel.

4° La bibliothèque Mazarine, avec sa dotation de 32,000 fr., suffit aux dépenses de son personnel et de son matériel.

5° La bibliothèque de l'Institut, très-curieuse par sa spécialité, ne coûte que 19,400 fr.

6° La bibliothèque de la Sorbonne dispose d'une somme de 24,900 fr. pour payer son personnel et son matériel.

7° La bibliothèque de l'hôtel de ville est inscrite au budget de la ville pour une somme de 44,000 fr., dont 30,000 sont affectés aux dépenses du matériel.

8° Le Muséum et le Conservatoire des arts et métiers possèdent deux bibliothèques toutes spéciales et d'une utilité incontestable; malheureusement leurs dotations sont très-restreintes.

Des huit établissements dont nous venons de parler, un seulement est ouvert le soir : Sainte-Geneviève. Sept bibliothèques nécessitent une dépense de 647,200 fr.; mais il serait à désirer pour le public studieux de voir ouvrir, le soir, celles de l'Arsenal, Mazarine, de l'hôtel de ville et de l'In-

stitut. Sans doute il y aurait une augmentation de dépenses de 352,800 fr.; mais cette augmentation permettrait de réaliser une amélioration importante pour le public; alors on n'aurait plus de *criterium* à établir entre Londres et Paris à ce sujet. La dépense totale s'élèverait donc à un million pour les sept bibliothèques publiques de Paris (ouvertes le jour et le soir, et dans lesquelles le prêt n'existerait plus); une dépense telle, disons-nous, serait digne de la capitale, et serait surtout plus régulière que les *circulating libraries* et les bibliothèques populaires avec *leur prêt*.

Maintenons passons aux employés des bibliothèques. Il n'y a aucun inconvénient à ce que les places d'administrateurs et de bibliothécaires soient dévolues à des hommes lettrés, d'un mérite reconnu et d'une instruction sérieuse. Il est digne d'une grande nation de mettre à la tête de ses établissements littéraires des savants et des érudits : qu'importe qu'ils y trouvent les loisirs pour de nouvelles compositions !... Quant aux autres personnes chargées des emplois secondaires, tels que les sous-bibliothécaires et employés, on devrait les choisir plus particulièrement parmi les élèves de l'École des chartes, les libraires et les vieux employés desdites bibliothèques. En confiant les fonctions laborieuses (dont nous parlons en dernier) à des écri-

vains « plus travailleurs en lettres que remarquables en littérature, » il serait à craindre qu'ils ne profitassent de leur position dans la pensée exclusive de faire des livres, et ne se livrassent à des travaux étrangers à leur emploi. Les règlements interdisent bien aux employés de profiter de leur position pour faire des livres, ils leur enjoignent très-positivement de ne s'occuper que des travaux bibliographiques; mais la modicité de leur traitement est cause qu'ils cherchent, en dehors des prescriptions administratives, à augmenter leurs ressources; il en résulte que cet emploi est laissé dans un oubli complet. — Cette maladie qui afflige les bibliothèques n'est pas générale, mais organique, et il faut avouer qu'elle n'existe pas dans les bibliothèques étrangères. — Cette tendance entrave singulièrement le fruit que l'on doit retirer des établissements littéraires, et les rendent inaccessibles aux vrais lettrés.

C'est une grande discussion dans le monde bibliographique de savoir si l'on doit admettre le prêt des livres ou le supprimer. Les élucidations de l'article 6 du rapport de M. Mérimée (27 juillet 1858) sont toutes favorables au prêt des livres; nous aurions donc mauvaise grâce de parler contre le prêt des livres. Cependant nous avouerons avec simplicité que nous sommes d'avis opposé. Entre

la communication des ouvrages et la conservation des bibliothèques il y a une séparation absolue. Les meilleures garanties, l'exactitude des emprunteurs (quand ils sont exacts), les précautions d'inscription sur les registres, les autorisations régulières, la qualité des personnes, sont sans doute choses considérables dignes des respects de la bibliographie, mais qui ne font que constater l'absence d'un ouvrage dans les rayons, absence très-malheureuse pour les lettrés modestes et sérieux qui n'ont point l'avantage de jouir du privilége du prêt. D'autre part, il y a des personnes qui veulent enlever (avec permission) toute *une suite* de livres relative à leur travail, afin d'écrire en paix dans leur cabinet; cette louable habitude de certains hommes de lettres cause un préjudice évident à d'autres moins favorisés. C'est peut-être à leur intention que le *prêt* au dehors a lieu depuis si longtemps dans les bibliothèques; heureux pour elles quand ils n'abusent point de *leur permission* pour conserver pendant des mois et des années les *innocents* qu'ils *cachent* à tous les yeux. Plus ces lettrés-là sont doctes, plus ils gardent les livres et précisément les livres les plus utiles et les mieux écrits; tant pis pour les autres *érudits* ou les *chercheurs* sévères!... Le rapport du 27 juillet 1858 ne se préoccupe pas assez de cette observation.

On a taxé d'abus les logements accordés dans les bibliothèques aux bibliothécaires, et depuis l'expulsion de ceux-ci, on leur a alloué une indemnité de 23,200 fr. — Cet usage des logements, aboli à la bibliothèque impériale, existe encore à l'Arsenal, à Sainte-Geneviève, et la mesure administrative n'a pas encore reçu partout une exécution uniforme; l'administration juge peut-être convenable d'agir ainsi : « Mais (chap. XIX, page 166, tome III, *Mémoires*, par M. Guizot) on a méconnu la nature et la puissance morale des établissements scientifiques; on a porté aux mœurs et à la vie savante une grave atteinte : une bibliothèque publique, un musée d'histoire naturelle, des conservatoires de grandes collections, sont pour les hommes chargés de les conserver, de les enrichir, d'y enseigner, toute autre chose qu'un bâtiment où ils s'acquittent de leurs fonctions; c'est une patrie où habite leur âme, où ils vivent au milieu des instruments de leur travail et des plaisirs de leur pensée. » L'éminent écrivain dont nous citons les paroles peut paraître, aux yeux de plusieurs personnes, influencé par des sentiments d'esthétique favorables aux bibliothèques; mais il n'en est pas moins vrai que ces établissements ne doivent jamais être laissés à l'abandon, pas plus que les musées et les *conservatoires*. C'est à la haute administration d'em-

pêcher l'abus que l'on pourrait faire des logements; mais quant à en abolir l'usage, il est très-problématique que les bibliothèques pussent y gagner des conditions de sûreté, et les administrations un service continuel.

D'après ce que nous venons d'exposer, les améliorations pour l'avenir des bibliothèques peuvent se résumer en ceci :

1° Localités spacieuses, situées au premier étage.

2° Tablettes établies d'après les indications d'un bibliothécaire.

3° Armoires pour les manuscrits.

4° Acquisitions faites dans des spécialités utiles.

5° Personnel choisi et mieux rémunéré.

6° Ouverture dans la journée, de dix à quatre heures; et le soir, de six à dix heures. Entrée libre.

7° Suppression absolue du prêt au dehors.

8° Logement pour le bibliothécaire.

9° Catalogues alphabétique et synthétique, en double exemplaire.

10° Numérotage par grandes séries, suivant la spécialité générale.

Prosper BAILLY.

III. — LA RELIURE A L'EXPOSITION DE LONDRES EN 1862.

La reliure des livres est à la fois un moyen de conservation et une parure. Dans l'antiquité, la rareté des manuscrits et les ornemens de toutes sortes dont ils étaient enrichis les rendaient si précieux, qu'on les exposait sur des meubles, de manière à flatter la vue et la vanité de leurs possesseurs. Sénèque nous l'affirme. Nous savons aussi que plus tard Cassiodore ne se borna pas à tracer aux copistes des règles de transcription et d'orthographe : il forma d'habiles relieurs, pour lesquels il composa des dessins destinés à leur servir de modèles. Ces ouvriers exécutèrent bientôt des reliures en bois recouvert de velours, de soie, de damas, de satin ou même de peaux de bêtes, comme le témoigne un diplôme de Charlemagne autorisant les religieux de l'abbaye de Saint-Bertin à se procurer par la chasse les peaux nécessaires pour la couverture de leurs livres. Mais si ces riches reliures, dont quelques beaux volumes existent encore dans les bibliothèques publiques, étaient convenables avant l'invention de l'imprimerie ou peu de temps après, alors que les livres

étaient presque aussi rares que les manuscrits, elles sont un anachronisme aujourd'hui que nous sommes obligés de les serrer en si grand nombre dans nos bibliothèques.

On en fait encore pourtant, et de fort belles en vérité. Il suffit pour s'en convaincre de voir les riches produits de madame Gruel-Engelmann; mais ces magnifiques couvertures, enrichies de reliefs en or, en argent, en acier ou en ivoire, de pierres précieuses, d'émaux et d'ornements de toutes sortes, ne peuvent convenir qu'aux missels et antiphonaires placés sur des pupitres dans les églises, ou bien aux albums destinés à l'ornement des salons ou des étagères. Personne assurément ne fait mieux que madame Gruel dans ce genre, surtout depuis qu'à son goût pour l'ornementation elle a pu ajouter le talent de M. Engelmann.

Tout cela flatte l'œil et attire non l'amateur, mais celui qui recherche l'éclat. Je pourrais citer dans le même genre un *livre d'Heures* ou bréviaire signalé comme un présent du pape au cardinal Wiseman. Ce grand volume, couvert en velours rouge, avec les armes du donataire sur le plat, est garni d'un fermoir très-riche. Il a été exécuté par M. Bertinelli, mais je ne saurais voir là une œuvre de reliure, pas plus que dans l'album donné par la reine d'Espagne au roi de Bavière. Il faut recon-

naître toutefois que ce dernier album est couvert d'un ornement en fer damasquiné dont le dessin est très-remarquable.

Parmi les relieurs autrichiens, j'ai vu un étrange volume, aussi étonnant par sa grandeur que par son exécution. C'est un immense album présenté à la corporation de Londres par M. Rollinger. Des ornements variés, des fleurs sont dessinés sur la couverture, au milieu de laquelle se trouvent trois plaques de cuivre gravées. Mais cette composition, exécutée avec des morceaux de cuir d'une grandeur de cinq à six millimètres environ, ne représente qu'une assez médiocre mosaïque. En la considérant, on reste étonné de la peine qu'a dû se donner l'ouvrier pour accomplir un modèle de tapisserie. A mes yeux c'est une œuvre de patience, et rien de plus. Combien je préfère les imitations de reliures anciennes et les reliures de luxe de M. Scharye, de Bruxelles. Voilà de l'ouvrage bien compris, bien entendu, et qui du premier coup révèle un véritable artiste.

En général, dans les expositions, on cherche à étonner le public par un choix de matériaux hors classe et par une main-d'œuvre exceptionnelle. Il y a certainement de la nouveauté, souvent de l'étrangeté; mais pense-t-on que ce soit là de la perfection. Pour ma part, j'en doute, car ces produits,

peu admirés du reste par les connaisseurs, ne survivent pas ordinairement à l'exposition et ne sauraient être renouvelés. Faudra-t-il donc, en s'opposant à l'envahissement de la joaillerie, de la bijouterie et de la sculpture, adopter ce genre de reliure, qui n'est qu'un emboîtage recouvert d'une toile façonnée de manière à imiter la peau? Nous contenterons-nous de ces couvertures préparées et ornementées à l'avance au moyen de plaques gravées qu'on y applique par la presse? Non certainement, car si ces reliures sont bonnes pour des almanachs, des livres d'étrennes ou de prix, elles ne sauraient convenir pour de bons ouvrages destinés à être classés et conservés dans les bibliothèques.

Si l'on veut éviter la décadence de l'art, il faut que les relieurs s'en tiennent à ce juste milieu placé entre les reliures simples et celles où la splendeur est portée à l'excès. C'est là le genre qui plaît aux véritables amateurs de livres; il réunit l'élégance à la simplicité et à la solidité, qualités préférables à la richesse des dorures. Je voudrais vous citer les maîtres de notre temps, Bauzonnet, Duru, Capé, Ottman-Duplanil ou Lortic. Malheureusement ils se sont abstenus. Cependant, si ces habiles relieurs n'ont pas cru devoir apporter à ce concours leurs beaux ouvrages, il en reste d'au-

tres qui n'ont point déserté la lutte et dont les travaux sont réellement estimables.

Chez nos voisins et nos adversaires, je signalerai tout d'abord les reliures de M. Westleys, remarquables surtout par leur solidité, ainsi que celles de M. Rees, de la Nouvelle-Galles du Sud. Un beau volume exposé par M. Francis Bodford, les *Décrétales de Grégoire IX*, attire également l'attention; mais j'ai le regret de dire que ce livre est mal endossé. Il faut toutefois reconnaître que les reliures de cet exposant sont en général bien faites, quoique le grain du maroquin ne soit pas assez effacé. Quant à sa dorure, elle est loin d'être bien exécutée. Celles de M. Rivière sont assurément bien supérieures; le dessin en est tracé avec talent, et l'on voit que l'artiste se joue pour ainsi dire de toutes les difficultés.

Je ne saurais mettre au même rang un *Térence* appartenant au duc d'Aumale et exécuté par M. Chatelain. Ce volume, parfaitement établi comme reliure, pèche contre le goût par la manière dont il est surchargé d'ornements. C'est la première fois que je vois le travail de ce relieur. On peut beaucoup attendre de lui, et il y a tout lieu de croire qu'il corrigera ses défauts, comme l'a fait M. Holloway, dont les reliures bien confectionnées ne manquent pas de grâce. Que celui-ci

donne un peu plus de brillant à sa dorure, et l'ornementation de ses livres ne laissera plus rien à désirer.

L'abstention de nos célèbres relieurs m'a fait un instant trembler pour nos compatriotes ; mais leur goût exquis, leur incontestable supériorité de travail les ont maintenus dans le premier rang. Permettez-moi de citer tout d'abord le chef d'une maison dont j'ai déjà parlé comme imprimeur-libraire. Après avoir résolu le problème du livre réduit à sa moindre valeur vénale, M. Alfred Mame, aidé de son fils, actuellement associé à ses travaux, a voulu compléter son œuvre en s'imposant la même tâche pour la reliure. Il a donc construit de vastes ateliers, formé un personnel qui comprend environ six cents ouvriers, et créé ainsi une spécialité unique, je crois, en France.

A l'exposition universelle de 1855, on avait déjà remarqué les reliures de cette maison. Elles étaient en général bien établies, et les petits livres qu'elles recouvraient offraient ainsi un moyen de séduction propre à inspirer à toutes les classes le goût de la lecture. Mais depuis ce temps M. Mame a fait des progrès immenses. S'appliquant à l'étude des bons modèles, il a bien vite reconnu que la solidité et la grâce de la reliure, la simplicité du dessin et la pureté de l'exécution étaient les premiers

mérites qu'il fallait rechercher. Pour atteindre ce but, il a dû souvent faire et refaire; enfin les livres qu'il expose aujourd'hui témoignent du travail d'un homme convaincu que tout le luxe de la décoration extérieure ne peut racheter le vice d'une reliure imparfaite ou d'une ornementation sans goût.

On compte par centaines les livres placés dans la vitrine de MM. Mame. Je n'en mentionnerai donc aucun en particulier; mais je puis affirmer qu'il en est quelques-uns qui pourraient être signés des noms d'Ottmann ou de Capé. Comment les maîtres de cet établissement sont-ils parvenus à établir si bien et en même temps à un prix inférieur à celui des maîtres? D'abord par la fabrication en grand, et ensuite par la division du travail. Ils ont ainsi prouvé que leur procédé, reconnu excellent au point de vue manufacturier, était loin de conduire à la perte de l'art.

Tous les ouvriers de la maison Mame sont Tourangeaux. Enfants du pays, ils se sont formés dans les ateliers et ont acquis la perfection en faisant chacun une étude constante d'une spécialité. Ainsi l'atelier consacré aux travaux des femmes voit s'accomplir la pliure et la couture; puis on exécute dans deux autres ateliers l'endossure, la rognure, la marbrure, la dorure sur tranches, la parure

des peaux, la couvrure des peaux, etc. Après avoir vu l'exposition de MM. Mame à Londres, j'ai voulu visiter leur belle usine à Tours, et si j'ai été frappé du bon ordre, de la tenue des ateliers, j'ai reconnu également que par la division du travail ils parvenaient à l'économie, à la régularité et même souvent à la perfection. La rapidité de la confection ne les empêche pas d'exécuter des reliures de luxe, d'une richesse et d'une élégance telles qu'elles peuvent certainement entrer en lutte avec les plus beaux modèles.

Il est encore un relieur dont je dois vous parler et qui mérite réellement d'être placé au nombre des meilleurs de Paris. M. Lenègre est essentiellement inventeur pratique, et son établissement est tout entier son œuvre. Ouvrier avant tout, ce relieur débuta en 1840, sans argent et sans crédit. Riche de ses outils et de quelques avances dues à la bienveillance de certains fournisseurs, il travailla pendant quelques années pour les bibliothèques publiques, et appliqua constamment ses soins à faire établir, d'après ses idées, des fers et autres outils qui, en simplifiant la fabrication, permettaient de donner plus de régularité et d'arriver à une plus grande économie.

Voyant ensuite que certaines personnes recherchaient les cartonnages anglais dans le genre de

ceux qu'exposent MM. Leighton et Hodge, M. Lenègre introduisit ce genre en France et l'appliqua aux livres de prix des maisons d'éducation, aux cadeaux de jour de l'an, et aussi à ces volumes d'illustrations destinés à l'amusement des salons. Non content de faire l'ornementation d'un seul coup à la mécanique, il a introduit encore de véritables améliorations et donné ainsi un autre caractère à cette industrie. Au lieu d'être, comme chez nos voisins une reliure provisoire où le volume n'est qu'ébarbé, M. Lenègre fait une reliure définitive, plus solide que les cartonnages anglais, dorée sur tranches et couverte d'enjolivements d'un dessin pur et souvent heureux.

Mais en s'occupant de ce genre de reliure à bon marché, M. Lenègre est loin d'avoir négligé la véritable reliure. Il l'a au contraire perfectionnée de telle façon que je pourrais citer des livres sortis de ses ateliers en reliure pleine, et même en demi-reliure dignes de prendre place dans des bibliothèques choisies. Encouragé par le don d'une médaille d'argent en 1849, et par celui d'une médaille de première classe en 1855, cet habile ouvrier a appliqué son industrie à un nouveau mode de reliure, et c'est en grande partie à ses efforts persévérants que nous devons ces beaux et riches

albums pour photographies si recherchés de nos jours.

Les albums, que j'ai examinés avec le plus grand soin, réunissent l'élégance à la solidité. Chaque carton double est attaché au dos par un ruban retenu lui-même par un autre ruban de fil, de telle sorte qu'il est impossible de détacher aucune partie du volume sans le déchirer. Rien de gracieux et de riche comme les couvertures avec dessins en relief ménagés dans le maroquin du Levant ou le cuir de Russie. Ce qui est impossible pour les livres est ici parfaitement applicable, et M. Lenègre l'a fait avec d'autant plus de goût que ses ornements et ses fermoirs sont sobres de dessin et pleins de goût. En résumé, le chef de cette maison, dont j'ai dit les modestes commencements, occupe environ deux cents ouvriers et fait annuellement pour 600,000 francs d'affaires. Voilà à quel résultat on arrive par un travail soutenu.

EUGÈNE D'AURIAC



DEUXIÈME PARTIE.

—

. Miscellanées. — II. Souvenirs de l'année 1861-1862.

I. MISCELLANÉES.

I. Bibliothèques de Paris au dix-septième siècle. — II. La Bibliothèque des frères Pithou. — III. Guillaume Alexis, auteur des *Faintises du monde*. — IV. Autographeana. — V. Bibliophiliana.

I. — BIBLIOTHÈQUES DE PARIS AU XVII[e] SIÈCLE.

—

LES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS [1].

1.

Je dirai maintenant de nos bibliothèques
Le trésor précieux, qui des Grecs et Latins
Conservent les auteurs avecque leurs destins
Et les livres des arts et des langues avecques.

---

1. Nous publions dans son entier un extrait souvent cité par fragments du curieux ouvrage de M. de Marolles, intitulé : *Paris, ou la description succincte et néantmoins assez ample de cette grande ville*. Paris, 1677, in-4o.

LA ROYALE.

2.

De toutes les premières est la *grande Royale*,
Où d'autres ont fondu celle du grand *Gaston*,
Si riche et si nombreuse, où tout était si bon;
Ses médailles sans prix, de beauté sans égale.

3.

Là se trouvent encore avec la *Puteane*,
Celle du sieur *du Fresne* et de *Pierre Gaulmin*,
La *Fouquette* en partie où l'on prit en chemin
De l'ample *Mazarine* une histoire profane.

4.

Ses livres manuscrits, tous si considérables,
Et les livres encor, où tout était si bon,
Du médecin *Mentel* et du milord d'*Opton*,
Parmi d'autres choisis qu'on tenait admirables.

5.

Les recueils à la main du *comte de Béthune*,
Où je pourrais encore prendre quelqu'intérêt,
Pour l'avoir augmentée en manière de prêt
Dont la commodité seconda sa fortune.

6.

A ces livres si beaux, tous les miens de figures,
Au nombre de trois cents furent bientôt rendus
Avec un choix exquis et grand marché vendus,
Ne pouvant qu'admirer de si justes mesures.

7.

Casaubon et *Rigaud* eurent le soin des livres,
Sous les deux derniers rois qui les traitèrent bien,
Ordonnant à tous deux un honnête entretien ;
A chacun tous les ans cinq ou six mille livres.

8.

De ces livres pourtant le bibliothécaire
Fut cet excellent homme avecque tant de nom ;
Avocat général, le docte et grand *Bignon*,
Père d'enfants heureux à qui le ciel veut plaire.

LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE.

9.

La seconde, du *Louvre*, est encore nombreuse,
Bien que moindre beaucoup étalée en son rang,
De celle-là prend soin, au fidèle garant ;
Mais en comparaison la grande est plantureuse.

10.

Au palais de *Condé* la grande librairie
De volumes sans nombre, est digne de son rang.
Dix mille de *Maillé* s'y trouvent sur un flanc,
Par *Simon* l'Archevêque en l'ample galerie.

11.

De ces livres chéris, le bibliothécaire
L'ayant mise en l'état qu'on la voit à présent,
Et qui depuis du prince obtint en grand présent
Sa retraite aux Vertus, fut le vieux La Perere.

12.

La *Mazarine* est forte après son deuil funeste,
Car l'ayant démembrée, on la garde en son lieu
Avec beaucoup de soin, se croisant au milieu,
Et par la Poterie, on veille à ce beau reste.

13.

La *Cardinale* était une chose admirable,
Devant la Mazarine ayant changé de lieu,
Pour la plupart encore, elle est à Richelieu
Sous la protection de son duc honorable.

14.

De livres bien choisis, la *Colberte* est fort grande,
Carcavi recueillit un amas si nombreux
Qu'il remit à Baluze et d'un soin plus heureux,
Il garda la *Royale* où lui tout seul commande.

15.

Monsieur de *Montausier* en fait une si belle,
Avec tant de prudence et de discrétion,
Qu'il serait malaisé d'en troubler l'union
Sans choquer le dessein d'un excellent modèle.

16.

D'entre plusieurs prélats, *Paris* en a fait une,
Auch en a fait une autre, *Embrun* une autre encor,
Mais celle du prélat de *Rheims* est un trésor
Que tout proportionne à sa haute fortune.

17.

Les cardinaux de *Retz*, de *Bouillon* et d'*Estrées*,
Dans les livres prisés aiment les bons auteurs.

De tous les beaux esprits ils sont les protecteurs,
Et sur un haut degré leur vertu s'est montrée.

18.

Que ne dirait-on point de cette magnifique
Que fit monsieur *Seguier* dans son palais si beau,
Où sa capacité fut un si grand flambeau,
Qu'elle soit un trésor à sa race pudique.

19.

L'on a vu cependant dissiper les études
De deux gardes des sceaux, *Chasteauneuf* et *Molé*,
Où tout soigneusement se trouvait démêlé
Quand on a suscité d'autres inquiétudes.

20.

La d'*Estempes* n'est plus en ces jours si nombreuse :
La *de Vic*, l'*Écuyère*, et la noble d'*Igbi*,
Ainsi que la *Bossu* ne sont plus aujourd'hui,
Et l'on ne parle plus de la *Mangotte* heureuse.

21.

Qu'on ne soit point en peine avec inquiétude
De l'illustre *Belierre* et de la grande *Harlay*,
De la noble *de Thou* dont on a tant parlé ;
Toutes subsisteront dans leur vicissitude.

22.

La *Hardie* est fort belle, et l'on tient la *Hautine*,
Une pièce à garder, la *Maridate* encor ;
L'excellente de *Mesmes*, et celle de *Montmor*,
L'*Amoignonne* sublime et la docte Latine.

23.

Fameux *Nicolaï*, quelqu'un pourrait-il croire
Que sans bibliothèque on eût tant de savoir?
Vous en avez donc une ajustée au pouvoir;
Vous êtes grand seigneur, et vous aimez la gloire.

24.

De vos livres, *Patin*, que vous aviez sans nombre,
Vous saviez bien user : aussi *Mentel*, *Moreau*,
Dans leur bibliothèque allumaient leur flambeau,
Et leur esprit aussi, pour eux n'eut rien de sombre.

25.

Marescot avait fait un grand amas de livres
Dans le genre historique, où tout était exquis;
Cependant, tout ce nombre avec grands frais acquis,
Ne fut point au-dessus de trente mille livres.

26.

Mais l'on a dissipé toutes ces belles choses,
Ou ce fut écarté dans la confusion;
Et cela fait bien voir par quelle illusion
Nos esprits sont flattés pour des bouquets de roses.

27.

Éloigné de Paris, chanoine de Limoges,
Des Cordes, quel amas de livres fîtes-vous?
Que vous servit cela pour votre esprit si doux?
Eussiez-vous pris le soin d'en faire les éloges?

28.

O *Nicolas Porcher*, demeurant en Sorbonne,
De livres infinis vous fîtes un amas;

En aviez-vous lu deux qui fussent sur vos bras
Je ne le saurais croire, ou bien je m'en étonne.

29.

Vous étiez bien savant; mais pour votre science,
A quoi servait Euclide, Hippocrate, Platon?
Qu'eussiez-vous fait d'Homère ou des feux de Pluton?
Quelle inutilité pour votre connaissance!

30.

Votre bréviaire seul était un long ouvrage;
Il y faut satisfaire et vous n'y manquiez pas.
Vos fonctions d'ailleurs vous tombaient sur les bras,
Et toujours à grands pas vous avanciez dans l'âge.

31.

Mais un feu véhément vous délivrant de peine,
Mit en cendre le fruit de votre grand travail.
Vous fûtes déchargé de ce long attirail,
Et vous connûtes bien que la chose était vaine.

32.

Ah! je n'insulte point à toutes ces faiblesses,
Peut-être en votre place en eussé-je autant fait.
Et rarement au monde est-on assez parfait;
Mais c'est une avarice en d'honnêtes richesses.

LES BIBLIOTHÈQUES DES COMMUNAUTÉS.

33.

Les éternelles sont celles-ci qui se gardent
Dans les communautés, sans un triste accident
De ravage ou de guerre, ou d'un autre ascendant
Devant qui, dans les feux, les villes se regardent.

34.

La *Sorbonique* est grande où la *Richelienne*
Est entrée en partie, et toute celle encor,
De *Desroches* le mâle, acquise avec son or,
Pour servir, si l'on veut, avecque l'ancienne.

35.

La *Navarre*, assez forte, est pourtant négligée;
Dans les vieux de l'école elle avait son crédit,
Mais l'étude à présent n'en fait point de débit,
Et dans ses manuscrits elle est peu ménagée.

36.

La *Victorine* est noble, où plusieurs sont fondues.
La *Geneviève* aussi se trouve en un état
Que sous son Moulinet l'on connaît son éclat.
Celles des *Mendiants* ne sont pas dépourvues.

37.

La grande de *Clermont* est une belle chose,
Elle croît tous les jours et l'on en prend grand soin
Où les Pères savants consolent leur besoin,
Si chaque esprit le peut comme il se le propose.

38.

Celle de *Saint-Germain des Prés* est grande et belle
Pour ses vieux manuscrits dont on a profité,
Quelques-uns sont sortis de son sein limité.
Pour une étude vaste, elle est universelle.

39.

Celle de l'*Oratoire* est tellement accrue
Qu'on y voit un progrès avec étonnement.

Chaque Père du sien y met abondamment,
Et pour sa multitude elle est assez connue.

40.

Les *Minimes,* assis à la place Royale,
En ont une admirable : ils en ont à *Nigeon*
Une autre suffisante, où, sans Anacréon,
On lit de bons auteurs dont la force est égale.

41.

On pourrait en ce rang mettre la *Feuillantine,*
Car elle a ses beautés; mais qu'on y joigne aussi
De la *Dominicaine* un recueil raccourci,
Et qu'on y range encor la pauvre *Capucine.*

42.

La *Cordelière* est grande, et grande est l'*Augustine,*
Au quartier de Montmartre où quelque Anselme écrit
Saint-Lazare a la sienne, instruisant chaque esprit.
La *Doctrine chrétienne* aime sa Caroline.

43.

Les *Carmes déchaussés* avec leur pénitence
Ont de plusieurs auteurs compilé les écrits
Où principalement les grands saints sont compris,
Dont ils veulent puiser la solide science.

44.

Les *Pères Récollets* ont des livres de même,
Les *Pères Prémontrés* en ont de bons encor,
Les *Mathurins* en ont, gardés comme un trésor,
Les *Petits Augustins* en font un point suprême.

45.

Les *Carmes* mitigés et la *Bretonnerie*,
Les *Barnabites* même, avec leur pauvreté,
Les simples *Théatins*, avec leur charité,
Ont un commencement de quelque librairie.

46.

Derrière Luxembourg, les *Chartreux* solitaires,
Après avoir longtemps prié Dieu de concert,
Assemblés à l'église où leur cœur est ouvert,
Ont leur provision de livres nécessaires.

47.

Ils en ont donc beaucoup; car beaucoup de cellules
Se trouvent dans leur cloître où tout est en repos,
Sans bruit que de la bêche où du tout à propos;
Hors les jours qu'on pourrait en faire des scrupules.

48.

La pauvre *Camaldule* à Gros-Bois est pieuse,
Celle du *Temple* est brave, et le grand *Saint-Martin*
Avec *Saint-Denis* réunit son destin.
La *Picpus* est belle et la *Vincenne* est gueuse.

49.

On peut considérer aussi la *Célestine;*
Celle des *Blancs-Manteaux* n'est point à mépriser;
Saint-Louis fait prêcher et sait catéchiser,
Saint-Antoine est moins fort que *Sainte-Catherine*.

50.

Notre-Dame aux Vertus est assez studieuse;
Elle a besoin d'écrits, elle n'en manque pas,

Le Camus, fondateur, y laissa son amas.
Pour *Sainte-Élisabeth*, elle est toute pieuse.

51.

La *Pitou*, je regrette à cause d'elle-même,
Honorée en ses jours d'un renom glorieux :
Un personnage docte autant que sérieux
La faisait un trésor d'une beauté suprême.

52.

Quelle bibliothèque à ce propos encore
Fut celle de *du Jour*, le sage conseiller,
Où la muse avec lui se plut à travailler,
Et l'occupa souvent du soir jusqu'à l'aurore.

53.

En perdant la *Bluette*, on fait la *Fromentine* :
La *de Faure* se fait avec assez de soin ;
Mais l'on a dissipé la *Meunière* de loin,
Et la *Troyenne* a crû par la bonne *Hennequine*.

54.

Il ne fallait pas perdre en tout la *Balesdane*,
Bien moins la *Colette* en son petit réduit,
Pour les livres méchants, ridicules sans bruit,
Puisqu'avecque le saint elle mêle le profane.

55.

Qui parlerait ici de toutes les études
Ne finirait jamais dans un si grand dessein,
Et qui l'entreprendrait aurait l'esprit malsain ;
Mais on en doit louer les bonnes habitudes.

56.

Votre bibliothèque est une belle chose;
De livres qui sont tels que les vôtres, *Clément*,
Pour la galanterie où tout est si charmant,
Allant bien au delà de tout ce qu'on propose.

57.

La propreté partout s'y découvre admirable,
De livres espagnols, italiens, françois,
Où les Grecs, les Latins se trouvent avec choix
Dans chaque faculté dont vous êtes capable.

58.

Votre esprit éclairé prend de tous un usage
Qui, sans trop vous flatter, l'enrichit tellement,
Que dans la modestie il tient également
Le fonds d'un grand savoir, d'adresse et de courage.

59.

Monsieur de *Morangis*, substituant la sienne,
En conserve le choix, sans doute curieux;
Comme le grand amas en est prodigieux,
Qu'en la gardant longtemps son neveu s'en souvienne.

60.

Plus d'une se pourrait dire considérable,
Sous le nom des *Camus*, tous personnes d'esprit,
Qui savent profiter de bien plus d'un écrit;
Leur vertu réunie est d'un goût admirable.

61.

L'*Amellotte* a son prix d'une maison puissante,
Elle est riche, elle est belle avec tous ses attraits;

Je n'entreprendrai pas d'en faire les portraits ;
Mais dans son grand dessein on la voit excellente.

62.

J'ai vu perdre à mes yeux avecque la *Voyère*,
La *Hennequine* riche entre ceux du palais,
Et la *Monmaurienne* acquise à moindres frais,
Et la *Petayienne*, et la petite *Ogère*.

63.

Celle de *Valentin Conrard* était polie,
En son genre elle était de livres curieux :
Traductions, romans et livres sérieux,
Grande diversité dont elle était remplie.

64.

Messieurs de l'autre Église ont leurs livres encore,
Sous l'un de leurs pasteurs qui s'en sert au besoin,
Claude, pour ce devoir, s'en acquitte avec soin,
Et s'il combat le vrai, toutefois il l'adore.

65.

Entre toutes on dit admirable et nombreuse
Celle qu'a composée avec un si grand soin,
Le discret *Tevenot*, pour son propre besoin,
Dans sa capacité si vaste et généreuse.

66.

Pourrait-on admirer assez la vigilance
De *Cordeau*, conseiller dans un siége royal ?
Qui s'est mis au-dessus de l'air provincial
Dans sa bibliothèque, avec tant de dépense ?

67.

L'église de *Rouen* a sa substituée,
Du cardinal d'Amboise, avec son supplément,
Il ne lui manque rien pour un bien si charmant,
Et pour le sacerdoce elle est habituée.

CELLES DES LIBRAIRES DE PARIS.

68.

Les libraires puissants ont des bibliothèques
Qui paraissent dehors pour les vendre en détail;
Mais en cela n'est pas leur plus noble travail,
Ils ont leurs magasins qui font leurs hypothèques.

69.

De Paris dirait-on toutes ces librairies,
Telle la *Léonarde* avecque la *Joli*,
La *Camusarde* encore et celle de l'*Ami*
La *Petitte,* si grande, et les deux *Villeries.*

70.

La *Marbre Cramoisie* et la douce *Luine;*
La *Courbée* onéreuse et la modeste *Angot?*
La *Bilaine* au palais, celle de *Couterot*,
Les *Faucaude, Quinette* et *Pralarde* et *Barbine?*

71.

On y pourrait nommer la *Sommaville* hagarde,
Les *Buonne* et *Macée* et celle de *Lambert*,
Celle de *Chevalier*, compagne de *Libert*,
Les *Muguette* et *Morelle*, et l'antique *Picarde.*

72.

La *Blaise* fut aussi dans son temps fort nombreuse,
La *Vieillarde* on a vu ; la *Chaudière* eut son tour,
Chez *Dubray* l'on vendait force livres d'amour,
Et la *Balarde* au Mont était mélodieuse.

73.

La *Guillemotte* avait, avec l'*Angelière*
Son estime et son prix pour son impression,
Telle que de *Vitrai*, l'on vit l'édition,
Et celle de *Martin*, de beauté singulière.

74.

Pour le Rouge et les chants, et pour la lettre grise,
Huré, Soubron et *Jost, Clopejean, Rocolet,*
Hainaud, Langlois, le Bé, Josse, Piget, Bechet,
A leurs livres dévots ont joint ceux de l'Église.

75.

Les *Oisons*, et du *Puits*, *Méliot* et bien d'autres
Ont fait des magasins de livres importants,
Pour servir au public dont nous sommes contents,
Sans recourir ailleurs pour augmenter les nôtres.

II. — LA BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES PITHOU.

Les Pithou appartiennent à une de ces vieilles familles de robe, comme on en comptait tant au dix-septième siècle, qui se léguaient de père en fils une réputation de science, de dévouement au travail et de probité. Celle-ci, par allusion à son nom, avait pris pour devise ces trois mots : Τις νομοις πειθου, *obéissez aux lois*, et certes nulle n'avait plus qu'elle le droit de la porter.

Pierre Pithou, savant et vertueux magistrat de Troyes, laissa en mourant quatre enfants, fermement attachés comme lui au protestantisme, pleins d'ardeur pour l'étude, et dont Scaliger a pu dire : « Messieurs Pithou sentaient les bons livres de loin, comme les chats une souris[1]. » Leur père avait réuni une assez belle bibliothèque, composée surtout de jurisprudence, de littérature et d'histoire[2]; elle échut par succession à Jean, son fils aîné. On était à la veille de la Saint-Barthélemy; Jean et Nicole son frère, obligés de fuir devant la persécution, n'ayant pas même une demeure fixe, réussi-

1. *Scaligerana*, p. 315.
2. Grosley, *Vie de Pierre Pithou*, t. Ier, p. 63.

rent cependant, à force de peine et de courage, à sauver du naufrage général de leur fortune les livres et les collections de leur père[1]. Revenus à des temps meilleurs, tous deux purent se constituer une bibliothèque nombreuse et bien choisie, qui, à la mort de Nicole, passa à François, son frère[2], quatrième enfant de Pierre Pithou.

Le troisième, qui portait le même prénom que son père, décida l'illustration de la famille. Passionné pour le travail, il avait commencé dès sa jeunesse à réunir, soit par extraits, soit au moyen de copies entières, tout ce que renfermaient de curieux les livres les plus rares, le trésor des chartes, les registres du parlement, le dépôt de la chambre des comptes, les archives des grandes villes et des principaux monastères[3]. Ces extraits entrèrent plus tard dans la composition du célèbre recueil de pièces que P. Dupuy forma pour M. de Loménie. Repoussé du barreau de Troyes à cause de ses opinions religieuses, Pierre Pithou alla chercher un asile dans les Etats du duc de Bouillon, puis vécut dans la retraite jusqu'au jour où Henri IV le força d'accepter les fonctions de procureur-général du

1. P. Pithou, *Épitre dédicatoire des novelles de Théodose.*
2. *Lettre de Charles Perrot à Pierre Pithou,* 19 mars 1601.
3. Taisand, *Vies des jurisconsultes,* p. 442.

Parlement. Au milieu de la tourmente politique, il avait réussi à rassembler une assez riche collection de livres imprimés[1]; vraie bibliothèque de travailleur, au reste, car elle laissait beaucoup à désirer sous le rapport de l'élégance, et les volumes étaient, à ce qu'il paraît, assez mal reliés; « mais c'étoit un amas de tous Livres rares, excellents et singuliers, choisis et triés en toutes sortes de langues et disciplines[2]. » Comme presque tous les savants de cette époque, P. Pithou tenait à la disposition de ses amis, ses livres, ses notes, ses extraits, ses recueils; « il menoit, dit Scaliger, tout le monde dans sa bibliothèque, prétoit volontiers, et présentoit tout ce qu'il avoit, si l'on vouloit s'en servir[3]. » Sa mort, arrivée le 1er novembre 1596, jour anniversaire de sa naissance, causa un deuil général parmi les savants et les bibliophiles : l'illustre de Thou, A. de Harlay, Casaubon, Scévole de Sainte-Marthe, s'écrivirent mutuellement des lettres de condoléances qui nous ont été conservées[4].

Pierre Pithou ne laissait que des filles. Il comprit

---

1. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.....*, t. V, p. 49.
2. Loisel, *Vie de Pithou*, p. 107.
3. *Scaligerana*, p. 315.
4. Voyez J. A. de Thou, *Historiæ sui temporis*, lib. CXVII, p. 704. — Sc. de Sainte-Marthe, *Gallorum doctrina illustrium elogia*, lib. IV, p. 127.

que sa chère bibliothèque serait dissipée, et il rédigea minutieusement, peu de temps avant sa mort, ses volontés à cet égard. Il léguait au roi, pour en enrichir le trésor des chartes, une collection de pièces curieuses qu'il avait achetées pendant la Ligue[1]; il ordonnait qu'un certain nombre de volumes auxquels il était plus particulièrement attaché, et qui portaient des notes de sa main, seraient conservés par sa famille; ce qui restait devait être réuni en un seul lot, et vendu à une seule personne[2]. Ces prescriptions ne furent observées qu'à moitié. François Pithou garda les livres qui devaient demeurer dans la famille, mais il conserva aussi ceux qui étaient destinés au roi[3]; il est vrai qu'après sa mort, P. Dupuy les reprit et les fit déposer au trésor des chartes. Les autres volumes furent partagés : le président de Thou acheta les manuscrits anciens[4]; le reste, ainsi que les imprimés, se divisèrent entre le duc de Joyeuse[5] et François Pithou.

---

1. Boivin, *P. Pithœi vita*, p. 31.
2. Grosley, *Vie de Pierre Pithou*, t. II, p. 246. — *Mémoires sur quelques Bibliothèques de Paris, rassemblés par le P. Léonard de Sainte-Catherine.* (Bibliothèque impériale, manuscrits, fonds des Petits-Pères, nº 17.)
3. Boivin, *P. Pithœi vita*, p. 34.
4. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.....*, t. V, p. 49.
5. L. Jacob, *Traicté des bibliothèques*, p. 521.

Le catalogue de la bibliothèque de Pierre Pithou n'a pas été dressé; on en possède seulement trois inventaires partiels. Le premier, intitulé : *Bibliotheca ecclesiastica Pithœana* est le dénombrement des livres de théologie ; le second contient une liste de manuscrits qui passèrent à Fr. Pithou. Le troisième, écrit tout entier de la main de Pierre, a pour titre : *Memoire des Livres que je desire estre gardez, qui sont broüillez de ma main pour la pluspart*[1]; il mentionne 65 volumes in-f°, 43 in-4°, 74 in-8° et 17 in-12. On y remarque :

Les *Œuvres* de Cujas, in-f°, grand papier.
La *Bible*, de Rob. Estienne, 1557, in-f°.
Les *Novelles* de Théodose, 1571, in-4°.
Les *Œuvres* de Pline. Lyon, 1587, in-f°.
Les *Œuvres* de Tite-Live. Alde, 1566, in-fol.
Le *Code théodosien*. Bâle, 1528, in-f°.
Canones apostolorum. Paris, 1540, in-4°.
Grammatici veteres. Paris, 1516, in-f°.
Paratitla Cujacii in libros digestorum, in-12.
Le *Tacite*, de Plantin, 1585, in-f°.

François Pithou, frère puiné de Pierre, habitait Troyes, sa ville natale, où il devint procureur-général. Constamment occupé de l'étude de l'anti-

1. Ce mémoire a été publié à la suite de l'ouvrage intitulé : *P. Pithœani vita, elogia, opera*, etc., p. 91.

quité, c'est par lui que fut découvert le précieux manuscrit qui révéla les fables de Phèdre au monde moderne. Obligé, comme protestant, de fuir un moment la France, il avait visité et étudié toutes les bibliothèques de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie; et dès son retour, il s'était occupé d'en former une pour lui-même. Son testament fut digne du nom qu'il portait. Il légua à la ville la maison qu'il habitait, à charge par elle d'y faire « dresser un collége pour enseigner la jeunesse... sans que les jésuites y soient aucunement reçus; aultrement, ajoute-t-il, je désire que le tout soit vendu pour estre employé aux pauvres[1]... Je lègue audit collége toute ma bibliothèque et tous les livres qui se trouveront en ma maison, en oultre tous mes meubles et argent pour faire bastir le collége, avec mes rentes, si peu que j'en ay[2].. » Ce collége fut établi, en 1630 seulement, par les prêtres de l'Oratoire, neuf ans après la mort du fondateur.

Alfred FRANKLIN.

---

1. Cujas avait dit dans son testament : « Que l'on ne vende nul de mes livres à jésuites, et qu'on prenne garde à ceux à qui l'on en vendra qu'ils ne s'interposent pour lesdits jésuites. » Au dernier siècle, Pierre Adamoli légua à l'Académie de Lyon tous ses livres, mais il recommanda expressément que cette collection ne fût jamais confiée à un ecclésiastique membre d'une congrégation.
2. Grosley, *Vie de P. Pithou*, t. II, p. 226 et 227.

III. — GUILLAUME ALEXIS

AUTEUR DES FAINTISES DU MONDE.

Les *Faintises du monde* passent généralement pour être de Pierre Gringore. C'est sous son nom que M. Brunet les catalogue; c'est sous nom que M. Gratet-Duplessis en a fait à Douai, en 1841, une élégante réimpression (in-8 de 39 pages, tiré à 40 exempl.) qu'il a reproduit en tête de son *Trésor de poésie récréative* (Passard, 1848, p. 1-39). Tous deux suivaient en cela Niceron (XIV, 69) et l'abbé Goujet (XI, 228), qui citent les *Faintises* parmi les ouvrages de Gringore.

Une première circonstance à remarquer, c'est que ce poëme n'est pas terminé par le huitain acrostiche qui se trouve à la fin de tous ses ouvrages authentiques, et les *Contredits de Songe-Creux* ne font pas exception, puisqu'ils ont été restitués par M. Fournier et M. d'Héricault, d'après une mention de Sauval et une autre donnée des *Archives curieuses* à Jehan de l'Espine de Pontalais, dict Songe-Creux. Ni La Croix du Maine, ni Du Verdier, et celui-ci indiquait le *Blazon des hérétiques*, retrouvé seulement de nos jours, ne font mention des *Faintises*. Une seule chose a pu donner lieu à cette confusion, c'est leur présence à la suite d'une des

éditions du *Château de Labour*, de Gringore ; mais ce fait ne peut être considéré comme une preuve, quand on remarque que cette édition, publiée, en 1532, par Galliot Du Pré, fut faite sans la participation de l'auteur, car, s'il vivait encore à cette époque, il avait depuis longtemps quitté Paris pour la Lorraine.

Ce n'était donc qu'une présomption, et elle doit tomber devant un témoignage précis et contemporain qui donne les *Faintises* au moine Guillaume Alexis. Ce curieux passage, que je ne connaîtrais pas, s'il ne m'avait été indiqué par M. de Lurde, à qui l'on doit reporter tout l'honneur de cette juste restitution, se trouve dans *le Grand et vray art de plaine réthorique* de Pierre Fabry. Dans le chapitre de son second livre, où il traite de l'entrelacement des rimes (éd. de 1539, f. XVII, recto), il s'exprime ainsi :

« Le moyne Alexis en ses *Faintises* les croyse ainsi qu'il s'ensuyt :

Tel se demente de rithmer
Qui n'entend ne rime ne prose ;
Tel se faict maistre aux ars clamer,
Qui n'entend ne texte ne glose ;
Tel ne veult arer ne semer,
Qui veult bien recueillir les fruictz ;
Tel cuyde gaigner à la mer
Dont luy et les siens sont destruictz. »

D'un côté, c'est bien le titre du livret qui nous occupe; de l'autre, la strophe, sauf une variante dans le dernier vers, s'y retrouve complétement. Le témoignage est donc précis; il a de plus cette authenticité d'être dans la bouche d'un homme dont les attributions d'auteurs sont exactes, et qui était contemporain et de Guillaume Alexis et de Gringore. En effet, les deux éditions de son livre, publiées à Paris par Jehan Longis et par Charles Langlier, sont de 1532 et de 1539. A cette dernière date, Gringore, dont le premier ouvrage avec date porte celle de 1500, n'était pas mort, puisque son dernier livre est de 1544; Guillaume Alexis, qui écrivit dès 1486, date de son voyage à Jérusalem, et même dès 1480, date de son *Passetemps de tout homme et de toute femme*, a vécu jusqu'en 1505, puisque l'*ABC des Doubles*, imprimé par Vérard à la suite de ce dernier ouvrage, a certainement été composé en 1505 (Goujet, X, 108). Ainsi, Fabry, qui a vécu du temps de Gringore, a vécu aussi du temps de Guillaume Alexis, puisque son livre, imprimé pour la première fois en 1532, ne le fut qu'après sa mort, ce qui résulte du titre même, qui ajoute à son nom cette mention : « *En son vivant* curé de Meray et natif de Rouen. »

D'un autre côté, le poëme lui-même vient à l'appui de cette affirmation de Fabry. Il est écrit

dans un style plus simple que celui de Gringore, moins affecté de pédantisme et moins surchargé de mots savants. Il commence par ce vers :

> Beau frère, si Dieu vous doint joye.

Et ce mot *beau-frère*, qui serait une injure dans la bouche de Gringore, est très-compréhensible dans celle du moine Guillaume, dont nous avons même *le Passetemps du prieur de Bussy et de son frère le cordelier, parlant chacun en quatre lignes en rimes.* La sixième strophe se termine par ce vers :

> Plus les congnois et moins les prise,
> Autant la femme comme l'homme,

qui fait penser à son *Débat de l'homme et de la femme*, qui a été réimprimé dans le premier volume des anciennes poésies des quinzième et seizième siècles de la collection Elzevirienne. Les vers :

> Tel fait du sage et du gros bis,
> Qui est un glorieux *conart*,

sentent, non-seulement le Normand, mais le Normand voisin de Rouen, comme l'était en effet Guillaume Alexis. L'affirmation de Fabry, qui a déjà en elle-même tous les caractères de la vérité, n'est pas contredite, elle est même appuyée par ce

qu'on peut tirer du poëme; il y a donc toute raison de retirer sans hésitation et d'une façon définitive à Gringore *les Faintises du monde.*

ANATOLE DE MONTAIGLON.

IV. — AUTOGRAPHEANA.

1. AUTOGRAPHES DU CABINET DE M. LETELLIER. (1847.)

Ces autographes, examinés par M. Teulet, furent regardés comme authentiques et vendus comme tels. Cependant la critique les considéra différemment. M. Teulet s'éleva contre ce jugement et rédigea, dans un volume grand in-4°, ses opinions sur les autographes. Son livre, qui n'a pas été imprimé, croyons-nous, est intitulé comme ci-dessus; il se compose de trois parties : 1° d'une sorte de travail préliminaire ou préface; 2° de la copie des lettres; 3° de deux appendices; le premier est ainsi intitulé: « Spécimen du travail fait sur les divers autographes que j'ai eus à examiner. » Le deuxième: « Correspondance relative aux autographes. »

Nous extrayons de la première partie quelques passages : « Tout ce qu'on a dit pour attaquer toutes les pièces provenant du même cabinet n'a rien changé

à ma conviction. Une seule objection grave a été faite, grave parce qu'elle repose sur un sentiment d'honnêteté : on a dit que, faute de renseignements positifs sur l'origine de tant de documents curieux qui apparaissaient tout à coup, on était autorisé à les croire fabriqués, et même fabriqués tout récemment. Il est vrai que la personne qui possédait l'ensemble de ces documents et qui les a vendus, a eu le tort, le très-grand tort, non-seulement de ne pas dire bien nettement d'où provenaient toutes ces pièces, mais même de chercher à répandre sur leur origine de fausses indications. Pour éclaircir ce point, j'ai fait auprès de cette personne toutes les instances imaginables. Après m'avoir justifié, quant à elle, d'un titre qui paraît constater sa légitime propriété, elle m'a répondu qu'elle n'était nullement tenue de remonter plus haut, que toutes les collections particulières sont dans le même cas, et que la plupart des amateurs seraient bien embarrassés s'il leur fallait établir une sorte de généalogie des pièces conservées dans leurs collections. » Il dit plus loin : « L'océan de paroles dans lequel on a tout d'abord noyé cette discussion, la tournure odieuse qu'on a cherché à lui donner, m'ont inspiré un profond dégoût. » Dans une sorte de « conclusion » qui suit la copie des lettres, M. Teulet dit encore : « Tels sont les autographes

qui me sont passés sous les yeux. En déchiffrant quelques-uns de ces autographes, et en certifiant de l'exactitude de mes copies, je n'ai fait qu'user de l'humble privilége que me confère mon diplôme; en donnant par écrit mon avis personnel sur leur authenticité, j'ai usé du droit commun; c'est une distinction que j'ai eu grand soin d'établir : la malveillance seule pourrait prétendre le contraire. Quoi qu'il en soit, je livre le texte de ces autographes aux commentaires des critiques, bien résolu à ne plus m'en occuper désormais, de ceux-là ni d'autres. »

II. LETTRE DE CHARLES NODIER AU LIBRAIRE DESPLACES.

Mon cher Desplaces,

Je suppose que vous êtes venu me demander de la besogne. Elle n'est arrêtée que par les délais qu'y apporte une maladie rhumatismale de M. Weiss, qui l'empêche de me fournir la partie importante dont il est chargé, et qui commence avec la feuille 6. Je renverrai dans deux jours, à M. Rignoux, les feuilles 1, 2 et 3, avec le *bon à tirer*. La 4e est à Besançon. Je fournirai dans la semaine la matière pour la 5e; après cela, il faut nécessairement y mettre un peu de patience pour avoir un ouvrage

bien fait et bien plus développé vingt fois que je ne vous l'avais promis. Comme ces délais paraissent vous inquiéter, je compose la *Bibliothèque sacrée* de manière à ce qu'elle puisse former *un ouvrage seul* qui fera désirer les autres, mais qui ne les rendra pas indispensables, et je vous livrerai, en attendant, un ouvrage *fait* qui n'aura besoin que d'être donné à la presse, mon intention étant de vous contenter en toutes choses. Reposez-vous donc sur mon zèle et sur ma bonne volonté, qui ont triomphé jusqu'ici et triompheront, j'espère, jusqu'à la fin, des obstacles qu'oppose à mon travail le malheureux état de ma santé, si vous n'aggravez pas mes incroyables fatigues par une impatience encore plus nuisible à vos intérêts qu'à ma réputation et à ma vie.

Je vous embrasse de cœur,

Votre trop dévoué,
Charles NODIER.

22 février.

Monsieur,
Monsieur Desplaces, libraire,
rue de Seine Saint-Germain, 29.
Paris.

III. LETTRE D'AIMÉ MARTIN.

C'est sous la protection de madame Pautherel que j'ai l'honneur de me présenter chez madame Guillois, qui a sans doute oublié que j'ai eu le bonheur de la rencontrer autrefois chez cette amie commune.

Je venais demander une grande faveur. Voici le fait. J'ai acheté, il y a quelques jours, les *Saisons*, de Saint-Lambert, avec des notes autographes de Roucher. Ces notes furent écrites dans sa prison et ont pour moi le plus vif intérêt. Je désirais posséder une *lettre signée* et quelques vers de la main de l'auteur du Poëme des *Mois*. Madame Guillois daigna me les promettre autrefois. C'est cette promesse que je venais lui rappeler, après quinze ans.

Cette lettre et ces vers auraient pour moi un double intérêt, parce que je les tiendrais de la main de la fille du poëte, dont j'aime beaucoup les ouvrages; enfin, elles serviraient à constater l'écriture de mon livre (que j'avais apporté avec moi).

J'ose espérer quelques mots de réponse de madame Guillois lorsqu'elle sera mieux portante.

L. AIMÉ-MARTIN,

Rue des Petits-Augustins, 15.

IV. LETTRE DE DAUNOU.

Paris, 19 vendémiaire, an VI.

Au citoyen Ginguené, directeur général de l'instruction publique.

Citoyen,

Je vous adresse l'état que vous nous avez demandé hier. Permettez-moi de saisir cette occasion de vous rappeler les divers besoins de la BIBLIOTHÈQUE DU PANTHÉON.

1° Il serait à désirer, pour l'exactitude et la régularité du service, que nous pussions avant la fin très-prochaine de nos vacances faire transporter les livres que nous avions choisis dans le dépôt de la rue Thorigny.

2° Nous avons besoin d'une autorisation particulière pour faire des recherches dans le dépôt de Versailles, le seul où nous puissions trouver beaucoup de livres d'histoire naturelle et de médecine qui nous manquent, et qui nous sont demandés chaque jour. Le C. Le Blond, qui a pris beaucoup de livres dans ce dépôt, nous assure que nous y trouverions encore la plupart des ouvrages importants que nous recherchons vainement ailleurs.

3° Comme nous n'avons aucun fonds à notre disposition, il serait à propos que le gouvernement

nous procurât des voitures pour notre voyage à Versailles et pour le transport des livres que nous en pourrons retirer.

4° Nous avons à faire placer ou réparer huit à dix rayons : ne serait-il pas possible de nous céder pour un ou deux jours un ou deux des ouvriers qui travaillent au dépôt des Cordeliers?

5° Le nombre des employés à la Bibliothèque du Panthéon, quoique peu considérable, suffit pleinement au service ordinaire. Mais si, dans le moment actuel, on nous envoyait pour deux ou trois mois un des commis aujourd'hui assez peu occupés dans les dépôts provisoires, nous avancerions beaucoup le travail des catalogues. J'observe que depuis que les traitements se payent par cinquième ou sixième de mois, un de nos deux commis ne peut plus presque faire autre chose que d'aller à la trésorerie. Si nous avions pour deux mois, même pour un seul, un copiste intelligent et sachant écrire avec quelque rapidité, il nous serait aisé de mettre en règle le catalogue par ordre de matière, celui par ordre alphabétique, et les cartes. Tous les livres qui ont été transportés des dépôts dans notre bibliothèque sont déjà placés et classés; mais ils n'ont pu être encore qu'inventoriés en des catalogues particuliers et provisoires : il faut les porter sur les catalogues généraux, il

faut de plus les étiquetter; et si ce travail n'est pas ou achevé ou fort avancé avant la fin des vacances, il exigera ensuite un temps considérable.

6° Nous importunerions moins souvent le gouvernement, s'il existait pour les besoins de la Bibliothèque un fonds fixe et annuel seulement de 5 ou 600 francs, duquel nous rendrions compte à la direction de l'instruction publique. Nous sommes déjà en avance d'environ 60 livres pour d'indispensables dépenses depuis huit à dix mois. Nous ne pouvons rien faire relier, rien réparer, ni acheter aucun ouvrage nouveau, ni souscrire pour aucun journal littéraire, ni continuer les collections académiques, etc.... Il me paraît impossible qu'une bibliothèque telle que celle-ci subsiste sans un revenu quelconque; elle avait sous l'ancien régime un revenu de 1,300 fr.; c'était une fondation particulière, tout à fait distincte des revenus de l'abbaye de Sainte-Geneviève; il serait bien juste de les remplacer par une somme annuelle de 500 fr. au moins. Déjà les toits, les boiseries, les grilles et les serrures se détériorent; et en ne faisant point aujourd'hui des réparations qui seraient infiniment peu dispendieuses, on se met dans la nécessité d'en faire de très-considérables dans quelques années.

Salut et fraternité. DAUNOU.

P. S. J'ai oublié un article urgent ; nous n'avons pu, malgré votre autorisation du 24 thermidor, faire depuis ce temps aucune recherche dans le dépôt des Cordeliers. On nous a opposé l'obstacle résultant, dit-on, du travail nécessaire pour réunir à ce dépôt les restes de ceux de la rue de Lille et de la rue Saint-Marc. J'observe : 1° qu'il est étonnant que cet obstacle subsiste encore depuis le 24 thermidor ; 2° que ce n'est point dans les livres provenant des deux dépôts supprimés que nous avons des recherches à faire, mais dans ceux du dépôt même des Cordeliers, qui en est tout à fait séparé et qui existe dans les deux étages supérieurs du bâtiment, tandis que les livres nouvellement déposés sont au bas et y doivent rester. Veuillez donc nous donner une autorisation spéciale qui puisse lever cet obstacle avant la fin de nos vacances.



V. — BIBLIOPHILIANA.

I. NOTE INÉDITE D'UN CORRESPONDANT DE MERCIER DE SAINT-LÉGER, SUR UNE ÉDITION DES ŒUVRES DE SAINT-MAXIME [1].

La dernière édition des Œuvres de saint Maxime, évêque de Turin (*Novissima et omnium integrior editio operum S. Maximi, Taurinensis, prodiit Romæ jussu Pie VI, pontif. max., anno 1784, in-folio, typis congregat. de Propaganda fide*) a été donnée par le père Bruni, des écoles Pies. Il y en a un exemplaire à Saint-Germain des Prés. M. Millo, chanoine de la cathédrale de Turin, prétend que, dans cette édition, le père Bruni n'a pas donné tous les ouvrages de saint Maxime, et que quelques-uns, que l'éditeur a rejetés comme appartenant à saint Césaire d'Arles, sont réellement de saint Maxime.

Saint-Jean-Baptiste de Turin, qui est la cathédrale, est en confraternité avec notre cathédrale de Reims. Depuis longtemps un chanoine de Reims, à Turin, assiste au chœur et reçoit les rétributions comme les recevait, à Reims, un cha-

1. Cette note est tirée des excellents Commentaires mss. de Mercier sur Fabricius (*Bibliotheca latina.*) Elle porte le nº 807 et se trouve à la page 68 du tome V.

noine de la cathédrale de Turin. Le chapitre de Turin a envoyé, en signe de confraternité, la dernière édition des œuvres de saint Maxime à celui de Reims, qui, par retour, a donné à ses confrères de Turin le livre du sacre de Louis XVI et le portail gravé de la cathédrale de Reims.

Il est bon de savoir que le père Bruni a un oncle chanoine de la cathédrale de Turin, qui a de fréquentes disputes avec son confrère Millo, mécontent de l'édition romaine de saint Maxime. D'ailleurs cette édition étant décorée d'un bref du pape qui en a poursuivi l'exécution, et de plus dédiée au roi de Sardaigne, Victor-Amédée, ces deux noms arrêtent la critique et s'opposeraient à une nouvelle édition qui contrarierait l'autre; cependant M. l'archevêque de Turin favorise le chanoine Millo et ses travaux sur saint Maxime.

II. LE LENDIT DE LA FOIRE AU PARCHEMIN.

(1789.)

Vers le milieu de juin, le recteur de l'Université annonçait aux écoliers, par un mandement, le congé de lendit en foire Saint-Denis. Cette foire, instituée par Charlemagne à Aix la Chapelle, fut transférée à Saint-Denis en 876, par Charles le Chauve. Elle s'appelait lendit par corruption de l'*indict*, parce que *indicebatur* on la publiait, et la

place où elle se tenait s'appelait *indictum*, ou *platea indicti*, et de là *indictales nundinæ*, la Foire du lendit. Une des denrées les plus considérables qui se débitaient à cette foire était le parchemin. On sait de quel usage il était avant la découverte de l'imprimerie. Toutes les cours de justice y allaient pour se fournir de celui dont elles avaient besoin pour l'administration de la justice, et de là elles ont conservé l'usage de vaquer un des jours du mois de juin pour le lendit. L'Université de Paris en faisait une consommation prodigieuse pour copier les livres dont les écoliers se servaient. C'était le recteur qui faisait visiter tous les parchemins, et il lui était payé un droit sur chaque botte de cette denrée qui se trouvait à la foire. Pour cet effet, il se rendait à Saint-Denis avec toute la pompe et la magnificence possibles. Tous les régents et écoliers se trouvaient ordinairement sur la place de Sainte-Geneviève, à cheval, et très-bien équipés, d'où ils marchaient par compagnies, deux à deux, avec fifres, trompettes et tambours, et enseignes déployées ; mais de telles fêtes sont toujours tumultueuses. Quand ces jeunes gens avaient bien dîné, souvent ils se querellaient et en venaient aux mains. Ces considérations, jointes à ce que depuis la découverte de l'imprimerie l'usage des parchemins était moins étendu, ont fait défendre ces ca-

valçades par arrêt du Parlement de 1558; mais l'usage s'est toujours maintenu de donner aux écoliers un congé pour le lendit, et ils en profitent communément pour faire une partie de campagne dans les environs de Paris : parce qu'ils sont en petites bandes et veillés de plus près par leurs maîtres, le congé est fixé tous les ans au lundi d'après la Saint-Barnabé. La foire commence le lendemain de Saint-Barnabé et dure quinze jours. Quant au recteur, il a toujours conservé jusqu'à ce jour le droit de visite sur le parchemin. Ce droit est aussi ancien que l'Université et paraît remonter jusqu'à Charlemagne. Tout le parchemin qui arrive à Paris doit être déposé dans la halle du recteur pour y être visité et rectorisé, et payer les droits, ensuite être loti entre les parcheminiers. Cette halle était autrefois la chambre même du recteur. Dès 1291, elle était dans le couvent des Mathurins; elle est aujourd'hui dans une des cours du collége de Louis-le-Grand (1789).

III. UN TOQUÉ.

Parmi les livres niais les plus amusants, on doit placer les Lettres sur Jean-Jacques Rousseau, de l'écrivain public de Longueville, imprimées en 1779. Nous en citerons deux passages :

Sur ce que Rousseau, en parlant de l'écriture,

c'est-à-dire de l'art de former des lettres, dans l'Émile, dit qu'il a « honte de s'amuser à ces niaiseries dans un Traité de l'éducation. » — « Voilà, s'écrie notre écrivain public, de ces traits auxquels on ne s'attend pas et qui donnent un plaisir convulsif! Quand on a lu cela, il faut fermer le livre et faire deux sauts dans sa chambre. »

La brochure est terminée par une lettre où l'auteur explique qu'il n'est pas en état de subvenir aux avances qu'exige l'impression de ses ouvrages. Il ajoute que « pour obtenir une tête digne d'écrire, il faut un concours de circonstances avantageuses qui, dans sa situation, sont très-difficiles à rassembler. » Et il les énumère ainsi : « On ne jouit de toutes les facultés de l'âme que quand le physique est amplement satisfait. Pour y pourvoir, il faut de l'argent, et quand ce physique est étendu, il faut beaucoup d'argent. Moi, par exemple, poursuit-il, je ne ressemble pas aux autres beaux esprits, qui paraissent ne se nourrir que du parfums des fleurs de l'Hélicon ; je suis un des plus prodigieux mangeurs du royaume ; c'est en dévorant les flancs d'un vaste aloyau que j'obtiens e feu, l'énergie, la délicatesse, la fécondité de l'esprit. Dans ma petite loge, où j'ai tout le loisir de rêver, j'ai souvent pensé qu'il devrait y avoir un édit qui ordonnât que les beaux esprits qui auraient

donné quelques marques de talent fussent logés, alimentés, vêtus et réjouis gratis dans toute l'étendue du royaume. »

Ce même de Longueville, dans ses « Nouvelles lettres, » n° 2, cherche à conseiller aux auteurs de prendre chacun un bon métier, sans quitter pour cela la littérature. « S'il plaisait à M. Rousseau, de Genève, de tenir un hôtel garni, l'Europe viendrait successivement à Paris loger chez lui. Un poëte pourrait épouser une marchande de modes qui excellerait dans son art et qui tiendrait l'une des brillantes boutiques de la rue Saint-Honoré... » Mais on ne devinerait jamais la profession que M. de Longueville propose aux philosophes. Il a remarqué que les chandeliers « sont presque toujours les bras croisés dans leurs boutiques ; et cette vie contemplative *lui paraît* précisément celle que doit mener un homme qui écrit sur la morale. Ainsi, un philosophe sans fortune pourrait se faire marchand de chandelles... Il pourrait même arriver quelquefois que ses chandelles éclaireraient encore plus que ses écrits. »

IV. UNE BIBLIOTHÈQUE DU VINGT-CINQUIÈME SIÈCLE.

Dans ce « rêve, s'il en fut jamais, » intitulé *l'an 2440*, l'imagination déréglée de l'auteur du



Tableau de Paris s'est promenée au milieu des collections de la Bibliothèque de la rue Richelieu, telles qu'elles seront dans six siècles. Tout en attachant peu d'importance à cette singulière fiction, nous avons jugé à propos d'en faire une analyse. Il s'y trouve quelques critiques justes, et c'est, en somme, un jeu d'esprit que les amis des livres reliront peut-être avec intérêt.

« Au lieu de ces quatre salles d'une longueur immense, et qui renfermaient des milliers de volumes, je ne découvris, dit Mercier, qu'un petit cabinet où étaient plusieurs livres qui ne me parurent rien moins que volumineux. Surpris d'un si grand changement, je n'osais demander si un incendie fatal n'avait pas dévoré cette riche collection. — Oui, me répondit-on, c'est un incendie, mais ce sont nos mains qui l'ont allumé volontairement. » Mercier s'étonne d'un pareil acte de vandalisme; le bibliothécaire « véritable homme de lettres » lui tient ce discours : « Nous avons découvert qu'une bibliothèque nombreuse était le rendez-vous des plus grandes extravagances et des plus folles chimères. De votre temps, à la honte de la raison, on écrivait, puis on pensait. Nos auteurs suivent une marche tout opposée; nous avons immolé tous ces auteurs qui ensevelissaient leurs pensées sous un amas prodigieux de mots ou de

passages. Que contenait cette multitude de volumes? Ils étaient pour la plupart des répétitions continuelles de la même chose. D'un consentement unanime, nous avons rassemblé dans une vaste plaine tous les livres que nous avons jugés ou frivoles, ou inutiles, ou dangereux; nous avons formé une pyramide qui ressemblait en hauteur et en grosseur à une tour énorme : c'était assurément une nouvelle tour de Babel. Les journaux couronnaient ce bizarre édifice, et il était flanqué de toutes parts de mandements d'évêques, de remontrances de parlements, de réquisitoires et d'oraisons funèbres. Il était composé de 5 ou 600,000 commentateurs, de 800,000 volumes de jurisprudence et de critique injurieuse, de 50,000 dictionnaires, de 100,000 poëmes, de 1,600,000 voyages et de 1,000,000,000 de romans. Nous avons mis le feu à cette masse épouvantable, comme un sacrifice offert à la vérité, au bon sens, au vrai goût. Ainsi nous avons renouvelé par un zèle éclairé ce qu'avait exécuté jadis le zèle aveugle des barbares. Cependant, comme nous ne sommes ni injustes, ni semblables aux Sarrasins, qui chauffaient leurs bains avec des chefs-d'œuvre, nous avons fait un choix : de bons esprits ont tiré la substance de mille volumes in-folio, qu'ils ont fait passer tout entière dans un petit in-douze. Nous avons fait de

abrégés de ce qu'il y avait de plus important; on a réimprimé le meilleur : le tout a été corrigé d'après les vrais principes de la morale. Vous voyez ce cabinet; il renferme les livres qui ont échappé aux flammes; ils sont en petit nombre; mais ceux qui sont restés ont mérité l'approbation de notre siècle.

« Curieux, je m'approchai, et consultant la première armoire, je vis qu'on avait conservé parmi les Hébreux, Moïse; parmi les Grecs, Homère, Sophocle, Euripide, Démosthènes, Platon, et surtout notre ami Plutarque; mais on avait brûlé Hérodote, Sapho, Anacréon et le vil Aristophane. Dans la deuxième armoire, destinée aux auteurs latins, je trouvai Virgile, Pline en entier, ainsi que Tite-Live; mais on avait brûlé Lucrèce, à l'exception de quelques morceaux poétiques. On avait supprimé les longs plaidoyers de Cicéron, mais on avait conservé ses ouvrages philosophiques. Salluste était resté. Ovide et Horace avaient été purgés : les odes du dernier paraissaient bien inférieures à ses épîtres. Sénèque était réduit à un quart. Tacite avait été conservé; mais on ne permettait la lecture de cet auteur profond qu'à des cœurs bien faits. Catulle avait disparu ainsi que Pétrone. Quintilien était d'un volume fort mince. La troisième armoire contenait les livres anglais. C'était celle qui ren-

fermait le plus de volumes. On y rencontrait tous les philosophes qu'a produits cette île guerrière, commerçante et politique. Milton, Shakespeare, Pope, Young, Richardson jouissaient encore de toute leur renommée. La quatrième armoire offrait les livres italiens : la *Jérusalem délivrée*, le plus beau des poëmes connus, était à la tête. On avait brûlé une bibliothèque entière de critiques faites contre ce poëme enchanteur. Le fameux *Traité des délits et des peines* avait reçu toute la perfection dont cet important ouvrage était susceptible. Je fus agréablement surpris en voyant nombre d'ouvrages philosophiques sortis du sein de cette nation; elle avait brisé le talisman qui semblait devoir perpétuer chez elle la superstition et l'ignorance. Enfin j'arrivai en face des écrivains français. Je portai une main avide sur les trois premiers volumes : c'étaient Descartes, Montaigne et Charron. Montaigne avait souffert quelques retranchements. On avait brûlé et Mallebranche, le visionnaire, et le triste Nicole, et l'impitoyable Arnauld et le cruel Bourdaloue. Tout ce qui concernait les disputes scolastiques était tellement anéanti, que lorsque je parlai des Lettres provinciales et de la destruction des jésuites, le savant bibliothécaire fit un anachronisme des plus considérables. On parlait des jésuites comme nous parlons aujourd'hui des

druides. On avait fait rentrer dans le néant cette foule de théologiens dits *Pères de l'Église*, les écrivains les plus sophistiques, les plus déraisonnables, qui furent jamais, diamétralement opposés aux Locke, aux Clarke. J'ouvrais, je cherchais les écrivains de ma connaissance. Ciel, quelle destruction ! Où donc est ce fameux Bossuet, imprimé de mon temps en quatorze volumes in-quarto. — Tout a disparu, me répondit-on. Voyez son rival, cet aimable Fénelon, auteur du *Télémaque* et de plusieurs autres ouvrages que nous avons soigneusement conservés, parce qu'on y trouve l'accord rare et heureux de la raison et du sentiment. Nous avons mis à côté de cet écrivain les œuvres du bon abbé de Saint-Pierre. Parmi les poëtes français, je revis Corneille, Racine, Molière ; mais on avait brûlé leurs commentaires ; je retrouvai le terrible Crébillon, je reconnus mon ami La Fontaine, également chéri et toujours lu ; que ce siècle avait mis ce fabuliste inimitable au-dessus de Boileau, qui faisait le dictateur au Parnasse et qui, privé d'invention, de génie, de force, de grâce et de sentiment, n'avait été qu'un versificateur exact et froid. On avait conservé plusieurs autres fables, entre autres quelques-unes de la Motte et celles de Nivernais. Le poëte Rousseau me parut bien chétif ; on avait gardé quelques odes et cantates ; mais pour

ses tristes épîtres, ses fatigantes et dures allégories, on pense bien que de telles ordures avaient subi le feu qu'elles méritaient depuis longtemps. Je ne vis aucun de ces poëtes frivolistes qui n'avaient flatté que le goût de leur siècle. Je tombai sur un Voltaire. O ciel ! m'écriai-je, qu'il a perdu son embonpoint ! Où sont ces vingt-six volumes in-quarto, émanés de sa plume brillante, intarissable ? Si ce célèbre écrivain revenait au monde, qu'il serait étonné ! Messieurs, je suis charmé, édifié de trouver ici Rousseau tout entier. En dérangeant les livres de la dernière armoire, je revis avec plaisir l'*Esprit des lois*, l'*Histoire naturelle*, le livre de l'*Esprit*, commenté en quelques endroits. On n'avait pas oublié l'*Ami des hommes*, le *Bélisaire*, les œuvres de Linguet, ni les discours éloquents de Thomas, de Servan, de Dupaty, de Le Tourneur et les Entretiens de Phocion. On avait refait l'Encyclopédie sur un plan plus heureux. Au lieu de ce misérable goût de réduire tout en dictionnaire, on avait présenté chaque art en entier. Tout ce qu'on avait écrit contre la religion chrétienne avait été brûlé comme livres devenus absolument inutiles. Je demandai les historiens, et le bibliothécaire me dit : Ce sont en partie nos peintres qui se sont chargés de cet emploi. Les faits ont une certitude physique qui sont du ressort de leur pinceau. Nous

avons fait un rapide extrait, peignant les siècles à grands traits et ne montrant que les personnages qui ont véritablement influé sur le destin des empires. Nous avons omis ces règnes où l'on ne voi que des batailles et des exemples de fureur.»





II. SOUVENIRS DE L'ANNÉE 1861-1862.

(1er OCTOBRE 1861 AU 31 DÉCEMBRE 1862.)

I. Bibliothèques. — II. Bibliothécaires. — III. Bibliophiles. — IV. Archives. — V. Musées. — VI. Histoire des manuscrits e des livres. — VII. Nécrologie. — VIII. Ventes des manuscrits et des livres. — IX. Bibliographie bibliographique.

—

I. — BIBLIOTHÈQUES.

Généralités.

RUINES D'UNE BIBLIOTHÈQUE ROMAINE.

Les recherches commencées par M. Pietro Rosa le 4 novembre 1861, sur l'emplacement des jardins Farnèse, à Rome, ont donné lieu à d'importantes découvertes, parmi lesquelles l'une des plus intéressantes pour nous est celle d'une grande salle située du côté du Circus Maximus, et où M. Pietro Rosa croit reconnaître la bibliothèque du Palatin. Tout près un hémicycle entouré d'une double rangée de grandes niches semble destiné aux déclamateurs. Entre les premières salles et la bibliothèque, on a découvert un portique, dont les colonnes en marbre de Carrare ont sept mètres de hauteur.

LES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Depuis qu'on a mieux constaté l'état arriéré de notre enseignement scolaire et les tristes conséquences de l'ignorance, on s'est de plus en plus préoccupé des moyens d'étendre l'instruction et de multiplier les bons livres. Une société s'est formée à Montbéliard et en Alsace, dans le but de faire triompher en France le principe si salutaire de l'instruction universelle et obligatoire. D'autres philanthropes s'attachent à introduire dans notre patrie les bibliothèques populaires, si nombreuses et si bienfaisantes en Suisse, en Angleterre, en Allemagne et dans les États-Unis du Nord.

Trop souvent nos ouvriers dévorent en orgies la subsistance de leur famille, faute de pouvoir remplacer par de bonnes lectures les distractions ruineuses du cabaret. Nos cultivateurs sont asservis à la routine, aux méthodes ingrates, aux traditions; ils parlent du mauvais sort, de la baguette magique, de l'élixir merveilleux, de mille superstitions; ils sont, en un mot, bien loin de pouvoir rivaliser avec ces intelligents book-farmers qui font la richesse de l'Angleterre, des États-Unis et de l'Australie. Nos villages sans écoles, nos journaux sans abonnés, nos communes sans bibliothèques,

tout constate notre infériorité sous le rapport de l'instruction.

Toutefois, de louables efforts se poursuivent pour répandre les lumières. Il y a déjà deux cents villes en France qui ont ouvert des bibliothèques au public studieux. Ce chiffre est loin d'égaler celui des 15,000 bibliothèques créées par les Anglo-Américains; mais les réformes de l'instruction populaire se succèdent partout, même dans les départements arriérés de la Bretagne et du Midi. Une société, fondée à Toulouse par la famille Courtois, a créé depuis vingt ans 1,105 bibliothèques et mis en circulation 2,576,700 exemplaires, qui ont été répandus depuis le Canada jusqu'à l'île Maurice. Il a été ondé à Paris deux Sociétés des bibliothèques : l'une (Chaussée-d'Antin, 33) fournit des collections de livres dont on ne rembourse le prix que par dixième chaque année; l'autre, de création plus récente, et qui s'est appelée la Société Franklin, du nom du grand Américain qui avait consacré sa vie à l'instruction et à la liberté du peuple, s'est donné pour mission de propager les bibliothèques municipales par toute la France, et d'aider de ses conseils, de ses démarches, de son influence, tous les hommes de cœur qui voudront commencer.

En Suisse, où l'instruction primaire est obliga-

toire depuis le triomphe de la réforme, il y a à peu près autant de bibliothèques que de communes. A Bâle, huit salles de lecture ouvertes aux ouvriers voient affluer chaque dimanche cinq cents jeunes gens. Quant aux bibliothèques populaires de Genève, M. Jules Simon n'hésite pas à déclarer, dans la quatrième édition de l'*Ouvrière*, que les moyens d'instruction offerts dans cette ville aux classes ouvrières sont cent fois plus considérables que ce qu'on fait, en proportion, à Paris.

La race anglo-saxonne, le *reading people* (peuple ami de la lecture), a multiplié les bibliothèques, non-seulement dans toutes les localités de l'Angleterre et de l'Ecosse, mais aussi dans toutes ses magnifiques colonies et au milieu des peuples indigènes. C'est par centaines de millions et en cent quatre vingts langues que la *Tracts-Society* et la *Pure-Litterature-Society* répandent leurs publications bienfaisantes. Durant les cinq dernières années, la seule société biblique a répandu l'Evangile en 8,138,321 exemplaires, dont 1,917,897 pour l'année 1861, et cela non-seulement dans toutes les langues des nations civilisées, mais aussi dans celles des peuplades naguère sauvages.

Les lumières pénètrent de tous côtés, jusque dans la Turquie, dont le vandalisme des inquisiteurs et la barbarie musulmane avaient fait les re-

paires de l'ignorance. Des bibliothèques ont été organisées à Tunis et en Egypte. Dans les belles républiques nègres de Sierra Léone, de Libéria et de Yoruba, les villes, les routes, les temples se multiplient avec les écoles et les livres en langues indigènes. Freetown, Monrovia, Abbéocuta comptent déjà de nombreux journaux, rédigés par des pasteurs ou des instituteurs appartenant à la race noire. Déjà la Bible a été traduite dans le haoussa, langue du pays de Tombouctou, par les deux jeunes nègres Abbéga et Durugu, qui ont accompagné le docteur Barth dans le Soudan. Du Cap, de la colonie de Natal, de Maurice, les livres pénètrent dans l'Afrique centrale, à la suite des Livingstone et des Moffat, introduisant partout la civilisation chrétienne à la place du fétichisme, de l'esclavage et de la polygamie.

Le même mouvement de vie circule dans plusieurs pays de l'Asie. En Inde, la seule ville de Calcutta compte une trentaine de journaux indigènes. Les presses de Sérampore ont répandu l'Évangile en vingt-huit langues et trois millions d'exemplaires. Ce grand pays, dans lequel on ne comptait que quelques livres écrits sur des ollas ou feuilles de cocotier, est à la veille d'avoir une bibliothèque dans chaque village, un bungaloro pour s garçons, une école de zénana pour les filles

dans les hameaux les plus reculés des Ghâles et de l'Himalaya.

Des États-Unis du Nord et du Canada la lumière pénètre à la fois chez les Esquimaux et les Indiens, dans les îles de l'Océanie et dans les colonies si arriérées de l'Amérique latine.

Dans ces mêmes pays, où l'inquisition avait proscrit l'instruction et brûlé l'Evangile, se multiplient aujourd'hui les écoles et les livres.

Le congrès national du Chili, sous la présidence de Montt, a rendu la loi du 24 novembre 1860, d'après laquelle 445,435 piastres ou 2,227,175 francs sont consacrés à l'instruction et 21,000 francs aux bibliothèques.

La seule ville de Melbourne compte déjà plusieurs grandes bibliothèques, deux cents écoles, sept orphelinats et trente journaux. De l'Australie, l'œuvre de la civilisation s'étend sur toute l'Océanie, et dans les archipels de Sandwich, de Samoa et de Tonga, il serait difficile de trouver un seul jeune indigène qui ne sût lire et qui ne possédât quelques livres.

« Puisse le spectacle de ce mouvement progressif, ajoute le journal *l'Indépendant de Constantine*, auquel nous avons emprunté quelques-unes de ces utiles notions, exciter autour de nous une émulation salutaire ! Puissions-nous bien comprendre les

causes qui ont ruiné les colonies espagnoles et portugaises, et les principes qui ont produit la prospérité générale de toutes les colonies anglaises, hollandaises et américaines! En faisant le tour du globe, nous n'avons trouvé d'autres colonies heureuses et puissantes que celles qui ont adopté sans arrière-pensée les principes de la liberté et de l'instruction populaire universelle. »

LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES.

Un arrêté de M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 1er juin 1862, portait qu'il serait établi dans chaque école primaire publique une bibliothèque scolaire. Depuis, l'œuvre de ces bibliothèques s'est développée et a produit d'utiles résultats. La mesure la plus nécessaire était d'installer des corps de bibliothèques dans les écoles, car, autrement, les livres seraient promptement détériorés ou perdus. On se souvient de ce qui arriva en 1842; le ministère de l'instruction publique avait envoyé de nombreux volumes aux communes, et ils restèrent sous leur emballage, faute d'une place disposée pour les recevoir. L'administration n'accorde de livres aujourd'hui que lorsque les communes ont réalisé soit par elles-mêmes, soit avec le concours de l'État, la somme de 60 fr. nécessaire à l'acquisition d'une bibliothè-

que-armoire. L'arrêté ministériel du 1er juin 1862 veut que ces bibliothèques scolaires, qui sont un besoin réel de notre époque, pourvoient les enfants des livres nécessaires à leur meilleure instruction, et offrent aux instituteurs et aux familles de bons ouvrages littéraires et pratiques. L'arrêté susénoncé détermine aussi les garanties qui tendent à prévenir l'introduction, dans ces bibliothèques spéciales, d'ouvrages qui ne rempliraient pas le but moral et professionnel qu'on s'est proposé.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il ne s'agit pas ici de l'œuvre plus vaste et plus libre des *bibliothèques communales*. Le ministre de l'instruction publique a dû et voulu rester dans une entreprise modeste et dont il supporte toute la responsabilité. Les bibliothèques scolaires sont, avant tout, la continuation ou l'auxiliaire de l'instruction primaire; elles sont destinées principalement aux instituteurs et à leurs élèves; elles sont alimentées, en grande partie, par les sacrifices de l'administration, et elles doivent rester sous sa surveillance et son contrôle. D'après l'arrêté du 1er juin, les livres de classe seront prêtés gratuitement à tous les enfants pauvres qui ne peuvent payer la rétribution scolaire, et cette dépense se trouverait couverte au moyen d'une cotisation volontaire versée par les enfants des familles aisées, qui recevraient également ces

livres. Cette combinaison, assez vivement attaquée par les intérêts industriels de la librairie, est pourtant le seul moyen de résoudre enfin la question de la gratuité des livres de classe pour les enfants indigents. — Pourquoi les obliger à un achat des instruments d'étude, quand on leur promet l'étude gratuite? Et, en définitive, les livres, avant de parvenir dans la main des élèves, ne sont pas moins fournis et renouvelés par le commerce. Le principe de justice et d'humanité domine ici toute autre considération. — Une somme de plus de 100,000 fr. a été consacrée, en 1862, à l'achat de livres pour les bibliothèques scolaires, et le nombre des volumes ainsi acquis et distribués monte à plus de 60,000. On peut estimer à près de 1,000 le nombre des communes déjà dotées de ces bibliothèques. En outre, le ministre accorde aux bibliothèques, soit des communes, soit des écoles, beaucoup de livres provenant du *dépôt legal.*

BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES.

La Société Franklin, dont nous avons déjà parlé ci-dessus, frappée d'une lacune qu'offrent toutes les bibliothèques existantes, et reconnaissant qu'elles ne répondent pas à tous les besoins des populations, soit parce que les livres sont trop anciens ou trop sérieux, soit parce qu'ils sont en trop petit

nombre, soit parce qu'ils ne peuvent se renouveler périodiquement dans les mêmes localités, propose aux associations urbaines et cantonales la création de bibliothèques formées de *livres de circulation*, qui lui semblent devoir répondre plus complétement à toutes les nécessités intellectuelles du public.

Ces bibliothèques se composeront de caisses contenant chacune de cinquante à quatre-vingts volumes, valant en totalité une somme de 200 fr. dont les associations locales ne payeront la location que la faible somme de 7 fr. 50 c. par mois.

De plus, la variété des volumes, le choix des ouvrages, leur nouveauté, leur renouvellement périodique, au moins tous les trois mois, ont semblé à la Société Franklin le plus sûr moyen de répandre le goût des lectures utiles et honnêtes. La Société devant choisir chez tous les éditeurs indistinctement les ouvrages qui peuvent être, sans inconvénient, placés entre les mains des personnes de toutes les classes et de tous les âges, et se trouvant en mesure de les varier, selon les besoins de la localité, présente aux riches, comme aux pauvres, des avantages jusqu'à ce jour inconnus.

Le président de la Société Franklin est M. Boussingault, membre de l'Institut; son secrétaire, M. Meyer; le siége de l'association est établi au Conservatoire des arts et métiers, à Paris.

BIBLIOTHÈQUES MILITAIRES.

Le projet tant de fois mis en avant de créer des bibliothèques militaires en France revient, en ce moment, sur le tapis et plus sérieusement. Il existe déjà depuis longtemps des bibliothèques régimentaires, mais les livres qui les composent sont aux dépôts des corps, où ils ne servent qu'à un très-petit nombre de personnes.

Il est difficile et coûteux de faire suivre les bataillons et escadrons actifs par une bibliothèque, mais on peut en créer dans les villes de campement et de casernement, comme cela existe en Angleterre, en Allemagne et même en Espagne. C'est, dit-on, sur cette base qu'on étudie en ce moment la question des bibliothèques militaires.

Paris.

BIBLIOTHÈQUES EN GÉNÉRAL.

Dans le journal *le Temps*, des 15 juin, 6, 8 et 9 juillet, M. Frédéric Lock a consacré divers articles à une étude intitulée : « Les lettres, les arts, les sciences et le budget. » La dernière partie contenait ce passage consacré à nos grandes bibliothèques : « Entre les grands dépôts littéraires et scientifiques existant à Paris, il en est un dont la France est particulièrement fière et dont la renommée est

universelle : c'est la bibliothèque qui a porté, suivant les temps, les titres de royale, nationale, impériale. Elle a un budget de 370,000 fr., sur lesquels 265,000 sont affectés au personnel de tout ordre, et 79,350 francs seulement aux acquisitions de livres, manuscrits, estampes, cartes, objets d'antiquité, frais de reliure. En rapprochant les deux derniers chiffres, notre intention n'est pas de faire ressortir comme trop considérable la somme consacrée au personnel ; nous ne trouvons trop élevés ni les traitements des conservateurs sous-directeurs, (10,000 fr.), ni ceux des conservateurs sous-directeurs-adjoints (7,000 francs), ni ceux des conservateurs (6,000 fr), ni ceux des conservateurs-adjoints (3,600 fr.) [1] ; nous trouvons beaucoup trop minimes ceux des employés de toute classe (1,900 fr. à 3,500), qui font généralement un service très-fatigant, et dont beaucoup résident dans des salles qui ne sont jamais chauffées en hiver, et sous des combles où le thermomètre monte au-dessus de 40 degrés en été, et descend au delà de 20 degrés en hiver. Mais tout le monde, ce nous semble, sera choqué de l'absolue insuffisance d'un crédit de 79,350 fr. pour les achats et reliures. Il est bien vra

1. Les conservateurs et conservateurs-adjoints doivent être supprimés à mesure des retraites ou extinctions.

que la loi sur la librairie attribue à la bibliothèque un des deux emplaires déposés de toute œuvre imprimée en France. Mais, outre que cette disposition est exclusivement applicable aux produits français, il y a dans l'exécution un vice qui oblige souvent la bibliothèque à acheter certains ouvrages qui sont précisément les plus coûteux. Ainsi les planches des ouvrages de médecine, de chirurgie, d'histoire naturelle, les cartes de géographie sont habituellement déposées en noir, même quand il ne s'en trouve pas dans le commerce un seul exemplaire qui ne soit colorié. De plus, les planches sont trop souvent déposées sans le texte et sans nulle indication de l'ouvrage auquel elles se rapportent, et que les plus attentives recherches ne font pas toujours retrouver. Si, d'un autre côté, on songe que la bibliothèque reçoit, chaque année, par le dépôt seul, de 12,000 à 15,000 volumes, on reconnaîtra aisément que les 79,350 fr. devraient être absorbés par les reliures nouvelles ou renouvelées. En réalité, on pourrait dire que la bibliothèque ne possède rien pour acquisitions; aussi n'a-t-elle guère des grandes publications faites hors de France que celles qui lui sont offertes par la libéralité des gouvernements, des auteurs ou des éditeurs. Une telle situation appelle un prompt remède : nous voudrions que la bibliothèque eût, pour ce service

seul, un fonds de 500,000 fr.[1]. Une somme de 50,000 fr. est destinée à la confection des catalogues. Le catalogue imprimé des imprimés est une entreprise aujourd'hui jugée et condamnée, dont le terme est dès à présent fixé. Il en restera le regret d'y avoir enfoui une somme qui eût été plus utilement employée à publier le catalogue des manuscrits, le seul véritablement indispensable aux études, et à établir les catalogues sur cartes des autres collections.

« Dans les quatre grandes bibliothèques de l'Arsenal, Sainte-Geneviève, Mazarine et de la Sorbonne, les traitements varient de 1,000 à 3,000 fr. ; ces chiffres en disent assez l'insuffisance. Les crédits pour achats de livres sont de 2,700 à 5,150fr.; aussi, comme elles ne profitent pas du dépôt légal, sont-elles à peu près dépourvues d'ouvrages nouveaux et surtout de publications étrangères. »

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

Reconstruction. — La partie de ces travaux qui a été la dernière entreprise sur la rue Richelieu se trouve terminée à la fin de 1862. Cette section, qui compte quinze croisées de niveau à chacun des

---

1. Le British Museum a, par année, 250,000 fr. pour achat d'imprimés, 50,000 fr. pour achat de manuscrits, 250,000 fr. pour reliures.

deux étages, part des bâtiments terminés du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs et va presque jusqu'à la hauteur du square Louvois. Ainsi, près de la moitié de l'aile qui longe la rue Richelieu se trouve reconstruite.

M. Labrouste, en même temps, concentrait ses travaux à l'érection, dans l'ancienne cour d'entrée, qui est maintenant séparée du jardin par un gros mur, d'une vaste salle de travail où toutes les commodités demandées par notre époque seront réunies : beaucoup d'air et d'espace; les livres usuels placés sous la main des conservateurs ; bel éclairage de jour et de nuit ; chauffage par un calorifère, dispositions particulières pour que tout bruit soit épargné aux travailleurs. On espère que cette salle sera livrée au public l'année prochaine.

Quant aux galeries construites précédemment dans la partie sud, elles ont reçu tous leurs aménagements et sont déjà peuplées de livres. D'après le système adopté pour ces aménagements, les grands escaliers mobiles, qui tiennent tant de place, sont supprimés ; dans chaque compartiment sont des escaliers fixes, en fer, et placés de manière que l'on puisse chercher commodément dans les cases de chaque travée.

Accroissement des collections. — La Bibliothèque

impériale a été autorisée, par un décret rendu sur la proposition du ministre d'État, le 30 novembre 1862, à accepter le don que M. le duc de Luynes lui a fait de ses magnifiques collections.

Les collections de M. le duc de Luynes se composent de 6893 médailles, 373 camées, pierres gravées et cylindres, 188 bijoux en or, 39 statuettes de bronze, 43 armures et armes antiques, 85 vases étrusques et grecs; d'un grand nombre de monuments de diverse nature, d'une superbe tête de statue romaine en bronze, enfin d'un admirable torse de Vénus en marbre grec.

Le monde savant appréciera la haute importance de cette patriotique donation. Formée par M. le duc de Luynes avec ce goût éclairé qui n'admet que des monuments de choix, exceptionnels par leur beauté ou par leur intérêt scientifique, cette collection est depuis longtemps célèbre.

Cette donation est un de ces événements qui, par leur importance exceptionnelle, font époque dans l'histoire d'un établissement public. Mais, à la suite de cet acte de libéralité qui ne permet pas de parallèle, il est juste d'accorder une place à ces dons qui viennent contribuer, dans des limites plus restreintes, à l'accroissement des richesses littéraires ou artistiques de ce grand dépôt.

1861. Ce mouvement ne s'est pas ralenti dans le

cours de cette année, et nous allons passer en revue les dons les plus importants qui sont venus ainsi prendre place dans les quatre départements de la Bibliothèque impériale.

Au département des imprimés, il faut signaler vingt et un ouvrages ou opuscules de linguistique offerts par S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte, fruit des études intéressantes et érudites que le prince poursuit sur les différentes langues et les différents idiomes de l'Europe ; — un exemplaire sur papier de Hollande de la pièce rare intitulée *Descente de Robespierre aux enfers*, imprimée à Hambourg en 1795, donnée par M. le prince Labanoff ; — une collection de notices, de discours, de publications diverses d'Émeric David, quelques-unes chargées de notes de sa main et accompagnées de parties inédites, collection donnée à la Bibliothèque par les héritiers de l'auteur ; — une série d'éditions originales de Labruyère et de La Rochefoucauld, et des éditions plus modernes des œuvres de ces deux moralistes, données par M. Herbert, professeur de rhétorique du Lycée impérial d'Avignon ; — trois ouvrages en arménien, imprimés à Moscou en 1860, et adressés par M. le comte de Lazareff.

Nous ne pouvons étendre au delà cette liste détaillée, et il faut nous borner à citer parmi les

personnes à qui le département des imprimés est particulièrement redevable, pour la France : MM. d'Assier de Valenches, Chabert, de Longpérier, Deloche, de Roisin, Mgr Billiet, archevêque de Chambéry, MM. Bousquet, Jal, Le Sens, J. Thieury, Vallet de Viriville, etc.; et parmi les donateurs étrangers : MM. Wharton Collins, Harvey, J. Muir, Benmôhel, Betton, W. Cureton, Erm. Lunzi, Ch. Tennyson d'Eyncourt, Caswell, don José Guell y Renté, John Temple Leader, Joaquin Gaetano da Silva, qui ont bien voulu faire hommage à ce département d'un exemplaire de leurs publications.

Mentionner ici l'Académie des sciences de Munich, celles de Lisbonne, de Leyde, d'Amsterdam, de Saint-Pétersbourg,— les universités de Kœnigsberg et de Christiania, — la bibliothèque Bodléienne, le *British Museum*, — la société géologique de Dublin, la société des antiquaires de Londres, la société asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'Institut Smithsonien de Washington, la société historique de la Caroline du sud, la société d'agriculture de l'Etat de New-York, — c'est indiquer autant de bienveillants rapports continués ou commencés entre toutes ces institutions et la Bibliothèque impériale qui a reçu d'elles d'importantes collections de mémoires scientifiques, archéologi-

ques, littéraires, précieux éléments offerts à l'érudition et aux recherches de tous genres.

Il faut en dire autant des gouvernements étrangers. Citons spécialement le gouvernement russe pour l'envoi de la *Collection complète des documents relatifs à l'émancipation des serfs*, 29 volumes imprimés en langue russe; le gouvernement suédois, pour la suite de la grande collection des *Procès-verbaux des États*, suite formant, pour les années 1856-1858, un total de 64 volumes.

La section des cartes et collections géographiques a reçu, entre autres objets : de M. de Varennes, une très-curieuse mappemonde sur vélin, exécutée par Jehan Cossin, pilote de Dieppe, datée de 1570; — de l'Amirauté britannique, la suite des cartes publiées sous sa direction pendant l'année 1860. En même temps, les dons du dépôt de la marine et du dépôt de la guerre, ceux de MM. Brossard de Corbigny, Constantin de Sabir, Dussieux, Ardouin, F. de Lesseps, etc., sont venus utilement prendre place à côté de nombreux documents géographiques que possède la Bibliothèque impériale.

Parmi les dons offerts au département des manuscrits, on remarque : un manuscrit turc, contenant un recueil d'anecdotes dédié au sultan Amurat IV, donné par M. Riocreux ; — un manuscrit

éthiopien, contenant le *Fitha-Nagast* ou code éthiopien, donné par S. Exc. M. le ministre d'État ; — 28 volumes in-folio contenant la copie faite à la fin du siècle dernier des Registres du Parlement de Paris, de l'année 1255 à l'année 1421, donnés par S. Exc. M. le garde des sceaux, ministre de la justice ; — un manuscrit sanscrit Devenagari, contenant le *Dâyabbâga*, par *Djîmoutavâhana*, titre des successions dans le *Dharmaratna*, ou la Perle du droit, traité de jurisprudence, donné par M. Textor de Ravisy, commandant de la station française de Karrikal ; — un manuscrit arabe intitulé *Roudh el Kartas*, ouvrage du scheikh Abou-Mohammed-Salih, donné par M. Auguste Beaumier, agent consulaire à Rabat (Maroc), qui en a publié une très-bonne traduction française, sortie des presses de l'Imprimerie impériale ; — le manuscrit original du coustumier de Sedan et seigneuries voisines, signé par Robert de La Mark, le 3 novembre 1549 et par Henry-Robert de La Mark, son fils, le 21 octobre 1559. Il a été offert à la Bibliothèque impériale par M. Alf. Chenest.

Le département des estampes a vu également ses collections s'augmenter d'un certain nombre de dons importants. Il a reçu : de M. de Grateloup, neveu du graveur amateur dont les œuvres sont si recherchées aujourd'hui, seize épreuves, presque

toutes avant la lettre, des principaux portraits gravés par son oncle, suivant les procédés qui lui étaient particuliers et dont il a emporté le secret avec lui ; — de Madame Mazois, tous les dessins exécutés par feu Mazois pour son ouvrage sur Pompéï, tout un ensemble d'études du plus haut intérêt dessinées par cet artiste d'après les temples de Pœstum, et une suite nombreuse de croquis d'après divers monuments de l'architecture et de la statuaire antiques : précieuse collection qui figurera sur les rayons du département des estampes à côté des belles études sur le Panthéon de Rome, données, il y a quelques années, par la famille d'Achille Leclerc, à côté des dessins de Carey, de Millin, de Fauvel et de tant d'autres recueils de même genre successivement légués à la Bibliothèque impériale par les artistes eux-mêmes ou donnés par les héritiers de ceux-ci ; — de M. Pernot, peintre, cent vingt pièces dessinées par le donateur d'après des sites ou des monuments de la France et des pays étrangers, et destinés par lui aux diverses collections topographiques que possède le département. Enfin, des dons offerts par MM. Gatteaux, Taillandier, comte d'Haussonville, Lenoir, Emile Galichon, Horace Delaroche et plusieurs autres personnes, sont venus ajouter nombre de pièces nouvelles soit aux œuvres des maîtres, soit à la collection générale des portraits.

1862. Pendant le cours de l'année 1862, le département des imprimés a reçu en don, de toute provenance, plus de mille volumes ou pièces sur toutes espèces de sujets et dans toutes les langues.

Citons 20 volumes de la *Collection des anciens documents relatifs à l'histoire d'Angleterre*, adressés par le gouvernement de Sa Majesté Britannique ; — 61 volumes des *Procès-Verbaux des États* (1853-1854), donnés par le gouvernement suédois ; — les suites des diverses publications de la Société asiatique de Londres et de Bombay, — des Académies des Sciences de Munich, de Leyde, de Saint-Pétersbourg, de Lisbonne, d'Amsterdam, — de l'Académie royale irlandaise, — de la Société géologique de Dublin, — de la Société royale des Antiquaires du Nord (Danemark), — de l'Institut smithsonien de Washington, etc.

Citons encore le gouvernement hollandais, pour l'envoi de ses grands ouvrages sur les Indes néerlandaises, et la Bibliothèque royale d'Amsterdam.

Le même département est encore redevable à S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte d'une série nouvelle de ses savantes études sur les différentes langues de l'Europe, formant 19 volumes exécutés avec une rare perfection typographique par les soins et sous les yeux du prince ; — à l'administration du *British Museum*, de la partie XI de

la belle publication des marbres antiques (*Engravings from ancient marbles*) de ses collections et de la partie II du choix de papyrus (*Select papuri in the hieratic character*) reproduits en fac-simile d'après les originaux.

Cette énumération ne peut être prolongée, et il faut se borner à citer, parmi les noms des donateurs, ceux de monseigneur de Raess, évêque de Strasbourg, de MM. de Beauvillé, A. Frigelle d'Upsal, prince Labanoff, Godard-Faultrier, Pierre Deschamps, de Charencey, Ch. Gomart, Fred. Hultsch, Sisson, éditeur à Rio-Janeiro, Staff de Stockholm, Th. Codresco, Cicogna, Gust. Becker, le marquis de Espana, Haughton de Dublin, Eug. Sicé de Pondichéry, Ali-Mohammed-Khan de Bombay, Houbigant, qui ont bien voulu adresser à la Bibliothèque impériale des documents qui lui manquaient ou leurs propres publications.

A la section des cartes et collections géographiques, le don récemment fait par le dépôt de la guerre de la collection complète des feuilles de la *Carte de France*, avec ses dernières corrections, vient de répondre au désir souvent exprimé par les hommes d'étude qui regrettaient que les anciennes feuilles de cette carte fussent devenues tout à fait insuffisantes par suite de l'absence d'une foule de renseignements nouveaux, tels que le

tracé des lignes de chemins de fer ou des nouvelles routes.

En même temps, des cartes détaillées, publiées par le ministère de la guerre de Saint-Pétersbourg, et transmises par les soins obligeants de M. le conseiller d'État Khanikoff, sont venues offrir à la science géographique de nouveaux et précieux éléments d'informations ; il faut citer, pour leur importance et leur belle exécution, *la carte astronomique et topographique de la Russie d'Europe*, en 6 feuilles ; — *la carte des voies de communication et des lignes télégraphiques*, en 4 feuilles ; — *la carte topographique et militaire du gouvernement de Moscou*, en 40 feuilles.

En outre, d'autres dons des ministères de la guerre, de la marine, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, du ministère d'État, du bureau topographique des Pays-Bas, du ministère de la marine de Danemark, de la Société impériale géographique de Russie, de la Société royale géographique de Londres, et de MM. Bourdaloue, Antoine Passy, Sagansan, Constantin de Sabir, de Lesseps, d'Avezac, ont concouru à accroître utilement ces collections, au développement desquelles leur savant et regrettable conservateur, M. Jomard, avait si longtemps consacré son activité et son expérience.

Entre autres dons qui ont pris place au département des manuscrits, nous mentionnerons : les manuscrits des divers ouvrages de M. le chevalier Artaud de Montor, la plupart autographes, formant 23 volumes in-folio, donnés par madame du Sault sa fille; — quatre manuscrits sanscrits renfermant des traités d'astronomie, dus à la bienveillance de M. Textor de Ravisy; — le cartulaire de l'église Saint-Pierre de Caen, volume sur parchemin, écrit vers l'an 1500 et renfermant des actes qui remontent au commencement du 13e siècle, curieux document offert par M. de Caumont, correspondant de l'Institut à Caen; — les *Vaudevires* d'Olivier Basselin, copie manuscrite préparée pour l'impression, avec des corrections et des notes de Charles Nodier, donnée par M. Paul Lacroix.

M. Leduc, propriétaire à Paris, a offert une histoire inédite de l'île de France (aujourd'hui île Maurice), composée par son frère, M. Saint-Elme-Leduc, et qui atteste de la part de l'auteur le soin et les recherches d'un véritable bénédictin. Ce savant a consacré plus de vingt ans à recueillir les matériaux de ce travail destiné à retracer les annales de cette terre lointaine; il n'a rien négligé pour l'appuyer des documents les plus authentiques et lui donner tous les développements dési-

rables. C'est ainsi qu'il a complété une tâche déjà longue et pénible par l'histoire des marins qui ont combattu dans les eaux de l'île de France, à toutes les époques et d'une manière si brillante, surtout pendant le premier empire.

Le manuscrit de M. Saint-Elme-Leduc forme un volume in-4° de plus de 1,900 pages, avec des cartes et des plans, auquel s'ajoutent deux autres volumes semblables qui contiennent une correspondance relative aux événements de la colonie, intitulée par l'auteur : *Correspondance maritime*.

Grâce à la disposition généreuse qui vient d'en doter la Bibliothèque impériale, ces estimables travaux ne seront pas perdus pour le public. Placés à côté des grandes collections historiques du département des manuscrits, chaque jour consultées par les hommes d'étude, la communication de ces documents fournira, pour l'histoire d'une colonie qui appartint à la France pendant près d'un siècle, de précieux et nouveaux renseignements, en même temps qu'elle servira à mettre justement en lumière le nom de leur consciencieux et patient rédacteur.

Une collection bien précieuse pour l'histoire de la révolution française est celle des papiers de Merlin de Thionville. Ces papiers renferment des mémoires de sa jeunesse, sa correspondance pri-

vée, sa correspondance avec le Comité de salut public, l'histoire de la garnison de Mayence par le général Decaen, la correspondance officielle et les arrêtés des représentants en mission sur le Rhin, la correspondance diplomatique de Bacher, secrétaire d'ambassade à Bâle pendant la campagne de 1793, et la correspondance des généraux de l'armée du Rhin avec le ministre de la guerre, de 1792 à 1795, copiée sur les originaux au ministère de la guerre, par le général Decaen; ils ont été transmis à la Bibliothèque impériale par M. Jean Reynaud, ancien représentant, au nom de la famille de Merlin de Thionville.

Le nom de M. le duc de Luynes est maintenant étroitement lié à tout ce qui intéresse le département des médailles et antiques. Nous ne pouvons que rappeler ici l'importance et la richesse de cette belle collection, en même temps que la noblesse des procédés qu'il a plu au donateur d'employer pour assurer au public savant la possession de ces trésors. Des comptes rendus officiels ont été et seront sans doute consacrés à un examen détaillé, et dans très peu de temps une appropriation provisoire des locaux permettra d'admirer dans leur ensemble les différentes séries d'objets précieux qui composent cette collection.

L'administration a fait aussi connaître l'entrée

au cabinet des médailles de la collection considérable de monnaies orientales offerte à l'Empereur par S. A. le vice-roi d'Egypte, et placée par les ordres de Sa Majesté à la Bibliothèque impériale.

Il nous restera à signaler les noms de MM. de Saulcy, Vaïsse, Gérardy-Saintine, Schefer, Peigné-Delacourt, Langlois, Conestabile, de qui les différents dons sont venus combler des lacunes dans les séries monétaires du cabinet, ou fournir à l'archéologie de nouveaux éléments d'étude.

Au nombre des objets les plus intéressants qui lui ont été offerts, le département des estampes a reçu de M. Richomme, peintre d'histoire, soixante épreuves d'essai, à l'eau-forte au burin, des pièces gravées par feu Richomme, père du donateur : précieuse suite qui, en s'ajoutant à l'ensemble de l'œuvre conservé à la Bibliothèque impériale, permet de suivre pas à pas et jusque dans ses plus secrets développements l'histoire d'un talent classé à juste titre parmi ceux qui ont le plus honoré notre école moderne de gravure.

Ce département a reçu encore de M. le comte Adolphe de Caraman divers plans, études et fragments d'architecture dessinés d'après les décorations extérieures et intérieures du château d'Anet, ainsi qu'une notice sur cette célèbre résidence,

écrite par le donateur ; — de MM. le comte de Bastard, baron de Peellaert, Emile Galichon, L. Flameng, d'intéressantes pièces gravées à l'eau-forte ou sur bois, et n'ayant pas été mises dans le commerce.

Cette année, comme les années précédentes, M. le ministre d'Etat a enrichi les collections du département des estampes de plusieurs ouvrages français ou étrangers d'une importance considérable pour l'histoire de l'art, parmi lesquels nous citerons la belle publication de Niccolini sur les maisons et les monuments de Pompeï.

Enfin, la Bibliothèque royale de Copenhague a fait un nouvel envoi à la Bibliothèque impériale des *fac-simile* dont elle a entrepris la publication, d'après les principaux dessins des maîtres qu'elle possède.

L'année 1862 semble avoir été destinée jusqu'à son dernier jour à être profitable à ce grand établissement. M. le duc d'Otrante, mort le 31 décembre, l'a compris dans ses dispositions testamentaires pour une rente d'environ 9,000 fr. et diverses collections.

Catalogues. — Toute manière de faire un catalogue a toujours trouvé des censeurs. C'est précisément cette lutte stérile entre tel ou tel système qui faisait que, depuis plus d'un siècle, il n'y avait pas

de catalogue à la Bibliothèque impériale, et pas de moyens de se retrouver dans le flot de livres qui y abonde chaque jour. En 1852, M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, a eu le bon esprit de prendre un parti. On a catalogué sur cartes tout ce qui entre à la Bibliothèque impériale dans toutes les matières, de telle sorte que, depuis dix ans, il n'y a pas un nouveau venu dans les collections qui n'ait sa carte classée. Voilà pour le présent, qu'on empêche ainsi de venir s'ajouter à l'encombrement du passé. Pour le passé, on a catalogué sur cartes, apposées ensuite sur des registres, plusieurs des lettres qui constituent l'alphabet bibliographique. Il a déjà été procédé ainsi pour les lettres A, B, C, D, qui comprennent toutes les anciennes divisions, Ecriture sainte ou Bibles (textes, versions, interprètes juifs ou rabbins, chrétiens), liturgie, conciles, synodes, saints pères, théologiens des Eglises grecque et latine, ancien et nouveau jansénisme, casuistes, catéchistes et prédicateurs, ascétiques, controversistes. Quand on aura prochainement achevé le D *bis* (théologiens hétérodoxes) et l'E (droit canonique), on fondra en un seul les six inventaires de ces lettres, et on se trouvera avoir ainsi un très-complet instrument de recherches de la théologie tout entière, c'est-à-dire d'une matière si abondante, qu'elle forme environ la cinquième

partie des immenses collections de la Bibliothèque.

L'F, qui comprend la législation et la jurisprudence, a déjà été l'objet de travaux de classement considérables, qui rendent beaucoup plus simple et plus prompte la confection d'un inventaire.

L'N (histoire d'Angleterre) est terminé sur cartes, classé, et va être apposé sur registres.

Le T (sciences médicales), division fort riche en livres anciens et rares, est achevé, et un tiers de son catalogue est déjà imprimé et publié.

Quant au catalogue de l'L (histoire de France), il est terminé également et est publié aux trois quarts.

Le crédit depuis 1852 a été entièrement employé à faire des cartes et des bulletins, non-seulement pour le département des imprimés, mais pour le département des médailles et antiques, pour celui des estampes et surtout pour le département des manuscrits.

Plusieurs de ces catalogues, par l'impulsion de M. de Wailly, ne tarderont pas à pouvoir se succéder sous la presse.

Le catalogue sommaire des manuscrits du supplément latin a été dressé par M. Léopold Delisle, et la publication de son travail a commencé dans l'avant-dernier numéro de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, et elle va se continuer dans les pro-

chains numéros. Ce travail pourra être réimprimé à part.

Le catalogue de tout l'ancien fonds français (6,170 numéros), dirigé par M. Michelant, et en grande partie rédigé par lui, est entièrement achevé, et l'impression, pour laquelle vont être pris les ordres de S. Exc. le ministre d'État, pourra être gratuite comme l'a été celle du catalogue des imprimés de l'histoire de France.

M. Renan a fort avancé le catalogue du Saint-Germain latin; M. Léopold Delisle, le catalogue de la collection Moreau. Il a terminé le catalogue spécial des chartes existant dans les différents fonds et entrepris le catalogue du fonds latin de Sorbonne. M. Grandmaison a fait en partie le catalogue de la collection Gaignières.

Tout cela a été fait indépendamment de la constitution en plusieurs milliers de volumes de collections jusque-là éparses, aujourd'hui communicables au public, et accompagnées d'inventaires.

Enfin, la Bibliothèque impériale de Paris n'a pas voulu, pour ses richesses orientales, rester en arrière du British Museum et des bibliothèques d'Oxford, de Berlin, de Leyde, de Saint-Pétersbourg, de Leipzig, de Gotha, de Copenhague, d'Amsterdam, etc., etc., qui, dans ces dernières années, ont publié, en tout ou en partie, le cata-

logue de leurs manuscrits en langue de l'Orient. Grâce à M. Reinaud, qui s'est mis depuis longtemps à l'œuvre, et a fait appel aux érudits voués comme lui à ces langues et à ces littératures, la Bibliothèque peut livrer aujourd'hui à l'Imprimerie impériale le catalogue des manuscrits hébreux, rédigé par MM. Munk, Derembourg et Frank. Le catalogue des manuscrits arabes, fort avancé par M. Michel Amari, sera terminé par M. Barbier de Meynard, qui a déjà, avec M. Pavée de Courteille, complété les catalogues persan et turc. M. Renan a mené à fin le catalogue syriaque, M. Zotemberg et le P. Soukias Baron achèvent les catalogues éthiopien et arménien. Ainsi, la copie des cinq volumes que formera la section orientale ne viendra pas à manquer.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Ce précieux dépôt, réouvert le 11 février 1862, a été bientôt fermé de rechef, et pour plus de dix mois, à cause des grosses réparations de l'extérieur. L'intérieur a été complétement restauré, et de notables embellissements y ont été faits.

L'ensemble de la Bibliothèque se compose d'une grande salle d'étude et d'une galérie qui tourne à angle droit. La grosse réparation a été le rétablissement de cette galerie, dont près de la moitié du

fond avait été ôtée au service public. Tout le long de cette galerie on a exposé un grand nombre de bustes en marbre et en bronze, dont la plupart ont été retrouvés dans les caves du palais; ces bustes sont exposés sur des termes en marbres dont plusieurs sont de couleurs variées, et d'autres sont ornés d'enchâssements. Parmi les bustes exposés, nous remarquons celui de Mazarin, fait par Guérard, d'après un buste contemporain; un autre de Richelieu; un faune antique d'une physionomie admirable d'expression, puis deux terres cuites de Houdon, l'une représentant Franklin et l'autre Daubenton.

Au centre de ce cadre si riche sont exposés des meubles de Boule, venus de la chambre à coucher de Louis XVI, à Versailles, des tables recouvertes de tranches en marbres rares, des brèches de toutes couleurs, des marbres feuilles de pêcher et une tranche de brocatelle. Sur l'un de ces meubles est placée l'écritoire du grand Condé.

Parmi les ornements de la galerie on remarque des lustres en bronze du temps de Louis XIV, des meubles et de belles pendules de Boule, et des chaises courantes couvertes en cuir noir, sur lesquelles Colbert s'est vraisemblablement assis.

Un objet précieux à plusieurs titres, une sphère terrestre du diamètre de dix pieds au moins, à

l'exécution de laquelle Louis XVI a présidé, gisait à terre depuis longtemps. Elle a été replacée sur son axe par les soins de M. Secrétan, et entourée d'une armature en bois dont les sculptures élégantes sont dues au ciseau habile de M. Gallois.

Le nombre des bustes antiques en marbre est considérable, et tous ces objets ont eu besoin d'être soigneusement réparés. M. Langlois a été chargé de tout ce qui se rattache à la marbrerie.

Quant à la restauration des bustes, cette opération délicate a été confiée à un statuaire de talent, M. Bosio.

Au fond de la galerie, on a mis deux buffets en chêne avec vitrines où sont déjà exposées quelques curiosités bibliographiques, parmi lesquelles nous citerons le manuscrit de Flavius Josèphe, exécuté en Italie à l'époque de la Renaissance, des Heures du XIVe siècle, un livre de prières sorti bien probablement des ateliers de J. Fouquet, deux admirables manuscrits in-folio de Jarry, avec de grandes et belles miniatures, un recueil de lettres de cachet où figurent les noms de Marmontel et de Moncrif. La riche collection d'incunables que possède la Bibliothèque fournira aussi son contingent à cette exposition, où figureront la Bible de 1455, et un certain nombre de livres sur vélin, comme la Bible de 1462, un exemplaire de l'*Avertissement*

aux Juifs de Duplessis-Mornay, avec corrections de l'auteur, des Heures de Simon Vostre, les Règles des jésuites, etc. A côté de ces raretés se placeront d'admirables échantillons de reliures à diverses époques, des volumes provenant de la bibliothèque de Diane de Poitiers, un office de la Vierge, relié par Le Gascon, etc.

Au-dessus des vitrines à livres règne une plate-forme où sont exposés des spécimens réduits d'un grand nombre de vestiges de monuments pélasgiques; ces fac-simile ont été exécutés sous les ordres de M. Petit-Radel.

Parmi ces ruines se trouvent les remparts de Russella, ville des Étrusques; ceux de Norba, cité des Volsques; de Vesbata, ville du Latium; et puis des ruines grecques d'une époque postérieure; celles de Chéronée, en Béotie; la porte aux Lions, de l'acropole de Mycènes, etc.

Sur une table isolée se dresse une colonne phénicienne, rapportée de Sidon par l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. Cette colonne, sorte de piroïde très-allongé, est posée sur un socle quadrangulaire, portant une inscription.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Les aménagements intérieurs des nouveaux bâtiments de la Bibliothèque de l'Arsenal, et la restauration des anciens, se continue sans interrompre les services de cet établissement. Nous avons dit, l'année dernière, que la façade méridionale a été ornée de jardins aux extrémités et bordée d'une grille dans toute sa longueur; nous avons dit aussi qu'on a ouvert sur le profil de droite une entrée monumentale que masquent jusqu'à nouvel ordre des maisons particulières; c'est maintenant le long de la façade de la rue de Sully que se continue le travail. On y fait, comme de l'autre côté, un rejointement complet; on remplace les assises défectueuses, et l'on refouille les sculptures; ce travail, terminé jusqu'à la première entrée, sera continué sur toute la longueur.

AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothéque de l'Observatoire impérial. — En léguant sa bibliothèque à M. Lefort, son petit-fils, M. Biot l'a autorisé à disposer d'une partie des ouvrages qu'elle renferme en faveur des établissements publics. M. Lefort a bien voulu offrir à la Bibliothèque de l'Observatoire impérial une série

de documents relatifs à l'astronomie, et parmi lesquels se trouve un choix précieux de Mémoires et d'opuscules de M. Biot.

L'ensemble de ces pièces s'élève au nombre de trois cents volumes ou brochures. Elles ont été immédiatement relevées et transcrites au catalogue de l'établissement, avec mention de leur intéressante origine.

Bibliothèque populaire du 3e arrondissement. — Moyennant une cotisation mensuelle de 40 cent. et un droit d'entrée de 1 fr. une fois payé, pour les hommes; moyennant une cotisation mensuelle de 20 cent., et un droit d'entrée de 50 cent. pour les femmes, cette bibliothèque met à la disposition de tout souscripteur les livres d'étude, traités, revues, voyages, poésie, histoire, science et littérature, propres à les intéresser et les instruire.

Ainsi que l'a dit un des plus éminents souscripteurs de l'œuvre : « La famille y gagne tout ce que perd le cabaret, et la société y gagne tout ce que gagne la famille. »

Pour un peu moins de 10 cent. par semaine, un sociétaire peut lire autant de volumes qu'il lui plaît, et même les emporter, pour les méditer en famille. Il peut, pour moins de 100 fr., lire pendant vingt ans de sa vie et acquérir des trésors de morale et d'instruction! Une si faible cotisation devait néces-

7

sairement tenter les bourses les moins riches. Aussi de nombreuses adhésions sont venues chaque jour encourager et fortifier ce premier essai. Des membres de l'Institut, des savants, des hommes du monde, des libraires, des ouvriers, des ministres, se sont empressés d'en augmenter le nombre par des dons en livres et en argent.

Les membres des associations polytechniques et philotechniques s'unirent aux fondateurs pour consolider et propager l'œuvre ; le maire du 3e arrondissement, s'associant à ces communs efforts, offrit, dans sa mairie, un emplacement suffisant pour la bibliothèque et les lecteurs. Il y fut fortement encouragé par M. le préfet de la Seine, et enfin les statuts qui règlent la création de cette bibliothèque, approuvés par les ministres de l'instruction publique, de l'intérieur, et par M. le préfet de police, l'ont, depuis le 3 février dernier, définitivement consacrée.

A l'heure qu'il est, elle a plus de cinq cents souscripteurs et sociétaires ; le nombre de ses volumes dépasse le chiffre de 1,500 ; le mouvement des entrées et des sorties d'ouvrages prêtés s'étend déjà à 3,300, et la bibliothèque est fréquentée depuis trois mois, de sept à dix heures du soir, par de nombreux lecteurs.

Départements.

Algérie. — La municipalité d'Oran a créé, en décembre 1861, une bibliothèque de 1,053 volumes, et a mis à la disposition du public deux salles qui renferment les livres et la collection d'objets d'histoire naturelle. Philippeville devançant Bône, sa sœur aînée, a organisé une bibliothèque de 200 volumes, installée dans une salle de la mairie, confiée à la sollicitude éclairée de M. Honoré Fenech et entretenue au moyen d'une rente annuelle de 800 francs.

Arbois. — On y comptait, au 31 décembre 1862, 3,056 volumes, la plupart provenant de dons. Pour le dernier semestre de cette année, ceux-ci se sont élevés à 171 volumes. Beaucoup de grandes bibliothèques n'en pourraient pas dire autant.

Caen. — Par suite des réparations et de l'agrandissement de l'hôtel de ville, où la bibliothèque communale se trouve placée, cet établissement a été considérablement augmenté. Il est situé dans la partie supérieure d'une ancienne église et forme l'un des monuments de ce genre les plus spacieux qui soient en France. On s'est appliqué à y introduire un ordre bibliographique rigoureux, et les livres y sont conservés avec un grand soin.

Compiègne. — On a déposé dans la bibliothèque

du palais de Compiègne le magnifique album représentant dans tous ses détails le palais d'été de l'empereur de la Chine. Gravé en Chine par les missionnaires, cet album se compose de vingt gravures collées sur carton avec marges en soie, renfermées dans une boîte sur laquelle sont tracés des caractères chinois. Lors de la prise du palais d'été par nos soldats, il était échu au général Montauban, qui en a fait hommage à l'Empereur.

Grenoble — On s'occupe toujours de la reconstruction prochaine de la bibliothèque et du musée. Les plans soumis par M. Gariel, conservateur, à la commission municipale, sont dignes des plus vifs éloges. Les améliorations qu'ils proposent n'ont pas encore été complétement introduites en France dans les grands dépôts de ce genre. On remarque notamment les dispositions prises pour la célérité et la surveillance du service. Une salle spéciale portera le titre de *Salle des dons*.

Lyon. — Les employés de commerce et les nombreux ouvriers de cette cité laborieuse ont sollicité, par voie de pétition, que les bibliothèques de leur ville leur soit ouverte le dimanche de dix heures du matin à cinq heures du soir. Cette demande, appuyée par le *Courrier de Lyon* et les autres journaux de la ville, mérite d'être prise en sérieuse considération.

Marseille. — Il est question de transférer la bibliothèque dans un local plus convenable que celui qu'elle occupe depuis si longtemps, et dans lequel la belle et nombreuse collection de livres et de manuscrits, incessament accrue d'année en année, ne peut plus rester sans un grave préjudice. L'autorité, qui favorise avec tant d'intelligence le mouvement artistique et littéraire d'une cité aussi amie des arts que du commerce, a déjà songé à l'édification d'un magnifique palais pour les musées; la galerie de tableaux, reléguée jusqu'à présent dans des salles insuffisantes, dissimulée sous un jour terne et faux, sera enfin logée d'une manière digne des œuvres remarquables qu'elle contient; il ne fallait pas non plus que la bibliothèque restât dans les conditions déplorables où elle se trouve placée. On songe en ce moment à lui construire un local digne, sous tous les rapports, de cette destination. Quoique l'on ne soit pas bien certain encore du point sur lequel s'élèvera ce nouveau monument, il paraît cependant à peu près décidé que ce sera dans le voisinage des allées de Meilhan. Les établissements scientifiques et artistiques de la ville, les musées, l'observatoire, la bibliothèque, la faculté des sciences se trouveront ainsi placés dans le même centre; ils dessineront la ligne sur laquelle s'étendra pour

Marseille un véritable quartier scientifique, placé tout près du mouvement et conservant néanmoins une physionomie calme et plus recueillie.

Orléans. — M. Loiseleur, bibliothécaire, a découvert dans le précieux dépôt qui lui est confié des manuscrits inédits de Lavoisier. L'illustre fondateur de la chimie moderne, mort sur l'échafaud en 1794, possédait dans le Vendômois une terre importante, et c'est à ce titre qu'il fit partie de l'Assemblée provinciale de l'Orléanais tenue en 1787. M. Loiseleur a rédigé une notice d'un grand intérêt historique sur cette assemblée et sur la part que Lavoisier prit à ses travaux. Il passe en revue les principaux projets d'utilité publique dus à la féconde initiative de ce savant : projet d'une caisse d'escompte pour toute la généralité d'Orléans, d'une carte minéralogique de l'Orléanais, d'une caisse d'épargne et de retraite pour le peuple, d'une caisse d'assurances agricoles, universelle et obligatoire. Le plus curieux de ces projets est peut-être celui d'un canal latéral à la Loire, destiné à rendre ce fleuve navigable en tout temps. C'est le même que le gouvernement fait étudier en ce moment.

Valenciennes. — On écrit de cette ville : « La bibliothèque de Valenciennes est, croyons-nous, une des plus importantes des villes de notre département; elle renferme d'immenses trésors de litté-

rature, de sciences et de connaissances en tous genres. Chaque année, grâce à la sollicitude de l'administration et au vote du conseil municipal, les ouvrages les plus importants viennent grossir le nombre des milliers de volumes qui attendent les lecteurs. Un bibliothécaire et un employé sous ses ordres sont constamment au service des lecteurs. En hiver, les salons de lecture sont convenablement chauffés. L'ordre le plus parfait règne dans ce sanctuaire sacré, où reposent silencieusement les œuvres des génies de l'antiquité, du moyen âge et des modernes jusqu'à nos jours. Que manque-t-il donc pour que cet établissement soit *populaire*, c'est-à-dire utile à tous? Bien peu de chose, une simple modification dans les heures d'ouverture. En effet, une bibliothèque ouverte seulement depuis dix heures du matin jusqu'à une heure, et de six à huit heures du soir, ne peut servir qu'à un nombre très-restreint de personnes qui n'ont aucune occupation pendant le jour. Elle devient presque inutile pour les fonctionnaires publics, pour la plupart des professeurs, pour les marchands, pour les employés civils, pour les chefs d'ateliers, pour les ouvriers divers, etc., puisque tout ce monde est occupé précisément pendant les heures de la journée et finit ses travaux généralement vers sept heures du soir. Ne serait-il pas possible de faire à Valen-

ciennes ce qui se fait dans d'autres localités et à Paris même, à Sainte-Geneviève, ouverte pour tout le monde de six heures à dix heures du soir? Il y a différents moyens d'atteindre chez nous le but que nous indiquons; il suffirait d'ouvrir notre bibliothèque une heure en moins dans le jour, soit de *onze heures du matin à une heure*, et par contre de *six à dix heures du soir*, heures où tout le monde est libre. Il faudrait aussi donner la plus grande publicité possible aux trésors incalculables enfouis dans les rayons poudreux, en faisant imprimer un petit catalogue qui ne serait qu'un résumé très-abrégé des ouvrages qui existent dans la bibliothèque. Ce petit livre, vendu à bas prix en ville, permettrait aux habitants et aux étrangers de se faire une idée des richesses littéraires municipales, mises à la disposition de tous ceux qui veulent s'instruire. Nous soumettons avec confiance ces courtes réflexions aux *membres de la commission* chargée spécialement de tout ce qui concerne cet établissement public, car nous savons que ce sont des hommes éclairés qui ne veulent pas que les lumières restent sous le boisseau. »

—

Le troisième volume du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du ministre d'Etat, vient

de paraître. Ce nouveau volume comprend les catalogues des manuscrits des bibliothèques de Saint-Omer, d'Épinal, de Saint-Mihiel, de Saint-Dié et de Schlestadt. Le quatrième volume du même recueil est sous presse. Il contiendra le catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Arras.

Étranger.

LONDRES.

British Museum. — Le Musée britannique contient de nombreuses richesses qu'on peut diviser en collections : d'histoire naturelle, ethnographie, collections britannique et du moyen-âge, se composant des préhistoriques, qui sont les restes des premiers habitants des Iles Britanniques, contemporains de la conquête de César; les restes de l'occupation des Romains; les antiquités saxonnes; le moyen âge britannique, c'est-à-dire l'époque qui a suivi la conquête normande.

Zoologie, géologie, minéralogie, botanique; dessins et impressions; collections d'antiquités. Voilà donc, avec les divisions citées plus haut, ce qui forme les vingt parties différentes que se partagent les six départements du Musée britannique. On peut encore les diviser comme suit :

1° Vestibule; 2° grand escalier; 3° antiquités

grecques et romaines; 4° vestibule gréco-romain; 5° colosses assyriens; 6° galeries assyriennes; 7° sculptures gréco-romaines; 8° salle lycienne; 9° salle centrale; 10° antiquités arcadiennes; 11° salles athéniennes; 12° salle égyptienne; 13° escaliers; 14° bibliothèque; 15° bibliothèque du roi; 16° salle des gravures; 17° salle des manuscrits; 18° bibliothèque de Granville; 19° salle de lecture; 20° bibliothèque de la salle de lecture.

Il ne faut pas oublier que les salles athéniennes (Elgin Saloon) sont le sanctuaire du Musée britannique. C'est là que sont exposés les marbres du Parthénon, dont on voit les reproductions moulées au Musée du Louvre.

On peut encore diviser aussi les salles multiples du Musée britannique en musée des antiques, comprenant : salles athéniennes, antiquités assyriennes et musée égyptien; salle des vases, salle des bronzes, salle des antiquités britanniques; salle ethnographique ; galerie zoologique. Dans les galeries d'ornithologie appartenant à cette division, se trouvent un grand nombre de portraits, tous de personnages éminents ; il serait à désirer qu'ils fussent placés ailleurs ; salles botaniques; galerie de minéralogie et de géologie; bibliothèque nationale; salle de lecture. Il est bien entendu que par salle nous n'entendons pas chaque pièce, de quel-

que grandeur qu'elles puissent être, chacune des salles en possédant plusieurs.

Un rapport parlementaire vient d'être publié, qui fait connaître le chiffre des frais de cet établissement pour l'année finissant avec mars 1862. Le chiffre de ces frais monte à 96,572 livres sterling (2,413,300 francs). Le même rapport constate le nombre des visiteurs du musée. Ce nombre, les lecteurs non compris, a été, pendant les années 1856 et suivantes, s'accroissant d'une manière très-remarquable. En 1856, il s'est présenté 361,714 visiteurs; l'année dernière, il s'en est présenté 641,886. L'accroissement des lecteurs a suivi une marche plus remarquable encore. En 1856, il s'est présenté 53,422 lecteurs; l'année dernière, il s'en est présenté 130,410. Le nombre de personnes qui ont visité le musée britannique, l'année dernière, dans des différents buts, a été de 779,252.

Les conservateurs ont fait la curieuse remarque suivante, à savoir, que les galeries d'histoire naturelle dudit musée recevaient en visiteurs 220 0/0 de plus que la bibliothèque et la galerie des manuscrits, et 33 0/0 de plus que les galeries d'antiquités, quoique ces galeries occupent un espace beaucoup plus considérable que les galeries d'histoire naturelle. Voici comment on est parvenu à ce résultat : pendant quinze jours, du 15 juin au 11 juil-

let, prenant pour base une heure donnée, il paraît qu'on a compté 2,357 personnes dans les galeries d'antiquités, et 1,056 dans la bibliothèque et dans les salles des manuscrits, tandis qu'il en avait eu 3,378 dans les galeries d'histoire naturelle.

De nombreuses acquisitions ont été faites par les divers départements dans le cours de l'année. La section des manuscrits s'est enrichie de 307 pièces, de 90 chartes originales, de 5 sceaux. La collection Egerton s'est enrichie de 42 pièces et de 15 chartes. Dans le département des monnaies et des médailles, il a été acquis 2049 pièces grecques, romaines, orientales, ou moyen âge et modernes. Le département zoologique a reçu 16,121 spécimens de différents animaux; 5,000 fossiles ont été ajoutés au département géologique, et les autres départements ont été enrichis dans la même proportion.

Une importante amélioration, qui a été longtemps projetée, a reçu cette année un commencement d'exécution. Elle consiste dans un arrangement nouveau et une transcription des catalogues de la bibliothèque. Les catalogues comprenaient naguère : 1° le catalogue du roi, en cinq volumes; 2° le catalogue Granville, en sept volumes; 3° l'ancien catalogue interfolié, en quatre-vingt-douze volumes, en partie imprimé, en partie manuscrit; 4° le catalogue Panizzi, en trois cents volumes. Une

foule d'employés ont été nommés pour faire fondre les quatre catalogues en un catalogue général alphabétique. La transcription se fait à trois exemplaires qui seront placés dans la bibliothèque, où ils seront complétés au fur et à mesure des acquisitions nouvelles, et où ils seront à la disposition du public.

Les Français qui se sont rendus à Londres à l'occasion de l'exposition ont sans doute, en grande partie du moins, visité le Musée britannique; ils ont pu admirer dans les salles de cet immense et riche dépôt dix vitrines dans lesquelles sont étalés les ouvrages les plus précieux que possède le Musée. Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt, pour les bibliophiles qui n'ont pu aller en Angleterre, de connaître quelques-uns de ces trésors.

Les deux premières vitrines sont consacrées aux ouvrages xylographiques, aux premiers essais de l'impression avec des planches gravées sur bois. On trouve là quatre exemplaires d'éditions diverses de la *Biblia pauperum*, l'*Ars moriendi*, deux exemplaires du *Cantique des cantiques*, et trois anciens Almanachs allemands, raretés presque inconnues.

Parmi les imprimés placés dans les autres vitrines, figurent la *Bible* connue sous le nom de Mazarine, et qu'on regarde comme imprimée en 1455; le *Psautier* de Mayence, 1457 (premier livre qui ait

porté une date); la *Bible* imprimée à Mayence en 1462 (exemplaire sur peau de vélin); les *Offices* de Cicéron, 1465 (première édition d'un auteur classique); le Lactance, *Subiaco*, 1465 (premier livre imprimé en Italie avec date); le Tite-Live, *Rome*, 1469 (seul exemplaire existant sur vélin; en 1815, il fut payé 903 livres sterling en vente publique; il a été légué par sir Thomas Granville); la première édition de la *Divina Commedia* de Dante, 1472; la *Grammaire grecque* de Lascaris, *Milan*, 1476 (premier livre imprimé en grec); l'Ésope, *Milan*, 1480 (première édition d'un classique grec); le Virgile imprimé par Alde en 1501 (première édition portative d'un classique grec et le plus ancien volume exécuté en caractères italiques); l'*Anthologie grecque*, 1494, sur vélin; le Pétrarque, l'Horace et le Dante, exemplaires sur vélin, imprimés par Alde en 1501 et 1502.

En fait d'anciennes productions de la typographie française, nous pouvons signaler le *Roman de Fierabras*, Genève, 1483; la *Controversie de noblesse*, imprimée à Bruges par Colard Mansion, en 1475; le *Livre du roy Modus*, Chambéry, 1486; l'*Art et science de rhétorique*, imprimé par Verard en 1483 (exemplaire sur vélin); les *Quatre filz Aymon*, Lyon, vers 1480; la *Cité de Dieu* de saint Augustin, Abbe-ville, 1486.

Nous laissons de côté, comme intéressant plus spécialement les Anglais, quelques-uns des volumes sortis des presses de Caxton, le père de la typographie britannique, volumes dont on ne connaît pour la plupart qu'un ou deux exemplaires imparfaits.

SAINTE-HÉLÈNE.

C'est à peine si l'on peut vivre dans la capitale de l'île, tant les ravages des fourmis blanches deviennent inquiétants. Ces ennemis du bonheur des habitants de James-Town ont comme juré de renverser tout l'ordre de choses consacré par le temps. Il ne faut plus penser à avoir des livres. Déjà la bibliothèque a beaucoup souffert, et, bien qu'on l'ait transportée ailleurs, la voilà sur le point de disparaître tout à fait. Les papiers et les documents de la vie civile sont en danger; l'église, comme beaucoup d'autres bâtiments, a dû être abandonnée depuis que le plafond vient de s'affaisser, après moins de vingt ans de durée, puisque l'édifice avait été reconstruit en 1843-1844.

BELGIQUE.

Bibliothèque royale. — L'archiduc Estienne, père de la duchesse de Brabant, a visité le 12 novembre 1862, dans les plus grands détails, la bibliothèque royale de Bruxelles. Il a commencé par la section

des manuscrits, où il a feuilleté les précieux volumes de la librairie de Bourgogne, parmi lesquels il a rencontré de nombreux souvenirs de famille, la *Mer des histoires*, composée pour l'éducation de Charles-Quint; les *Chroniques du Hainaut*, avec belle miniature attribuée à Memling; le livre d'heures du duc Jean de Berry, et enfin le magnifique missel de Mathias Corvin, sur lesquels les souverains des Pays-Bas prêtaient serment à la constitution. Dans la visite des sections des imprimés, l'archiduc s'est beaucoup occupé des travaux du catalogue en voie d'exécution, et il s'est longuement entretenu avec les conservateurs sur les divers systèmes de catalogues employés par les bibliographes.

Dans le cabinet des estampes, il a examiné les principales raretés, la gravure de 1418 sur bois, celle sur cuivre de 1467 représentant les grandes armoiries de Charles le Téméraire. Dans le cabinet de numismatique, l'attention de l'archiduc a surtout été attirée par la collection de monnaies carlovingiennes récemment acquise, et par les médailles et monnaies du règne de Marie-Thérèse.

Liége. — La bibliothèque populaire voit s'augmenter tous les jours le nombre de ses lecteurs. Pendant le mois de décembre 1862, le prêt s'est étendu à 1,749 lecteurs.

ALLEMAGNE.

Berlin. — Le roi de Prusse vient de faire don à la Bibliothèque royale d'un splendide exemplaire de la première édition, devenue assez rare, des œuvres de Frédéric le Grand, en quatre volumes. L'ouvrage porte le titre: *OEuvres du philosophe de Sans-Souci.* Cette édition n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires et destinée seulement aux intimes du roi, dont plusieurs étaient tenus de restituer l'ouvrage à leur départ de la cour. Les volumes sont des in-4, tous uniformément imprimés, dorés sur tranche et reliés en maroquin rouge. Les trois premiers volumes ont paru en 1750, et comme dit le titre: au donjon du château avec privilége d'Apollon, MDCCL. Le premier volume contient: *le Palladion,* poëme grave. Le second volume contient, en outre de la dédicace aux amis, huit odes et seize épîtres. Le troisième volume, les épîtres familières, treize pièces diverses, six épigrammes, une dissertation sur les raisons d'établir ou d'abroger les lois, et plusieurs autres petites pièces.

Quelque temps après la publication de cette première édition, dont la Bibliothèque de Berlin vient de s'enrichir, le roi fit paraître la seconde, réduite à un seul volume. Elle est intitulée:

OEuvres du philosophe de Sans-Souci. On y trouve un poëme : l'*Art de la guerre*.

Le public berlinois pourra se convaincre, grâce à cette belle édition, que Frédéric n'était pas aussi grand en poésie que dans l'art de la guerre. On pourra probablement dire des beaux volumes dus à la munificence du roi Guillaume, ce qu'on a déjà dit à propos d'un autre livre, qui, celui-là aussi, provenait d'une plume royale, que la *rédaction* le cède en beauté à la reliure.

Cette bibliothèque vient d'acheter de la succession de M. le Dr Bernstein, professeur à Breslau, des manuscrits syriaques très-importants, parmi lesquels on remarque une copie complète du lexique Syriaque-Arabe de Bar-Bahlûl, conservée en original à la bibliothèque Bodléienne; une grande partie du lexique syriaque antique de Bar Ali copié sur un manuscrit de Leyde avec des variantes principalement d'après des manuscrits d'Oxford.

— Le nouveau catalogue de la bibliothèque du ministère royal de l'agriculture, rédigé par M. Bötticher, conseiller privé de la chancellerie, a été publié récemment.

— Les cinq bibliothèques populaires de la ville ont fait, en 1861, une recette d'eviron 6,000 francs. Les dépenses se sont élevées environ à la même somme. Parmi les donateurs on a cité la Société

scientifique, qui a souscrit pour près de 2,000 fr., et qui a promis en tout 35,000 francs, à donner en plusieurs années. Le nombre total des lecteurs de ces bibliothèques s'est élevé à 4,334, ce qui, comparé à l'année précédente, est une augmentation de 276. Presque la moitié de ces lecteurs appartiennent à la classe ouvrière.

Dresde. — L'académie des tailleurs allemands possède une bibliothèque riche actuellement de 445 volumes divisés en six sections : 1° ouvrages relatifs à la science du costume; 2° journaux de mode, particulièrement allemands et français; 3° travaux sur l'art de la coupe; 4° commerce et industrie; 5° jurisprudence et statuts de la profession, lois somptuaires; 6° mélanges.

Kiel. — D'après un recensement fait en septembre 1861 par M. le Dr Voege, bibliothécaire adjoint, le nombre des volumes conservés à la bibliothèque de l'Université s'élève à 134,070. En outre de la collection de dissertations et de brochures, laissée il y a quelques années par le conseiller d'Etat M. le Dr Callisen au choix de la bibliothèque, on a mis à part 167 volumes et 6,042 thèses ou opuscules de médecine; le nombre des volumes prêtés en 1861 s'est élevé à 6,703.

Nuremberg. — La bibliothèque du Musée germanique a reçu des dons très-nombreux; le principal

lui a été offert par la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, et consiste en 144 vol. Le directeur du Musée, M. le baron Aufsess, s'est démis de ses fonctions. Il était le président du conseil et le fondateur de cette utile institution.

Prague. — M. Zeitler, *scriptor* de la bibliothèque de l'Université, a découvert, en classant la collection de livres de Peter Vok von Rosenberg, deux feuilles de parchemin intercalées dans une reliure et contenant des fragments d'un très-beau manuscrit des Niebelungenliedes, écrit dans la seconde moitié du XIIIe siècle. M. Zeitler présume que dans la bibliothèque du couvent des Augustins, à Wittingau, se retrouveraient d'autres fragments de même poëme.

Sigmaringen. — On s'occupe de la construction d'un palais magnifique que M. le conseiller architecte Laur doit ériger d'après les projets de Krüger de Dusseldorf, bâtiment destiné à la bibliothèque princière de la cour de Hohenzollern, qui est composée par la réunion de l'ancienne bibliothèque du dernier gouvernement et de la bibliothèque moderne du palais du prince. M. le Dr E. Roessler, conseiller de la cour, qui a été appelé de Erlangen, doit prendre la direction de la bibliothèque. Le nombre de volumes de ces trois bibliothèques réunies se monte à 181,000.

ITALIE.

Milan. — Une commission composée de personnes distinguées a ouvert une souscription pour élever une statue à Frédéric Borromée, le docte fondateur de la bibliothèque Ambroisienne. L'exécution du monument sera confiée à l'éminent sculpteur Corti.

Modène. — Parmi les objets appartenant au domaine public du duché de Modène, enlevés par le duc François V lors de sa fuite au mois d'avril 1859, se trouvent de remarquables manuscrits dont la liste a été publiée récemment par M. A. Baschet. Nous la reproduisons dans son entier. « Note des manuscrits les plus remarquables de la royale bibliothèque d'Este, placés dans une caisse de bois de noyer fermée à serrure, par ordre de S. A. R. l'archiduc François V : 1. Bible à miniatures, en deux tomes; 2. Bréviaire romain à miniatures; 3. Office de la *Beata vergine*, à miniatures; 4. Manuscrit renfermant les poésies provençales du XIIIe siècle; 5. Dante, manuscrit du XIVe siècle; 6. Autographes du Tasse ; trois volumes; 7. Autres autographes du même; 8. Manuscrit dit *Biblia pauperum*; 9. Lettres autographes; quatre volumes; 10. Horace, édition d'Albe (1501), sur parchemin; 11. Évangéliaire grec du Xe siècle; 12. *Actus apos-*

tolorum; 13. Épîtres de saint Jérôme, manuscrit de 1157. » On ignore où ces précieux manuscrits ont été déposés par le duc. M. Baschet croit qu'on les a portés dans un des nombreux domaines que Son Altesse possède en Hongrie.

ESPAGNE.

Les principales bibliothèques de l'Espagne sont au nombre de 29 : elles renferment plus de 600,000 volumes imprimés et environ 14,000 manuscrits d'un mérite inappréciable. La bibliothèque nationale de Madrid renferme 260,000 volumes imprimés et 8,500 manuscrits d'une grande valeur; celle de San Isidore renferme 47,900 volumes imprimés; celle de l'Académie de l'Histoire contient environ 18,000 volumes imprimés et 1,500 manuscrits.

Madrid. — La bibliothèque dite « Biblioteca del colegio de Escuelas Pias de San Fernando, » renferme actuellement 6,930 ouvrages qui forment 14,201 volumes. Après les livres en langue espagnole, ceux en langue française sont les plus nombreux. On en compte 1,720.

Ségovie. — La bibliothèque de l'école d'artillerie d'Espagne, riche de 12,000 volumes, a été détruite dans l'incendie qui, le 8 mars 1862, a entièrement dévoré le superbe palais historique de cette ville.

TUNIS.

Bibliothèque publique du Beylick. — L'*Akhbar* nous apprend que le bey a réorganisé récemment la bibliothèque publique de sa capitale. Quoiqu'elle ne se compose encore que de manuscrits, comme la première collection à laquelle la bibliothèque impériale doit son existence, elle n'en aura pas moins certainement quelque prix pour les orientalistes. Il paraît résulter de l'article de M. Berbrugger que le bey a compris qu'il ne suffisait pas d'un seul bibliothécaire pour répondre à toutes les exigences du service. Deux oukils se remplacent alternativement, de sorte que la bibliothèque du beylick de Tunis est ouverte au public tous les jours.

RUSSIE.

Bibliothèque impériale publique. — Une publication que vient de faire paraître (elle porte même la date de 1863) M. Minzloff, conservateur en chef de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, et que nous avons sous les yeux, donne d'intéressants détails sur la salle destinée à loger les *incunables*, c'est-à-dire les livres imprimés dans les premiers temps de la découverte due à Gutenberg. Cette salle reproduit, à s'y méprendre, celle de l'ancien couvent du

Saint-Sépulcre à Miéchow, où ces monuments curieux de l'art typographique furent déposés, quand un certain porte-croix, nommé André, les rapporta de la Galicie, il y a bientôt quatre cents ans. Les bons religieux, qui n'avaient connu jusqu'alors que les livres écrits à la main, n'en pouvaient croire leurs yeux. On assembla le chapitre pour savoir où l'on placerait ces nouveaux venus, *faits avec une main d'étain*, comme les religieux disaient dans leur étonnement. Deux planches étroites, dans un angle de la pièce où l'on gardait les archives du couvent, avaient suffi jusqu'à cette époque pour porter toute la bibliothèque monastique. Mais ce temps n'était plus. Vu la taille gigantesque des arrivants, un nouveau local était indispensable. Il fut décidé que l'oratoire du révérend père abbé servirait à cet usage. C'est cet oratoire de Bénédictins qui a été scrupuleusement, et jusqu'aux moindres détails, reproduit dans la nouvelle bibliothèque de Saint-Pétersbourg; on se croirait transporté au xve siècle. On retrouve, en effet, le plafond en voûte soutenu par un assemblage de colonnes, les fenêtres ogivales avec vitraux ne tamisant qu'un demi-jour, les corps de bibliothèque massifs, à corniche saillante et supportée par des colonnettes torses, la porte basse, bardée de lourds ferrements tout en un mot, jusqu'aux chaises massives, au pu-

pitre énorme, pareil à celui qu'on représente dans les tableaux de saint Jérôme, et aux livres attachés à une chaîne de fer. Les écussons des premiers imprimeurs sont placés au-dessus des chapiteaux des colonnes, et sur l'architrave on lit ces mots en latin : *Les incunables de l'art typographique, inventé par J. Gutenberg, de Mayence; son nom ne peut périr.*

Cette publication, qui retrace le souvenir d'une visite faite par l'impératrice de Russie dans cette section de l'établissement, viendra s'ajouter à la série déjà très-considérable des *impressions* faites par la bibliothèque. On se demande, au premier abord, quelles peuvent être ces impressions; une bibliothèque recevant des livres, en recevant même beaucoup, mais n'en publiant pas elle-même. La bibliothèque de Saint-Pétersbourg est sans doute le seul établissement existant qui jouisse de ce privilége; et elle publie non-seulement des livres ou brochures concernant son histoire, son organisation intérieure, ses travaux, etc., mais des ouvrages qui n'ont pas de rapport avec la bibliothèque, qui sont, par exemple, des raretés bibliographiques et dont elle seule possède un exemplaire. C'est ainsi qu'elle a reproduit *in extenso*, pour le jubilé de l'université de Moscou, la première *gazette russe*, parue à Moscou en 1703, mais dont il n'y a plus

que deux exemplaires qui se trouvent à la bibliothèque. On a poussé le scrupule jusqu'à remettre, après le texte, imprimé en *fac-simile,* les deux feuillets d'errata qu'on a reproduits de la même manière. Cette réimpression, faite pour remplacer un volume fort rare, est devenue elle-même aujourd'hui une rareté.

Le catalogue des publications éditées par les soins de la bibliothèque depuis son origine a paru récemment; c'est à cette source que nous puisons les renseignements que nous insérons ici. On peut y suivre en quelque sorte la vie, le développement de la bibliothèque; c'est ainsi que de 1747 à 1773, le catalogue n'atteste que 21 numéros; de 1811-1846, il y en a 16; de 1843-1849, 7 seulement; et de 1849-1861, 100 numéros. Ce qu'il y a encore de curieux, c'est que plusieurs des écrits mentionnés dans ce répertoire ont été publiés au profit de l'établissement. Et ce dernier détail n'est pas à dédaigner, car à l'article 93, on lit : « La vente de cet ouvrage, que l'auteur publia au profit de la bibliothèque, produisit la somme d'environ 30,000 roubles argent (120,000 francs). » Il s'agit d'un livre publié par le directeur de l'établissement, le baron de Korff, et intitulé : *Avénement au trône de l'empereur Nicolas* (1857, in-8°). Les deux premières éditions russes, tirées à 25 exemplaires seulement

pour la famille impériale, n'entrèrent pas dans le commerce. Il fut fait de ce livre 13 éditions ou traductions en langues étrangères, *dont la plupart*, a soin d'ajouter le catalogue, *parurent sans l'autorisation de la bibliothèque*, et par conséquent à son détriment.

Quand une acquisition importante a lieu, ce fait provoque une brochure publiée par l'établissement. C'est ainsi que, sous le numéro 86, nous voyons mentionnée une publication faite à l'occasion de l'achat de la magnifique édition parue, il y a quelques années, à Paris : *l'Imitation de Jésus-Christ*, et qui ne coûta pas moins de 5 ou 6,000 fr. Il n'avait été mis en vente que 28 exemplaires de ce chef-d'œuvre de l'art typographique. Celui qui a été acquis par la bibliothèque de Saint-Pétersbourg figure dans une vitrine spéciale qui l'entoure de tous côtés de ses parois de cristal, de manière à faciliter l'examen de sa splendide reliure, qui a coûté 1,200 francs.

La série entière de ces publications, sorties de la bibliothèque, occupe une place d'honneur et est renfermée dans un meuble fait exprès et artistement travaillé. Elles sont richement reliées, dorées sur les tranches et aux armes de l'établissement. La couleur différente du maroquin qui les recouvre permet de distinguer, au premier coup d'œil, sous

quel administrateur de la bibliothèque elles ont été publiées. C'est au centre de la salle des *Rossica* qu'est placée cette armoire d'honneur; cette salle elle-même n'est pas une des moindres curiosités de l'établissement.

La section des *Rossica* ne date que de 1850. C'est alors qu'on eut l'idée de concentrer en un ensemble tout ce qui, depuis l'invention de l'imprimerie, a été publié en dehors de la Russie, en n'importe quelle langue, concernant l'empire russe. Les ouvrages parus en Russie même n'y figurent pas; ceux-ci forment une division à part, qui, dans l'origine, ne renfermait que 5 volumes et qui aujourd'hui en a 40,000. La section *Rossica* en contient, pour sa part, 30,000. Ce qu'il a fallu de recherches, de démarches, de correspondances, de voyages à l'étranger, d'efforts et de luttes pour arriver à ce résultat est incroyable ; on en remplirait tout un volume. Cette collection est unique en son espèce. On vient consulter de tous les points de la Russie ces deux sections importantes, indispensables à qui veut étudier l'histoire nationale et connaître l'état actuel du pays.

L'expérience a constaté qu'il ne s'entreprend aucun travail important sur la Russie sans qu'on ait recours à l'examen de ces deux grandes divisions de la bibliothèque. Le catalogue en est terminé et

se trouve renfermé dans un meuble de forme particulière; catalogue par ordre de matières et catalogue alphabétique, ne comprenant pas moins de huit cents divisions et subdivisions; il y a de plus un inventaire. Ce catalogue si curieux n'est encore imprimé qu'en épreuves; la bibliothèque n'a du reste le projet de donner que le catalogue de ses sections ou collections les plus importantes, renonçant à la publication d'un catalogue général. C'est ainsi qu'elle a déjà le catalogue de ses *Aldes* et qu'elle aura celui de ses *Elzéviers*, qui forment une série très-complète et très-précieuse. Parmi ces derniers se trouve un livre rarissime, dont on ne connaît que sept exemplaires : c'est le *Pâtissier françois* (Amsterdam, 1655), sans lequel toute collection d'Elzévirs est défectueuse. Il y en a deux exemplaires à Paris, deux en Belgique, un à Nancy et un autre chez un riche particulier. La bibliothèque de Saint-Pétersbourg en possédait un sans s'en douter; il a été découvert, il y a quelques années, caché entre deux *Cuisinières bourgeoises*, dans la collection de livres Zaluski, qui a été le noyau du riche dépôt de Saint-Pétersbourg. Ce petit opuscule, qui valait quelques sous en 1655, monte aujourd'hui dans les ventes à des prix très-élevés. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que presque tous les exemplaires aient péri, comme dit le *Manuel du Li-*

braire, ce code des bibliophiles (édition de 1862), « sous la main *onctueuse* des honnêtes artisans qui en ont fait usage. »

C'est seulement dans ces publications naguère éparses qu'on pourra dorénavant puiser des détails précis sur l'histoire de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, qui, bien que d'origine récente, occupe aujourd'hui le troisième rang parmi les grands dépôts littéraires de l'Europe.

Varsovie. — La bibliothèque principale, sur l'ordre de l'empereur, recevra à l'avenir les doubles de la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. Le premier envoi s'est composé de 17,000 volumes. Ce n'est là qu'une bien minime partie de l'immense butin de la Russie conquérante dans les trésors bibliographiques du royaume de Pologne.

SERBIE.

La bibliothèque nationale de Belgrade possède actuellement 14,574 ouvrages. Pour se rendre compte de l'importance de ce dépôt, il faut réfléchir que lorsque éclata la grande insurrection de 1804 il n'existait pas dans toute la principauté un seul livre imprimé. Il existe aussi à Belgrade une imprimerie nationale qui a produit cinquante ouvrages en 1860.

ÉTATS-UNIS.

Le Nord possède 14,911 bibliothèques publiques renfermant 3,888,234 volumes; le Sud, 695 bibliothèques contenant 649,577 volumes.

Ce chiffre énorme de 14,911 bibliothèques n'est-il pas le résultat d'une erreur d'impression? S'il était exact, il donnerait une bien faible idée de l'importance de ces collections si nombreuses, puisque, terme moyen, l'avoir de chacune d'elles se réduirait à 262 volumes.

Les États du Sud auraient moins de bibliothèques, mais elles seraient bien plus riches, puisque chacune d'elles renfermerait 941 volumes ou à peu près. Ce n'est déjà pas grand'chose.

Il est permis de croire que cette statistique a grand besoin d'être vérifiée. Si nous consultons l'important travail de M. Edwards sur les bibliothèques (*Memoirs of Libraries*, Londres, 1859, 2 vol. in-8°), nous trouvons que les États du Nord peuvent montrer avec orgueil d'importantes collections. D'après l'auteur anglais que nous venons de nommer, la bibliothèque du collége Harvard, à Boston, possède près de 80,000 volumes; celle du collége Yale, à New-Haven, plus de 30,000; celle de Columbia college, à New-York, 14,000. La bibliothèque Astor, fondée à New-York par un riche

négociant, renferme 80,000 volumes tout au moins. Ces divers chiffres sont aujourd'hui dépassés par suite des acquisitions annuelles et des dons, qui sont fréquents.

La bibliothèque la plus considérable qui soit mentionnée comme se trouvant dans les États du Sud est celle du Collége de la Caroline méridionale (21,400 volumes).

M. Edwards mentionne comme se trouvant dans le seul État de New-York (en 1855) 172 bibliothèques appartenant à des académies et séminaires et ayant 91,296 volumes; les bibliothèques des écoles de cet État possédaient, en 1847, 1,338,848 volumes.

Ce qui est incontestable, c'est que les bibliothèques des communes, des écoles, des établissements supérieurs de l'instruction publique sont beaucoup plus nombreuses aux États-Unis qu'en Europe, et que, dans les États du Nord, elles ont acquis un développement auquel ceux du Sud sont loin de prétendre.

Boston. — La bibliothèque publique de cette ville, créée postérieurement à 1848, prend de jour en jour un plus grand accroissement. Les fondateurs, à la tête desquels se place M. Bates, ont partagé leurs collections en deux départements distincts : les livres à consulter (*references books*) et

les livres à prêter (*circulation books*). Les premiers sont au nombre de 55,000; les seconds au nombre de 20,000, et pour les uns et les autres, il existe un catalogue imprimé. Cet ouvrage, de 900 pages in-8, est enrichi d'excellentes tables qui renvoient non-seulement aux auteurs et aux volumes, mais aux différentes matières traitées dans les livres. L'édifice qui renferme cette belle collection est un monument remarquable à tous égards. La seule bibliothèque américaine qui l'emporte sur celle de Boston est celle de New-York.

CHILI.

Santiago. — La « *Bibliotheca national,* » grande bibliothèque publique située dans les bâtiments de l'Université, contient actuellement plus de 32,000 volumes, ouvrages choisis dans toutes les branches de la science. Il existe en outre dans le même pays trente-sept bibliothèques publiques et douze bibliothèques particulières remarquables.

II. — BIBLIOTHÉCAIRES.

Nous donnons ci-dessous la liste des nominations ou promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur qui ont eu lieu, à l'occasion de la fête du 15 août, dans les bibliothèques et archives.

Au grade de *commandeur* : M. Ravaisson, ancien inspecteur général des bibliothèques.

Au grade d'*officier* : MM. Léon Renier, de la bibliothèque de l'Université; Edouard Thierry, de la bibliothèque de l'Arsenal; Franck, de la bibliothèque impériale.

Au grade de *chevalier* : MM. Lavoix, conservateur sous-directeur adjoint à la bibliothèque impériale; Vallet de Viriville, professeur adjoint à l'École impériale des chartes; Daremberg, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine; Douet-d'Arcq, sous-chef de section à la direction générale des Archives de l'empire.

— M. Etienne Gallois, bibliothécaire-adjoint du Sénat, a été nommé bibliothécaire du Sénat en remplacement de M. Vieillard, décédé, et M. Ch. Edmond Koëski a été nommé bibliothécaire-adjoint en remplacement de M. Etienne Gallois.

— L'Institut a élu pour bibliothécaire, en remplacement de M. Landresse, dont nous avons

annoncé la mort, M. Roulin, qui était depuis longtemps sous-bibliothécaire. On a procédé ensuite au remplacement du sous-bibliothécaire. Trois candidats avaient été proposés par M. Roulin, dans l'ordre suivant : MM. Servois, Lenormant et Ruelle. Les titres de chacun étaient exposés dans la présentation. Après la lecture de la note remise par M. Roulin, il a été procédé à l'élection. 161 membres y ont pris part. Le dépouillement touchait à sa fin, lorsqu'un bulletin à peu près illisible s'est présenté; il a été déclaré par le bureau, composé des présidents des cinq sections, que ce bulletin serait réservé pour être examiné plus tard. A ce moment, un membre, M. Carafa, de l'Académie des beaux-arts, s'est levé et s'est approché du bureau pour examiner ce bulletin. Il a reconnu que c'était lui qui l'avait écrit, et a dit qu'il avait voulu écrire le nom de M. Lenormant. Le dépouillement a continué, sauf à statuer plus tard sur l'incident. Le résultat, en n'y comprenant pas le bulletin réservé, a donné 80 voix à M. Servois et 80 voix à M. Lenormant. Le bureau, après mûr examen du bulletin, d'abord douteux, a déclaré, à la majorité, que le bulletin était acquis à M. Lenormant. L'assemblée ayant ratifié cette déclaration, M. Lenormant a été proclamé sous-bibliothécaire.

Caen. — M. Travers, ancien professeur à la Fa-

culté des lettres et qui possède une fort belle collection de livres de littérature, a été nommé conservateur en chef, en remplacement de feu M. Mancel.

— Une pierre tumulaire massive, achetée par souscription publique, a été placée, au commencement de 1862, dans le cloître de la cathédrale de Durham, sur la tombe de feu le docteur Raine, bibliothécaire de la bibliothèque de l'université et du chapitre. La science et les travaux de cet homme éminent lui avaient valu le surnom d'Antiquaire du Nord.

III. — BIBLIOPHILES.

La Société française de ce nom a fait frapper un jeton gravé par M. Eugène Farochon. La légende est :

IAC. AVG. DE. THOV.

Le revers représente l'intérieur d'une bibliothèque : son pourtour porte cette devise :

ET IN EA INVENIES THESAVRVM.

Dans l'exergue sont inscrits les mots :

SOC. DES BIBLIOPH. FR.
FONDÉE EN 1820.

— On nous signale quelques noms de biblio-

philes parisiens, collectionneurs de raretés et pièces bibliographiques :

M. Paul-Louis Arnauldet, 13, rue de Bréa. — Bibliographie, catalogues.

MM. Billiard frères. — Pièces relatives aux bibliothèques et principalement à la bibliothèque impériale.

M. Ménétrier. — Bibliographie théâtrale très-complète.

M. Schmitt. — Documents sur les bibliothèques.

— *Société des Philobiblon de Londres*. Fondée en 1853 sous la présidence du prince Albert, cette société devait chaque année, aux termes de ses statuts, publier un volume de biographie, de bibliographie, de littérature et d'histoire; elle n'a jusqu'à présent publié que dix volumes dont la substance a été résumée cette année dans un volume de M. O. Delepierre, secrétaire honoraire de cette société. Ce travail est intéressant pour nos lecteurs, particulièrement dans la première partie (p. 6 à 26), qui a rapport aux travaux bibliographiques de la société. Après la mort du prince Albert, la présidence de cette société a été donnée au duc d'Aumale.

— La bibliothèque de Schiller, qui comprend 144 volumes avec une liste dressée de la main même du poëte, a été achetée, comme on sait, au

commencement de l'année dernière, par le libraire J. S. Mayer à Hambourg. Après qu'aucun acheteur ne se fut présenté depuis en Allemagne, il se trouva récemment un amateur en Angleterre qui offrit à M. Mayer 600 écus. Mais, ne voulant point léguer à l'étranger la bibliothèque du grand poëte, on organisa une souscription à Hambourg. Le lot coûtait 4 florins. Sur 150 lots émis, 49 ne trouvèrent point de placement. Néanmoins le tirage a eu lieu, et un fonctionnaire de la justice, M. H. A. Helmcke, a gagné la bibliothèque de Schiller.

— M. Naumann, fonctionnaire public à Berlin, est mort en laissant une collection d'estampes composée de 20,000 pièces et classée dans l'ordre chronologique et bien conservée.

BIBLIOPHILES ITALIENS.

Bologne. — Autographes de M. Succi.

Milan. — Autographes de MM. Damiano Mueni et Carlo Morbio.

Modène. — Autographes et livres rares de M. Joseph Campori.

Naples. — Manuscrits de M. le duc de Palicastro, la plupart relatifs à l'histoire locale.

Rome. — D. Baldassare Buoncompagni, demeurant via del Corso, n° 213, possède une importante

collection de 368 manuscrits presque exclusivement relatifs aux mathématiques et dont le catalogue, publié en 1862 avec un grand soin par M. Narducci, se trouve annoncé dans notre bibliographie.

Turin. — Autographes de M. Cossilla.

Lisbonne. — Bibliothèque du roi de Portugal don Pedro V. Ce prince, né le 16 septembre 1837, est mort vers la fin de 1861. « Il avait une foi entière, absolue dans le bien que doit faire aux hommes et aux sociétés la diffusion des lumières. C'était un bibliophile avec les qualités et les innocentes faiblesses du métier. Il ne pouvait pas faire en personne cette chasse aux raretés qui est un des attraits de cette aimable passion; mais il avait quelques amis discrets qui la faisaient pour lui, et sa joie était grande lorsqu'on annonçait mystérieusement la découverte de quelques-uns de ces livres ou de ces manuscrits précieux que les guerres, les secousses politiques ou la suppression des couvents ont jetés en grand nombre dans les boutiques des épiciers ou dans celles des bouquinistes. Sous ce rapport, le Portugal est un pays à exploiter par les amateurs de livres. J'ignore l'importance numérique de la collection formée par le jeune roi; mais j'ai vu, j'ai tenu, j'ai feuilleté quelques-uns des livres destinés à grossir le trésor royal, et je puis assu-

rer qui si jamais on entreprend à Lisbonne quelque publication analogue à notre collection des documents inédits relatifs à l'histoire nationale, on trouvera beaucoup à prendre dans les épaves que les soins pieux du roi don Pedro ont recueillies. » Xavier Raymond, *Journal des Débats*, du 7 déc. 1861.

—

Baltimore. — M. John G. Morris a réuni une magnifique collection de livres, de manuscrits, de médailles, de sceaux, de dessins relatifs à la franc-maçonnerie, le tout au nombre de 50,000 pièces, dont il se propose de publier prochainement un catalogue.

IV. — ARCHIVES.

ARCHIVES DE L'EMPIRE.

D'importantes publications concernant les principales séries d'actes conservés aux archives sont en préparation, sous presse, ou même déjà mises en vente. De ce nombre sont : l'Inventaire des layettes du Trésor des chartes, par M. Teulet; la Description des empreintes des sceaux conservés aux archives, par M. Douet d'Arcq; l'Inventaire des actes du parlement, par M. Boutaric; les Monuments historiques, par M. J. Tardif.

L'établissement des archives a reçu un agrandis-

sement qui lui était nécessaire ; l'acquisition d'une maison contiguë va permettre d'obvier à l'insuffisance, à l'insalubrité ou à l'incommodité des locaux occupés par une des sections, par le bureau de la correspondance de Napoléon Ier, par l'École des chartes et par le dépôt et l'atelier du moulage des sceaux.

Par suite de diverses soustractions de livres, titres, autographes, etc., enlevés, à diverses époques, à ce vaste dépôt, il a été enjoint aux commissaires-priseurs d'envoyer régulièrement au directeur général un exemplaire de tous les catalogues annonçant une vente de livres, manuscrits, autographes, qui devra être faite par leur ministère.

La commission instituée le 22 avril 1861 a déposé son rapport le 17 février suivant. Ses conclusions ont été les suivantes, qu'il y avait lieu : 1° de transférer des Archives à la bibliothèque impériale les documents littéraires et scientifiques, ou pièces de bibliothèque, que possède le premier de ces deux établissements ; 2° de transférer de la bibliothèque impériale aux archives de l'Empire les papiers publics, chartes, diplômes et pièces diverses d'archives qu'elle renferme ; 3° d'appliquer aux archives de l'Empire la division à laquelle ont été soumises les archives départementales, d'en distinguer les archives modernes, les archives

anciennes et historiques; 4° de transférer de la bibliothèque impériale aux archives de l'Empire le cabinet des titres. La commission a démontré avec grande surabondance de preuves que la place de cette collection n'était pas à la bibliothèque; elle a aussi demandé à ce dernier établissement de hâter la publication des catalogues des manuscrits.

ARCHIVES DES DÉPARTEMENTS.

On a commencé, chez M. Paul Dupont, l'impression des inventaires des archives départementales. Cette publication sera l'une des plus vastes qui aient jamais été entreprises. On parle d'un millier de volumes. Les feuilles tirées composant la matière de deux forts volumes, ont été présentées à M. de Persigny, ministre de l'intérieur, qui lui-même les a présentées à l'Empereur. En même temps, un rapport très-développé a été publié dans le *Moniteur* du 21 août. Ce travail résume en ces termes l'importance des feuilles tirées relatives à 54 préfectures; elles renferment 1,683 pages de texte et présentent l'analyse de 12,000 volumes manuscrits, 5,670 plans, 10,978 liasses contenant un total de 732,946 pièces, dont la plus ancienne remonte au commencement du VIII° siècle.

On voit avec plaisir dans quelques départements

les familles consentir, en faveur des archives préfectorales, à des dons de papiers anciens restés dans leurs mains et dont elles veulent assurer la conservation. D'autres, plus prudentes peut-être, mais non moins généreuses, communiquent à l'archiviste des notes sur l'importance des documents qu'elles possèdent, et les personnes intéressées à les étudier peuvent en obtenir facilement connaissance.

Les précieuses archives municipales de Bordeaux ont été la proie des flammes et détruites dans la nuit du 13 au 14 juin 1862. Cette immense collection, classée avec un grand soin par M. d'Etcheverry pendant les années 1838 à 1854, comprenait : 1° 1,099 liasses et portefeuilles, du XIIe au XVIIIe siècle; — 2° 500 registres des délibérations et arrêtés de 1520 à l'an XIV; — 3° 405 registres de finances du XVIe au XVIIIe siècle; — 4° 500 liasses de 1788 à l'an IX; — 5° dans la partie la plus moderne et à partir de 1800 jusqu'à nos jours, 131 liasses, ordonnances de police; 780 liasses se rattachant à divers bureaux; 1,200 registres; — 6° les registres de la police, concernant les passe-ports, les livrets, les logeurs, etc.; les registres de l'état civil ont été heureusement sauvés; — 7° la collection des plans depuis le XVIIIe siècle. — Les ma-

nuscrits étaient au nombre de neuf, et les autographes en très-grande quantité. L'*Amateur d'autographes* des 1er et 16 juillet a publié une liste de ces précieux documents.

ARCHIVES DIVERSES.

Dépôt de la guerre. — On vient d'y classer une collection importante de dossiers relatifs à la guerre de Sept ans et aux événements militaires des dernières années du règne de Louis XV. Ces précieux documents proviennent des archives de Suède. Ils avaient été entre les mains de Bernadotte, et, à la suite de négociations diplomatiques entre la France et la Suède, ils ont été restitués il y a quelques mois au Dépôt de la guerre. C'est M. le colonel de Castelnau qui est, dit-on, chargé de mettre en lumière ce que ces archives offrent d'intéressant pour notre histoire militaire.

Archives du ministère des affaires étrangères. — Toujours aussi impénétrables que par le passé, ces importantes archives ravissent à l'histoire les documents les plus précieux; aussi est-ce avec raison qu'un érudit, dans un récent travail sur Louvois — œuvre des plus estimées — se félicite, en sa préface, du bonheur qu'il a eu d'avoir affaire pour son livre aux archives de la guerre et non pas aux archives du ministère des affaires étrangères, qui sont,

comme il le dit, un sanctuaire inaccessible. Et à ce propos rappelons une anecdote racontée au directeur de la *Correspondance littéraire* dans le dernier numéro de ce recueil, année 1861 : « Vous signalez, écrit le spirituel anonyme, en ayant raison pour la mille et unième fois, par conséquent, l'attitude originale qu'ont gardée, au milieu des dépôts littéraires dont la France s'honore, et dont elle est si libérale, les célèbres archives du ministère des affaires étrangères, qui cache à tous les yeux les terribles secrets de Louis XIV, de Henri IV et de M. de la Palisse. Mais vous parlez bien à votre aise de la confiance exceptionnelle avec laquelle sont traitées dans cet établissement *les personnes munies de hautes et pressantes recommandations*. J'ai connu, il y a quelques années, un de ces privilégiés de la faveur qui avait forcé ces portes redoutables avec le meilleur talisman qu'on puisse y apporter, la recommandation très-vive d'un gouvernement étranger et de son ambassadeur. Mon ami était un professeur à l'université d'Upsal nommé Wahrenberg, et son protecteur, le vénérable comte de Löwenhielm, doyen du corps diplomatique de Paris. Je crois que mon indiscrétion ne les compromettra pas beaucoup, car ils sont morts tous les deux. Wahrenberg apportait d'Upsal une dissertation in-4°, *De Sueo-Gothorum exercitibus grassantibus in Germanos* (ou

quelque chose d'approchant), et une envie démesurée de voir ce qu'il y avait dans les archives du ministère des relations extérieures sur la guerre de Trente ans. Or, comme cette guerre passe pour complétement terminée de puis l'année 1648, et que les Suédois étaient d'ailleurs d'assez bons amis des rois Louis XIII et Louis XIV, Wahrenberg fut admis par le gouvernement à l'hôtel du quai d'Orsay. Pendant tout un hiver (1853-1854) il put user largement de la libéralité dont vous parlez : il travaillait à une petite table en face et sous les yeux d'un employé chargé d'exercer à son égard une stricte surveillance, dont il s'acquittait d'ailleurs avec urbanité, et qui lui communiquait les documents par pincées, mais en établissant une distinction importante. Pour une partie d'entre eux il ne lui était permis que de les lire sans prendre de notes; pour le reste il pouvait prendre des notes et même copier. Copier ! voilà qui est du dernier libéral ; seulement, ses notes et ses copies sans exception devaient rester jusqu'au lendemain entre les mains du sous-chef des archives, et le lendemain matin on lui rendait ses cahiers, mais veufs parfois de tel ou tel passage, qu'une bonne paire de ciseaux, aussi prudente que diplomatique, avait jugé nécessaire de couper. Un savant supporte aisément la surveillance dont on l'entoure, et même les leçons de dis-

crétion qu'on lui inflige; mais Wahrenberg fut désolé du dommage irréparable porté tout d'abord au travers de ses notes par ces ciseaux intelligents; et doué d'une forte mémoire, il prit le parti de ne plus rien copier, mais de lire et de relire avec un recueillement profond tout ce qu'on voulait bien lui communiquer. Puis, rentré chez lui, il passait le soir et une partie de la nuit à l'écrire, sauf à se réapproprier le lendemain les passages où son souvenir avait failli. Il retourna en Suède, peu flatté, mais très-satisfait de sa mission. Cependant, ce n'est pas de cela qu'il est mort. »

ARCHIVES ÉTRANGÈRES.

Londres. — On vient enfin de prendre la détermination de placer tous les papiers d'État historiques dans un seul dépôt, à Fetter-Lane, sous la direction de M. Thomas Duffus Hardy, garde adjoint, et cette détermination ne tardera pas à être mise à exécution. Tous les documents d'une date antérieure à l'avénement de Georges III seront transférés du parc de Saint-James au nouveau bureau des archives, où les lecteurs auront libre accès. Les documents d'une date plus récente seront gardés à Witehall, et confiés à MM. Lechmère et Lemon.

L'administration du *record office* a fait, au commencement de 1862, une acquisition du plus haut

intérêt. Ce n'est rien moins que les livres d'ordres et décrets de chancellerie et les livres de rapports des maîtres de chancellerie pour les XVIe et XVIIe siècles. Les séries renferment les cas entendus et décidés par lord Bacon, et dans ces papiers contemporains, il en est plusieurs signés de sa main et enrichis de ses observations. L'histoire entière du règne de Bacon, comme lord chancelier, est écrite dans ces livres.

Bruxelles. — Le professeur Löher, de Munich, chargé par le roi de faire des recherches dans les archives des anciens Pays-Bas, est on ne peut plus satisfait du résultat de sa mission. Avec le concours des professeurs Cornelius et Von Sybel, le professeur Löher avait entrepris la tâche d'éditer la correspondance des princes de Wistelbach depuis l'année 1550, tâche que leur avait assignée la commission historique à sa dernière réunion. Pour ce travail, en particulier, le professeur Löher a eu le bonheur de trouver d'abondants matériaux dans les archives de Bruxelles. Il y a trouvé la correspondance complète échangée entre le duc Albrecht le Généreux et Philippe II, le duc d'Albe, don Juan d'Autriche et les autres gouverneurs espagnols. Ces manuscrits sont si importants et si nombreux, qu'il faudra au secrétaire du professeur Löher, M. Kirchner, l'été tout entier pour les copier.

Wurzbourg. — *La Gazette générale allemande* du 4 janvier annonce qu'il a été fait une seconde trouvaille au dépôt d'archives de Wurzbourg par le garde-conservateur, M. le professeur docteur Contzen, qui a mis au jour 6,000 documents en parchemin provenant des anciennes archives de l'empire germanique, jadis conservées à Aschaffenbourg et depuis transportées à Wurzbourg. On cite parmi ces pièces des lettres des empereurs d'Allemagne Frédéric II et Louis de Bavière, et d'un grand nombre d'archevêques de Mayence.

Venise. — Archives communales : M. Merezzi, avocat de Venise, a fait don à cette ville de plusieurs manuscrits très-importants pour son histoire. Ces documents parmi lesquels se trouvent les pièces échangées entre l'empereur Charles-Quint et Venise, pendant la captivité de François Ier, ont été déposées aux archives communales.

Lucques. — On a trouvé dans les archives de Lucques un manuscrit fort précieux de Galileo-Galilei et un drame de Metastasio, qui seront publiés à Florence, par les soins, dit-on, du directeur général des archives, le célèbre Bonaini.

Madrid. — La fondation de l'Ecole des chartes et diplômes d'Espagne a remis en faveur dans ce pays les études historiques. Ce ne sont plus maintenant les savants étrangers qui fréquentent seuls

les grandes collections de Simancas et de l'Escurial, d'Alcala et de Séville; les archives et bibliothèques renaissent à une vie nouvelle.

Simancas. — *L'Athenæum* annonce avec une grande joie que les archives de Simancas ont été enfin ouvertes à des savants anglais envoyés en Espagne par la maîtrise des rôles en Angleterre. Il y a bien des années, à ce que nous croyons, que pareille faveur n'a été accordée à des écrivains français, et c'est probablement leur qualité d'hérétiques qui a exclu si longtemps nos voisins de ce précieux dépôt.

M. John Dalton, ex-vice-recteur du collége anglais à Valladolid, donne au même recueil les renseignements suivants sur ces archives :

« Saint-John's, Norwich, 27 mars 1862.

« Vos remarques sur le catalogue des lettres, dépêches et papiers d'État, etc., conservés à Simancas, m'ont vivement intéressé. Je me rappelle parfaitement les lettres de votre habile correspondant, signées B..., dont le nom nous est aujourd'hui familier, écrites de Simancas, il y a environ trois ans. Une de ces lettres m'ayant cité comme le premier écrivain anglais autorisé à prendre connaissance des documents en question, je désire apprendre ici que j'obtins sans difficulté aucune les permissions nécessaires des autorités de Madrid.

Je m'occupais à cette époque (1858) d'une traduction en langue anglaise de la *Vie du cardinal Ximenès*, écrite en allemand par le docteur Hefell de Tubingen (2e édition, Tubingen, 1851). La permission me fut d'autant plus aisément accordée, que j'étais alors vice-recteur du collége anglais à Valladolid, et aussi parce que les autorités semblaient s'intéresser vivement à tout ce que devait élucider l'histoire du grand cardinal. L'archiviste en chef de Simancas me témoigna une grande amabilité et obligeance.

« Je crois que le maréchal O'Donnell est disposé à donner aux étrangers toute facilité pour l'examen et l'étude des papiers ou dépêches importantes. C'est aux employés subalternes qu'il faut attribuer les ennuis et les lenteurs qu'on éprouve quelquefois. Je me réjouis sincèrement que M. G. A. Bergenroth ait pu compiler des lettres et dépêches qui présenteront, sans aucun doute, un grand intérêt. Permettez-moi d'ajouter que l'auteur de l'article se montre quelque peu sévère pour la ville de Simancas. Il dit : « A Simancas il n'y a pas même « une venta espagnole; l'étudiant est obligé de « vivre avec le paysan dans un misérable trou, « sans société, et généralement sans fenêtre, etc. » S'il n'y a pas de venta, il y a certainement une posada, où je trouvai un verre d'excellent vin et

quelque chose à manger. Les habitants ne sont pas non plus tous paysans, condamnés à vivre dans de misérables huttes sans fenêtres. La ville possède un clergé et quelques familles respectables qui, à la nouvelle de l'arrivée d'un étranger en quête d'une hospitalité, s'empresseraient, j'en suis sûr, de la lui offrir. J'ai remarqué aussi que presque toutes les maisons avaient des fenêtres. L'Espagne a fait depuis peu des progrès, et même pour tout ce qui se rattache à ce « comfort domestique » que tout voyageur anglais espère trouver, et est furieux de ne pas trouver dans les pays qu'il visite. »

Buenos-Ayres. — M. le chevalier de Angelis, mort en 1861, en a tiré une grande quantité de documents extrêmement curieux pour l'histoire politique et géographique aussi bien que pour l'ethnographie du pays, et il en forma une collection qui ne comprend pas moins de sept volumes in-folio (1836-1841). Ce recueil, l'un des répertoires les plus précieux qui existent pour les études américaines, est intitulé : Colleccion de obras y documentos relativos a la historia antigua de las provincias de Rio del la Plata. Buenos-Ayres.

V. — MUSÉES.

Musée germanique de Nuremberg. — On sait que cette institution est destinée à concentrer tous les monuments littéraires et qui peuvent servir à suivre l'histoire de l'artistique civilisation germanique dans toute l'étendue de ses développements. Fondée depuis peu d'années, elle a rencontré de toutes parts dans les gouvernements et les populations allemandes une sympathie efficace qui assure son avenir et son indépendance. En effet, cet établissement, unique dans son genre, appartient non pas à la Bavière, ni à la Prusse, ni à tout autre État, il est le faisceau historique dans lequel viennent se grouper tous les éléments de l'histoire de l'antique Germanie. Les archives comprennent actuellement 15,130 pièces; la bibliothèque, 35,000 volumes; les collections artistiques et archéologiques, se sont accrues en 1861 de 10,192 numéros, dont 8,832 proviennent de dons. Le but essentiel du Musée est de servir les intérêts de la science, soit par voie de correspondance et d'informations écrites, soit par la communication directe facilitée par un système des plus habiles de répertoires analytiques divers.

VI. — HISTOIRE DES MANUSCRITS ET DES LIVRES.

MANUSCRITS.

La *Collection des documents inédits de l'histoire de France* s'est accrue, en 1862, de six volumes et de deux dictionnaires. — *Mystère du siège d'Orléans.* — *Olivier d'Ormesson.* — *Négociations avec la Toscane.* — *Mémoires de Foucault.* — *Mémoires militaires* (11e et dernier volume et deux atlas). — *Papiers de Lavoisier* (2e volume). — *Dictionnaire topographique de l'Yonne.* — *Répertoire archéologique de l'Oise.* — En outre de la publication des œuvres de Lavoisier, dont M. Dumas a la direction spéciale, le comité des travaux historiques a entrepris une édition des œuvres de *Lagrange,* de *Fresnel* et de *Papin,* et il a arrêté en principe la publication de nombreux mémoires inédits de *Cuvier.*

— On a trouvé, comme on sait, dans les fouilles d'Herculanum plusieurs centaines de rouleaux ou de volumes sur papyrus; malheureusement ils sont presque tous carbonisés, et de plus se brisent ou se réduisent en poussière lorsqu'on essaye de les dérouler. Toutefois on est parvenu avec des soins infinis à conserver des fragments de pages et, même, mais bien rarement, des pages entières; puis on a publié ce que l'on avait sauvé de la des-

truction. Le *Conseil de direction du musée national et des grottes des antiques* à Naples a repris vers la fin de 1861 cette publication qui avait été interrompue, et a commencé une nouvelle série sous le titre de : *Herculanensium voluminum quæ supersunt collectio altera*. Quatre cahiers de fac-simile gravés ont paru jusqu'ici.

La découverte de ces papyrus causa jadis une profonde sensation. Mettre au XVIIIe siècle la main sur une bibliothèque entière du premier siècle, c'était, en effet, un bonheur inespéré. Mais hélas ! ces manuscrits qui auraient pu, en histoire, en poésie, en sciences, renfermer des trésors inconnus, n'offrent guère d'intérêt que pour les philologues. « Ils ne contiennent, écrivait dernièrement M. Dübner, absolument aucun ouvrage, je ne dis pas célèbre, mais d'une notoriété quelconque. A deux ou trois exceptions près, nous ignorions l'existence même de ces livres que la lave du Vésuve a brûlés et conservés. Le possesseur était un épicurien de pure race, un disciple selon le cœur du chef de l'école, dont le mépris pour les belles-lettres et pour tous ceux qui ne pensaient pas comme lui est attesté par les anciens. » La plus grande partie des manuscrits se composent de traités sur les vices, les vertus, la flatterie, etc., dus à un certain Philodème, qui s'exprime ainsi quelque

part : « Nous laissons de côté les orateurs, les poëtes et toute la *défroque* de cette espèce. » Un seul papyrus aurait pu présenter quelque intérêt : c'est une biographie d'Épicure ; mais il est tellement rempli de fautes, qu'on ne saurait en tirer grand profit.

— M. Huillard-Bréholles a lu à l'Académie des inscriptions, un travail destiné aux *Notices et extraits des manuscrits*. Ce travail a pour objet d'examiner la valeur et l'importance des priviléges du saint-siége contenus dans les rouleaux dits *Rouleaux de Cluny*. En 1245, au premier concile de Lyon, le pape Innocent IV fit transcrire les principaux actes diplomatiques intervenus entre les souverains pontifes et les rois de l'Europe, et la transcription fut authentiquée par un grand nombre de prélats alors réunis. Il y en eut plusieurs copies, dont l'une fut déposée à l'abbaye de Cluny, où elle resta intacte jusqu'à la révolution française. C'est la seule qui nous soit parvenue complète, grâce à l'expédition qui en fut faite par Lambert de Barive en 1774. M. Huillard-Bréholles étudie successivement l'origine de ces rouleaux, la comparaison qu'il y a lieu d'établir avec les pièces du même genre conservées aux archives du Vatican, le système qui a présidé à la confection de ce recueil, l'authenticité des documents dont il se compose, le

parti que l'on peut encore en tirer dans l'état actuel de la science. La pièce originale la plus ancienne qui s'y trouve insérée est la donation d'Othon Ier en 962, donation qui constitue le domaine temporel, et Innocent IV s'est sagement abstenu de remonter plus haut. M. Huillard-Bréholles discute cette pièce, dont la sincérité a été vivement contestée par de graves critiques; mais il incline à l'admettre comme authentique, après avoir préalablement restitué le texte. De cette restitution on doit conclure que la concession fut faite à titre purement féodal, avec le droit de jouir, user et disposer, c'est-à-dire de sous-inféoder et d'engager, mais sous la réserve expresse de la souveraineté impériale, de la juridiction et du dernier ressort. Sur les quatre-vingt-treize pièces dont ce recueil est formé, M. Huillard-Bréholles en signale trente-cinq qui sont inédites et dont il demande à l'Académie d'autoriser la publication dans ses *Notices*.

— « Dom Martène, dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (t. Ier, part. I, p. 127), parle ainsi d'un catalogue des livres de la bibliothèque de Cluny qu'il vit dans cette abbaye au commencement du XVIIIe siècle : « On a encore le catalogue, « écrit il y a cinq ou six cents ans, sur de grandes « tablettes qu'on ferme comme un livre. » Ce catalogue ne se trouve plus à Cluny, où l'on conserve

encore une centaine de volumes manuscrits de la bibliothèque monacale. Sait-on ce qu'il est devenu? En connaît-on du moins une copie? Que signifient ces mots de Martène : *Grandes tablettes qu'on ferme comme un livre?* Étaient-ce des tablettes de cire? C'est peu probable, car ce catalogue mentionnait, dit-on, 1,800 volumes. Cette question signée par M. A. Bernard, a été communiquée à un recueil littéraire.

— M. Kervyn de Lettenhove a retrouvé à la bibliothèque impériale les *Commentaires de Charles-Quint.* Ils s'étendent, comme l'indiquaient les lettres de Guillaume Van Male, de 1515 au mois de mai 1550. Commencés pendant une navigation sur le Rhin, au mois de juin 1550, ils ont été (ainsi se trouve confirmée l'hypothèse de M. Arendt) continués et achevés à Augsbourg, où Charles-Quint passa plus d'une année; mais ce fut seulement au commencement de 1552 qu'il les envoya d'Inspruck à son fils. Ces commentaires, où Charles-Quint a pris soin d'exposer les considérations qui l'ont guidé dans sa politique, répandent quelque lumière sur l'histoire de la première moitié du XVIe siècle.

— Le libraire Skutsch, à Breslaw, a acquis un manuscrit d'un grand intérêt : c'est un recueil de proverbes de la main même de Luther qui com-

prend plus de 600 proverbes, en 33 pages in-8, et qui, comme on le suppose, n'a pas encore été imprimé.

— On annonce de Florence que l'on s'occupe activement de la publication des manuscrits et de la correspondance de Michel-Ange, légués à la ville de Florence par Cosimo Buonarotti. Les lettres du grand artiste montent seules à plus de trois cents, et le nombre de celles qui lui sont adressées est bien plus considérable. Tout est classé, trié, et sera bientôt en état d'être livré à l'impression.

— M. Pierre Clément, membre de l'Institut, a été chargé par l'empereur de publier la correspondance choisie de Colbert. Pour l'achèvement de ce vaste travail, toutes les archives de France lui ont été ouvertes.

— L'Académie des sciences de Goettingue va publier les œuvres complètes de Gauss, le célèbre mathématicien. Cette publication comprendra les œuvres manuscrites laissées par Gauss. La collection se composera de sept volumes in-4° portant les titres suivants: Le premier, *Disquisitiones arithmeticæ;* le deuxième, *Hœhere Arithmetik;* le troisième, *Analysis;* le quatrième, *Geometrie und Methode der Kleinsten quadrate;* le cinquième, *Mathematische physik;* le sixième, *Astronomie;* le septième, *Theoria motus corporum cœlestium.* La publication des six premiers volumes ne demandera

pas moins de six années, et le septième volume paraîtra encore plus tard. L'intérêt que présentera ce dernier volume n'est pas de nature à s'affaiblir par cette longue attente.

— La correspondance particulière de Goethe avec le duc Charles-Auguste, qui n'a pas encore été publiée, va bientôt être mise sous presse. Le grand-duc actuel de Saxe-Weimar a confié au docteur Vogel les arrangements nécessaires à la publication de cette correspondance, qui contiendrait, assure-t-on, environ six cents lettres; elle sera probablement livrée à l'impression dans le courant de cette saison.

— Le tribunal correctionnel de Poitiers a condamné l'abbé Darras, en religion le révérend père Louis de Gonzague, pour avoir soustrait à la bibliothèque de Soissons, une médaille appartenant à ce dépôt, et avoir dépouillé les archives de la préfecture de Versailles d'une pièce manuscrite portant les nos 1222 et 1223 et le timbre de la préfecture. La peine édictée a été un mois de prison et 25 fr. d'amende.

LIVRES.

— Le *Dépôt des livres* établi au ministère de l'instruction publique a distribué, pendant le cours de l'année 1862, 83,211 volumes.

— Une société s'est formée à Paris, sous la présidence de M. le vicomte de Melun, pour l'*amélioration et l'encouragement des publications populaires*. Selon ses statuts, cette société s'interdit d'éditer directement aucun livre. Elle recherche et offre de plus faciles débouchés aux ouvrages qu'elle juge utile de propager.

— *La Foire de Leipzig*. Deux articles sur ce sujet, publiés par M. A. Legrelle dans la *Revue de l'Instruction publique* des 20 et 27 juin 1861, contiennent sur les livres et les libraires en Allemagne des renseignements curieux que nous consignons en abrégé. Depuis deux siècles les libraires se sont multipliés à Leipzig dans une progression croissante. On peut suivre leurs progrès. En 1716, on en comptait 17; en 1828, 77; en 1843, 120; en 1853, 154; en 1860, 286. La progression particulièrement rapide des deux dernières années tient à ce que, dès 1825, la réunion de fait des libraires allemands était devenue une réunion légale. De 1834 à 1836, on a bâti la Bourse actuelle, où ont lieu les séances générales de l'association. On a créé en 1853 une école d'apprentis libraires. Quant au catalogue de la foire, il a déjà dépassé onze mille articles. Leipzig est le dépôt, le réservoir de la librairie. Tout livre qui paraît y est expédié et y reste, du moins en règle générale, dans l'attente

de l'acheteur. La librairie allemande a fixé un prix très-élevé à la plupart de ses productions; un Allemand en est réduit à payer une vingtaine de francs pour lire un roman qu'un Français peut acheter, traduit dans sa langue, pour 2 fr. 50. Heureusement, les bibliothèques publiques qui appartiennent vraiment au public et non aux bibliothécaires, comme en d'autres pays, viennent au secours du pauvre travailleur. Pourtant, les livres allemands sont fort loin, en général, d'être des livres de luxe. Les livres anglais, eux aussi, sont chers, mais ils sont beaux et toujours reliés. Ici, l'art du brocheur est dans l'enfance. Le travail du correcteur est aussi très-souvent des plus sommaires. Ce ne sont donc pas des frais accessoires de cette nature qui donnent aux libraires un prétexte légitime de rançonner les bibliophiles.

— On sait qu'à Londres les éditeurs habitent presque tous le même quartier, le *Paternoster Row*. Un vaste incendie y a causé vers la fin de 1861 les plus grands ravages. Chez MM. Blackie et fils tout a péri, sauf les cuivres et les clichés. Chez MM. Longmann, un magasin renfermant un grand nombre de livres reliés et en feuilles a été entièrement détruit. On évalue la perte totale à environ 1,200,000 fr.

— On a publié à Londres la réimpression en facsimile de l'édition de Shakspeare, connue des

amateurs sous le nom de *Folio Shakspeare de* 1623. Cette édition originale, donnée par les comédiens Heminge et Condell, compagnons et amis du poëte, contient beaucoup d'erreurs qu'on a cru devoir conserver scrupuleusement dans ce fac-simile en les signalant dans un erratum facile à consulter. L'édition originale ne se trouve pas à moins de 100 livres sterling, et pour deux livres on a une copie fidèle.

— Le pape a envoyé à l'exposition de Londres un magnifique missel relié en velours cramoisi, avec fermoirs et montures en or, et renfermé dans une boîte en ébène et marqueterie, qui, lorsqu'on l'ouvre, forme un leggio, ou pupitre à lire, pour le missel. Ce splendide ouvrage est un produit tout à fait romain; le papier a été fabriqué à la manufacture du gouvernement, à Subiaco; les caractères ont été fondus exprès à Rome; l'impression a été exécutée en couleurs à la *stamperia camerale*, et les frontispices enluminés ont été peints par un artiste romain distingué. De son côté, le cardinal Antonelli a envoyé deux bréviaires splendidement imprimés et reliés.

Les livres au Japon. — Depuis cinq ou six ans que les Européens sont entrés en relations suivies avec ce pays isolé du reste du monde depuis quinze siècles, son éducation et son instruction ont fait des progrès incroyables. Il y a quelque temps, on fai-

sait à Yeddo des dessins et des images monstrueuses qui représentaient les hommes et les femmes d'Europe. A présent, on fait venir de cette ville des tableaux et des portraits assez correctement exécutés. En littérature, les Japonais aiment principalement les ouvrages historiques, qu'ils font venir de Paris, Londres et Saint-Pétersbourg. La relation de l'excursion des savants japonais aux États-Unis a été imprimée en deux volumes avec des vues de quelques localités et des grandes villes, de même qu'avec les portraits des principaux personnages de l'Amérique. Parmi les livres que les officiers de la marine américaine ont rapportés du Japon, plusieurs méritent l'attention, surtout les livres illustrés, dit l'*Ausland*, d'après la relation récente de M. Hawks.

Les illustrations rappellent les peintures monochromatiques. On n'y voit rien de chargé ni de grotesque, mais une sobriété de couleurs bien éloignée des tendances de l'art oriental; car il faut dire que ces illustrations sont en couleur. Ce procédé, qui est une découverte nouvelle chez nous, était depuis longtemps en usage au Japon.

Un modèle de ce genre, c'est le livre en deux volumes du prince Hyaschi, donné par lui-même au commodore Perry, et qui traite des formes du cheval.

Cet animal est représenté en différentes postures : courbé en avant, piaffant, tournant sur lui-même, attitudes qui demandent une certaine habileté dans le raccourci ! Ces chevaux ressemblent un peu à ceux d'Albert Durer; ils sont de petite taille, dans le genre des coursiers qu'on voit sur les marbres d'Egine, bien proportionnés, comme les quadrupèdes des pays méridionaux. Les gravures sont à trois teintes, gris, rouge et noir.

Un autre spécimen de l'art japonais, c'est une gravure sur bois, en couleur, représentant des groupes de lutteurs. Dans cette grande frise les formes sont très-heureusement traitées; l'aspect de l'amphithéâtre où a lieu le combat met à même de rectifier une erreur depuis longtemps accréditée, à savoir que les Japonais comme les Chinois ignorent les lois de la perspective. Nous citerons encore un livre illustré pour les enfants, qui a été acheté à Hakodati pour la valeur de quelques *cash*. Ce petit volume est intéressant sous plus d'un rapport. La première gravure, par exemple, représentant un balcon bien ornementé, nous montre de nouveau que les Japonais savent très-bien la perspective. Plus loin, on voit un Hercule chinois terrassant les monstres et les serpents avec une épée qu'il brandit d'une façon grotesque : c'est une caricature; ensuite, un marchand qui regarde quel-

que chose avec ses lunettes, des lunettes qui n'ont pas de branches pour s'attacher aux oreilles, et qui ne sont autre chose que ce que nous nommons vulgairement *pince-nez*.

Il y a encore une scène représentant un chat qui guette des poissons rouges dans un bocal; des porteurs de chaises qui ont déposé leur fardeau pour allumer leur pipe; un professeur de phrénologie au milieu des objets de ses études; tout cela exécuté avec beaucoup de finesse et d'esprit.

DESTRUCTION DES LIVRES.

— La congrégation de l'Index, par décrets en date des 19 décembre 1861 et 3 avril 1862, a condamné les ouvrages suivants :

« Les Déicides, par F. *Cohen*, Paris, 1861. — Programma sul diritto ecclesiastico, dell' abbate Carlo *Cucca*, professore titolare della regia università degli studj in Napoli. — Catechismo politico, ad uso delle classe inferiori, redatto da M. C. M. Napoli, 1860. — Storia d'Italia, compendiata per la gioventù da Giovanni *Viscardini*, professore di storia e litteratura nel liceo di Lugano, 1861.

« Bibliotheca della libertà italiana. — Libertà religiosa, libertà civile, libertà politica. — Maria Madalena. — Gli amori della Peccatrice. — Storia

del Evangelo di Cristo per Franco Mistrali. Vol. 2 Milano, 1860.

« Della Tirannide sacerdotale antica e moderna, e del modo di frenarla, all'effeto di promuovere e stabilire la independenza e libertà delle nazioni e segnamente d'Italia. — Quadro storico filosofico di Lisimaco Verati. Firenze, Felice Monnier, 1861.

« Roma capitale della nazione italiana, e gl'interessi cattolici; idee comparative e giudizio di Luigi Prota. Napoli, 1862.

« Les Principes de 89 et la Doctrine catholique, par un professeur de grand séminaire. Paris, 1861.

« Mystères de la cour de Rome, par Eugène Briffault; illustré de 200 gravures. Paris, 1861. »

— Au mois de mars 1862, on a brûlé publiquement à Alicante les Œuvres de Voltaire. Elles n'étaient pas même traduites en espagnol dans les exemplaires qui ont été brûlés. Il n'est pas d'année où des spectacles de ce genre ne se renouvellent, au grand désespoir de tous les amis des livres. On laisse aux évêques la puissance d'ordonner et de consommer tous les auto-da-fé bibliographiques que leur indique leur clergé. Dernièrement, la direction générale des douanes envoyait aux bureaux de la capitale l'ordre formel de livrer à M. le vicaire ecclésiastique de Madrid tous les exemplaires de l'ouvrage du père Melgiuzo, intitulé : *Mas son*

los que se salvan que los que se condenan. « Il y a eu plus de sauvés que de condamnés. » Tout incroyable que le fait paraisse, il n'en est pas moins des plus authentiques, et mérite d'être recueilli pour servir à l'histoire des mœurs politico-religieuses de l'Espagne sous un cabinet présidé par un général d'armée.

— M. Louis Veuillot déclare, dans l'un des derniers numéros de l'*Ami des livres*, qu'il vient de livrer aux flammes son exemplaire des œuvres de Parny. Sans doute il eût mieux fait de condamner cet exemplaire à l'obscurité, dans l'*Enfer* d'une bibliothèque publique, où quelque moraliste l'eût un jour retrouvé. Tout livre appartient à l'histoire, et ne fût-ce qu'à ce point de vue, il porte avec lui un enseignement qu'il n'est pas juste de vouloir faire disparaître violemment.

VII. — NÉCROLOGIE.

NÉCROLOGIE FRANÇAISE.

Bibliothécaires : Vieillard de Boismartin, ancien administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, et en dernier lieu bibliothécaire du Sénat; il était l'un des doyens de la littérature et du journalisme. Durant plus de soixante ans il a été le collaborateur assidu de plusieurs journaux et revues, et entre autres du *Moniteur universel*. M. Vieillard avait quatre-vingt trois ans. 1862. — Olry Terquem, bibliothécaire du Dépôt de l'artillerie, à Paris, décédé le 6 mai 1862 à l'âge de quatre-vingts ans moins un mois. Terquem n'avait cessé, durant quarante ans, de se livrer à l'emploi qu'il exerçait encore la veille de sa mort. Par ses soins, la bibliothèque du Dépôt est devenue l'une des plus remarquables d'Europe dans sa spécialité. Ses principaux ouvrages sont des *Lettres sur la réforme du culte judaïque*, une traduction de *Hutton*, et surtout les *Nouvelles annales de mathématiques*, créées par lui en 1841, sans oublier un *Commentaire* inédit *sur la mécanique céleste*, et enfin une *Histoire de l'artillerie* restée incomplète. — Jomard, créateur du cabinet géographique de la Bibliothèque impériale, mort

le 23 septembre 1862. — Clerc de Landresse, bibliothécaire de l'Institut et savant sinoologue, né en 1800, mort en 1862. — Comte de l'Escalopier, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, mort en 1861. — Docteur Ch. Ozanam, ancien bibliothécaire de l'Académie de médecine. — Desblet de Boisthibault, bibliothécaire à Chartres. — Duthillent, bibliothécaire à Douai. — Joppé, bibliothécaire à Châlons-sur-Marne, 1861. — Manuel, bibliothécaire à Caen. — Lonandre, bibliothécaire à Abbeville.

Bibliophiles : Comte Alfred d'Auffay. — Farez, amateur d'autographes. — Dioris de Séjour. — Gallard, chanoine de Notre-Dame. — Tenant de Laton, 1862. — L'abbé Tresvaux de Fraval, chanoine de Notre-Dame, auteur de monographies religieuses. Sa belle bibliothèque disparut en 1830 dans le sac de l'archevêché. On dit qu'il a légué à la Société de Saint-Sulpice la belle collection de livres précieux qu'il était parvenu à composer.

Membres de l'Institut. — 1861 : P. J. Laferrière. — Cordier. — Pierre Berthier. — Geoffroy Saint-Hilaire. — Scribe. — P. Lacordaire.

1862 : Damiron. — Jean-Baptiste Biot, de l'Académie des sciences. — Baude. — Halévy, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. — Lévêque de Vilmorin, membre correspondant. —

Petitot, de l'Académie des beaux-arts. — De Sénarmont, membre de l'Académie des sciences. — De Gasparin. — Jomard. — Charles Magnin, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Charles Dunoyer. — Caristie. — Roberto Tapparelli d'Azeglio, ancien directeur des musées royaux d'Italie, correspondant de l'Institut de France (Académie des beaux-arts).

Savants. — 1861 : L'abbé O'Reilly, auteur d'une *Histoire complète de la ville de Bordeaux.* — Delaporte, membre de la Commission des sciences et des arts d'Egypte. — De la Fresnaye, naturaliste et ornithologiste distingué. — Dugas de Beaulieu, membre de la Société des antiquaires de France. — De la Perraudière, botaniste et entomologiste. — Humbert, capitaine d'artillerie, météorologiste habile, fondateur de l'Observatoire pratique intallé à l'arsenal d'Alger. — Noël, lexicologue distingué. — De Pirch, l'un des fondateurs de la Société d'archéologie et de la Société d'agriculture d'Avranches.

1862 : Vienne, ancien archiviste de la ville de Toulon. — Alexandre du Mège. — Nérée Boubée, habile géologue. — Bertrand de Doue, membre de plusieurs sociétés savantes, entre autres de la Société géologique de Londres et de la Société météorologique de France. — Sudre, inventeur de la

langue musicale et de la *téléphonie*. — Chaudruc de Crazannes, correspondant de l'Institut.

Littérateurs, poëtes, économistes. — 1861 : Louis de Clerc, publiciste au Ministère des affaires étrangères. — Mme Fraissinet, auteur de divers écrits. — Leymarie. — Bizeul, auteur de travaux remarquables sur l'histoire et la géographie de la Bretagne. — Antoine Fauchery. — Achet, auteur dramatique. — Mme Sophie Denne-Baron. — Artaud, vice-recteur de l'Académie de Paris. — Guérin de Litteau, poëte. — Edmond Roche, traducteur du *Tannhauser*. — Mme Mennechet de Barival.

1862 : Cahen, traducteur de la Bible. — Dinocourt, doyen des romanciers français. — Paul Henrichs, auteur d'ouvrages administratifs. — Partout, auteur dramatique. — Charles Cunat, annaliste breton. — Adrien Delafage, critique. — Gustave Vaez, auteur dramatique. — Jean-Marie Ragon. — Donvé, chansonnier populaire. — Emile Vanderburck, auteur dramatique. — Mlle Ulliac Tremadeure, auteur de plusieurs ouvrages pour l'instruction des jeunes personnes. — Jacinthe Leclerc, chansonnier, connu avant 1830. — Laurençot, auteur dramatique, connu sous le pseudonyme de Léonce. — Frédéric de Courcy, auteur dramatique. — Callery, écrivain de mérite, l'un des sinologues les plus distingués de l'Europe. — Domet de Mont,

auteur d'un volume de poésies ayant pour titre : *Réflexions*. — Louis-Augustin Planche, économiste. — Bizet, homme de lettres. — Jules de Rességuier, mainteneur des Jeux floraux à Toulouse. — De Soyecourt, auteur d'un ouvrage sur l'ancienne noblesse de France. — De Chesnel de la Charbouclais. — Théodore Barrière, collaborateur de Désaugiers. — Alexis de Comberousse, auteur dramatique. — Delaveau, auteur d'articles sur la Russie publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*. — Gout-Desmartres, auteur du *Missionnaire*. — Mme Elisa Fleury, amie de Béranger, auteur de *Poésie et crochet*.

Journalistes. — 1861 : Charles de Riancey, successivement rédacteur des journaux l'*Union catholique*, l'*Ami de la Religion* et du *Correspondant*. — Eugène Guinot, connu sous le pseudonyme de Pierre Durand et Paul Vermont. — P. Doutre, l'un des fondateurs du journal le *Pays*, de Montréal. — Toulouze, ancien rédacteur de l'*Ackhbar* et de l'*Echo d'Oran*. — Leymarie, ancien rédacteur du *Courrier du Dimanche*. — Alphonse Roy, ex-rédacteur de la *Petite presse* et du *Gaulois*, rédacteur du *Moustique*. — Lamaignère, ancien rédacteur du *Courrier de Bayonne*, fondateur de la *Gazette de Biarritz*. — Bordot, gérant du *Journal des chemins de fer*. — D'Hautefeuille, rédacteur en chef de

l'*Impartial*, de Boulogne, et auteur, avec M. Louis Bénard, d'une histoire de sa ville. — J. Morlent, fondateur de la *Revue du Havre*. — Adrien Roselat, collaborateur du *Moniteur de la Haute-Loire*. — Audibert, rédacteur de l'*Union*. — Edouard Bourdet, collaborateur de la *Presse*. — Ernest Duran, fondateur et directeur de la *Libre recherche*. — De Selle, rédacteur de la *Gazette de France*. — Varaigne, un des vétérans de la presse, fondateur de la *Revue européenne*. — Delaville, collaborateur de l'*Ami de la Religion*. — Abel, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*. — Guichardet, ancien rédacteur en chef des *Beaux-Arts Curmer*. — Bignan, collaborateur du *Journal des Débats*. — Lepigocher, collaborateur du *Courrier de la Moselle*.

1862 : Haulhard de Montigny, collaborateur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. — Hoquet, successivement collaborateur de l'*Ami de la Charte*, du *National de l'Ouest* et du *Phare de la Loire*. — Gauthier, ancien rédacteur de la *Sentinelle du Jura*. — Enard, éditeur de l'*Hebdomadaire*. — Vieillard de Boismartin, pendant plus de soixante ans collaborateur de divers journaux, et en dernier lieu du *Moniteur universel*. — Wilson, fondateur du *Correspondant*. — Adolphe Bossange, rédacteur de la *Gazette de France*. — Charles Philipon, fondateur de la *Caricature*, du *Charivari*, et directeur du *Journal amu-*

sant. — Bascans, successivement rédacteur de la *Tribune,* du *National* et de la *Revue indépendante.* — Bourget, directeur de l'*Ackhbar,* d'Alger. — Marcel Roulleaux, un des rédacteurs de la *Gironde,* de Bordeaux. — Casimir Bousquet, rédacteur de la *Gazette du Midi.* — Pommier, rédacteur en chef de l'*Echo agricole.* — Paul de Molènes, collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes.* — Charles Maynard, ancien rédacteur du *Peuple souverain,* de Lyon. — De Launay, le doyen des polémistes commerciaux. — Jules Lechevalier Saint-André. — Ch. Laumier, fondateur et directeur de la *Sentinelle du Jura.* — Lamort, ancien imprimeur, gérant sous la Restauration de l'*Abeille de la Moselle.* — D'Hubert, rédacteur en chef, gérant du *Pilote,* de Dunkerque. — Charles Magnin, collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes.* — Guérard, rédacteur de la *Guienne,* de Bordeaux. — Dillon, rédacteur du *Sport,* tué en duel par M. de Gramont-Caderousse. — Cossat, rédacteur du *Courrier du Bas-Rhin.* — Hippolyte-Romain Duthillœul, fondateur du *Mémorial de la Scarpe,* aujourd'hui l'*Indépendant,* de Douai. — Coudert, directeur de l'*Indicateur,* de Bordeaux. — Charles Dunoyer, ancien rédacteur en chef du *Censeur européen,* supprimé sous la Restauration. — Fieffé, collaborateur du *Moniteur de l'armée.* — Carl Le Dhuy. — Darthenay, ancien

rédacteur du *Constitutionnel*, du *Siècle*, de l'*Estafette*, de l'*Echo du commerce*, etc.

Professeurs. — 1861 : Lorrain, professeur suppléant d'éloquence latine à la Sorbonne, auteur du rapport sur l'enseignement primaire, base de la loi qui régit cet enseignement. — Frédéric Taulier, doyen de la Faculté de droit de Grenoble. — Aran, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — Duportal, un des doyens d'âge de l'École de médecine de Montpellier. — Geoffroy Saint-Hilaire, professeur administrateur du Muséum d'histoire naturelle, fondateur de la Société zoologique d'acclimatation. — Jean Trinchaux, ex-oratorien, fondateur du collége de Limoux. — Delafond, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort.

1862 : Damiron, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Moreau, professeur à la Faculté de médecine de Paris. — Arrachart, professeur de l'École de médecine de Lille. — Levaillant de Florival, professeur d'arménien à l'École spéciale des langues orientales. — Ducos, successivement professeur à Auch, à Douai, au lycée Bonaparte et au lycée Louis-le-Grand. — Becquerel, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — Rolland, professeur honoraire à la Faculté de droit de Grenoble. — Delacroix, directeur de l'École pro-

fessionnelle de Rouen. — Adelon, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris. — Marcel de Serres, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier. — Renard, proviseur du lycée de Tours. — Maître, ancien directeur de l'école normale de Montpellier. — L'abbé Vrindts, professeur de philosophie de M. de Lamartine. — Agardh, directeur de l'Observatoire de Lundt (Suède). — Lassaloy, professeur agrégé libre de la Faculté de médecine de Montpellier. — Petit, doyen des professeurs du collége communal de Valenciennes. — Jarry de Mancy, professeur d'histoire et d'antiquités.

Avocats. — 1862 : Pierre de Rémusat, fils de l'ancien ministre, avocat du barreau de Paris. — Doublet de Boisthibault, avocat du barreau de Chartres. — Braulart, avocat du barreau de Paris. — De Montigny, avocat du barreau de Paris. — Galibert, avocat du barreau de Toulouse. — Perrard, du barreau de Paris. — Orsat, ancien avocat du barreau de Paris. — Perrin, avocat du barreau d'Aix. — Saint-Ange Legé, avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. — Desanlis, du barreau de Paris. — Baud, du barreau de Paris. — Félix Bonnesœur, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Mortain. — Béclard, du barreau d'Angers. — Lancelle, du barreau de Cambrai. — Blanchard,

du barreau de Sedan. — Boussugue, du barreau de Nîmes. — O. Vincent de Saint-Bonnet, ancien bâtonnier du barreau de Lyon. — Chambon, du barreau de Brives. — Marion, du barreau de Paris. — De Brémont. — Jussy, ancien bâtonnier du barreau de Saint-Etienne. — Nibelle, du barreau de Paris. — Paul Gorgues, ancien avocat. — Fortoul, ancien avocat à Marseille. — Perrin, doyen des avocats de Lons-le-Saulnier.

Médecins. — 1862 : De Momigny, membre du conseil de salubrité de Paris. — Thévenot de Saint-Blaise, ancien chirurgien-major de la garde impérial, ancien premier chirurgien ordinaire de Louis XVIII et de Charles X, ancien chirurgien en chef de l'hospice des Enfants trouvés. — Ménière, médecin en chef de l'institution des Sourds-muets. — Dujardin-Beaumetz, ancien adjoint au maire du dixième arrondissement de Paris. — Bretonneau, membre de l'Académie de médecine. — Ludger-Lallemand, médecin en chef du corps expéditionnaire du Mexique. — Henry-Victor Jacotot. — Augustin Gerardin, membre de l'Académie de médecine. — Paul Gentil, ancien chirurgien militaire, ancien médecin des hôpitaux civils et des prisons, auteur de plusieurs ouvrages de médecine. — Lallemand, médecin en chef de l'administration des Douanes. — Roux-Martin, ancien chirurgien-ma-

jor de marine. — Charles Londe, membre de l'Académie de médecine, auteur d'ouvrages importants. — Duplan, président de l'association médicale des Hautes-Pyrénées. — De Gastold. — Robert, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine. — Deleau, auteur de travaux sur la physiologie et la pathologie.

Imprimeurs-éditeurs. — 1862 : Bance, libraire à Paris. — Schiller aîné, imprimeur de divers journaux, à Paris.

NÉCROLOGIE ÉTRANGÈRE.

Bibliothécaires. — 1861 : Telesforo Bini, bibliothécaire de la ville de Lucques.

1862 : Thomas Hartwell Horne, employé au British Museum, auteur d'un grand nombre de livres de théologie et de jurisprudence. — Angelo Pezzana, bibliothécaire de la ville de Parme. — A. de Vries, bibliothécaire à Harlem.

Savants. — 1861 : Gfroerer, historien allemand, député au Parlement de Francfort, en 1848. — Frédéric-Christophe Schlosser, historien allemand. — Charles Wite, auteur d'une *Histoire de la révolution belge.* — Tiedemann, le Nestor des physiologistes allemands. — Maunoir, Génevois, membre correspondant de l'Académie des sciences. — Pierre

Joreps de Calers, président de la société royale de zoologie d'Anvers. — Benoni Verhelst, archéologue et naturaliste belge. — Emerich de Degrady, archéologue hongrois. — Alessandro Torri, savant véronais. — Sihal, célèbre théoricien de l'école historique et féodale prussienne. — Lower Walmer, géographe anglais. — Edouard Chavannes, savant suisse. — Sarrasin, savant suisse.

1862 : Niels Matthias Petersen, historien danois. — Henry Thomas Buckle, auteur d'une *Histoire de la civilisation en Angleterre*. — André Tourguéneff, historien russe. — Pishey Thompson, auteur de l'*History of Boston*. — J. Feil, membre de l'Académie de Vienne. — Zeelerder, major bernois, auteur d'ouvrages historiques. — Necker, savant génevois, parent du fameux ministre des finances et de Mme de Staël. — José Cuerta, bibliographe espagnol. — Ostrogradski, mathématicien. — Blume, botaniste. — Hans Busk, philologue suédois. — Edward Craven Hawtrey, philologue anglais. — Luigi Cristoforis, président de l'institut lombard. — C.-L.-H. Goupy de Quabeck, major de gendarmerie belge, membre de plusieurs sociétés savantes. — Giovanni Battista Pianciani, jésuite, président du collége philosophique de l'université romaine, l'un des meilleurs physiciens de l'Italie. — Frédérick-William Hope, naturaliste anglais. — Joseph

Woff, célèbre voyageur. — Valentin Rost, lexicographe et philologue allemand. — Trottet, ancien pasteur à la Haye et à Stockolm. — Francesco Carlini, astronome italien. — Mikowetz, archéologue allemand. — Simon Fraser, explorateur habile auquel est due la découverte de Fraser-River dans la Colombie anglaise. — Curtis, naturaliste anglais. — Battista Tagenghi, agronome italien. — Breadalbane, président de la société des antiquaires d'Ecosse. — Salomone Sinigaglia, sériciculteur italien. — Vittorio Cordero di Montezemolo, agroneme italien.

Littérateurs, poëtes, économistes. — 1861 : Giovanni Gherardini, le doyen des littérateurs lombards. — Sergei, littérateur russe. — Himioben, premier chanoine et doyen du chapitre de Mayence, auteur d'ouvrages estimés d'histoire et de piété. — Lamey, poëte. — Catherine Frances Gore, célèbre romancier anglais. — Théodore Mugge. — Tarass Chevtchenko, poëte et peintre russe, né serf et racheté par la société d'encouragement des artistes. — De Meens, financier et économiste belge. — Wacken, poëte et critique belge. — Ippolito Nieve, poëte et romancier vénète, compagnon de Garibaldi. — Rœelstuber, littérateur danois. — William Forster, auteur de livres sur l'interprétation des Ecritures. — Vischer, curé de Saint-André d'An-

vers, auteur de quatre-vingts opuscules sur la ville d'Anvers. — Angelo Melanodi. — Portula, ancien intendant général de la division de Turin, auteur d'un dictionnaire estimé de droit et d'économie spéciale. — Werther, romancier et poëte dramatique allemand. — Boris Ordinski, littérateur russe. — Antoine Gorecki, poëte lithuanien. — De Mering, auteur de nombreux écrits sur l'histoire de Cologne. — Arthur Smith, auteur de *the Thames Angler*. — Placido de Luca, économiste sicilien. — Christian Nymann. — Rosenkilde, auteur danois. — Peetermans, écrivain belge. — Mundt, l'un des chefs de l'école littéraire dite de la *Jeune-Allemagne*. — Battaglia, auteur italien. — Giovanni Raiberti, littérateur italien. — Dobrolubov, critique russe.

1862 : Antonio Piccirillo, littérateur italien. — Jean de Wurstemberger, auteur d'une *Histoire de l'ancien pays de Berne*. — Mme Bozona Nemcova, dont les œuvres littéraires en langue tchèque ont acquis en Bohême une grande popularité. — Ignace-François Castelli, dramaturge allemand. — Léopold Schefer, poëte allemand. — De Chênedollé, écrivain belge. — Major italien Pasco, écrivain militaire. — Kœrner, médecin, auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques et de recueils de poésie. — Andrew Reed, pasteur non conformiste, auteur

d'un pamphlet contre l'Eglise officielle anglicane, intitulé : *No fiction*. — Bernhard Svérin Ingemann, poëte danois. — Le pasteur danois Rudelbach, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de discussion religieuse. — Joseph-Christian de Zedlitz, poëte et littérateur allemand. — James White, auteur de plusieurs ouvrages historiques et de drames. — Amico Ricci di Macerata, auteur d'une *Histoire de l'architecture en Italie*. — Abd Allah ben Thaoreng, auteur d'une *Histoire des musulmans dans l'Inde*. — Thomas Wyse, auteur de plusieurs ouvrages de politique. — Philipp Alexander Parker Prince, auteur du *Parallel history*. — John Kincaird, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire militaire de la brigade légère anglaise. — Mme Mullens, femme du missionnaire protestant de ce nom, auteur de plusieurs ouvrages en langue bengale. — C. Hoppe, littérateur allemand. — T. Wezyk, poëte polonais. — Georges Glover, auteur de nombreux traités sur des questions d'histoire, de politique et de théologie. — Sigismondo Visconti, littérateur romain. — Mistress Elisabeth Dickson, connue par ses publications en faveur des esclaves chrétiens d'Afrique. — Inkermann, connu par d'agréables poésies. — Carlo Faa, habile écrivain, instituteur aux *scuole pie* de Savone. — Mey, poëte russe, auteur de la *Pscovitaine*, drame historique en vers. — E. S. Na-

than, docteur allemand, auteur d'écrits estimés sur la médecine, la théologie et la philosophie. — Giuseppe Montanelli. — Sir Lancelot. — Charles Lee Brenton, auteur de poésies agréables. — Madame Fanny Tarnow, femme de lettres allemande. — Feifalik, auteur de publications sur les origines et la littérature des Tchèques. — Mme Henriette-Wilhelmine Hanke, dont les œuvres complètes ne forment pas moins de 108 volumes. — José de la Luz Caballero, économiste et philosophe réputé. — De Wiser, poëte styrien. — Antonio Alvera Delgras, auteur de divers ouvrages d'éducation et de morale. — Docteur Wall, vice-prévôt de Trinity-Colledge, orientaliste distingué. — Docteur Wittewaal, auteur d'ouvrages sur l'agriculture. — Kohler, poëte et romancier allemand. — J. Hanner, poëte allemand. — Léon Zénon, poëte allemand. — Varry, auteur dramatique allemand. — Carlos Ariban, écrivain espagnol. — Nicasio Tauralde, publiciste espagnol. — Martini, auteur de comédies publiées sous la désignation d'un *Anonyme florentin*. — Jean-Louis Uhland, l'un des poëtes romantiques de l'Allemagne. — Wachsmann, littérateur allemand. — Guhl, Prussien, auteur d'ouvrages sur l'histoire de l'art. — Edward Gibbon Wakefield, auteur de *Letters from Sidney*. — Lubblinck Weddick, prédicateur de la communauté luthérienne

d'Amsterdam, auteur de poésies religieuses. — Charles Smith Bord; auteur d'un grand nombre d'ouvrages de polémique protestante. — Jose Maria Larrea, écrivain espagnol. — Karl Klingemann, auteur des lieds les plus fameux du compositeur Mendelssohn. — James Sheridan Knowles, auteur dramatique anglais. — Augustin Duran, fondateur du romantisme en Espagne. — Francisco de Figueroa, poëte. — Miss Julia Pardoe, auteur de productions romanesques. — Pedro Sobrano, auteur dramatique espagnol.

Journalistes. — 1861 : Henry Authon, ministre de l'Eglise épiscopale, à New-York, un des rédacteurs principaux du *Protestant churchmann.*— Josua F. Denham, prédicateur distingué de Londres, collaborateur du *Psychological Journal.* — Keferstein, pasteur de la Thuringe, l'un des rédacteurs du journal de théorie musicale fondé par le célèbre Robert Schumann. — M. J. B. Kaufmann, libéral dont le nom est honorablement mêlé à l'histoire de la révolution belge. — Rabbora, l'un des rédacteurs de l'*Unita italiana.* — Lenoir, rédacteur du *Journal de l'instruction publique*, à Montréal. — Witkins, l'un des rédacteurs du *New-York Herald.* — Wilmer, rédacteur de la feuille de l'*Emmenthal.* — Barnec, ex-directeur du *Herald*, de Cleveland, tué dans une rencontre avec les sécessionnistes sur

la route d'Alexandrie à Leesburg. — Docteur Augusto Zàgnoni, poëte et journaliste. — Sotterlée, éditeur du *Conservatoire*, de Leavenworth. — William Lyon Mackensie, ancien rédacteur de la *Tribune*, de New-York, chef de la révolte de 1839 dans le Haut-Canada. — Yates Reese, éditeur du *Methodist protestant*, à Baltimore. — Camille Guerini, rédacteur de l'*Indicatore bresciano*. — Giula Sarosse, rédacteur de la feuille politique populaire *Trombita*, de Pesth. — Fernandez Manrique, journaliste espagnol. — J.-B. Blaës, collaborateur de la *Revue trimestrielle*, de Bruxelles. — Guillaume Wagner, journaliste allemand. — Emilio Nicoli, directeur du journal l'*Espero*.

1862 : José de Souza Bandeira, rédacteur du journal libéral *Braz Tisana*, doyen des journalistes portugais. — Martinez Muller, rédacteur du journal espagnol *la Discusione*. — Julian Bartlett, rédacteur et l'un des propriétaires du *Bulletin* de San-Francisco. — Emilio Miro, directeur du journal *Saldubense*. — M. A. S. Willington, éditeur et propriétaire du *Courrier* de Charleston. — Carlo-Emmanuele Birago di Vische, directeur de l'*Armonia*. — Jean Panaiev, l'un des rédacteurs du *Contemporain* de Saint-Pétersbourg. — Joseph Papin, fondateur du *Pays* de Montréal, ancien membre de la législature canadienne. — Bresciani, jésuite,

rédacteur de la *Civiltà cattolica*, auteur de plusieurs romans. — William Pitt Byrne, ancien directeur du *Morning Post.* — Augusto Meneghini, rédacteur de l'*Opinione* de Turin. — Aurelio Bianchi Giovini, directeur de *la Patria.* — Aimé Steinlein, ancien directeur du *Pays*, journal suisse. — Th. Mannheimer, ancien rédacteur de l'*Ost Deutsche Post.* — Evaristo San-Miguel, ancien rédacteur en chef du journal espagnol *l'Expectator.* — Adolphe Bartels, rédacteur en chef avant 1830 du *Catholique des Pays-Bas.* — Docteur Thomas Wakley, propriétaire du journal *the Lancet*, fondateur de la feuille hebdomadaire *the Ballot.* — Dybowski, membre du comité de l'émigration polonaise à Londres, rédacteur du journal polonais le *Républicain* et de la revue *the Polish monthly magazine.* — Giovanni Ronchietti, collaborateur du *Diritto* et de *la Ragione.* — Rudolph Mettler, journaliste allemand. — F.-F. Dorion, ancien directeur du *Pays* de Montréal. — Norberto Rosa, rédacteur de la *Gazzetta del popolo.* — Burdet, ancien imprimeur à Annecy, fondateur de plusieurs journaux. — Artistide Lionnet. — Théodore Fléchet, l'un des collaborateurs les plus distingués du *Journal de Liége.* — William-H. Meader, ancien rédacteur du *Daily News* de Philadelphie. — Richard Dalton Williams, journaliste irlandais. — Louis Tapparelli d'Azeglio,

l'un des rédacteurs de la *Civiltà cattolica*. — Robert Schlehan, rédacteur de la *Gazette de Breslau*, tué par une chute de cheval. — James Hume, l'un des collaborateurs de l'*Indian Field*.— Eugène O'Curry, collaborateur de l'*Athenæum*. — Van Linthout, imprimeur, fondateur du *Journal des Petites-Affiches* de Louvain. — James Rigdway, l'un des principaux propriétaires du *Globe* de Londres. — Ballmeyer, éditeur du *Dayton Empire*, à Dayton (Ohio). — Ramon Cabanzo Sosa, l'un des rédacteurs de la *Abeja Montanesa* de Santander. — Kinnear, rédacteur en chef du *Herald* de Montréal.

Professeurs. — 1861 : Charles Delcour, professeur de droit à l'université catholique de Louvain. — Stalbaum, recteur du gymnase de Leipsick. — Vogt. — Jérôme Muller. — Pietro Martin Rusconi, professeur et secrétaire émérite de l'Académie des beaux-arts de Milan. — John William Donaldson, professeur à l'université de Cambridge. — Arnold-Adolphe Berthold, naturaliste, professeur à l'université de Gœttingue. — Vincenzo Castellini, professeur de langue arabe à l'université de Rome.

1862 : Bleckrode, professeur et membre de l'académie des ingénieurs civils de Delft. — Rumpf, professeur de minéralogie à l'université de Wurz-

bourg. — Friedrich, connu par ses travaux sur la médecine légale. — Hohl, professeur à l'université de Halle. — Ignacio Polione, recteur de l'université de Turin, professeur de mathématiques. — Emile Harless, professeur extraordinaire de physiologie à l'université de Munich. — Umpfenbach, professeur de mathématiques à l'université de Giessen. — Peter Barlow, célèbre mathématicien anglais, ancien professeur à l'école militaire de Woolwich. — Bastarrèche, professeur de médecine à Madrid. — Auguste-Alexis-Floréal Baron, l'un des fondateurs de l'université libre de Bruxelles. — Henri Forir, l'un des fondateurs de la *société wallonne*, professeur émérite à l'athénée de Liége. — Lutens, ancien professeur de chimie au collége agricole de Kennington (Angleterre). — Mayer, professeur à l'université de Tubingue. — J.-B. Schroeder von der Kolk, professeur de physiologie à l'université d'Utrecht. — Staschek, professeur de philosophie à l'université de Prague. — Benedict, professeur de chirurgie à l'université de Breslau. — J.-J. Knotz, professeur de médecine à l'université de Vienne. — Brown, professeur à l'université d'Heidelberg. — Leone Antonini, professeur de géographie à Milan. — Docteur Weber, professeur émérite à l'université de Halle. — Joquely, professeur de sciences naturelles à l'institut polytechnique d'O-

fen. — Sturm, professeur émérite à l'université de Prague. — Marcus, professeur à l'université de Wurzbourg. — Wendler, professeur de médecine légale à la faculté de Leipzig. — Vinke, professeur de théologie à l'université d'Utrecht. — Wagener, professeur de rhétorique latine à l'Athénée royal d'Anvers. — Bartolomeo Bizio, l'un des quarante membres de la société italienne des sciences. — Schrender, inspecteur en chef de l'enseignement primaire dans le duché de Limbourg. — Raikem, professeur émérite d'anatomie pathologique et d'hygiène à l'université de Liége. — F.-R. Hasse, professeur de théologie à Greiswald. — Van den Broock, professeur à l'université catholique de Louvain. — Raffaëlle Schettini, mort dans les prisons de Naples, où il avait été enfermé pour avoir pris les armes dans la dernière expédition du général Garibaldi. — Charles Vogel, directeur de l'école normale urbaine de Leipzig. — Tuna, professeur de droit commercial et recteur de l'université de Prague. — Moeller, professeur honoraire de philosophie à l'université catholique de Louvain. — Annocque, ancien professeur à l'université catholique de Louvain.

Avocats et jurisconsultes. — 1862 : Ranierio Lampovecchi, avocat italien. — Leardi, avocat italien. — Joaquin Sanchez de Fuentes, avocat et publi-

ciste espagnol. — J. Marton, avocat à la cour de cassation de Belgique. — Lehmann, membre libéral de la diète du Holstein. — Maubach, ancien avocat à la cour de cassation de Belgique. — De Wandre de Macar, plusieurs fois bâtonnier du barreau de Liége. — Jean Roch Rolland, avocat canadien. — Larmoyer, avocat liégeois. — A. Veder, Hollandais. — Francesco Cripta, Italien, secrétaire de la municipalité de Milan. — Sabrevois de Bleury, de Montréal. — Luigi Cetuzzi, ancien professeur de droit à l'université de Padoue. — Rapp, professeur à Darmstadt.

Médecins. — 1862 : Giovanni Strambio, médecin italien. — Charles Waller, médecin anglais. — Steiger, médecin suisse. — Giovanni Romano, médecin génois. — Jonathan Croff, ancien médecin militaire. — Scipione Signoroni, médecin italien. — Edward Stanley, chirurgien consultant de l'hospice Saint-Barthélemy à Londres. — Schwarze, médecin homœopathe. — Docteur Thomas Wakley, propriétaire du journal *the Lancet.* — Georges Robinson, docteur suisse, connu par ses voyages. — Antonio Agliati, docteur italien. — Nathan, docteur allemand. — Antonio Sandri, membre de l'Académie de médecine de Turin. — Lodewyckx, doyen des médecins de Bruxelles. — José Garofolo, médecin des bains de Bruyères de Nava. — Joseph

Bloch, ex-médecin en chef du grand hôpital de Gand. — Schwartz, médecin de la marine autrichienne. — Kieser, auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques; occupait à l'université d'Iéna une chaire de médecine. — Collins Brodie, premier chirurgien de la reine d'Angleterre. — Sauveur, membre de l'Académie royale de Belgique, secrétaire de l'Académie de médecine. — Carlo Esterle, chirurgien en chef de l'hôpital de Novare. — Samuel Lee Bigelow, inspecteur médical de la division Franklin (armée fédérale). — Bul Ogez, secrétaire de la commission médicale de la province d'Angers.

Imprimeurs, éditeurs, etc. — 1861 : Sorensen, typographe danois et inventeur d'un appareil compositeur. — Samuel T. Newell, éditeur du *Signal* d'Auburn, poignardé dans la rue par Horace Smith, dont la femme avait été, selon certaines versions, grossièrement attaquée dans les colonnes du *Signal*. — Richartz, conseiller de commerce à Cologne, a fait construire pour sa ville natale un musée qui a coûté 600,000 fr. — James Cormer, imprimeur à New-York. — Jules Rozsavolgyi, éditeur de musique à Pesth. — Jean Dankogton, qui s'était dévoué au développement de l'instruction parmi les Bulgares.

1862 : Ignacio Boix, éditeur espagnol. — Alexan-

dre Braum, imprimeur-fondateur de la première imprimerie établie à Odessa. — Erasme Klefer, libraire à Paris sous la Restauration. — Felice Maritano, imprimeur italien.

VIII. — VENTES DE LIVRES ET DE MANUSCRITS

PROVENANT DE BIBLIOTHÈQUES CONNUES

NOTA. — Les noms des libraires ou experts, par l'intermédiaire desquels les ventes ont été effectuées, sont entre parenthèses.

Paris.

OCTOBRE 1861. Bibliothèque de M. *Duvivier* (Camerlinck). — Livres du docteur *Frémanger* sur les sciences naturelles et médicales. 170 n^{os} (Delion).

NOVEMBRE. Livres rares de feu l'abbé *Claverie de Casson*. 3,055 n^{os} (Baillieu).— Bibliothèque du baron Georges de *Stengel*, conseiller au ministère du roi de Bavière, et Francis *Hepplewhite*, dessinateur. Estampes anciennes et manuscrits sur vélin. 1,607 n^{os} (Tross).

DÉCEMBRE. Livres sur la chevalerie, la noblesse, le blason appartenant à M. G. *Bresson* (Aubry). — Bibliothèque *Pagonkine* : Théâtre, littérature, beaux-arts (Camerlinck). — Bibliothèques *Jannet*, ancien proviseur à Versailles, et *V. Parizot*, ancien profes-

seur de faculté à Douai. 5,000 nos (Durand). — Bibliothèque *Lajariette*, 2e partie : Estampes, portraits (Vignères).—Livres de l'abbé *Texier*, chanoine de Limoges (Techener). — Estampes et livres d'art de M. *Van-Os*, ancien peintre de fleurs (Clément).

JANVIER. Bibliothèque *Desmars*. 822 nos (Potier). — Documents historiques, lettres autographes de M. *Fossé d'Arcosse*. 4,280 pièces et 3,520 portraits et gravures (Techener). — Bibliothèque musicale de M. Gaetano *Gaspari* : Livres rares en partie des XVe et XVIe siècles. 515 nos (Potier). — Livres rares de M. *Ach. Genty*. 545 nos (Techener). — Collection de sceaux et de livres précieux sur le blason, la noblesse et la généalogie formant le cabinet de feu M. G. *de Kock*, ancien chef de division au ministère de Brunswick. 532 nos (Tross).

FÉVRIER. Bibliothèque de feu le comte de *Lagny* : Sciences et arts; Histoire de France. Paris. 429 nos (Camerlinck). — Bibliothèque de feu le comte Huchet de *La Bédoyère* : Livres rares; dessins. 2,846 nos (Potier). Cette vente a produit 155,000 francs.

MARS. Livres rares de feu le marquis de *Terzi* de Bergame, 2e partie. 1,337 nos (Camerlinck).—Livres et cartes géologiques de feu M. P. L. A. *Cordier*, membre de l'Institut. 1,291 nos (Duprat). — Livres de M. *Simon*, de Tours (Faucheux). — Livres de M. Eugène *Pelletan* (Lavigne). — Bibliothèque de

feu Emeric *David*, membre de l'Institut. 4,462 n^os^ (Techener). — Livres anciens et modernes, français et espagnols de feu M. André *Oseguera*, premier secrétaire de la légation du Mexique à Paris. 1,002 n^os^ (Potier). — Livres de madame Anna *Delion*. 89 n^os^ (Lavigne). — Livres à figures provenant de la collection *Gildmeester*, peintre. 393 n^os^ (Vignères). — Collection *Elwes* : Livres anciens et modernes, français, anglais et italiens. 70 n^os^ (Lavigne).

AVRIL. Bibliothèque de feu le baron *D'Eckstein* : Livres en langues allemande, anglaise et orientale.—Livres de l'abbé *Gallard*, chanoine de Notre-Dame : Théologie. 500 n^os^ (Delion). — Bibliothèque historique et savoisienne de M. *Melville Glover*, professeur au collége d'Oullins. 582 n^os^ (R. Muffat). — Livres, estampes et autographes de la bibliothèque de feu M. le baron *Grandjean d'Alteville*, sous-inspecteur des forêts. 1,525 n^os^ et 27 autogr. (Aubry). — Bibliothèque G. G. *Mauger*, ancien professeur au collége Henri IV. 1,497 n^os^ (Delion).

MAI. Bibliothèque du baron Maurice *Duval*, ancien pair de France. 829 n^os^ (Techener). — Bibliothèque *Ed. Le Petit*, de Maxéville, en Lorraine. 1,264 n^os^ (Claudin). — Estampes et portraits de la collection *Naumann*. 982 n^os^ (Vignères).

JUIN. Livres de M. *Lefeuve*, homme de lettres

(Camerlinck). — Bibliothèque du comte *J. de Menou* : Histoire de France. 271 nos (Aubry).

NOVEMBRE. Bibliothèque du comte de *La Bédoyère*, 2e partie. 1,658 nos (Potier).

DÉCEMBRE. Livres de *M. L. Cailhava* (Techener). — Bibliothèque de feu *F. de Courcy* : Conteurs, auteurs dramatiques. 620 nos (Delion). — Bibliothèque musicale de *A. de La Fage*. 2,300 nos (Potier). — Bibliothèque de *Le Clerc de Landresse* : Littérature orientale, chartes (Delion).

Départements.

CHARTRES.

Bibliothèque *J. Doublet de Boisthibault*. Juin (Noury-Coquart).

DIJON.

Bibliothèque *J. Chevillard*, ancien préfet. 624 nos. Janvier (Lamarche).

DOUAI.

Bibliothèque de madame *D'Haubersart*. Janvier (Crépin). — Livres de M. *Dislère*, ancien architecte. 338 nos. Avril (Crépin).

GRENOBLE.

Bibliothèques T. *Mermet*, de Vienne, membre de la Société des antiquaires de France, et *Souri*-

guère, médecin en chef des hôpitaux militaires. 1,214 nos. Février (Maisonville et Jourdan).

NANTES.

Bibliothèque *Millerot* : Art héraldique, généalogie. 503 nos. Mars (Petitpas).

NIORT.

Livres de l'abbé *Lacouture*, ancien aumônier du lycée Fontanes. Décembre 1861 (Clouzot et fils).

ORLÉANS.

Bibliothèque *Pichon-Dugravier*, conseiller à la Cour. 200 nos. Février (Herluison). — Bibliothèque *Maillet de Chilly*. 1,076 nos. Mai (Herluison).

ROUEN.

Livres de feu M. *Lancelevée*, manufacturier. Février (Lanctin).

STRASBOURG.

Bibliothèque N. *Kuntz*, pasteur à l'église du Temple-Neuf. 571 nos. Juin (Piton).—Bibliothèque F. *Dispot* : Livres sur l'Alsace. 447 nos. Juillet (Piton).

TOULOUSE.

Bibliothèque J. A. *Galliacy*, docteur en médecine. 215 nos. Avril (Abadie).

TROYES.

Livres de M. *Tezenas*. Décembre 1861.

Étranger.

AMSTERDAM.

Bibliothèque Isaac *da Costa* : Livres et manuscrits hébreux, espagnols et portugais; collection de planches ayant rapport aux Juifs. 2,099 n°ˢ. Sept. et oct. 1861 (Fréd. Muller). — Manuscrits et livres rares de J. *Nieuwenhuizen*. Octobre 1861 (Fréd. Muller). — Bibliothèque de *Van der Hoeven* : Théologie. 4,255 n°ˢ. Novembre 1862 (Fréd. Muller).

BERLIN.

Bibliothèque de G. Barthold *Niebuhr* et de Marcus van *Niebuhr*. 2,390 n°ˢ. Novembre 1861 (Th. Muller).

BONN.

Bibliothèques du prof. docteur *Umbreit*, d'Heidelberg; du prof. docteur *Platner*, de Marbourg; du docteur *Kremer*. 2,285 n°ˢ. Janvier (Lempertz). — Bibliothèques du docteur Carl Frid. *Weber*, de Marbourg; du ministre *Daub*, de Münster; du docteur E. *Lampe*, de Bonn, et des docteurs *Weber* et Chr. C. J. *Bunsen*. 5,125 n°ˢ. Novembre 1862 (Matth. Lempertz).

BRESLAU.

Bibliothèque du docteur F. L. *Bannerth* : Ouvrages sur les eaux minérales. 885 n°ˢ. Janvier (Schletter). — Livres de M. *Meyer*, docteur en mé-

decine. 554 n°s. Juillet (Schletter). — Bibliothèque du docteur Henri *Middeldorpf*, professeur à l'Université de Breslau. 1,914 n°s. Oct. 1862 (Schletter).

BRUXELLES.

Bibliothèque *Renard*, architecte de la ville de Tournai (architecture). 146 n°s. 25 novembre 1861 (F. Heussner). — Livres sur l'art militaire de feu le lieutenant général *Langermann*. 283 n°s. Janvier (Heussner). — Bibliothèque de C. *de Hoffmann*, bibliophile. 1,053 n°s. Février (Bluff). — Bibliothèque Fréd. Garcia de Léon *Pizarro y Bouligny*, éditions rares en beaux exemplaires. 1,135 n°s. Juin (Heussner). — Bibliothèque du docteur A. L. S. *Lejeune*, membre de l'Académie des sciences de Belgique : Médecine, botanique et sciences naturelles. 2,362 n°s. Novembre 1862 (Heussner).—Livres de A. A. *Baron*, professeur de littérature française à l'Université de Liége. 2,129 n°s. Octobre 1862 (Heussner). — Bibliothèque Ch. *Bernard*, architecte : Théologie, jurisprudence, sciences. 635 n°s. Nov. 1862 (Heussner).

DANTZIG.

Bibliothèque C. L. *von Duisburg*, docteur en médecine. 3,829 n°s. Octobre 1862 (Th. Bertling).

DRESDE.

Bibliothèques du baron *von Martens* et de l'ingénieur *Koelher*. 4,502 n°s. Mai (K. G. Bautzmann).—

Bibliothèque du mathématicien J. A. *Wiemann*: Ouvrages sur toutes les parties des sciences. 4,668 n°s. Septembre (K. G. Bautzmann).

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

Bibliothèque *Jaup*. Octobre (Saint-Goar).—Livres du professeur docteur *Burm*, de Munich, et du professeur docteur G. G. *Freytag*, de Bonn. 5,554 n°s (J. Baer). — Bibliothèques *Osius*, *Trepka*, de Wiesbaden, et du chanoine *Boegner*. 5,423 n°s. Mai (Saint-Goar).

HALLE.

Livres du pasteur *Truppel*, sur la théologie, la philologie, la médecine et les sciences naturelles. 1,400 n°s. Mars (J. F. Lippert).

HAMBOURG.

Livres du docteur G. F. *Buek* : Biographie, généalogie, art héraldique. 751 n°s. Avril (Hermann Wagner).

LEIPZIG.

Bibliothèques des docteurs Carl *Ritter* et Jul. *Collmann*, de Berlin. Octobre 1861 (T. O. Weigel). 7,345 n°s. — Bibliothèques du professeur G. W. *Mitzsch*, de Leipzig, du docteur L. S. *Obbarius*, de Rudolstadt; du docteur *Lincke*, de Mersebourg; du docteur M. K. A. *Petschke*, de Dresde; de G. B.

Ghezzi, professeur de littérature italienne à Leipzig, et du docteur C. *Weiss*. 10,039 n^{os}. Novembre 1861 (H. Hartung). — Livres du docteur Job. David Wilhelm *Sachse*; importante collection de portraits. 3,849 n^{os}. Décembre 1861 (R. Weigel). — Bibliothèques du docteur F. L. *von Keller*, professeur de jurisprudence à Berlin; du docteur Lud. *Preller*, bibliothécaire à Weimar; de M. Chr. F. *Selle*, et du docteur F. *Rosen*, professeur de sanscrit à l'Université de Londres. 8,245 n^{os}. Avril (H. Hartung). — Bibliothèques de Chr. Fr. *Brendel*, de F. M. A. *Haensel*, licencié en théologie, et du docteur F. *Lutter*, de Carlsbad. 10,678 n^{os}. Mai (H. Engel). — Bibliothèques du docteur *Lengnick*, de Leipzig; de G. *von Kock*, de Brunswick, et du docteur *Stengel*, de Munich. 3,740 n^{os}. Mai (List et Francke). — Bibliothèque du docteur Paul Jean *Merkel*, professeur à l'Université de Halle, et du docteur médecin Richard *Klunker*, de Pirna. 4,764 n^{os}. Août (H. Hartung). — Bibliothèques des docteurs *Degen* et *Kluge*, et du pasteur M. *Ranft*. 6,993 n^{os}. Octobre 1862 (T. O. Weigel). — Bibliothèque du docteur K. Th. *Menke*, de Pyrmont. 4,881 n^{os}. Octobre 1862 (List et Francke). — Livres du professeur H. G. *Bronn*, sur les sciences naturelles. 2,623 n^{os}. Octobre (Von Kirchhoff et Wigand). — Bibliothèque Leo Victor Félix Grafen *Henckel* von Donnesmarck :

Belle collection de livres et manuscrits généalogiques. 7,085 n^{os}. Novembre 1862 (H. Hartung). — Bibliothèques *Siebenhaar* et *Abendroth*, docteurs en médecine : Sciences médicales et naturelles, philologie. 4,091 n^{os}. Décembre 1862 (T. O. Weigel).

LONDRES.

Livres de feu S. *Leigh Sotheby* : autographes des grands réformateurs. 328 n^{os}. Février (John Wilkinson). — Collection *Libri*. Partie réservée. 713 n^{os}, qui ont produit 289,000 fr. Entre autres articles on a cité les suivants :

« Le roman d'*Agolant*, manuscrit sur vélin, du XIIIe siècle, en vers français, reliure en bois. Ce roman, inédit et inconnu, est un des plus anciens monuments de la poésie chevaleresque française ; il est si rare, qu'il n'en existe de copie dans aucune bibliothèque, pas même à la Bibliothèque impériale.

« *Cosmographiæ introductio insuper quatuor Americi Vespuci navigationes* (1507), magnifique exemplaire d'un livre rare, devenu célèbre parce qu'on y trouve, pour la première fois, la proposition de donner au nouveau monde le nom d'*Amérique* en l'honneur d'Americ Vespuce.

« *Biblia latina*, manuscrit des Xe et XIe siècles. In-fol., vélin, riche reliure.

« La *Bible* abrégée en vers français, manuscrit du XIe siècle. In-fol., vélin parchemin; l'un des plus anciens monuments de la poésie française.

« *Blondi* (*Flavii*) *Roma triumphans*, manuscrit du XVIe siècle. Vélin, in-fol., superbe reliure italienne du commencement du XVIe siècle, magnifique exemplaire du pape Léon X, avec des armes sur les plats, en or et en couleurs.

« Le *Breviloquium* de saint Bonaventure, manuscrit du commencement du IVe siècle. In-4, vélin, reliure en métal doré; avec bordure à rinceaux, dans laquelle sont enchâssées des pierres précieuses et des camées antiques d'une valeur inappréciable.

« *Cassiodori epistolæ*, manuscrit du XVe siècle sur vélin. In-fol., avec miniatures, reliure ancienne. Magnifique exemplaire du pape Léon X, dont les armes sont peintes à l'intérieur et sur les plats.

« *Cicero de Officiis*. In-fol. (1465), livre excessivement rare, faisant époque dans l'histoire de l'imprimerie, comme le premier classique qui ait été publié.

« Dante, la *Divine Comédie*, manuscrit des XIVe et XVIe siècles. In-fol., vélin, miniatures, reliure riche, ancienne. Chaque *cantica* est précédée d'un *Racchoglimento* en vers, attribué à Jacopo Alighieri, fils de Dante.

« *Disegni antishi*, dix admirables dessins de Léonard de Vinci.

« *Petri Pauli Rubeni studia, manu propria*, dessins magnifiques et inconnus de Rubens.

« *Diversi disegni di Penna et aquarella di Gio Francesco Barbieri, ditto il Guercino da Cento*, manuscrit in-fol., relié, composé de 52 dessins inédits de Guerchin, montés sur papier teinté.

« Un volume de dessins originaux des grands maîtres, tels que Raphaël, Michel-Ange, le Titien, Jules Romain, Corrége, Carrache, etc. Gr. in-fol. de 107 planches.

« Un Évangéliaire manuscrit. In-fol., vélin, du VIe siècle; lettres onciales, reliure en vermeil du Xe siècle, ornée d'émaux cloisonnés et de bas-reliefs, et enrichie de figures de cristal de roche en cabochon.

« Évangéliaire manuscrit du Xe siècle. In-4, avec miniatures, couverture en métal doré, ornée d'émaux de l'époque, dans le genre des émaux de Limoges en taille d'épargne, avec figures dont les têtes sont en relief.

« Évangéliaire manuscrit du XIe siècle, vélin. In-fol., miniatures, reliure cuivre doré, richement émaillée; têtes en relief, travail de Limoges du XIIe siècle.

« Évangéliaire manuscrit, vélin. In-fol. du XIe siè-

cle, miniatures, couverture en vermeil de la même époque, richement ornée de figures, avec perles et pierres précieuses.

« Guttenberg. *Thoma de Aquino Summa* (in-4 goth., circa 1460). L'inventeur de l'imprimerie n'a mis son nom à aucun des livres, en très-petit nombre, qu'il a imprimés; mais on sait avec certitude que plusieurs ouvrages sont sortis de ses presses, tels que le célèbre *Catholicon* de 1460, cette *Somme* de saint Thomas, et le *Tractatus* suivant, dans lesquels on retrouve les caractères très-beaux, mais parfois bizarres de Guttenberg.

« Guttenberg. *Matthæus de Cracovia tractatus* (in-4 goth., circa, 1460).

« *Homiliæ et Sermones Augustini, Bedæ*, etc., manuscrit du VIIe siècle, parchemin in-fol., admirablement relié par Sunter. »

LOUVAIN.

Livres de *Mathieu*, directeur de l'Académie des beaux-arts. Octobre 1861.

MUNICH.

Livres du docteur F. *Windischmann* : Théologie, philosophie, langues orientales. 1,382 n^os. Mars.

ROTTERDAM.

Livres sur l'entomologie de M. H. J. *van Eyndhoven*, à Zulphen. Octobre 1861 (G. van Baalen).

TOURNAI.

Livres anciens et modernes relatifs aux beaux-arts provenant de feu B. *Renard*, architecte de la ville de Tournai. 146 nos. Novembre 1861 (Heussner).

UTRECHT.

Bibliothèque A. C. *Holtius*, professeur en droit à l'Université. Novembre 1861 (Kemink et fils). — Bibliothèque G. C. *Martens* de Sevenhoven, ancien président de la Haute-Cour. Livres d'art, estampes. 600 nos. 1861. — Bibliothèque de MM. W. C. *Ackersdijck* père, jurisconsulte, juge de paix à Utrecht, et J. *Ackersdijck* fils, jurisconsulte, professeur de statistique à Utrecht. 7,200 nos. Mai. — Collection d'estampes et de portraits d'anciens maîtres du docteur G. *Munnicks van Cleff*. 1,140 nos. Nov. 1862 (T. de Bruyn).

VIENNE.

Bibliothèque du docteur Friedr. Will. *Freiherrn von Reden* : Statistique. 7,182 nos. Mai (Prandel et Meyer).

WORMS.

Livres de M. Philippe *Bandel*, de Worms. Octobre 1862 (Rahke).

IX. — BIBLIOGRAPHIE BIBLIOGRAPHIQUE[1].

I. Catalogues de bibliothèques. — II. Comptes rendus, travaux et recherches sur les bibliothèques. — III. Travaux sur les archives. — IV. Publications d'après des manuscrits conservés dans les bibliothèques et dans les archives publiques ou particulières. — V. Bibliographie. — VI. Imprimerie, librairie. — VII. Fantaisie.

I. — CATALOGUES DE BIBLIOTHÈQUES.

Paris.

Catalogue des sciences médicales. T. Ier. 2e livraison. Bibliothèque impériale. Département des imprimés. In-4° à 2 colonnes, 385-795 p. Paris, Didot.

[Le tome Ier du Catalogue des sciences médicales renferme 12,823 nos, 1,010 mentions d'éditions nouvelles, 1,119 rappels.]

Départements.

Catalogue méthodique de la bibliothèque de l'Ecole impériale d'application de médecine et de pharmacie militaire (Val-de-Grâce). 1 vol. in-8° d'environ 180 p.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publiés sous les

1. On pourra se procurer à la librairie de M. Claudin tous ceux des ouvrages ci-dessous, qui se trouvent dans le commerce.

auspices du ministre d'Etat. T. III, in-4°, 738 p. Paris, impr. impériale.

Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Nantes, par Emile Péhant, conservateur de cette bibliothèque. T. II. Sciences naturelles, exactes et occultes. Arts. In-8° à 2 colonnes, 679 p. Nantes, Guéraud et Cᵉ.

[Tiré à 504 exemplaires : 1 sur grand papier jaune, 3 sur grand papier blanc pour le service de la bibliothèque, 50 sur papier de Hollande (numérotés), 450 sur papier mécanique.]

Les Miniatures des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, avec catalogue des volumes à vignettes et un album de 18 pl. in-4°, contenant plus de 100 dessins (un trait fac-simile), texte et pl. par A. Durieux. Cambrai, in-8° de 127 p. 4° et de 18 pl.

Étranger.

Catalogue of the mss preserved in the library of the University of Cambridge. Vol. IV, 8°. G. Cox. (20 s.)

Les Manuscrits de Uffenbach à la bibliothèque de la ville de Francfort-sur-Mein, mis en ordre par Ernst Kelchner, employé de la bibliothèque.

II. — TRAVAUX ET RECHERCHES SUR LES BIBLIOTHÈQUES.

Dick Moon en France, journal d'un anglais de Paris, par Francis Wey. In-18 jésus, XI-442 pages. Paris, Hachette, 1862. 3 fr. 50 c.

[Renseignements sur les archives et bibliothèques.]

Notice sur quelques manuscrits arabes relatifs

aux mathématiques et récemment acquis par la Bibliothèque impériale, par M. F. Woepck. In-8°, 31 p. Paris, impr. impériale.

[Extrait n° 2 de l'année 1862 du Journal asiatique.]

De la bibliothèque du Cercle de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie, par M. Jules Tardieu. — Chronique du Journal général de l'imprimerie et de la librairie, 1862, p. 214.

Un mot sur les bibliothèques populaires, par J. M. Coueslant, bibliothécaire de l'école du dimanche de Dieulefit (Drôme). Dieulefit, Reboul, in-8° de 16 p.

Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIe siècle, rédigé par François Rabelais, commenté par le bibliophile Jacob et suivi d'un Essai sur les bibliothèques imaginaires, par Gustave Brunet. In-8°, XVI-411 p. Paris, Techener.

Notice biographique sur M. Jophé, bibliothécaire de la ville de Châlons, par M. Ch. Gillet. In-8°, 21 p. Châlons, impr. Laurent.

La Bibliothèque de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, au château de Cognac, en 1496, publiée pour la première fois par Ed. Sénemaud, professeur au lycée impérial d'Angoulême, archiviste adjoint. In-8°, 93 p. Paris, Claudin.

[Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente (3e et 4e trimestres de 1860). — Tiré à 100 exemplaires.]

N. Giotti - Giovan Battista Niccolini. Biografia con ritratto. Torino, Unione tipografica, 1 volume in-32.

[J. B. Niccolini était bibliothécaire des grands ducs de Toscane. (*Voy.* Annuaire pour 1862.)]

III. — TRAVAUX ET RECHERCHES SUR LES ARCHIVES.

Un mot sur l'utilité des recherches dans les archives, par M. J. Darsy, sous-archiviste du département de la Somme. In-8°, 16 p. Amiens, Lemer.

[Extrait du t. XVIII des Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.]

Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen âge, par L. Alph. Chassant, paléographe. 2e edition, revue, corrigée et augmentée. In-8°, LV-174 p. Paris, Aubry.

[Titre rouge et noir.]

Programme des conditions d'admission à l'Ecole impériale des chartes. (Ministère de l'instruction publique et des cultes.) In-12, 6 p. Paris, J. Delalain. 20 c.

Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin, par M. Louis Spach, archiviste du Bas-Rhin. In-8°, XVI-452 p. Strasbourg, Piton.

Notice sur les archives anciennes des Bouches-du-Rhône, suivie de notes relatives aux plus anciens documents du cartulaire de Saint-Victor, par Louis Blancard, archiviste départemental. In-8°, 32 p. Marseille, Boy.

Les Archives du Jura, par A. Fourtier. In-8°, 83 p. Lons-le-Saulnier, impr. Gauthier frères.

[Extrait du *Journal du Jura.*]

Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan. Archives hospitalières, par L. Rosenzweig, archiviste. In-18, 20 p. Vannes, impr. Galles.

Almanach général de la Nièvre, 1862, administratif, etc. Archives départementales. Partie littéraire. Collaborateur, M. le comte Georges de Soultrait. 19e année. In-18, 336 p. Nevers, Bégat. 1 fr.

Inventaire des archives du doyenné de Doudeville, par le doyen. 2e partie, renfermant Cauville, Reuville, Bénesville, Gonzeville, Fullot, Harcanville, Hautot-Saint-Sulpice et Bondeville. In-8°, 229-601 p. Rouen, Vimont.

Livre des documents de l'abbaye d'Eberbach dans le Rheingau, publié par M. le docteur K. Rossel, sous les auspices de la Société historique de Nassau. 1er vol. 2e livraison. Wiesbaden, 1861, in-8°.
[Contient les documents de 1213 à 1233.]

Inventaris der archieven van de stad's Hertogenbosch, chronologisch opgemaakt en de voornaamste gebeurtenissen bevattende, door R. A. van Zuylen, Jr. (Stads rekeningen van het jaar 1399-1800). 1e stuk. Royal 8°. (2 en 200 bl.) 's Hertogenbosch, ter drukkerij van Lutkie und Cranenburg. (W. C. van Heusden.) f 2—25.

Inventarium omnium et singulorum privilegiorum, litterarum, diplomatum, scripturarum et monumentorum quæcunque in archivo regni in arce Cracoviensi continentur per commissarios a sacra regia majestate et republica ad revidendum et connotandum omnes scripturas in eodem archivo existentes deputatos confectum anno Domini 1862, cura bibliothecæ polonicæ editum. In-8°, xv-483 p. Paris, impr. Martinet. 10 fr.

Anciens inventaires inédits des établissements nationaux de Saint-Louis des Français et de Saint-Sauveur *in Thermis*, à Rome, par l'abbé X. Barbier de Montault, historiographe du diocèse d'Angers. In-8°, 32 p. Paris, Blériot.

Saggio di documenti storici tratti dall' archivio del comune di Spoleto pubblicati per cura di Achille Sansi. Fuligno, tip. Campitelli, in-8° de 103 p.

IV. — PUBLICATIONS D'APRÈS DES MANUSCRITS CONSERVÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES OU DANS LES ARCHIVES PUBLIQUES OU PARTICULIÈRES.

Le Rituel funéraire des anciens Egyptiens, fragments traduits pour la première fois sur les papiers hiéroglyphiques par M. Charles Lenormant, de l'Institut. In-8°, 20 p. et 8 pl. Paris, impr. De Soye et Boucher.

Vendidad Sadi, traduit en langue huzvaresch ou pehlewie, texte autographié d'après les manuscrits zend-pehlewis de la Bibliothèque impériale de Paris, et publié pour la première fois par les soins de M. Jules Thonnelier. Paris, Duprat, in-f°. Sept livraisons jusqu'à ce jour. 20 fr. chacune.

Popol Vuh. — Le Livre sacré et les mystères de l'antiquité américaine, avec les livres héroïques et historiques des Quichés. Ouvrage original des indigènes de Guatémala, texte quiché et traduction française en regard, accompagné de notes philologiques et d'un commentaire sur la mythologie et les migrations des peuples anciens de l'Amérique, etc., composé sur des documents originaux et inédits par l'abbé Brasseur de Bourbourg. 1861, Durand, 1 vol. gr. in-8°. 25 fr.

Papyrus égypto-araméen appartenant au musée égyptien du Louvre, expliqué et analysé pour la première fois par l'abbé Bargès, docteur en théologie, professeur d'hébreu à la Sorbonne, etc. Paris, B. Duprat, in-8°, 25 p. et pl.

[Il n'existe en Europe que six monuments épigraphiques sur papyrus, écrits en caractères phéniciens et en langue araméenne mêlée d'hébreu; on les nomme égypto-araméens parce qu'ils ont été trouvés en Égypte et présentent des figures relatives aux mœurs de cette contrée.]

Codex græcus quatuor evangeliorum e bibliotheca universitatis Pestinensis cum interpretatione Hungarica editus a Sam. Markfi. Pest, Eggenberger, 1860, XVIII-439 p.

Œuvres d'Oribase. Texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits; traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches, par les docteurs Bussemaker et Darenberg. T. IV. In-8°, IX-724 p. et fig. Paris, J. B. Baillière et fils.

F. G. Delamotte. Mediæval alpabets and initials for illuminators, with an introduction by J. Willis. London, Spon, 1861, in-4°.

Mémoires curieux et anecdotiques tirés de la collection d'autographes et de documents historiques de M. Fossé d'Arcosse, ancien référendaire à la cour des Comptes, avec une introduction par Charles Asselineau. 1 vol. in-8°. 6 fr.

[La vente de cette collection a commencé le 18 janvier.]

Histoire de Sainte-Barbe, collége, communauté, institution, par J. Quicherat, professeur à l'Ecole impériale des chartes. T. II. In-8°, 419 p. et plan. Paris, Hachette. 5 fr.

Notices et extraits de documents inédits relatifs

à l'histoire de France sous Philippe le Bel, par Edgard Boutaric. In-4°, 159 p. Paris, imprim. impériale.

[Extrait du t. XX, 2e partie, des notices des manuscrits.]

Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane. Documents recueillis par Giuseppe Canestrini et publiés par Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres de Douai. T. II. In-4°, 1140 p. Paris, impr. impériale.

[Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique.]

Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse au XVIe siècle. Papiers d'Etat, pièces et documents inédits ou peu connus tirés des bibliothèques et des archives de France, publiés par A. Teulet, archiviste aux archives de l'Empire. Nouvelle édition. T. I à IV. Correspondances françaises (1515-1603). T. V. Correspondances espagnoles (1562-1588). In-8°, LVIII-2197 p. Paris, Ve Renouard.

Discours des cérémonies du mariage d'Anne de Foix, de la maison de France, avec Ladislas VI, roi de Bohême, de Pologne et de Hongrie, par Pierre Choque, dit Bretagne (mai 1502), publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, par M. Le Roux de Lincy. In-8°, 48 p.

[Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes.]

Archives royales de Chenonceau. Debtes et créanciers de la royne mère Catherine de Médicis (1589-1606), documents publiés pour la première fois d'après les archives de Chenonceau, avec une introduction par l'abbé Chevalier, secrétaire de la

Société archéologique de Touraine. 1 vol. gr. in-8° de LXIX et 136 p. sur papier vergé. 8 fr.

Le Canada sous la domination française, d'après les archives de la marine et de la guerre, par L. Dussieux. 2e édition. In-18 jésus, 475 p. Paris, Lecoffre.

Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècles, par Charles Jourdain. 1 vol. in-f° de 300 feuilles environ. Paris, Hachette. 72 fr.

La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul, ou Un chapitre de l'histoire du paupérisme en France, par A. Feillet. In-8°, VIII-536 p. Paris, Didier et Ce.

[Cet ouvrage est composé en partie d'après des documents inédits tirés des principales bibliothèques et archives de Paris.]

Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV, extraits de la correspondance de la cour et des généraux, rédigés au dépôt de la guerre de 1763 à 1788, sous la direction du lieutenant-général de Vault, mort en 1790, et publiés avec le concours du ministre de la guerre par le ministre de l'instruction publique. T. XI. In-4°, 733 p. Paris, impr. impériale.

[Collection de documents inédits sur l'histoire de France.]

Lettres inédites de Mmes des Ursins et de Maintenon, de MM. le duc de Vaudemart, le maréchal de Tessé et le cardinal de Janson, publiées par M. C. Hippeau. In-8°, 84 p. Caen, Hardel.

Lettre en vers sur les mariages de Mlle de Rohan avec M. de Chabot, de Mlle de Rambouillet avec M. de Montansier, et de Mlle de Brissac avec Sabatier, 1645. In-12, 51 p. Paris, Aubry.

Les Travailleurs de septembre 1792. Documents sur la terreur, publiés par le comte Horace de Vieil-Castel. In-8°, 64 p. et grav. Paris, Dentu.

[Titre rouge et noir.]

Histoire de la Terreur (1792-1794), d'après les documents authentiques et des pièces inédites, par M. Mortimer Ternaux. Paris, Michel Lévy, in-8°. 3 vol. ont paru.

Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, 10 mars 1793-31 mai 1795 (12 prairial an III), d'après les documents originaux conservés aux archives de l'Empire, par Emile Campardon. 2 volumes in-18 jésus, 981 p. Paris, Poulet-Malassis. 7 fr.

Catalogue des gentilshommes d'Armagnac et de Quercy qui ont pris part ou qui ont envoyé leurs procurations aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux états-généraux de 1789, publié, d'après les procès-verbaux officiels, par MM. Louis de la Roque et Edouard de Barthélemy. In-8°, 28 p. Paris, Aubry.

Histoire des Etats d'Artois, depuis leur origine jusqu'à leur suppression en 1789, par Fr. Filon, professeur d'histoire au collége d'Arras. 1861, in-8° de 120 p.

[Documents nombreux extraits des archives du Pas-de-Calais et des bibliothèques particulières du même département.]

Procès-verbal de la tournée faite par M. Meulan, receveur général des finances d'Auvergne, en exécution des ordres de Mgr le contrôleur général, dans l'année 1740. In-8°, 83 p. Clermont-Ferrand, Thibaud.

[Extrait des Mémoires de l'Académie de Clermont.]

Mémoire sur le servage en Bretagne avant et depuis le xe siècle, par A. Le Moyne de la Borderie, archiviste paléographe. In-8°, 64 p. Rennes, impr. Catel et Ce.

Annuaire du département de l'Ain pour 1862, suivi d'une partie historique extraite des registres de la municipalité de Bourg, de l'an 1536 à l'an 1543. In-8°, xii-348 p. Bourg, Martin-Bottier. 2 fr.

Documents inédits relatifs au Dauphiné. 1re livraison. Capitulaire de saint Robert, édité par les soins de M. le chanoine Auvergne. In-8°, 79 pages. Grenoble, Prudhomme.

Histoire de Gascogne. Manuscrits Daignan du Sendat, par M. Georges Niel, archiviste du département du Gers. In-8°, 23 p. Auch, impr. Foix.

Archives historiques du département de la Gironde. Fin du t. II. 1860, in-4°. xii-361-500 p. Paris, Aubry. (12 fr. pour les actionnaires correspondants, 20 fr. pour les membres résidants.)

Le Protestantisme en Normandie depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la fin du xviiie siècle (1685-1797), par M. Francis Waddington. In-8°, vii-140 p. Paris, Dumoulin.

Mémoires et votes de M. Aug. Le Prevost, pour servir à l'histoire du département de l'Eure, recueillis et publiés sous les auspices du conseil général et la Société libre d'agriculture, etc., de l'Eure, par MM. Léopold Delisle et Louis Passy. 1re partie. Evreux, imp. de Hérissey, in-8° de xxxv-264 pages.

[Ces notes ont été faites sur des documents pour la plupart inédits.]

L'ancien barreau du parlement de Provence, ou Extraits d'une correspondance inédite échangée

pendant la peste de 1720 entre François Decormier et Pierre Saurin, avocats au même parlement, par Charles de Ribbe. In-8°, 192 p. Marseille, Ve Olive.

Almanach statistique et historique de Sens et du département de l'Yonne, contenant les renseignements statistiques sur le département de l'Yonne, terminé par des fragments du manuscrit de Geoffroy de Courlon, écrit à Sens en 1294. In-18, 196 p. Sens, Penard.

Histoire du Velay. Les récits du moyen âge, chartes et chroniques, par Francisque Mandet. T. III. In-12, 379 p. Le Puy, Marchessou.

Etudes sur les origines de l'évêché de Bayeux, par Jules Lair, ancien élève de l'Ecole des chartes. In-8°, 40 p. Paris, Durand.

[Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes, 5e série, t. II.]

Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Bon-Port, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'Evreux, recueilli et publié par J. Andrieux. Texte. Evreux, impr. de Hérissey. 1861, in-4° de VIII-416 pages.

[Les anciens cartulaires de l'abbaye sont aujourd'hui perdus. M. J. Andrieux a reconstitué le recueil des priviléges et des titres de propriété du monastère à l'aide de recherches dans les bibliothèques et dans les archives.]

Armorial général de la généralité de Châlons-sur-Marne, publié pour la première fois d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque impériale et annoté par M. Edouard de Barthélemy. I. Elections de Châlons, Sainte-Menehould, Eper-

nay, Sézanne et Vitry-le-François. In-12, 78 pages. Paris, Aubry.

Histoire du palais de Compiègne, chronique des séjours des souverains dans ce palais, écrite d'après les ordres de l'Empereur par J. Pellassy de l'Ousle, bibliothécaire du palais de Compiègne, etc. In-4°, XLI-375 p. et 77 pl. et vign. Paris, impr. impériale.

Extrait du cartulaire de Cormery, précédé de l'histoire de l'abbaye et de la ville de Cormery, d'après les chartes, par M. l'abbé J. J. Bourassé. Publié par la Société archéologique de Touraine. T. XII de ses mémoires. 1861. — Tiré à 50 exemplaires.

Les Grands-prieurs de Cormery, 1515-1590, par H. Lambron de Lignim, président de la Société archéologique de Touraine. In-8°, 29 p.

Histoire du bourg d'Ecouché (département de l'Orne), par M. Alfred de Caix. In-8°, 266 p. Caen, Legost-Clérisse.

Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Paris, d'après le manuscrit original de la Bibliothèque impériale, enrichi de notes, d'index et d'un dictionnaire géographique, par Auguste Moutié, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet, etc. Sous les auspices de M. H. d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut. In-4°, XXXII-480 p. et 40 pl. Paris, Plon.

Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, depuis le 1er janvier 1661 jusqu'au 31 décembre 1671, par A. Pericaud l'aîné. 2e partie. In-4° à 2 col., 95 p. Roanne, Ferlay (1860-1861).

Pierre de Lobannier et les quatre chartes de

Mont-de-Marsan, par J. F. Bladé. In-8°, 123 pages. Paris, Dumoulin.

Histoire du commerce de Montpellier antérieurement à l'ouverture du port de Cette, rédigée d'après les documents originaux et accompagnée de pièces justificatives inédites, par A. Germain, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier, correspondant de l'Institut. Paris, Durand, 2 vol. in-8°.

Etude sur le présidial de Nîmes. Discours de rentrée, prononcé par M. Blanchard, substitut du procureur général, à l'audience solennelle du 4 novembre 1861. In-8°, 36 p. Nîmes, impr. Soustelle.

Notes curieuses, dont plusieurs inédites, sur les fêtes de la ville d'Orléans, dites fêtes de Jeanne d'Arc, le 8 mai, etc., par C. F. Vergnaud-Romagnesi. In-8°, 16 p. Orléans, Herluison.

[Tiré à 100 exemplaires.]

Les Premiers seigneurs de Ramerupt, par M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube. In-8°, 23 p. Paris, impr. Lainé et Havard.

[Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes, 5e série, t. II.]

Recherches sur les anciennes prisons de Rouen, par Ch. de Beaurepaire, archiviste du département. In-8°, 71 p. Rouen, impr. Boissel.

[Extrait du Précis de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Années 1860-1861.]

Cartulaire municipal de Saint-Maximin, suivi de documents puisés dans les archives de cette ville, publié par M. L. Rostan, sous les auspices et aux dépens de M. H. d'Albert, duc de Luynes. Paris, Plon, 1 vol. in-4°. 10 fr.

Pièces historiques relatives aux guerres de religion de Toulouse, 17 mai 1562. In-12, 180 p. Toulouse, Abadie.

[Tiré à 270 exemplaires.]

Histoire véritable de la délivrance de la ville de Toulouse, arrivée le 17 mai 1562, où l'on verra la conjuration des huguenots contre les catholiques, leurs différents combats et la défaite des huguenots. In-12, 36 p. Toulouse, Abadie.

[Tiré à 250 exemplaires.]

Les Stils de Villefrenche de Conflent, par J. B. Alart, archiviste du département des Pyrénées-Orientales. In-8°, 60 p. Paris, Durand.

[Extrait de la Revue historique de droit français et étranger, n° de mars-avril 1862.]

Bibliothèque et archives du collége héraldique et archéologique de France, dirigé par M. le comte de Givodan. 1re partie. In-8°, VIII-151 pages. Paris, Téchener. 3 fr.

Mémoire historique sur l'ancienne et illustre maison des seigneurs de Bazentin, de Montauban, de Hervilly, de Malapert, d'après des documents anciens et les crayons généalogiques de P. d'Hozier, etc. In-4° de VII-64 p. et pl. Anvers, H. Manceaux. 12 fr.

[Publication éditée sous le patronage du Cercle archéologique de Mons.]

Papiers curieux d'une famille de Bresse, par Philibert Le Duc. In-16, VI-167 p. Nantua, imprim. Arène.

Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, son livre de dépenses (1540-1549). Etude sur ses dernières années, par le comte H. de La Ferrière-Percy. In-8°, VIII-236 p. et portr. Paris, A. Aubry.

[Papier vergé. Titre rouge et noir.]

Journal de D. Lépaulart, religieux du monastère de Saint-Crépin-le-Grand, de Soissons, prieur de Sainte-Geneviève, curé de Cœuvres, sur la prise de cette ville par les huguenots en 1567. Édité par les soins de la Société historique, etc., de Soissons. In-8°, 37 p.

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et journal du procès du marquis de La Boulaye, publiés pour la première fois par MM. Monmerqué et A. H. Taillandier. In-8°, XXII-382 pages. Paris, Renouard.

[Publication de la Société de l'histoire de France.]

Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'empereur sur la proposition de M. Magne, ministre secrétaire d'État des finances, par Pierre Clément, membre de l'Institut. T. Ier. 1650-1661. Grand in-8°, CLIV-591 pages. Paris, impr. impériale.

Mémoires inédits du comte Leveneur de Tillières, ambassadeur en Angleterre, sur la cour de Charles Ier et son mariage avec Henriette de France, recueillis, mis en ordre et précédés d'une introduction par M. C. Hippeau, professeur à la Faculté des lettres de Caen. In-18 jésus, XLII-267 p. Paris, Poulet-Malassis. 3 fr. 50 c.

[Mémoires sur l'histoire de France depuis le XVIe siècle jusqu'en 1789.]

Journal du voyage à Paris de deux jeunes seigneurs hollandais en 1657-1658, publié par Pros-

per Faugère. 1 vol. in-8°. Paris, B. Duprat. 7 fr. 50 c.

Relation publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de la Haye. Les deux jeunes gens qui ont laissé ce Journal s'appelaient messieurs de Villiers.

Mémoires du marquis de Chouppes, suivis des Mémoires du duc de Navailles et de La Vallette (1630-1682), revus, annotés et accompagnés de pièces justificatives inédites, par M. Moreau. Paris, Techener, 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 c.

Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson et Extraits des Mémoires d'André Lefèvre d'Ormesson, publiés par M. Chéruel. T. II. 1661-1672. In-4°, CXL-942 p. Paris, impr. impériale.

[Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. 1re série. Histoire politique.]

Quelques lettres de Louis XIV et des princes de sa famille. 1688-1713. In-12, 80 p. Paris, Aubry.

Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine, précédées de la vie de Jean Racine et d'une notice sur Louis Racine, etc., par leur petit-fils, l'abbé Adrien de La Roque, chanoine titulaire d'Autun. In-8°, 463 p. Paris, Hachette. 7 fr. 50 c.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III. T. IX. In-4°, 753 p. Paris, imprimerie impériale.

Conrad de Bussnang, évêque de Strasbourg, à Rouffach, par M. L. Spach, archiviste du département du Bas-Rhin. In-8°, 58 p. Strasbourg, Ve Berger-Levrault.

Dossiers du procès de Charlotte Corday devant le tribunal révolutionnaire, extraits des archives impériales et publiés par Charles Vatel, avocat. 1 portrait et fac-simile. 7 fr. 50 c.

Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet, surintendant des finances, d'après ses lettres et des pièces inédites conservées à la Bibliothèque impériale, par A. Chéruel. 2 vol in-8°, xv-1090 p. Paris, Charpentier.

Nouvelles recherches historiques sur la vie et les ouvrages du chancelier de l'Hospital, par A. H. Taillandier, conseiller à la cour de cassation. 1861, 1 vol. in-8° de IV-364 p. et portr. F. Didot.

[D'après des documents de la collection Dupuis, à la Bibliothèque impériale.]

Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire, par M. Camille Rousset. Paris, Didier et Cᵉ. In-8°.

[D'après la correspondance de Louvois, qui ne remplit guère moins de 900 vol. in-f° déposés aux archives du ministère de la guerre.]

Etude sur Malebranche, d'après des documents manuscrits, suivie d'une correspondance inédite présentée à la Faculté des lettres de Paris, par l'abbé E. A. Blampignon, ancien professeur. In-8°, VI-389 p. Paris, Douniol.

Un chapitre inédit de l'histoire de la comtesse Mathilde, par Charles Abel, docteur en droit. In-8°, 52 p. Metz.

[Extrait des Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 1860-1861.]

Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France, par M. Achille Chéreau, docteur en médecine. In-8°, 100 p. Caen, Hardel.

[Extrait modifié du 25e volume des Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. Fragments des manuscrits inédits de Mondeville.]

Vie et poésies du président Riboud, avec le catalogue de ses ouvrages et une généalogie, par Philibert Le Duc. In-16, 149 p. Bourg, impr. Milliet-Bottier.

Saint Martin, le philosophe inconnu, sa vie et ses écrits, son maître Martinez et leurs groupes, d'après des documents inédits, par M. Matter, conseiller honoraire de l'Université de France. In-8°, XI-460 p. Paris, Didier et Ce.

Coppet et Weimar. — Madame de Staël et la grande-duchesse Louise, par l'auteur des Souvenirs de madame Récamier. In-8°, XXXII-348 p. Paris, Michel Lévy. 7 fr. 50 c.

Causeries d'un curieux, variétés d'histoire et d'art tirées d'un cabinet d'autographes et de dessins, par F. Feuillet de Conches. Ouvrage enrichi de nombreux fac-simile. Paris,. Plon. 2 vol. in-8° de LX-1179 p.

[Ces documents sont en effet tirés de la collection de l'auteur, l'une des plus riches de Paris.]

Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs, du ve au xe siècle, par Eugène de Rozière. 3 vol. grand in-8°. Paris, Durand. 45 fr.

[On trouve dans cet ouvrage un grand nombre de formules qui étaient restées inédites. Les textes ont été revus sur plus de 60 manuscrits des bibliothèques de Paris, Montpellier, Rouen, Strasbourg, Berne, Reichenau, Saint-Gall, Fulde, Munich, Rome et Copenhague.]

Observations grammaticales sur quelques chartes fausses en langue vulgaire, par Paul Meyer. In-8° 16 p.

[Extrait de la bibliothèque de l'Ecole des chartes, 5e série, t. III.]

Messire Gauvain, ou la Vengeance de Raguidel, poëme de la Table-Ronde, par le trouvère Raoul, publié et précédé d'une introduction par C. Hippeau, professeur à la Faculté des lettres de Caen. In-8°, XXXIV-222 p. Paris, Aubry.

[Tiré à 350 exemplaires. — Collection des poëtes français du moyen âge.]

La Mort de Garin le Loherain, poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après douze manuscrits par Edélestand du Méril. Paris, Franck, grand in-12, XCVIII-260 p.

[Tiré à 420 exemplaires.]

Note sur Benoet du Lac, ou le Théâtre et la bazoche à Aix à la fin du XVIe siècle, par A. Joly, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. In-8°, 105 p. Lyon, Scheuring.

[Tiré à 150 exemplaires. — Titre rouge et noir.]

Œuvres de Mathurin Régnier, augmentées de trente-deux pièces inédites, avec des notes et une introduction, par M. Edouard de Barthélemy. In-18 jésus, XLIII-412 p. Paris, Poulet-Malassis. 3 fr. 50 c.

Les Noëls virois, par Jean Le Houx, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque de Caen, avec une introduction et des notes par Armand Gasté. In-16, XVIII-80 p. Caen, Legost-Clérisse.

[Tiré à 200 exemplaires papier vergé. — Titre rouge et noir.]



Les Jeux d'esprit, ou la Promenade de la princesse de Conti à Eu, par Mlle de La Force, publiés pour la première fois avec une introduction par M. le marquis de La Grange, membre de l'Institut. In-8°, xxxvi-159 p. Paris, Aubry.

[Tiré à 350 exemplaires. — Titre rouge et noir.]

Fable inédite de la Fontaine, découverte, annotée et publiée par un bibliophile de province (E. C.). In-8°, 20 p. Angoulême, impr. Nadaud et Ce.

[100 exemplaires papier vergé.]

Correspondance inédite de L. C. de Saint-Martin, dit le Philosophe inconnu, et Kichberger, baron de Liebistorf, membre du conseil souverain de la république de Berne, du 22 mai 1792 jusqu'au 7 novembre 1797. Ouvrage recueilli et publié par L. Schauer et Alp. Chuquet. In-8°, 330 p. et portrait. Paris, Dentu. 8 fr.

Le Dernier volume des Œuvres de Voltaire. Contes. Comédie. Pensées. Poésies. Lettres. Œuvres inédites, précédées du testament autographe de Voltaire, du fac-simile de toutes les pièces relatives à sa mort, etc., préface par Edouard Didier. Portrait. In-8°, 440 p. Plon.

Sur une lettre inédite de Linné à Correa de Serra, par M. A. Malbranche. In-8°, 5 p. Paris, imprimerie Martinet.

[Extrait du Bulletin de la Société botanique de France. (Séance du 13 décembre 1861.)]

Lettres écrites à M. Anatole de Montaiglon, par Benjamin Fillon. 1 vol. gr. in-8°, papier vergé.

Notice sur l'ornementation artistique du missel depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, par le doc-

teur E. Bock, conservateur du musée archiépiscopal de Cologne. (Traduction de l'allemand.) Paris, 1861, grand in-8° de 22 p.

Une bible manuscrite et enluminée de la bibliothèque d'Auch, ses nombreuses miniatures et en particulier l'initiale de la Genèse (XIIIe siècle), par Amédée Tarbouriech. In-8°, 12 p. et pl. Auch, imprimerie Foix.

[Extrait du Bulletin d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch.]

Portraits et épitaphes tirés d'un vieux manuscrit sur parchemin conservé dans la famille de MM. Prevost de la Boutetière-Saint-Mars. In-8°, 11 pages et pl. Nantes, Guéraud et Ce.

[Extrait de la Revue des provinces de l'Ouest, 6e année, 1858-1859.]

Les Anciens peintres flamands, leur vie et leurs œuvres, par J. A. Crowe et G. B. Cavalcaselle. Traduit de l'anglais par O. Delepierre. Annoté et augmenté de documents inédits par A. Pinchart et Ch. Ruelens. T. I. In-8° de 247 p. Bruxelles, Heussner.

Une fabrique de faïence à Lyon sous le règne de Henri II, par M. le comte de La Ferrière-Percy. In-8°, 16 p. Paris, Aubry.

Négociation d'œuvres de tapisserie de Flandre et de France, par le nonce Guido Bentivoglio, pour le cardinal Borghèse, 1610-1621, par M. A. Baschet. (Gazette des Beaux-Arts, t. XII, p. 44.)

[Lettres et documents pour la plupart inédits, tirés des archives du marquis Bentivoglio.]

Etudes historiques sur l'administration des voies publiques en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, par E. J. M. Vignon, ingénieur en chef des ponts

et chaussées. T. I. et II. In-8° XIII-572 p. Paris, Dunod.

Note sur le Codex diplomaticus Dominii temporalis sanctæ sedis, publié par Augustin Theiner, préfet des archives secrètes du Vatican, par Henri de l'Epinois. In-8°, 16 p. Paris, Dumoulin.

[Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes, mars-avril 1862.]

Actes inédits des saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien, publiés par Charles Salmon. In-8°, 46 p. Amiens, Lemer aîné.

[Extrait du t. XVIII des Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.]

Les Annales et la chronique des dominicains de Colmar, publiées par MM. Girard et Liblin. Etude critique, par M. l'abbé Hanauer, professeur au Gymnase catholique de Colmar. In-8°, 56 p. Strasbourg, impr. Leroux.

Bréviaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Florent-lez-Saumur, par X. Barbier de Montault, historiographe. In-8°, 15 p. Angers, impr. Cosnier et Lachèse.

[Extrait du Répertoire archéologique de l'Anjou, 1861.]

Mémoires historiques des ordres religieux et spécialement sur les questions du clergé indigène et des rites malabares, d'après des documents inédits, par le P. J. Bertrand, de la compagnie de Jésus, missionnaire. 2e édition. In-8°, VIII-471 p. Paris, Brunet.

Les Quinze ioyes Nostre-Dame et autres devotes oraisons, tirées de deux manuscrits du XVe siècle,

publiées pour la première fois par un bibliophile. In-18, xxxvi p. Tours, impr. Bouserez.

[Tiré à 100 exemplaires.]

L'Intérieur de Jésus et de Marie, par le P. J. Nicolas Grou, de la compagnie de Jésus. Ouvrage publié pour la première fois sur tous les manuscrits autographes, avec un fac-simile et une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par le P. Antoine-Alphonse Cadrès, de la même compagnie. 2 volumes grand in-18, cxv-655 p. Le Mans, Palmé.

Notice sur un manuscrit de la bibliothèque publique de Rennes, inscrit dans le catalogue imprimé des manuscrits de cette bibliothèque sous le n° 157, avec ce titre : Voyage à la terre sainte, au mont Sinaï et au couvent de Sainte-Catherine, par E. Morin. In-8°, 16 p. Rennes, imprim. Catel et C°.

Œuvres complètes de Bossuet, publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité par F. Lachat. Edition renfermant tous les ouvrages édités et plusieurs inédits. T. I à VIII. In-8°. Paris, Vivès.

Deux lettres inédites de Bossuet. In-8°, 15 pages. Paris, Pélagaud.

Défense de la tradition et des saints Pères, par Bossuet (inédit). (Archives de la théologie catholique, juin.)

Documents inédits tirés des archives de l'ancienne Académie de chirurgie, publiés par M. Ar. Verneuil, chirurgien des hôpitaux. 2e fascicule. Découverte de la staphylorrhaphie au XVIIIe siècle. In-8°, p. 73 à 100. Paris, Masson.

Les Derniers travaux inédits de Descartes et de Leibniz, par Ch. de Lavallée-Poussin. Bruxelles, in-8°.

Œuvres de Leibniz, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, avec notes et introduction par A. Foucher de Careil. In-8°. Paris, Didot. Prix : 7 fr. 50 c.

[Quatre volumes ont paru.]

Leibniz, la philosophie juive et la cabale, par A. Foucher de Careil. Trois lectures à l'Académie des sciences morales et politiques. Avec les manuscrits inédits de Leibniz. In-8°, 79 p. Paris, Durand.

Observations sur le Guide des égarés de Maïmonide, par Leibniz. Manuscrit inédit trouvé par M. Foucher de Careil. (Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. T. LVIII, 1861.)

[L'un des trois manuscrits inédits de Leibniz trouvés à Hanovre par l'éditeur.]

Cambrian archaeological association. Gesta regum Britanniae a metrical history of the Britons of the XIII th. century now first printed from three manuscripts by Francisque Michel. Bordeaux, Gounouilhou, 8° XIX-235 p.

Munimenta gildhallae Londoniensis liber albus, etc. Edited by H. T. Riley. Vol. III, containing translation of the Anglo-Norman passages for each in liber albus. In-8°. London, Longman.

Letters and papers foreign and domestic of the reign of Henri VIII preserved in the public record office, the British museum, and elsewhere in England. Arranged by J. S. Brewer. Vol. I, 8°. London, Longman.

Lord Bacon. Letters and life including all his occasional works, namely letters, speeches, tracts, state-papers, memorials, devices, and all authentic Writings not already printed among his philosophical, literary, or professional works; newly collected and set forth in chronological order; with a commentary biographical and historical by James Spedding. 2 vol. 8°, 800 p. London, Longman.

Calendar of State papers. Domestic series of the reign of Charles Ier, 1631-1633. Preserved in H. M. record office. Edited by John Bruce. In-8°. London, Longman.

Calendar of State papers. Domestic series. Charles II, 1633-1634. Edited by M. E. Green. 8°. London, Longman.

Second and third Marquesses of Londonderry, lives of, with annals of contemporary events in which they bore a part from the original papers of the family, by sir Archibald Alison. 3 vol. 8°, 1720 pages.

Chronique des ducs de Brabant, par Edmond de Dynter, en six livres, publiés d'après le manuscrit de Corsendonck, avec des notes et l'ancienne traduction française de Jehan Wauquelin, par P. F. X. de Ram, recteur de l'Université de Louvain, etc. I. Première partie. Bruxelles, impr. Hayez, 1860. In-4° de cxxx-294 p. et pl.

Collection de mémoires sur l'histoire de Belgique. T. XV (3e série, xviiie siècle), contenant : Procès de François Anneessens, doyen du corps des métiers de Bruxelles (1719), publié, avec notice et annotations, par L.G alesloot. In-8°. T. Ier de 516 p. Bruxelles, C. Muquardt. Prix : 10 fr.

Monumenta Historiæ Warmiensis: Codex diplo-

maticus Warmiensis, documents relatifs à l'histoire d'Ermland, publiés par la société historique d'Ermland par Carl Peter Wolky et Johann Martin Saage, secrétaire et archiviste, etc. 4e livraison. Vol. II, feuilles 1-6. Mayence, 1861. Documents de 1341 à 1347.

Album de fac-simile des régents, capitaines et hommes d'état depuis l'an 1500 jusqu'en 1576, dessinés sur les originaux et expliqués par Ch. Oberleitner, employé au ministère des finances d'Autriche. Vienne, 1862, petit in-fo.

Des Grafen Wolrad... [Journal du comte Wolrad de Waldeck, durant la diète d'Augsbourg en 1548, publié par M. le docteur C. L. P. Tross. Stuttgard, société littéraire, 1861. 59e publication. In-8o, 271 p.].

[D'après un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque ducale de Wolfenbuttel. Le supplément est emprunté à la collection de manuscrits de Kindlinger à Munster. L'ouvrage est complété par une table des noms et matières.]

Galileo Galilei, sa vie, ses procès et ses contemporains, d'après les documents originaux ; avec un portrait gravé d'après l'original d'Ottavio Leoni ; par Philarète Chasles, professeur au collége de France. In-8°, VIII-294 p. Paris, Poulet-Malassis, 3 fr. 50.

Le Relazionni degli ambasciatori Veneti al senato durante il secolo XVI raccolte ed illustrate da Eugenio Alberi. Serie I, tomo V (XIII in ordine di pubblicazione). Firenze, 8 fr. 40.

Angelis (F. de). Delle origini del dominio tedesco in Italia con documenti inediti e rari del secolo X. Studj storico critici. Milano, un vol. in-12, 2 fr. 50.

Une question italienne au xve siècle, par M. Charles de Samm. In-8°. Paris, Amyot, 1861.

[Cet ouvrage relatif au pontificat de Paul IV a été composé sur des documents en grande partie inédits et tirés des bibliothèques : royale de Berlin, impériale de Vienne, Brancaciana de Naples, ainsi que des ex-archives royales et de quelques collections particulières de la même ville.]

La domination française en Italie, par M. Fred. Sclopis. (Séances et travaux de l'académie des sciences morales et politiques. T. LVIII. 1861).

[Ce mémoire est suivi de *pièces annexées*, tirées soit des archives générales du royaume, à Turin, soit de la bibliothèque du roi à Turin, soit des archives de l'empire à Paris.]

Collezione di opere inedite o rare dei primi tre secoli della lingua pubblicate per cura della R. commissione pe'testi di lingua nelle provincie dell'Emilia. Torino, Unione Tip. Editrice Torinese.

Delle origini del dominio tedesco in Italia, con documenti inediti e rari del secolo X, per De Angeli. Studj storico-critici. Milano, 1 vol. in-8°.

Proposta degli statuti scritti in Volgare nei secoli XIII et XIV che si trovano nel R. Archivio di stato in Siena, fatta alla R. Commissione dei testi di lingua nell'Emilia. Bologna, Tipogr. del Progresso, in-8°, di p. 7. (152 exempl. numérotés.)

Notices sur les îles de l'Asie orientale, extraites d'ouvrages chinois et japonais et traduites pour la première fois sur les textes originaux ; par Léon de Rosny, secrétaire perpétuel de la société d'ethnographie. In-8°, 24 p.

[Extrait n° 2 de l'année 1861 du journal asiatique.]

Le pays de Tandac et les descendants du prêtre Jean. Spécimen d'une édition du texte original français du livre de Marc Pol, publié pour la première fois d'après trois manuscrits inédits de la Bibliothéque impériale de Paris, accompagné de nombreux commentaires tirés principalement des écrivains orientaux; par G. Pauthier. In-8°, 46 p. Paris, B. Duprat.

[Extrait de la Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, nº de mai 1862.]

La vérité sur le livre des sauvages; par l'abbé Em. Domenech, missionnaire apostolique. In-8°, 54 p. et 10 pl. Paris, Dentu.

Extraits de la chronique persanne d'Hérat, traduits et annotés par M. Barbier de Meynard. In-8°, 131 p. Paris, impr. imp.

[Extrait du nº 11, 1861, du journal asiatique.]

V. — Bibliographie proprement dite.

Manuel du libraire, par M. Brunet. (Voyez *Annuaire* de 1862, p. 282.) T. III, parties 1 et 2. Paris, Didot, gr. in-8° à 2 col.

Catalogue annuel de la librairie française, publié par C. Reinwald, 4ᵉ année, 1861. In-8°, 376 p. Paris, Reinwald.

L'année littéraire et dramatique, par M. G. Vapereau. Paris, Hachette, 1862. in-18 de 540 p.

[Plutôt critique que bibliographique, cet ouvrage est un excellent résumé du mouvement littéraire de l'année.]

Manuel bibliographique. Catalogue des meilleurs ouvrages modernes de la littérature française, rédigé et publié par Boleslas Maurice Wolff,

libraire-éditeur et imprimeur à Saint-Pétersbourg (Paris, chez Jung-Treuttel). Gr, in-8°.

[Ce catalogue annonce qu'il donnera chaque année 14,000 titres d'ouvrages nouveaux.

Manuel bibliographique. Catalogue des meilleurs ouvrages modernes de la littérature française, rédigé et publié par Boleslas-Maurice Wolff, libraire-éditeur et imprimeur à Saint-Pétersbourg. 1 vol. in-8°. Prix, 4 fr.

[Cet ouvrage contient plus de 14,000 titres dans toutes les branches des sciences et de la littérature. Un supplément paraîtra chaque année qui contiendra d'abord les nouvelles publications, puis signalera ceux des ouvrages omis dans le catalogue.]

L'Année musicale, ou Revue annuelle des théâtres lyriques et des concerts, des publications littéraires relatives à la musique et des événements remarquables appartenant à l'histoire de l'art musical, par P. Scudo. 3e année. In-18, 365 p. Paris, Hachette, 3 fr. 50.

Notes pour servir à l'histoire du théâtre et de la musique en France, publiées par Alexis Dureau. 1re année. 1860. In-18 jésus, 178 p. Paris, Claudin 150 exempl..

[Bibliographie dramatique de l'année 1860.]

Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer, etc. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux. Ouvrage rédigé par une société de gens de lettres et de savants. T. XXXII.

PAL-PER. Paris, madame Desplaces, gr. in-8° à 2 col. 668 p.

[Cette édition formera 40 ou 42 vol.]

Dictionnaire universel d'histoire, avec la biographie de tous les personnages célèbres et la mythologie, avec l'indication de tous les ouvrages à l'index; par Ch. de Bussy. In-18 jésus, 578 p. Paris, Lebigre-Duquesne frères.

Indices generales simul et speciales patrologiæ latinæ, alphabetice, chronologice, statistice, synthetice, analytice, analogice, theologice, logice, hierarchice, bibliographice, biographice, etc., etc. secundum personarum conditionem, regionem, etc. et rerum specialitatem, concinnati; lectoris ad quæsitum quodlibet, per immensam materiarum sylvam quasi manu ductores. Accurante J.-P. Migne. Tomus primus. Gr. in-8° à 2 col., XXVIII-648 p. Paris, Migne.

Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques, qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages, etc.; par le R. P. Dom Remy Ceillier. Nouvelle édition, soigneusement revue, corrigée, complétée et terminée par une table générale des matières, par un directeur de grand séminaire. T. X. Cinquième et sixième siècles. Gr. in-8° à 2 col., VII-168 p. Paris, Vivès, 10 fr.

[L'ouvrage aura 15 vol.]

Mémoire sur le choix des livres de chant liturgique, adressé à S. G. Mgr Menjaud, archevêque de Bourges; par M. l'abbé Cloet. In-8°, 48 p. Paris, Lecoffre et comp.

Droit des gens moderne de l'Europe, avec un supplément contenant une bibliothèque choisie du droit des gens, par J. L. Kluber. Nouvelle édition revue, annotée et complétée par A. Ott. Paris, Durand, 1 vol. in-8°.

Annuaire de l'administration française, par Maurice Block, 4e année, 1861. 1 vol. gr. in-12.

[A la fin de la seconde partie se trouve une bibliographie spéciale.]

Catalogue chronologique et analytique des documents officiels relatifs à l'administration des prisons de 1791 à 1862; par J. Léon Vidal, inspecteur général des prisons et des établissements pénitentiaires de l'empire. In-8°, 111 p. Paris, Chaix et comp.

Essai d'une bibliographie universelle de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie militaires. T. I. In-8°, VII-231 p. Paris, V. Rozier, 3 fr.

Essai d'une bibliographie générale des beaux-arts en France, par M. Émile Bellier de la Chavignerie.

[Revue universelle des arts, année 1861.]

Bibliothèque héraldique de la France; par J. Guigard. In-8° à 2 col., XXIV-551 p. Paris, Dentu, 16 fr.

Deuxième catalogue des ouvrages destinés à faciliter l'étude comparative des langues européennes, édités par le prince Louis-Lucien Bonaparte. In-16, x-100 p. Londres, impr. Strangeways et Walden. 250 exemplaires.

Nouveau dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par E. de Manne. Nouvelle édition, 1862, in-8°. Paris, B. Duprat, 8 fr.

Essai historique et critique sur les billets d'enterrement orléanais; par M. l'abbé Victor Pelletier, chanoine. In-8° de 16 p. Orléans, Herluison. 100 exemplaires.

Anthologie scatologique, recueillie et annotée par un bibliophile de cabinet. Suite et complément de la Bibliotheca scatologica. Pet. in-12. Paris, Gay, 6 francs.

Histoire du journal *la Mode*; par le vicomte E. de Grenneville. In-8°, 632 p. Paris, Amyot, 7 fr. 50.

Voyage à travers mes livres, lectures pour tous recueillies et publiées par M. Ch. Romey. Gr. in-18 anglais, VIII-424 p. et 4 grav. Paris, Morizot, 3 fr.

Bibliographie angevine, publiée par le prince Augustin Galitzin. Angers, 1861, in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Anjou*). 1 fr.

Histoire physique, économique et politique du Paraguay et des établissements des jésuites, par L. Alfred Demersay, 2 vol. gr. in-8°, et planches. Paris, Hachette, 60 fr.

[Le 2e volume contient une Bibliographie.]

Nouveau guide de l'étranger dans Douai... augmenté d'une biographie et d'une bibliographie douaisiennes. Gr. in-18, 244 p. et XLVIII, p. d'annonces. Grav. et plan. Douai, Crépin.

Etudes bibliographique sur les périodiques publiés à Dijon, depuis leur origine jusqu'au 31 décembre 1860. Journaux politiques, etc.; almanachs et annuaires; mémoires de l'académie et de la com-

mission des antiquités; par P. M. In-8°, 92 p. Dijon, vᵉ Decailly. 100 exemplaires.

Histoire de la bibliophilie. Recherches sur la reliure, sur les bibliothèques des plus célèbres amateurs, armorial des bibliophiles; accompagnée de planches gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, et publiée avec le concours d'une société de bibliophiles. In-fᵒ. Techener, 10 fr. par livraison.

[Cette publication paraît par livraisons de cinq planches gravées à l'eau-forte. Un texte explicatif contient des détails sur la reliure, sur les bibliothèques, sur les armoiries, sur les *ex-libris* des anciens amateurs et des considérations sur le goût des livres.]

Analyse des travaux de la société de Philobiblon de Londres, par Octave Delepierre, secrétaire honoraire de Philobiblon. London, Trubner and comp. In-8°, VIII-143 p.

[Tiré à 300 exemplaires.]

Catalogue, par ordre alphabétique, des ouvrages imprimés de Gabriel Peignot, comprenant plusieurs ouvrages non indiqués dans les catalogues publiés précédemment, par P. M. In-8°, 54 p. Dijon, veuve Decailly.

Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au petit Trianon, d'après l'inventaire original dressé par ordre de la Convention. Catalogue avec des notes inédites du marquis de Paulmy, mis en ordre et publié par Paul Lacroix, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Petit in-12, XXVIII-128 p. Paris, Gay. (317 exempl.)

Livres du boudoir de la reine Marie-Antoinette.

Catalogue authentique et original publié pour la première fois par Louis Lacour. Paris, Gay, in-12.

[Les livres du boudoir de la reine sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque impériale avec le catalogue qui leur fut affecté en premier lieu. Quelques infimes critiques ont nié l'authenticité de ce catalogue; mais comment la contester en présence des livres eux-mêmes?]

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le comte H. de Labédoyère. Table alphabétique des noms d'auteurs, traducteurs, commentateurs, dessinateurs et graveurs : des ouvrages anonymes et des pseudonymes, précédée d'une notice par M. Jules Janin, et suivie de la liste des prix d'adjudication. In-8°, XII-55 p. Paris, Potier.

Catalogues de livres et d'une belle collection de cartes géologiques provenant de la bibliothèque de feu M. P. L. A. Cordier, membre de l'Institut (Académie des sciences), etc., etc., précédé d'une notice sur sa vie et ses travaux, et d'une liste chronologique et raisonnée de ses ouvrages. Paris, Duprat, in-8° de 172 pages.

Cabinet d'un bibliophile rémois, par Ad. Bourée. In-12, 31 p. Strasbourg, impr. veuve Berger-Levrault.

[Papier vergé. Description de la bibliothèque particulière de M. Brissart-Binet, amateur et libraire à Reims.]

Monuments inédits ou peu connus faisant partie du cabinet de Guillaume Libri et se rapportant à l'histoire des arts et du dessin considérés dans leur application à l'ornement des livres. 1 vol. grand in-f°, 60 planches chromolithographiées, avec

quatre feuilles de texte en français et en anglais. 360 exemplaires, 236 fr.

Sept petites nouvelles de Pierre Arétin, concernant le jeu et les joueurs; traduites en français pour la première fois, et précédées d'une étude sur l'auteur et sur divers conteurs italiens, par Philomneste junior. In-24, 95 p. et portr. Paris, Gay.

Point de lendemain, conte, précédé d'une notice bibliographique. In-2, xxiv-52 p. Strasbourg, impr. veuve Berger-Levrault.

[Réimpression de l'édition de 1812, tirée à 80 exemplaires, dont 10 sur papier de Chine et 5 sur papier vélin rose. Titre rouge et noir.]

La Montmorenciade, contenant les exploits héroïques de Mgr le duc de Montmorency en ces dernières guerres tant par terre que par mer, suivi de Notice bibliographique sur les éditions connues des Œuvres de P. Goudelin. Toulouse, Abadie. 28 p. in-16.

[Tiré à 65 exemplaires.]

Recueil des chansons du Savoyard, réimpression textuelle faite sur l'édition de 1665, et augmentée d'un avant-propos par M. A. Percheron. Pet. in-12, xvi-120 p. Paris, Gay.

[Tiré à 100 exempl. numérotés, plus 2 sur peau vélin.]

Descriptive catalogue of materials relating to the history of great Britain. Vol. 1. Parts 1 and 2; by Thos. D. Hardy. Longman, in-8°.

Memoirs of librairies. — Bibliographical guide to

american literature. — The literature of America aboriginal language. By H. P. Lüdeewig. Trübner and c°, libraires à Londres.

The Game of Chesse : a facsimile reproduction of the first book printed in England (W. Caxton). London, Trübner, in-4°.

Bibliotheca Belgica. — Trente années de la littérature belge. Catalogue général des principales publications belges depuis 1830 jusqu'à 1860. In-8° de VII-97 p. Bruxelles, A. Schnée, 2 fr.

Handbuch ungrischer. — Manuel de la Bibliographie hongroise de 1473 à 1863. 1re partie, 1er volume. Bibliographie nationale hongroise de 1533 à 1862. Liste de tous les livres imprimés en langue hongroise de 1533 à 1862; de toutes les traductions du hongrois en autres langues et de tous les ouvrages sur la connaissance de cette langue, par M. C.-M. Kertbeny, avec la collaboration d'un grand nombre de savants hongrois, parmi lesquels M. Ferdinand Tettei, libraire à Pest (3000 nos). Leipzig, Rob. Schæfer.

[L'ouvrage se composera de trois parties contenant chacune trois volumes.]

Systematisch geordnetes (Catalogue annuel par ordre systématique des feuilles périodiques spéciales publiées en Allemagne). XVIIe année. Leipzig, Weber, in-4°.

Verzeichnifs der Buchner. — Liste des livres et des cartes, etc., qui ont paru du mois de juillet au mois de décembre 1861, avec l'indication du nombre des pages, de l'éditeur, des prix, des notices littéraires et des aperçus scientifiques publiés

par la librairie T. C. Hinrichs, à Leipzig. Suite, 1861. In-8°. LXIV-344 p. 2 fr. 75.

Confessionale ou beichtspiegel nach den zehn geboten, reproduit en fac-simile d'après l'unique exemplaire conservé au Museum Meermanno-Westreenianum, par E. Spanier, bibliographe de S. M. le roi des Pays-Bas, avec une introduction par J. W. Holtrop, bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale et directeur du Museum Meermanno-Westreenianum. La Haye, Nijhoff, 1861. Gr. in-8°, 15 fr.

Recueil des Traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne. 1762-1862. Par le comte d'Angeberg. Paris, Amyot, 1862, gr. in-8° de XVI-1172.

[Pages V à XVI : Bibliographie des ouvrages relatifs aux cent dernières années de l'histoire de Pologne.]

Catalogo dei manoscritti ora posseduti da Baldassare Buoncompagni, compilato da Enrico Narducci. Roma. Tip. Delle scienze matematiche e fisiche, via lata, n° 211 A. 1862.

Annali delle edizioni e delle versioni dell'Orlando Furioso e d'altri lavori al poema relativi, per Ulisse Guidi libraio. Bologna, presso la libreria Guidi. Vol. in-8° de XII-224 p.

Magrini. Notizie bibliografiche et scientifiche su A. Volta.

[Extrait des Atti del reale Instituto lombardo di scienze, lettere ed arti. Vol. II. Milano, in-4°.]

Bibliotheca orientalis. Manuel de bibliographie orientale, contenant les livres arabes, persans et turcs, par J. T. Zenker. 2 part. in-8° 29 fr.

VI. — IMPRIMERIE, LIBRAIRIE.

De la propriété intellectuelle au point de vue du droit et de l'histoire, par M. Georges Guiffrey, avocat. In-8°, 68 p. Paris, Beaulé. Institut polytechnique.

République des lettres, constitution de la propriété littéraire et de la librairie, par R. E. Sauvage, ex-imprimeur-libraire. In-8°, 20 p. Paris, impr. De Soye et Bouchet. 1 fr.

La Propriété littéraire et le domaine public payant; par J. Hetzel. In-8° 32 p. Paris, Dentu.

Commission de la propriété littéraire et artistique. Décrets, discours de S. Exc. le ministre d'État. Législation. Documents. In-4°, 44 p. Paris, impr. Panckoucke et C°.

Écriture, papyrus, parchemin, pâte à papier; par le docteur E. A. Ancelon. In-8°, 8 p. Nancy, impr. Lepage.

Histoire du livre en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789; par Édouard Werdet, ancien libraire-éditeur. 4e partie. Propagation, marche et progrès de l'imprimerie et de la librairie dans les provinces de 1470 à 1700; imprimeries clandestines, particulières et de fantaisie, de 1470 à 1792. In-18 jésus, xxxi-445 p. Paris, Dentu, 5 fr.

L'histoire d'un livre; par Léopold Giraud. In-12, 12 pages. Paris, impr. Pillet fils aîné.

[Extrait du journal des villes et campagnes du 1er novembre 1861.]

Histoire de l'imprimerie, par Paul Hecquet de Marouze. In-8°, 32 p. Paris, veuve Bouchard-Huzard.

Jean Gutenberg, 1450. L'imprimerie ; par E. J. Delécluze. In-8°, 47 p. Paris, imp. Bourdier et Ce.

Notice biographique et éloge de Jean Gutenberg, inventeur de l'imprimerie, par B. Guillaume. Chauny, Guillaume, 24 p. in-8°.

Guide du correcteur et du compositeur, donnant la solution des principales difficultés pour l'emploi des lettres majuscules et minuscules dans l'écriture et l'imprimerie, contenant, etc. ; par S. A. Tassis, correcteur ; 6e édition, revue et augmentée. Gr. in-18, 108 p. Paris, Firmin Didot.

Des intérêts typographiques devant la conférence mixte des maîtres-imprimeurs et des ouvriers compositeurs. Gr. in-18, 36 p. Paris. Poulet-Malassis.

Patrons et ouvriers typographes, 2e édition. In-18 jésus. 36 p. Paris, Poulet-Malassts, 30 c.

Deux questions ouvrières. La révision du tarif typographique. La Femme et le travail ; par A. Bazin, ouvrier typographe. In-12, 23 p. Paris, 16, rue Maison-Dieu, 30 c.

De la question d'augmentation du salaire des compositeurs typographes ; par J. Claye, imprimeur. Lettre à M. le rédacteur en chef du *Journal du Dimanche*. In-8°, 40 p. Paris, impr. Claye.

Du salaire des ouvriers compositeurs. Tarif des prix de main-d'œuvre. Réponse à la brochure de M. J. Claye ; par Coutant, ouvrier typographe. Gr. in-18, 35 p. Paris, Poulet-Malassis, 30 c.

Observations adressés à M. Jules Claye, à propos

de sa lettre au rédacteur en chef du *Courrier du Dimanche*, sur la question d'augmentation du salaire des compositeurs typographes. In-8°, 32 p. Paris, impr. Malteste et C[ie].

Révision du tarif des ouvriers typographes. Un mot à M. Leneveux, retiré des affaires; par A. Bazin, ouvrier typographe. In-8, 15 p. Paris, impr. Carion, 25 c.

Note sur la révision du tarif de l'imprimerie parisienne, par H. Leneveux. Paris, Dubuisson, 15 p. in-8°.

A propos des salaires, par A. Bazin. ouvrier typographe. In-8°, 8 p. Paris, Guillaumin.

[Extrait du Journal des Economistes, n° du 15 juin 1862.]

Lettre d'une femme aux ouvriers typographes; par M[me] Olivier de Rocourt. In-8°, 15 p. Paris, Dentu.

Mémoire pour les ouvriers typographes, par Armand Lévy, leur défenseur. Paris, Poulet-Malassis, in-4°.

Les ouvriers typographes en appel. 2° mémoire. Consultation de M[es] Odilon Barrot, Marie et Crémieux. Plaidoiries de M. Armand Lévy et de M[e] Th. Bac. Réquisitoire et arrêt. In-4°, 80 p. Paris, Poulet-Malassis.

Procès des ouvriers typographes. Appendice : la Question typographique, par Armand Lévy. In-4°, 104 p. Paris, Poulet-Malassis.

Un de leurs confrères à MM. les éditeurs, à propos du cercle de la librairie et du monopole Hachette, par Eug. Lacroix, libraire-éditeur. Paris, impr. Hennuyer, 8 p. in-4°.

Paroles à propos des questions posées aux libraires de France au sujet des bibliothèques établies dans les gares des chemins de fer; par F. Gimet, libraire à Toulouse. In-8°, 12 p.

Du monopole de MM. Louis Hachette et Cᵉ pour la vente des livres dans les gares des chemins de fer; par M. Charpentier, libraire-éditeur. Gr. in-8, 40 p. Paris, Charpentier, 30 c.

La question des bibliothèques des chemins de fer et la brochure de M. Charpentier; par MM. L. Hachette et Cᵉ, libraires-éditeurs. In-4°, 46 p.

Examen de la réponse de M. Napoléon Chaix au mémoire sur les bibliothèques des chemins de fer et des statuts proposés par lui pour un syndicat de librairie française; par MM. L. Hachette et Cᵉ. In 4°, 32 p. Paris, Hachette.

Réponse de M. N. Chaix au mémoire de M. Hachette, publié à l'occasion de l'enquête faite par la commission du colportage sur les bibliothèques des chemins de fer et création d'un syndicat de la librairie française (constitution et statuts). In-4°, 48 p. Paris, Chaix et Cᵉ.

Notice sur Armand-Laurent Guéraud, imprimeur-libraire; par Émile Gautier. In-8°, 27 p. Nantes, impr. veuve Mellinet.

[Extrait des Annales de la Société académique de Nantes; tiré à 156 exemp.]

Notice sur l'établissement de M. Henri Charpentier, imprimeur-éditeur, Paris et Nantes (ancienne maison Charpentier père, fils et Cᵉ); par un ancien ami de la maison. In-8°, 24 p. Nantes, Charpentier.

VII. — FANTAISIE.

Essai sur les bibliothèques imaginaires, par Gustave Brunet. In-8°, 110 p.

[25 exemplaires.]

Les Choses du Temps présent; par M. Edm. Texier. 1 vol. in-12.

[Ce livre contient un chapitre intitulé : Collectionneurs et bibliomanes.]

Le Décaméron, comédie en un acte, en vers; par H. Blaze de Bury. Gr. in-18 anglais, 60 p. Paris, Michel Lévy.

[Théâtre de l'Odéon. 1re représentation le 2 septembre 1861. Le titre de cette pièce est emprunté de l'introuvable *Décaméron*, imprimé à Venise en 1471.]



TABLE DES MATIÈRES



Paris. Typ. PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

